

Ce sera la loi du plus fort dans l'industrie de la construction

Par Gilles LAFRAMBOISE

Les amendements à la loi de la construction ne se limiteront pas à la disparition du droit de veto de la CSN: le ministre Cournoyer a l'intention de changer complètement les règles du jeu de la négociation pour "bénir" l'entente illégale intervenue entre la FTQ et la majorité des associations patronales.

De plus, l'Association de la construction de Montréal (ACM) et la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) y verraient l'occasion d'entrer officiellement dans le secteur de la construction. Quant à la Commission de l'industrie de la construction (CIC), elle pourrait dorénavant s'administrer en l'absence de la CSN qui l'a déjà neutralisée dans le passé.

DROIT DE VETO

Selon nos sources d'information, le droit de veto sera aboli pour toutes les parties impliquées dans les négociations de l'industrie de la construction.

Le projet de loi y parviendrait en effaçant de la loi actuelle (Bill 290) le nom des associations reconnues "représentatives".

Pratiquement, à court terme, cette disposition annulerait le geste posé, il y a quel-

ques jours par la CSN et la Fédération de la construction de Québec qui ont refusé de se rallier à l'entente intervenue entre la FTQ et cinq des six associations patronales.

VOTE PROPORTIONNEL

À l'égalité à la table de négociation, le projet de loi substituerait la représentativité proportionnelle basée sur les effectifs et les salaires payés.

Dans la présente loi, toutes les parties ont le même poids. À l'avenir, les associations plus fortes numériquement détiendraient plus de pouvoir sur la conclusion d'une entente.

Ainsi, les droits de veto étant disparus, il suffirait qu'une majorité syndicale (51 pour cent de l'ensemble des travailleurs) et une majorité patronale (51 pour cent des patrons) en viennent à une entente pour que celle-ci soit déclarée légale et applicable aux membres de TOUTES les associations de la construction. Les minorités devraient se soumettre à la décision des plus forts.

L'introduction de la représentation proportionnelle vient légitimer une situation de fait. On sait que la FTQ qui représente la majorité des travailleurs de la construction a réussi, il y a quelques semaines

seulement, à s'entendre avec cinq des six parties patronales sur un projet de renouvellement de convention collective.

Illégal en vertu de la législation actuelle, le projet serait réhabilité par les modifications qu'entend déposer le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer.

Ce dernier avait clairement indiqué à l'Assemblée nationale, mardi, de quelle façon il entendait solutionner l'impasse dans les négociations de la construction:

"S'il n'est pas dans l'intention du ministre ou du gouvernement de présenter une loi spéciale, il est cependant dans l'intention du gouvernement de présenter les amendements à la loi générale pour permettre que l'expression du vœu de la majorité soit reconnue à sa juste valeur, c'est-à-dire l'expression de la majorité, que ce soit du côté patronal ou du côté syndical".

NOUVELLES EXIGENCES

Toujours selon nos sources d'information, les centrales syndicales et les associations patronales devront se soumettre à de nouvelles exigences pour avoir le droit de participer aux négociations.

D'un côté comme de l'autre, on devra prouver son "caractère multirégional".

À l'heure actuelle, seule, l'Association de la construction de Montréal ne se conformerait pas à cette nouvelle disposition.

Avant de se présenter à la table des négociations, chaque association patronale sera consciente de sa force réelle. Son pouvoir de négociation sera calculé à partir de ses effectifs et des salaires qu'elle paie.

Par exemple, une association qui représente 10 pour cent des entrepreneurs de la province et 20 pour cent de la masse salariale aura une représentativité légale de 15 pour cent. Le calcul est simple: on additionne les deux premiers chiffres et on les divise ensuite par deux.

L'Association des constructeurs de routes et de grands travaux serait la première à bénéficier d'un tel calcul puisqu'elle représente moins de 3 pour cent de l'ensemble des patrons, mais une masse salariale importante.

Quant aux centrales syndicales, en plus d'être, elles aussi, à "caractère multirégional", elles devront prouver qu'elles sont en mesure de représenter tous les métiers pour avoir un mot à dire.

Cette dernière exigence aidera la FTQ à garder sous son aile les électriciens qui

n'avaient pas caché leur désir de négocier eux-mêmes leurs conditions.

RETOMBÉES SUR LA CIC

Le principe de la proportionnalité n'épargnera pas non plus la Commission de l'industrie de la construction (CIC) qui voit, entre autres choses, au respect de la convention collective sur les chantiers.

Même si le nombre de représentants de chacune des associations n'est pas encore défini, nous avons appris qu'on fera l'impossible pour empêcher la CSN de "bloquer la machine" par son absence aux réunions.

Actuellement, si la CSN boycotte les rencontres, aucune décision n'est légale. De plus, la représentation à la Commission sera en sorte que même si la CSN et la CSD sont présentes et que la FTQ n'y est pas, les décisions devront être ratifiées par cette dernière plus tard.

CSD: PEUT-ETRE

Au point où en sont rendues les discussions entre le ministre Cournoyer et ses principaux fonctionnaires, il est impossible d'affirmer catégoriquement si la CSD pour-

(Suite à la page 2, 7e col.)

A lire

Duplessis

Le maire de Trois-Rivières n'est pas intéressé à recevoir la statue de Maurice Duplessis

page 5

Victoire

Les groupes d'opposition au projet de l'Hydro sur la Jacques-Cartier seront entendus à la Commission parlementaire

page 3

Libération des chefs

Le premier ministre Bourassa semble revenir à la ligne dure

page 3

Indochine

Dans son rapport annuel sur la politique étrangère, Nixon sert un ultimatum à Hanoï.

page 43

Décès de Leslie Frost

LINDSAY, Ont. (PC) — M. Leslie Miscampbell Frost, ancien premier ministre conservateur de l'Ontario, est décédé vendredi matin à l'âge de 77 ans.

L'ancien premier ministre, qui avait occupé ce poste plus longtemps qu'aucun autre premier ministre, s'était retiré de la vie politique il y a 12 ans.

À Queen's Park, où M. Frost a assumé ses fonctions de premier ministre entre 1949 et 1951, on a appris que le premier ministre William Davis avait été informé de la nouvelle, mais le cabinet de M. Davis n'a émis aucun commentaire officiel.

«Le Bonhomme Ontario», comme M. Frost se décrivait lui-même, a été élu député conservateur en 1937. Il a été trésorier provincial et ministre des Mines avant de devenir premier ministre en 1949.

Représentant la circonscription de Victoria-Haliburton, M. Frost a quitté son poste en 1961, à l'âge de 66 ans, et son successeur a été M. John Roberts.

Après sa retraite, M. Frost n'est apparu que rarement en public, mais il visitait occasionnellement son étude légale, établie en 1921.

Sa femme, née Gertrude Carew, est morte en 1970. Ils n'avaient pas d'enfants.

En juillet 1969, M. Frost s'est cassé une jambe et sa femme a subi des blessures légères quand leur voiture est entrée en collision avec une autre voiture.

Sommaire

Annonces classées	32 à 41
Arts et Lettres	30 et 31
A Québec aujourd'hui	31
Bandes dessinées	42
Bridge	36
Décès	43
Documents	22
Economie-finances	11 à 13
Horoscope	33
Mot mystère	32
Mots croisés	34
Patron	35
Sport	8 à 12
Télévision	42



C'est dans cet atelier, une classe de l'ancienne crèche de Saint-Vincent-de-Paul, que travaillaient les handicapés qui ont été tués ou blessés par l'explosion. (Photo André Belleisle)

Une explosion fait trois morts dans l'atelier de Handico

Par Roch DESGAGNE et Lucien LATULIPPE

Le bilan de l'explosion et de l'incendie qui ont provoqué une véritable panique, hier après-midi, dans l'hôpital désaffecté Saint-Vincent-de-Paul, sur le chemin Sainte-Foy, à Québec, a pris des proportions encore plus funestes, ce matin, alors qu'on dénombrerait trois victimes. Deux personnes sont mortes à l'hôpital, au cours de la nuit dernière.

Les victimes ont été identifiées, ce matin, à la morgue provinciale, par leurs parents: ce sont Mariette Labrecque, 29 ans, du III avenue Seigneuriale, à Beauport, Jeanne-Arc Gagnon, 30 ans, de Honfleur dans le comté de Bellechasse, Yvon Poirier, 25 ans, du 3062 Jonquière, à Sainte-Foy.

D'autres personnes parmi les huit blessés hospitalisés sont très mal en point, dit-on, ayant subi des brûlures graves.

La plupart des victimes et des blessés

sont des personnes handicapées, qui travaillaient dans des ateli de Handico, une société formée dans le cadre des initiatives locales. Le groupe affecté par l'explosion et le feu préparait des pièces d'artisanat pour une exposition.

L'enquête du co orner sur cette tragédie n'aura pas lieu avant plusieurs jours. Le coroner J.-Armand Drouin considère qu'il faudra attendre un bon moment avant la

(Suite à la page 2, 3e col.)

Holiday Inn: Lamontagne s'en prend à l'article du Soleil

NDLR — En raison des changements technologiques effectués présentement dans l'impression du journal, la réplique du maire Gilles Lamontagne sur l'affaire du Holiday Inn n'a pu être publiée dans notre édition finale d'hier. Voici donc la version du maire de Québec relativement aux conditions financières d'implantation de cet hôtel dans le quartier Saint-Roch. (Autre nouvelle en page 21).

Par Benoit ROUTHIER

Si les journaux continuent de publier des articles de cette qualité "un jour vous n'en

aurez peut-être plus de liberté de presse". C'est ce qu'a déclaré hier, lors d'une conférence de presse, le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, alors qu'il s'élevait contre la façon dont était rédigé un article paru dans "Le Soleil", mardi, sur la transaction passée entre la ville et la société Smith Properties Limited pour la construction d'un Holiday Inn dans le quartier Saint-Roch. Et le maire de préciser que les directeurs de services de la ville de Québec ne donneront plus de nouvelles aux journalistes par téléphone!

L'auteur de l'article s'est basé sur un

dossier fourni par un membre de l'Association des payeurs de taxes du Québec (APTQ), M. Henri Paquet, évaluateur accrédité, et sur une discussion téléphonique (au moins une demi-heure) avec le gérant de la ville, M. Jacques Perreault.

Le dossier fourni par M. Paquet comprend les baux entre d'une part la ville de Québec et d'autre part, Home Smith Properties Ltd; l'archevêché et la fabrique de Saint-Roch de même que d'autres documents connexes dont une copie de l'entente intervenue entre la Société d'habitation du

(Suite à la page 2, 3e col.)

Des insultes à la fin de l'enquête sur Mont-Wright

par Louis TARDIF de notre bureau de Sept-Îles

C'est avec une engeulade violente mais de courte durée entre le procureur de la CSN, M. Michel Chartrand, et celui de la cie U.S. Steel Consultants, Me Jacques Déglise, que s'est finalement terminée l'enquête sur la tragédie de Mont-Wright.

Le seul témoin appelé hier à la barre fut le même que mercredi après-midi et c'est au moment de l'interrogatoire du délégué de chantier des électriciens, M. Jean-Luc Boudreau, que l'altercation s'est produite.

Sur une objection de Michel Chartrand qui trouvait que Me Déglise "tripotait" le témoin, le procureur de la U.S. Steel Consultants s'est alors écrié qu'il en avait assez des intentions de Chartrand: "J'en ai plein le nez de tes intentions, Chartrand, moi aussi je vais te l'offrir mon poing sur la gueule, C..."

Ajoutant la menace aux insultes, Me Déglise s'est alors dirigé vers Michel Chartrand qui s'en prenait pour sa part aux avocats des grosses compagnies et il lui a montré le poing.

Les deux hommes se sont rapprochés presque à l'accolade pendant que le juge Roch Lefrançois, après des appels sans succès au calme, avertissait les policiers de sortir les deux procureurs.

Mais les choses sont redevenues normales à ce moment et tout le monde a retrouvé son calme, non sans que quelques accusations aient été portées de part et d'autre.

UNE RAMPE BIEN SABLEE POUR M. COURNOYER

Quant au témoin Boudreau, toujours dans la boîte, il a ajouté quelques précisions à son témoignage d'avant-hier qui avait essentiellement porté sur les difficultés que les délégués de chantier rencontraient de la

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Hausse du coût de l'assurance-auto

TORONTO (D'après PC) — Le coût de l'assurance - automobile provenant des compagnies privées pourra augmenter d'une moyenne d'environ 10 pour cent cette année, a révélé un porte-parole de cette industrie, hier.

M. D. B. Martin, président du Bureau d'assurance du Canada, a précisé que cette hausse serait due à l'augmentation des coûts de réparation et aux augmentations de taxes.

M. Martin a souligné qu'il parlait "en règle générale", parce que les compagnies déterminent leurs propres taux.

M. Martin avait dit plus tôt que les chiffres provenant d'un rapport statistique, préparé par le bureau, démontreraient que le coût des réparations et des autres réclamations augmentaient "à un taux inflationniste".

Le directeur du BAC pour le Québec, M. Charles Moreau, avait pour sa part fait remarquer antérieurement que l'augmentation du coût des accidents avait été la plus marquée dans les Maritimes et la moins prononcée au Québec et en Alberta.

Cependant, si le coût des indemnités versées pour dommages matériels a augmenté de 18 pour cent au Canada, en 1972, par contre, celui des indemnités pour dommages corporels a quelque peu diminué.

Rappelant qu'en Saskatchewan, on vient d'annoncer une augmentation des taux d'environ 25 pour cent pour 1973, il a affirmé que c'est là la preuve que même les régimes d'Etat sont soumis aux pressions inflationnistes.

Des insultes à la ...

(Suite de la première page)
part de la cie Mannix pour faire respecter les normes de sécurité.
Il a rappelé que le soir de l'accident, soit le 17 novembre dernier, la tension était très forte chez les hommes de chantier et que ça avait failli "tourner à l'émeute".
"Les gars voulaient faire tout sauter ou s'en aller". Le lendemain, les gars étaient "off" et ils ont quand même reçu leur salaire pour cette journée de "repos".
Jean-Luc Boudreau a affirmé aussi avoir dit au ministre Jean Cournoyer qui faisait, quelques jours après l'accident, une visite sur le chantier, qu'il trouvait "écœurant" le fait qu'on ait installé une "rampe bien sablée" le long des échelles en bas des silos, juste pour la visite du ministre alors que les gars eux auraient pu se casser la gueule avant.

Toujours dans un langage coloré et abondant, le jeune délégué qui ne travaille plus à Mont-Wright depuis mars dernier pour des raisons "d'insécurité", a révélé que la situation des électriciens sur le chantier de la Mannix était unique selon lui au Québec. Tout le monde donnait des ordres à tout le monde. "On est pas habitués de travailler comme ça au Québec", a-t-il précisé, faisant évidemment allusion au fait que la cie Mannix était d'origine albertaine et même que les principaux patrons et ingénieurs du projet.

Quant aux récriminations sur la sécurité devant être adressées par écrit aux représentants de la compagnie, elles étaient tellement nombreuses que "ce n'était pas une feuille que ça aurait pris mais un plancher".

L'enquête est maintenant bel et bien terminée. Les interviews: le surintendant général responsable des promotions et le contremaître général des menuisiers, tous les deux d'Alberta et que la Loi des coroners du Québec ne peut toucher à cause des juridictions provinciales.

Cependant, un mandat d'arrestation pèse sur ces deux personnes si jamais elles mettaient le nez au Québec.

Quant aux notes sténographiées, elles se chiffrent à plus de 3,000 pages. Il faudra un mois pour les retranscrire.

Le juge Roch Lefrançois a déclaré qu'il rendrait son jugement le 29 juin à Sept-Îles après que les diverses parties lui auront soumis, si elles le désirent, "un mémoire de leurs prétentions", ou un plaidoyer par écrit.

L'enquête en était à sa quatrième semaine et près de 35 témoins ont comparu.

Holiday Inn ...

(Suite de la première page)
intervenu entre la Société d'habitation d'intérêt de \$539,625.
M. Lamontagne a dénoncé le fait que la discussion avec M. Perreault ait eu lieu par téléphone, ce qui, explique-t-il, a fait que l'information rapportée dans l'article n'est pas complète.

Le gérant de la ville, selon l'article, déclarait qu'il avait fait un erreur en omettant d'inclure dans le contrat comme cela se fait généralement, une clause de réajustement du loyer après 10 ou 20 ans.

M. Perreault a déclaré, disait encore l'article, que la transaction avec la compagnie pour la construction du Holiday Inn n'était pas intéressante du point de vue rentabilité mais, que cet hôtel jouerait un rôle de générateur d'activités dans le quartier Saint-Roch et rapporterait des taxes et créerait de l'emploi.

Le maire Lamontagne fait remarquer que l'article rapporte les propos de M. Perreault en les interprétant de façon que les déclarations écrites "ne sont pas vraies, ne sont pas fausses, mais certaines triment la fausseté", en plus d'être incomplètes.

Un jour...
Le premier magistrat de la ville a déclaré encore que l'article avait une certaine teinte "ségrégationniste" quand il faisait mention de Smith Properties, "une société ontarienne dont le siège social est à Toronto".

"Il ne faut pas oublier que les millions de subventions nous viennent de tous les Canadiens, de Calgary aussi bien que de Québec et Vancouver. Pourquoi dire alors qu'on a donné le contrat aux Anglais?" Et M. Lamontagne de préciser que la ville ne tient pas compte de la nationalité dans l'adjudication de contrats.

L'important, pour le maire, c'est de travailler pour les québécois et si les journaux continuent de publier des articles de cette qualité "un jour vous n'en aurez peut-être plus de liberté de presse". C'est pourquoi dès le début de la conférence de presse, il a parlé de la nécessité de maintenir un niveau satisfaisant de crédibilité dans les journaux. Si ce niveau de crédibilité devenait trop bas un jour, il y aurait risque de voir apparaître des mesures totalitaires.

Pour ce qui est de l'hôtel de ville de Québec, désormais il sera inutile pour les journalistes de téléphoner aux directeurs des différents services puisqu'on n'y donnera plus aucune information par ce moyen de communication.

Des précisions
Par ailleurs, M. Lamontagne a fourni des "précisions" concernant le Holiday Inn de Saint-Roch, après avoir dit qu'il était facile de jouer avec les chiffres, laissant entendre par là, que ceux avancés dans l'article

pouvaient être agencés de façon à ne pas dire la vérité.

L'histoire du Holiday-Inn de Saint-Roch, c'est en fait "un problème économique et social d'un quartier qui se mourait".

"Nous n'avions pas le droit de laisser mourir Saint-Roch" et la construction de cet hôtel rapportera entre autres, quelque \$300,800 de taxes par an, créera 150 emplois permanents, ce qui veut dire quelque deux millions de dollars en salaires; signifie la création de 200 espaces de stationnement et, enfin, après 70 ans, cet édifice devient la propriété de la ville de Québec.

Ces avantages ont été cités dans l'article, sauf que les chiffres ne correspondent pas, ceux de l'article avantageant la ville.

Selon les chiffres de M. Lamontagne, la "participation réelle" de la ville "dans l'opération" est financée à même le règlement 2065", est de \$317,975.

Les calculs qui nous ont été fournis donnent des dépenses de \$80,900 de la ville pour l'achat de terrain de l'archevêché, de la fabrique Saint-Roch, pour la relocalisation de Saint-Jean-Eudes et la démolition d'une école.

Or, la "revente" à Holiday Inn, les subventions et un prêt temporaire de \$450,000 pendant un an et neuf mois à 6 pour-cent accordent des revenus de \$517,925, ce qui fait une "participation réelle" de \$317,975.

Pour tenter de prouver que l'on peut jouer avec les chiffres, M. Lamontagne prend la méthode suivante: dépenses pour l'achat de terrain: archevêché, \$625,000; fabrique Saint-Roch, \$50,000 plus \$4,000 pendant 70 ans; \$280,000 plus \$125,000 pour la relocalisation de Saint-Jean-Eudes et \$38,400 pour démolition d'une école. Ceci forme un total de \$1,226,400 de déboursés pour la ville.

Mais le maire ajoute les calculs suivants: "revente", \$22,500 pendant 70 ans plus un montant forfaitaire de \$10,000; \$1,585,000; \$210,675 de subvention de la SHQ et un prêt temporaire sans intérêt de \$47,250 ce qui représente des rentrées de \$1,842,925, donc "un solde en faveur de la ville de \$726,525".

Le jeu des chiffres se poursuit
Si on compare à nouveau les méthodes de calcul décrites ci-haut avec les documents de l'APQ sur le sujet, on s'aperçoit par contre que, dès à un an la ville aura déboursé près d'un million de dollars pour permettre la construction de l'hôtel. Cet argent aurait dû être emprunté sur le marché à des taux de huit ou neuf pour-cent.

Quant au prêt temporaire, on ne peut calculer son intérêt, qui n'est que théorique. L'argent aura été utilisé immédiatement pour l'achat des terrains.

Enfin, pour ce qui est de la "revente", elle ne peut être calculée comme revenu sur un déboursé immédiat alors qu'elle s'étend sur une période de 70 ans et ce, à un taux de rendement d'environ 2,5 pour-cent sur le capital investi.

peut. La panique s'est emparée des handicapés qui se trouvaient dans l'atelier. Soeur Lacroix qui était dans un local voisin, est accourue et elle fut pitié.

Les enquêteurs pensent que des vapeurs pouvaient se dégager du baril à rebuts et qu'elles se sont soudainement enflammées au contact d'une flamme quelconque. Des personnes qui se trouvaient dans l'atelier à ce moment-là fumèrent et ce fut suffisant pour provoquer la déflagration.

C'était la seconde fois en une semaine qu'un tel branle-bas de secours était organisé. Jeudi soir dernier, le feu avait éclaté au Foyer St-Sacrement, à quelques maisons de là.

Des policiers furent les premiers à arriver sur les lieux. Deux alarmes ont fait accourir une cinquantaine de pompiers. Plusieurs ambulances sont également arrivées en hurlant.

La déflagration avait fait voler en éclats les fenêtres du local vers l'intérieur comme vers l'extérieur. Des blessés étaient dans le corridor, en face de l'atelier, et il y en avait aussi dans l'atelier.

Tous les blessés ont été dirigés vers les hôpitaux du voisinage. St-Sacrement et J.-Fervé Hale. Les deux victimes ont été transportées à l'Hôtel-Dieu. Elles sont brûlées, mais pas tellement.

L'incendie a été rapidement maîtrisé. L'alerte avait été enregistrée à 16.15 et tous les pompiers étaient renvoyés à 17.08. Les flammes ont été circonscrites à l'intérieur du local. La fumée a par contre, causé des dégâts dans le corridor et dans quelques locaux voisins.

L'explosion s'est produite à l'heure d'affluence de la fin de journée. La circulation n'a pas tardé à paralyser dans les alentours et des policiers ont dû voir à la détourner. La pluie n'a pas éloigné les spectateurs qui sont accourus nombreux.

Le commissaire Cyrille Delage, directeur du commissariat des incendies de Québec, qui était sur les lieux de la conflagration, a eu une défaillance cardiaque, à l'Hôtel-Dieu de Québec, où il recherchait des personnes blessées dans l'explosion. Son médecin lui a recommandé le repos.

Dès ce matin, le commissaire était de retour à son travail.

Possibilité d'une crise économique sans précédent

VANCOUVER (PC) — Un courtier de change international soutient que l'inflation mènera à une dépression mondiale et que, comparée à cette situation future, la crise des années 1930 ressemblera à un pique-nique d'été.

M. Nicholas Deak, président de Deak and Co., la plus importante entreprise de change étranger en Amérique du Nord, a fait cette prédiction mercredi, à l'occasion de l'inauguration d'une succursale à Vancouver.

"L'inflation crée un emballement qui se termine par un désastre", a-t-il déclaré.

"Cette tendance ne peut être renversée sans une dépression majeure."

"Le fouillis actuel se poursuivra pendant des années", a ajouté M. Deak.

"Il y aura des périodes d'ennuement, des périodes de calme et d'autres périodes d'énervernement. Aucune perspective de solution ne s'offrira au problème de l'inflation."

M. Deak a affirmé que ce sont les Etats-Unis qui ont exporté l'inflation à travers le monde et que les Américains ont déposé leur dollar de son intégrité, en le laissant flotter sur les marchés.

"L'effondrement de la structure sociale

des Etats-Unis qui suivra entraînera dans son déclin le monde entier", a-t-il dit.

Ce sera la loi du ...

(Suite de la première page)

ra "s'installer légalement" dans le secteur de la construction.

Selon certains, le ministère aurait abandonné l'idée d'imposer un pourcentage minimum pour écarter cette centrale. Selon d'autres sources, elle pourrait être représentée partout au même titre que les autres, soit proportionnellement à ses effectifs.

On devra répondre à deux questions avant de prendre la décision finale:

- Comment la CSN réagira-t-elle à l'arrivée de la CSD?

- Combien de travailleurs la CSD représentera-t-elle vraiment?

Pour répondre à cette dernière question, le ministère s'engagerait présentement à compléter de façon exhaustive la vérification des effectifs qu'il a faite il y a quelques mois.

Rien ne prouve encore que la FTQ et les cinq associations patronales qui se sont entendues représentent à ne pas douter des majorités syndicale et patronale.

MÉTÉO

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour aujourd'hui avec aperçu pour demain:
Régions de la Mauricie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Québec: généralement nuageux avec averses par endroits aujourd'hui. Maximum de 50 à 55. Beau et frais demain.

Régions de l'Outaouais, de Montréal, des Cantons de l'Est et des Laurentides: généralement nuageux avec averses légères aujourd'hui. Maximum d'environ 55. Demain, dégellement progressif et plus frais.

Régions de Rimouski, de Baie-Comeau, de la Gaspésie et de Sept-Îles: nuageux avec pluie légère intermittente ou bruine aujourd'hui. Maximum de 45 à 50. Peu de changement demain.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Températures observées hier dans les principales villes de l'Amérique du Nord:

	Min.	Max.	Denver	35	69
Vancouver	49	60	San Francisco	50	62
Jasper	31	59	Honolulu	70	84
Edmonton	39	62			
Yellowknife	38	60			
Regina	35	57			
Winnipeg	38	58			
Toronto	48	50			
Ottawa	48	64			
Montréal	58	67			
Québec	46	61			
Fredericton	44	55			
Halifax	35	42			
Charlottetown	37	57			
St-Jean, T.-N.	29	56			
Chicago	39	51			
Detroit	44	56			
Buffalo	47	48			
Boston	55	78			
New York	52	74			
Washington D.C.	64	70			
Pittsburgh	52	52			

SOLEIL

SAMEDI

Lever 4.24

Coucher 19.00

DIMANCHE

Lever 4.23

Coucher 19.02

MARÉE

SAMEDI

Basse 3h.50

Haute 8h.40

Basse 16h.55

Haute 21h.20

DIMANCHE

Basse 4h.40

Haute 9h.30

Basse 17h.40

Haute 22h.10

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

Une explosion ...

(Suite de la première page)

tenue de cette enquête, car il devra disposer, avant, des rapports du commissariat des incendies, des experts de l'Institut médico-légal de Montréal, et de la sûreté municipale de Québec.

VAPEURS INFLAMMABLES
L'explosion s'est produite dans un local du deuxième étage qui servait d'atelier pour des handicapés. M. Poirier était leur moniteur.

Ces handicapés viennent de Québec et de l'extérieur. Ils y sont conduits le matin. Ils exécutent des travaux dans le jour, ce qui leur aide à gagner leur vie. Le soir, on les reconduits chez eux.

L'explosion s'est produite dans un baril en métal où l'on jetait les rebuts et les retails de matériel utilisé, tels que morceaux de plastique et de soie, tubes de colle.

Un chimiste du laboratoire de médecine légale de Montréal était attendu à Québec aujourd'hui, et il tentera d'établir ce qui a pu se produire. Il sera secondé par le détective Léo Doyon et l'investigateur Henri Bédard, du Commissariat des incendies.

Plusieurs personnes sont unanimes à dire qu'ils ont entendu une explosion et qu'ils ont vu une boule de feu. Ce fut un saut - qui -

Poursuite de l'enquête

Chicoutimi — Me Lucien Tremblay, procureur chef de la Couronne, a annoncé, hier, que l'enquête du coroner pour déterminer les causes et les circonstances du cataclysme de Saint-Jean-Vianney où 32 personnes ont perdu la vie, le 4 mai 1971, se continuera le 15 mai, en la salle de la Cour provinciale de Jonquières.

Selon les renseignements obtenus, le rapport final des spécialistes sera déposé. Il semble bien qu'un terme sera mis à toute cette affaire qui a secoué la région, le Québec et le Canada.

Dur, il dure

Le revêtement Stelco est le plus solide de tous les revêtements métalliques

Le revêtement Stelco, fabriqué d'acier préfini Ultra-Stelcolour, est nettement le plus solide de tous les revêtements métalliques. C'est pourquoi nous affirmons que dur, il dure. Il résiste à la décoloration et aux intempéries mieux que tout autre revêtement métallique. Le revêtement Stelco porte aussi la meilleure garantie qui soit. Qui dit revêtement dit revêtement Stelco. Dur, il dure.



stelco
le seul revêtement en



Tôle Gaufree de Québec Inc.

49 Marie-De-L'Incarnation

QUEBEC, P.Q.

681-6221

la robe et son cardigan

Un duo d'inséparables pour la Contemporaine: la robe chemisier et son cardigan. Une robe simple et nette doucement taillée dans un coton soyeux imprimé jacquard. Toute surpiquée, elle féminise par sa jupe plissée qui bouge bien. Réchauffée de son cardigan en tricot bouclé, elle devient un style bien affirmé pour les soirs d'été. En blanc et brun. 6 à 14. \$100.00.



la maison
simons
l'art de vivre

place de l'hôtel de ville / place sainte-foy

la contemporaine®



SOUS LA PLUIE — Il pleuvait sur Toronto ce jour-là et ces deux bambins ont dû faire comme les Québécois, s'armer d'un parapluie. — PC

Harnachement de la Jacques-Cartier

Les groupes d'opposition au projet seront entendus

Par Pierre SORMANY

Les groupes d'opposition au projet de l'Hydro-Québec concernant le harnachement de la rivière Jacques-Cartier, ont remporté cette semaine une seconde victoire sur la puissante société d'Etat.

Le Conseil des ministres a en effet décidé que la Commission parlementaire mixte qui siègeait hier, pour écouter les arguments de l'Hydro-Québec, entendrait aussi, au cours des prochains jours, les arguments des groupes opposés à ces travaux dans les limites d'un parc provincial.

Ce n'est, bien sûr, pas encore l'étape de la décision finale concernant le projet Champlain, mais l'Hydro n'aura définitivement pas la tâche facile. Un échec de sa part devant la Commission signifierait l'abandon du projet, alors qu'une victoire qui permettrait la reprise des études préliminaires ne serait pas encore une acceptation du projet.

Hier matin, à la Commission, suite à une proposition de M. Loubier, il a donc été décidé

que les opposants de l'Hydro seraient entendus le 17 mai, à condition de présenter leurs mémoires pour le 15. De plus, deux experts "objectifs" du gouvernement seront aussi entendus, soient MM. Guy Lemieux, ancien directeur du Service des parcs, et Etienne Corbeil, du ministère du Tourisme, Chasse et Pêche.

L'Hydro aura bien sûr elle aussi le droit de se faire entendre au cours de cette reprise de la Commission.

LE VENT TOURNE

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la lutte de titans que se livrent présentement l'Hydro-Québec et les clubs sportifs, groupes écologiques et autres organismes regroupés sous le Comité pour la conservation de la Jacques-Cartier, est une suite de rebondissements imprévus.

Il y a deux mois et demi déjà, alors que tous les observateurs donnaient l'Hydro gagnante, et que le comité interministériel chargé de la question s'était lui-même prononcé pour un compromis favorisant cette société, un

communiqué du ministre du Tourisme expulsait la Société d'Etat du territoire du parc.

Depuis ce temps, grâce à un lobbying et une publicité bien orchestrée, l'Hydro-Québec semblait avoir passablement redoré son blason, auprès des députés et ministres du parti gouvernemental.

Mais le fait qu'on invite les groupes d'opposition à témoigner à la Commission, et l'ensemble des questions très serrées qui ont été adressées hier soir à l'Hydro, laisseraient plutôt entrevoir que l'unanimité n'est pas faite au gouvernement.

Hier, Jean Bédard, président du CCJC, avait le sourire aux lèvres, au sortir de la Commission parlementaire, après que les diverses questions posées se soient fait couvrir le reflet direct des critiques soulevées par son groupe, concernant le coût d'un projet sur un site alternatif, les désavantages des turbines à gaz, ou la nature peu réaliste de la maquette d'aménagement récréatif.

Si une vingtaine

d'organismes divers s'étaient joints cette semaine aux protestations du CCJC contre une Commission parlementaire "à sens unique", l'appui le plus valable est venu de la Corporation des ingénieurs-forestiers de la province de Québec (CIFPQ) qui rejette le projet de l'Hydro, mais va beaucoup plus loin en suggérant une solution alternative, au moins pour un aménagement récréatif, culturel et touristique des lieux.

Le gouvernement Bourassa devrait, affirme la Corporation, faire échec au projet de l'Hydro et assurer par une loi spéciale la protection permanente de cette somptueuse vallée en bordure de Québec.

En outre, la CIFPQ suggère qu'un montant équivalent aux \$8 millions que l'Hydro avait déjà accepté de dépenser dans la phase "aménagement récréatif" de son projet, soit effectivement consacré par le ministre du Tourisme à cette seule fin.

Cette action permettrait la création d'un parc récréatif

"sauvage" le long de la rivière Jacques-Cartier, et d'une zone d'hébergement ou de camping et d'accueil dans les environs de Tewkesbury.

D'une part, la CIFPQ estime que ce projet serait très rentable, tant sur le plan touristique que pour la santé mentale des citoyens de la région de Québec, mais de plus, elle croit qu'à long terme, avec une société axée sur les loisirs et sur la semaine de 4 jours, ce projet devient plus important que l'aménagement hydro-électrique.

Une maquette très élaborée a d'ailleurs été préparée par la Corporation, maquette qui pourrait servir de guide directeur pour un plan d'aménagement.

Hier, à la Commission parlementaire, dans le Salon Rouge du Parlement, la maquette en question figurait, face à celle présentée par l'Hydro, permettant ainsi aux députés et curieux de comparer les deux projets.

Selon Cloutier

La crise des CEGEP est presque terminée

Par Damien GAGNON

"La situation est loin d'être dramatique dans les CEGEP. La crise est presque terminée alors que les cours sont gelés partiellement ou en totalité dans quatre institutions seulement. Dans les autres CEGEP, les choses se déroulent normalement et l'année scolaire n'est pas compromise".

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, alors qu'il répondait à une question du député péquiste Claude Charron, lors de l'étude des crédits du ministère de l'Éducation à la Commission parlementaire.

La situation, a dit M. Cloutier, est bien moins dramatique que l'a laissé entendre la presse. Un tour d'horizon fait au cours de la journée d'hier par ses proches collaborateurs, indique qu'il y avait quatre CEGEP où véritablement on peut parler de gel et même de façon partielle dans certains cas.

Il faut toutefois noter que dans une bonne partie des CEGEP, les cours sont à toutes fins pratiques terminés, ce qui évite que l'année scolaire soit compromise.

Les quatre CEGEP où il y a problème actuellement selon le ministre de l'Éducation, sont Saint-Laurent, Lionel-Groulx, Maisonneuve et Edouard-Montpetit.

Quant à cette question du reclassement des enseignants, le ministre Cloutier a dit qu'il aurait préféré un système basé

sur les diplômés plutôt que sur la scolarité. Mais, ajoute-t-il, je suis lié par des décisions qui ont été prises antérieurement et, compte tenu de tous les facteurs, un système sur les diplômés aurait présenté autant de difficultés, même si pour ma part, philosophiquement, ça m'aurait satisfait davantage. Il a d'ailleurs souligné que ce sont les enseignants eux-mêmes qui ont désiré un système basé sur les années de scolarité.

CAS DE SAINTE-FOY

Quant à la situation privilégiée des enseignants du CEGEP de Sainte-Foy, le ministre de l'Éducation a affirmé qu'il s'agissait là d'une anomalie qui peut recevoir des explications mais non des excuses.

Le gouvernement fait de Sainte-Foy un cas particulier en reconnaissant la classification établie par la direction du CEGEP comme valable alors qu'il ne la reconnaît pas pour les autres collèges.

M. Cloutier a précisé qu'il n'était pas responsable de cette anomalie et qu'il s'agit vraiment d'un statut particulier où la classification du collège est reconnue comme définitive. Le gouvernement n'avait pas d'autre choix que de reconduire cette entente qui faisait d'ailleurs partie de la convention de 1968-1971.

CLASSES MATERNELLES

Le ministre de l'Éducation a également indiqué hier à la

Commission parlementaire de l'Éducation, qu'il entend accorder priorité à l'établissement de maternelles pour les enfants de 4 ans dans les milieux défavorisés.

Le ministère est à préparer une politique générale des zones défavorisées. Pour l'année 1973-1974, l'on prévoit ouvrir une dizaine de nouvelles classes pour les enfants de quatre ans.

Pour l'année en cours, il y a 21 classes de maternelles de 4 ans à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal; 180 enfants fréquentent la maternelle de 4 ans à Québec, 30 à Sherbrooke, 30 à Saint-Hyacinthe, 60 à Grand-Mère, 15 à Port-Cartier et 15 à Mille-Iles.

OTTAWA (PC)—Les deux jours de discussions des ministres canadiens du Travail leur auront permis de s'entendre pour discuter plus profondément les questions relatives aux contrats fédéraux de construction, au transport routier, aux meuneries et aux arrêts de travail en périodes de négociation.

Les trois premiers sujets mentionnés avaient été mis à l'ordre du jour par le gouvernement du Québec.

Selon le communiqué conjoint émis à la fin de cette conférence fédérale-provinciale de deux jours, les échanges ont été fructueux et seront utiles dans l'application des lois et des politiques de leurs juridictions.

Dans le secteur public, les ministres ont réaffirmé leur confiance en la négociation collective, mais n'ont pu s'entendre sur une définition des services essentiels.

Quelques provinces, précise le communiqué, sont en faveur de l'arbitrage dans le secteur public.

Plusieurs méthodes de règlements de conflits ont été abordées, notamment la médiation préventive, la conciliation et l'intervention du ministre du Travail.

Lors de la conférence de presse de la fin de la réunion de deux jours, M. Jean Cournoyer, ministre du Travail du Québec, a indiqué que la question des injonctions n'avait pas été abordée.

"Si on m'avait demandé ce que j'en pensais, j'aurais dit que les injonctions ne devraient jamais intervenir dans un conflit de travail, car vous pouvez avoir des personnes qui ne la respectent pas et ainsi les retrouver en prison".

par Gilbert ATHOT

M. Robert Bourassa semble avoir fait un recul diplomatique, hier, à l'Assemblée nationale, pour rejoindre l'attitude très rigide de son ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, en ce qui a trait aux conditions éventuelles de la libération syndicale.

Le premier ministre était alors appelé, pour la seconde fois en autant de jours, à répondre aux questions du Parti québécois concernant MM. Marcel Pélipin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau.

M. Bourassa, qui a évidemment rejeté cette interprétation quelques minutes plus tard, à l'extérieur de l'Assemblée nationale, avait pourtant ouvert une porte, la veille, en parlant d'une "certaine liberté de parole" comme devant être l'une des conditions normales de libération des trois leaders syndicaux.

En d'autres termes, le chef du gouvernement avait laissé entendre assez clairement que les trois dirigeants emprisonnés à Orsainville pourraient faire des déclarations publiques dans l'éventualité de leur libération.

De son côté, le ministre de la Justice s'était refusé, la veille également, à donner quelque indication que ce soit sur les conditions de libération des trois. Il a d'ailleurs confirmé son attitude rigide en déclarant que les leaders syndicaux devraient attendre à la mi-mai avant qu'une décision soit prise quant à leur demande de libération.

HIER

Hier, à l'Assemblée nationale, le premier ministre s'est efforcé de nier que les propos tenus par lui et son ministre de la Justice, la veille, étaient contradictoires, comme venait de l'affirmer le leader parlementaire du Parti québécois, M. Robert Burns.

Puis, pressé de questions par le député Burns, il a fermé toutes les ouvertures, si minces soient-elles, de la veille, en affirmant:

"La position du gouvernement, depuis trois ans, a toujours été la même: il n'y a personne au-dessus de la loi et la loi sera appliquée également pour tout le monde".

De son côté, le ministre de la Justice a été égal à lui-même en ne démentant pas de ses prises de position antérieures.

a) notament expliqué, sur un ton très affirmatif:

"Dans le premier tiers de la sentence, on peut permettre à un prisonnier de s'absenter de la prison pour des circonstances particulières en vertu de l'article 2.03 (de la loi sur la probation)".

b) "Quand un prisonnier a servi un tiers de sa sentence, ce moment-là, il devient

éligible pour des absences temporaires pour aller vaquer à ses occupations. La demande que nous avons reçue de MM. Pélipin, Laberge et Charbonneau, c'est une demande pour aller vaquer à leurs occupations, demande par conséquent, qui pourrait avoir une validité, être analysée à son mérite, une fois qu'ils auront servi un tiers de leur sentence".

OFFICIEUSEMENT...

En dehors des replis stratégiques officiels de M. Robert Bourassa et de ses négociations vis-à-vis de telles interprétations, il ne fait aucun doute dans l'esprit des observateurs politiques sur la Colline parlementaire depuis plusieurs années que MM. Bourassa et Choquette ne sont pas sur la même longueur d'ondes.

D'une part, le premier ministre, tant par ses déclarations officielles de la

fin de semaine dernière à la Presse canadienne que par certaines confidences faites à des proches, voudrait, du moins depuis quelques semaines, adopter une attitude plus "libérale" dans le cas des trois chefs syndicaux.

D'autre part, le ministre de la Justice tient mordicus à l'application très stricte des lois et règlements pouvant s'appliquer à une demande de libération comme celle que viennent de formuler les trois chefs syndicaux.

À la suite du repli stratégique de M. Bourassa, hier, les observateurs politiques près de l'Assemblée nationale n'hésitent pas à réaffirmer que M. Jérôme Choquette exerce une très forte influence sur M. Robert Bourassa, même au point d'obliger ce dernier à retraiter sur des questions qui relèvent du ministre de la Justice.

L'abandon du projet de la baie James serait onéreux

MONTREAL (PC) — Si le projet de développement hydro-électrique de la Baie James était abandonné, il en coûterait \$554,000,000 (argent à sa valeur de 1972) de plus à l'Hydro-Québec, pour faire face aux besoins en énergie électrique.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le directeur de la planification à l'Hydro-Québec, M. Joseph Bourbeau, devant la Cour Supérieure qui doit statuer sur la requête des Indiens et Inuits de la Baie James, demandant l'arrêt des travaux qui, selon eux, menacent de détruire leur environnement et leur mode de vie.

En effet, selon M. Bourbeau, dans l'éventualité de l'abandon du projet, il faudrait produire la même quantité d'électricité à l'aide de centrales thermiques et nucléaires, à un coût considérablement plus élevé que les \$5,800,000 prévus pour la Baie James.

M. Bourbeau a expliqué au juge Albert Malouf que la demande d'énergie électrique s'accroît à un taux de sept pour-cent par année et que les projections démontrent qu'il y aura pénurie, en 1979, si les équipements ne sont pas augmentés.

Il a ajouté qu'un retard d'un an dans la construction des

barrages sur la rivière La Grande coûterait à l'Hydro-Québec \$134,000,000 en installations de remplacement.

Les audiences de la Cour se poursuivent aujourd'hui. Elles avaient été interrompues lundi par le décès subit, en fin de semaine, de Me Jacques Beaudoin, l'un des quatre avocats qui défendent la cause des Indiens et Esquimaux.

Les ministres du Travail ont eu des échanges fructueux



MM. Jean Cournoyer et John Munro.

Au Québec, c'est à la suite d'une telle injonction que les chefs des trois principales centrales syndicales, MM. Pélipin, Laberge et Charbonneau, se sont retrouvés en prison.

Les ministres ont émis l'idée que le rôle des conciliateurs et des médiateurs doit être renforcé, les ministres ne devant intervenir qu'en dernier ressort.

Une partie des discussions ont porté sur le salaire minimum. À ce sujet, le ministre du Travail de la Colombie-Britannique, M. King, a révélé qu'une étude était présentement en cours pour évaluer les effets de la hausse que le gouvernement néo-démocrate de cette province a décrétée il y a quelques mois.

Selon le ministre québécois, le danger d'une hausse trop élevée du salaire minimum serait de créer le chômage et d'indisposer les employeurs face à leurs obligations.

Selon M. John Munro, ministre fédéral du Travail, le gouvernement d'Ottawa est prêt à aider le financement de cette étude.

Pour ce qui est de la semaine comprimée de travail à savoir une semaine normale de travail répartie sur trois ou quatre jours, le document conjoint rappelle que les provinces croient qu'une nouvelle législation devrait être envisagée, car la législation actuelle prévoit une journée de huit heures. Il faut donc un permis pour dépasser ce nombre d'heures.

Parmi les autres questions discutées, il y a eu celles sur les congés de maternité, la protection des salaires, la cessation d'emploi, la sécurité d'hygiène professionnelle, l'indemnisation des travailleurs, le salaire égal à travail égal, les justes méthodes d'emploi et la promotion de l'emploi parmi les groupes minoritaires.

Neuf des dix ministres provinciaux ont assisté à la conférence, M. Gordon Dawe, de Terre-Neuve, retenu dans sa province par suite d'une grève dans le secteur minier.

M. Cournoyer a tenu à féliciter le nouveau titulaire fédéral pour la façon dont il a conduit les délibérations, et

en a profité pour affirmer en blaguant que ça lui a permis de le rencontrer, car il ne l'avait vu qu'à la télévision.

Au moment de la conférence de presse, M. Munro, autrefois ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a présenté le représentant québécois comme "M. Castonguay", ministre des Affaires sociales.

"Vous voyez, a-t-il dit en s'excusant à M. Cournoyer, c'est le résultat de quatre ans de compagnonnage avec M. Castonguay".

Par ailleurs, le ministre québécois du Travail, M. Jean Cournoyer, craint qu'une mauvaise interprétation du Code canadien du travail mène le fédéral à envahir indûment le champ provincial des relations de travail.

Au cours d'une entrevue qu'il accordait aux journalistes, hier, M. Cournoyer a expliqué que la compétence fédérale s'applique à la gestion et à la mise en oeuvre d'un ouvrage ou d'une entreprise de compétence fédérale.

Or, selon lui, à cause du programme des initiatives locales, le gouvernement fédéral pourrait actuellement en arriver à prétendre appliquer sa juridiction dans les initiatives qu'il finance.

D'après le ministre, les représentants des autres provinces ont semblé étonnés d'entendre une telle interprétation.

Toutefois, a-t-il précisé "nous les avons mis en garde que ce genre de difficultés pourraient survenir".

Ils ont ainsi convenu que le Québec et Ottawa devraient tenter d'en arriver à une solution au cours des trois prochains mois.

Le CEGEP de Saint-Laurent lance un ultimatum aux professeurs et étudiants

MONTREAL (Selon PC) — En raison du gel des cours au CEGEP de Saint-Laurent, depuis le 26 mars dernier, l'administrateur du collège, M. Claude Benjamin, a avisé hier les professeurs et étudiants qu'on annulerait tous les cours qui n'auront pas repris normalement lundi prochain et ne seront pas poursuivis jusqu'au 22 juin sans interruption, même pour la fête de la reine, le 21 mai. Ces cours annulés ne pourraient pas être crédités au dossier des étudiants.

Il en sera de même si les professeurs ne présentent pas leur programme de cours modifié avant le 14 mai; s'ils ne remettent pas à la direction les copies des examens finals et les questionnaires avant le 28 juin et s'ils ne remettent pas les notes dans un délai de trois jours après l'examen.

Les étudiants ont jusqu'au 14 mai pour faire connaître

leur décision d'abandonner leurs cours s'ils ne peuvent être présents pour la prolongation de la session qui devait prendre fin le 1er juin.

Entre-temps, à Jonquières, les étudiants du campus de Jonquières ont décidé hier, par une majorité de 36 pour-cent, de mettre un terme définitif à la présente session. Quelque 1,900 étudiants ont participé au vote.

L'arrêt définitif de la session ne signifie pas pour autant que les étudiants refusent d'être évalués et perdent leur session, et l'assemblée des étudiants se réunit aujourd'hui pour la quatrième fois cette semaine, afin de décider quelle forme prendra l'arrêt des cours.

Quant aux professeurs, ils ont poursuivi leurs cours depuis lundi dernier alors qu'ils ont mis fin à leur gel des cours.

A VENDRE

STE-FOY
Lave-auto très bien situé, Revenu brut \$165,000, 20% revenu net et plus.

QUEBEC - LEVIS
2 mini-putt, 36 trous, situés sur 3e avenue ouest et sur route transcanadienne, près rond-point Lévis. Revenu très intéressant.

STE-FOY
26 logements de 3 - 4 et 5 pièces. Revenu brut \$42,000, intérêt 7 3/4%, loué à 100%.

QUARTIER MONTCALM
Près Grand Théâtre et édifices du Parlement. 28 logements de 3, 4 et 5 pièces, rendement assuré. Toute offre à considérer.

Pour informations:
Rodrigue Blouin
683-2103 - 667-3226
MORIN & ASSOCIES
courtiers inc.

LOCAL A LOUER
353, de l'Eglise, coin St-François, Québec.
S'adresser à:
508 est. St-François
TEL.: 529-7961

GOLF METROPOLITAIN INC.
Hommes Dames
ABONNEMENT REGULIER \$130. \$95.
ABONNEMENT SPECIAL \$80.
du lundi au vend. incl. SEULEMENT
AVENUE CHALVAUD
ANCIENNE-LORETTE TEL.: 872-9292

Le monument Duplessis

A une époque où les services gouvernementaux ressemblent à une passoire qui laisse filtrer les documents officiels, même ceux qui sont entourés du plus grand secret, il est fantastique qu'on ait mis autant de temps à percer le mystère de la cachette du monument Duplessis. Il est vrai cependant qu'il est plus facile pour un fonctionnaire de subtiliser une liasse de documents et de la sortir sans que personne ne s'en aperçoive. Nous nous imaginons mal un fonctionnaire, même avec la stature d'un Jean Ferré, partir en emportant sous son bras, la statue de l'ancien premier ministre. De toute façon, l'énigme a été résolue. Il a toutefois fallu attendre pour y parvenir, que M. Charles-Edouard Cantin, ancien substitut du procureur-général, soit invité à participer à l'émission "Appelez-moi Lise", et que cette femme astucieuse l'entraîne sur le terrain des confidences. Et pour cela, on lui devra une reconnaissance éternelle. La mèche étant éteinte, il ne restait plus au ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, qu'à satisfaire la curiosité de tout le monde, c'est-à-dire tous ces contribuables dans les goussets desquels on avait pris les quelque trente mille dollars qu'on a dû verser au sculpteur Brunet, en plus des frais de transport de Paris à Québec, sans compter ceux des déménagements qui ont suivi avant que M. Duplessis ne se retrouve dans un entrepôt du ministère de la Voirie, dissimulé derrière un amas de machines à boules saisies par le personnel de la Sûreté du Québec. Et dire qu'on pensait dans le public que ces instruments étaient automatiquement détruits. Encore une de nos illusions qui disparaît.

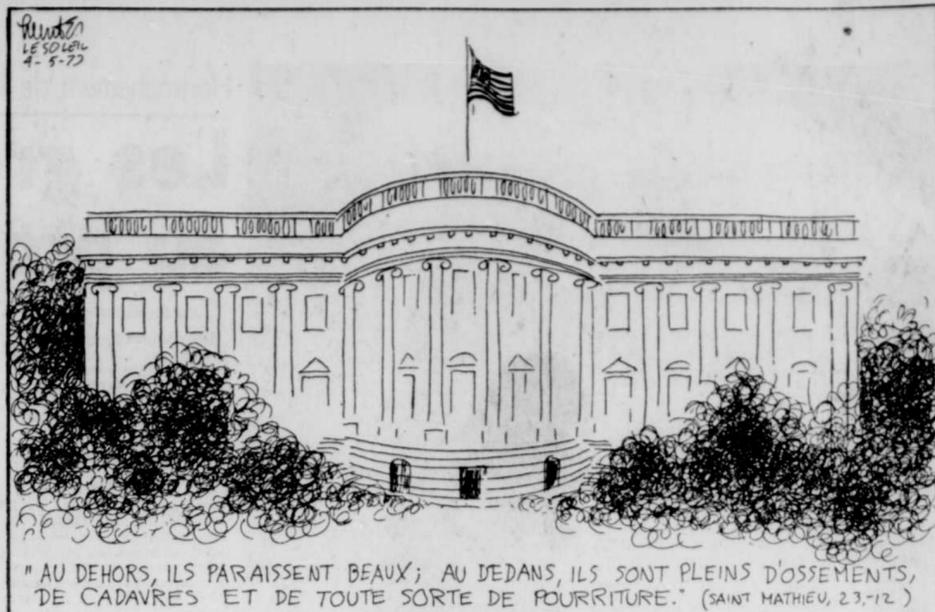
S'il est vrai que la perte d'une illusion est plus tragique que celle d'une réalité, on peut cependant se consoler à la pensée qu'elle coïncide avec la découverte d'une réalité: le monument. Que ce premier dévoilement se soit déroulé en présence des représentants des médias d'information, au milieu des rires et des bons mots, cela aurait eu de quoi réjouir M. Duplessis, qui avait lui-même l'humour assez piquant

parfois, et à qui rien ne plaisait plus qu'un calembour. Cette première cependant va-t-elle rester sans lendemain? L'ex-premier ministre sera-t-il encore condamné à une réclusion beaucoup plus longue que celle des trois chefs syndicaux? Aura-t-il droit - à son tour - à la libération conditionnelle, qui, dans son cas, ne présente plus aucun risque parce qu'on n'aura pas à craindre qu'il fasse des déclarations hostiles au gouvernement et encore moins qu'il invite la population à défier les lois? Il faudrait qu'il eût bien changé, car on se souvient qu'il n'acceptait pas aussi facilement les rouspétances que les gouvernants d'aujourd'hui.

Son isolement ayant assez duré, il ne reste qu'à espérer qu'on lui donnera la liberté et qu'on le hissera quelque part sur une de nos places publiques, dans l'entourage du Parlement, comme le déterminait la loi adoptée dès 1970 par l'Union Nationale. L'endroit est tout désigné avec le réaménagement des jardins du gouvernement, entre les vieux murs et l'autoroute Dufferin-Montmorency, que l'on doit entreprendre incessamment. Nous le voyons très bien adossé à la palissade, face tournée vers le Parlement, à moins que les membres de l'Assemblée Nationale ne craignent que sa présence inspire la faible équipe de l'Union nationale et sonne le réveil du parti qu'il a dirigé pendant de si nombreuses années.

Cette affaire plutôt loufoque a assez duré. Le temps est venu d'oublier les rivalités partisans et de se conformer à une loi qui n'a jamais été rappelée et qu'on n'a pourtant jamais respectée, les divers gouvernements qui se sont succédés depuis 1970 n'ayant pas osé (même celui de l'Union Nationale, sous MM. Johnson et Bertrand), lui donner droit de cité. Faudra-t-il attendre l'arrivée d'un gouvernement créditiste dirigé par Yvon Dupuis, de tous les opposants du temps, celui qui avait le plus le don de faire sortir M. Duplessis de ses gonds, pour que son monument en perpétue la mémoire?

Raymond Dubé



"AU DEHORS, ILS PARAISSENT BEAUX; AU DEDANS, ILS SONT PLEINS D'OSSEMENTS, DE CADAVRES ET DE TOUTE SORTE DE POURRITURE." (SAINT MATHEU, 23, 12)

l'opinion du lecteur

Régionalisation: un mal ou un bien

La régionalisation a fait couler beaucoup d'encre depuis l'introduction en 1965 de l'opération 55 et de la promulgation de la Loi de la fusion volontaire des municipalités. Si d'une part, la régionalisation au niveau scolaire a été réglée de façon globale l'an dernier, il n'en est pas de même au niveau municipal car il reste beaucoup de boulot à accomplir.

Nous remarquons depuis quelques années que la régionalisation nous est présentée sous un angle un peu curieux et unique. En effet, les opposants tendent avec force de démontrer que les mots fusion et annexion sont des calamités et que la réunion de deux territoires équivaut à une catastrophe, sinon à un désastre. Pour eux, la régionalisation tue et le statu quo donne un regain de vie.

Après ce court préambule, permettez-moi de m'interroger le plus sérieusement possible quant au bien-fondé de l'opposition que l'on rencontre.

L'ordre de grandeur ou d'importance des facteurs à considérer ou à retenir pour la justification d'un refus ou d'une acceptation d'une fusion ou annexion dépend du degré d'objectivité avec lequel on traite ce problème de régionalisation. Pour ma part, et en tenant compte d'une logique que je crois la plus adaptée aux réactions psychologiques des gens en général, je conçois l'ordre d'importance qui suit:

- i) Aspect financier et économique 85 p.c.
- ii) Aspect administratif 10 p.c.
- iii) Aspect politico-social 5 p.c.

Le problème des fusions ou annexions peut-il réellement apporter à l'intérieur de la région métropolitaine de Québec des transformations assez radicales pour que l'on doive tenir compte de l'aspect politico-social? A mon point de vue, cet aspect politico-social aurait une place de choix si l'on pouvait prouver hors de tout doute que les habitants d'un territoire seraient déracinés dans le sens profond du terme par l'effet d'une fusion. La déportation des acadiens existait-elle à notre époque? J'espère bien que ce mythe n'a pas beaucoup d'adeptes de nos jours.

Du côté scolaire, les structures sont déjà en place et je ne crois pas que les enfants puissent subir un préjudice social du fait qu'une ville de la périphérie de Québec désire conserver ou non son statut actuel. Peut-on être assez naïf de nos jours pour croire que si une ville se fusionne à Québec ou à Ste-Foy, ses citoyens seront automatiquement séparés par un mur de la honte, perdront leurs écoles, leurs églises, leurs caisses populaires, etc.

Les citoyens de Loretteville, de Vanier, de Sillery et de Giffard perdent-ils leur personnalité d'M fait qu'ils travaillent à l'intérieur des limites de la ville de Québec? Les résidents de ces municipalités peuvent-ils perdre leur identité propre par le biais d'une fusion? Deviendront-ils des numéros comme le prétendent les opposants? Personnellement, je n'ai aucunement l'impression d'avoir perdu mon identité lorsque je traverse la ville de Québec

pour rendre visite à des parents résidant à Courville. Le citoyen d'une ville non encore fusionnée pense-t-il de changer son parcours régulier pour aller à son travail?

Peut-on prétendre que les commettants des villes non fusionnées sont mieux administrés et qu'ils s'intéressent davantage à la chose municipale? A en juger par la présence aux séances des conseils municipaux, l'on peut sûrement en douter. Les séances qui attirent généralement le plus de contribuables sont toujours celles qui ont à l'ordre du jour des sujets d'ordre financier, tels que hausse de taxe foncière, imposition de nouvelles taxes et tout autre sujet exigeant des fonds supplémentaires devant être payés à même les goussets du contribuable. Je crois que les administrateurs des villes de Québec et de Sainte-Foy possèdent une compétence au moins comparable à celle de leurs confrères municipaux de la région et que la population qui changera de camp pourra s'attendre à recevoir des administrateurs de ces deux villes autant sinon plus d'attention à leurs problèmes.

L'aspect financier et économique a toujours été celui qui a prédominé dans l'esprit des contribuables et cela est fortement compréhensible. C'est d'ailleurs le seul aspect qui peut être considéré comme valable pour les résidents des villes qui doivent faire un choix. C'est le seul facteur qui peut apeurer les gens d'une agglomération donnée.

Peut-on se demander combien de citoyens de Sillery, de Vanier, de Loretteville et de Giffard pour ne parler que de ces municipalités travaillent dans les limites de Québec et de Sainte-Foy? En retour, combien de résidents de Québec et de Sainte-Foy travaillent dans les limites des quatre (4) villes citées plus haut? Le salaire d'un citoyen est-il proportionnel au refus ou à l'acceptation par une municipalité de conserver ou non son statut? N'aurions-nous pas des surprises si nous pouvions connaître à une période donnée combien de personnes habitent ces municipalités depuis: 5 ans, 10 ans, 15 ans, 20 ans et 25 ans et plus.

Les référendums sont bons ou mauvais selon que les représentants du peuple veulent bien qu'ils le soient. Tout récemment, un maire de la région mentionnait que son mandat l'autorisait après étude à prendre une décision quant à l'efficacité et aux bienfaits ou désavantages d'une fusion et qu'il ne voyait pas la nécessité d'un référendum. Ce problème de prise de décision comporte dans son essence même une complexité énorme à en juger par le nombre de rapports préparés, les opinions différentes des édiles municipaux et des intérêts divers et personnels de certaines personnes et de certains groupes.

Les corps intermédiaires d'un milieu donné peuvent-ils être aussi objectifs qu'on oserait le croire? Je suis persuadé qu'il s'infiltrerait généralement au sein de ces organismes des personnes qui peuvent directement ou indirectement influencer la décision de ces groupes. Cela n'enlève en rien la valeur d'un groupe comme tel, mais il faut par contre tenir compte de l'influence que certains

membres peuvent exercer au sein de tels organismes.

Notre jeunesse! Que recherche-t-elle de nos jours? Est-ce que ses vœux, ses problèmes et ses objectifs n'ont pas une dimension plus vaste que celle de certains de leurs aînés. Il ne fait aucun doute que les jeunes ne se plieront certainement pas à une limite territoriale ou à des frontières pré-établies quant à leur modus vivendi.

Nous vivons dans une ère de communication qui exige par le fait même un réaménagement du territoire de la région métropolitaine de Québec de façon à ne pas freiner un développement économique qui bénéficiera à tous les citoyens concernés. Il s'agit de s'arrêter pendant quelques instants pour comprendre que les frontières sont choses du passé.

Les opposants présentent plusieurs spectres pour gagner leurs commettants à leurs causes. Perte de liberté, éloignement des administrateurs, immense population, etc. Après une fusion, le citoyen ne pourra-t-il pas recourir aux tribunaux comme auparavant? Va-t-il perdre ses droits fondamentaux, etc.? Bien au contraire, le citoyen est de plus en plus protégé par l'implantation de nouveaux organismes, tels que la charte des droits de l'homme, la ligue des droits de l'homme, l'Office de protection du consommateur sans oublier tous les autres organismes qui ont pour vocation propre de protéger le citoyen comme tel.

Que je sois citoyen d'une municipalité ou d'une autre, je suis persuadé que je continuerai à vaquer à mes occupations sociales et

religieuses comme auparavant et que mes convictions politiques n'en seront sûrement pas entachées.

Dans le contexte actuel, il ne peut être question, pour le moment du moins, de vivre dans une dictature politique et le principe des fusions n'apportera certainement pas une entrave à nos libertés individuelles et collectives.

Actuellement la population de Québec se chiffre à environ 190.000. En ajoutant les villes de Sillery, Loretteville et Vanier, sa population serait de l'ordre approximatif de 225.000. Peut-on réellement croire qu'une telle population empêche une saine administration. Il y a sûrement une différence entre une population d'un million et une de moins de 300.000 habitants. Il est assuré que Québec ne deviendra jamais New York. Néanmoins, il est important qu'elle possède les atouts d'une capitale.

L'individu qui a la volonté et les capacités d'où sa communauté continuera à agir ainsi car il y aura toujours des problèmes à solutionner qui exigent l'engagement d'individus bien intentionnés et désirant apporter une contribution pour le bien général du milieu où il vit.

Le présent texte fait suite à celui que je transmettais aux concitoyens du Québec en mars 1971 et que j'avais intitulé "Régionalisation: un mythe ou une réalité". En l'espace de deux ans, il y a eu plusieurs études. Mieux vaut cela que rien!

Un citoyen de la région métropolitaine de Québec.

Léandre Faguy
1300 Charles, app. 7,
Québec.

Allocations Familiales versus gouvernement minoritaire

Il semble y avoir unanimité autour des récentes propositions du gouvernement libéral d'Ottawa d'augmenter les allocations familiales. Il était plus que temps, après avoir privé les familles durant tant d'années d'un rajustement d'allocations qu'elles auraient dû recevoir bien avant aujourd'hui.

D'où vient cette attention subite à l'égard des familles? Ne cherchez pas midi à quatorze heures. La réponse, c'est que le gouvernement est minoritaire et pour se maintenir au pouvoir, il se doit de proposer des législations que les partis d'opposition ne peuvent rejeter.

Mais ne vous en faites pas. Les familles ne seront pas remboursées des allocations perdues dont elles auraient dû bénéficier depuis nombre d'années. Faute d'une politique pour freiner les hausses de prix, le vêtement, le logement, la nourriture vont continuer à monter en flèche.

Il n'y a rien de nouveau dans ce qui précède, sauf d'exprimer l'opinion de la majorité silencieuse. Maurice Dussault, 26, boul. des Alliés Québec 3.

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public. Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qui jugent les plus intéressantes, les plus aptes à attirer l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels. La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles. S'efforcera en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié. Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification, soit par le téléphone ou par le courrier. La direction

Le remaniement de Moscou

Les remaniements de l'appareil du gouvernement soviétique répondent aux préoccupations de tous les gouvernements totalitaires: assurer la protection du système à l'intérieur, garantir une expansion des efforts de déviance avec l'extérieur. Pour reprendre une expression de Maritain, "tolérer n'est pas approuver". Jusqu'à un certain point, en diplomatie et politique étrangère, les pays se tolèrent les uns les autres, avec leurs systèmes différents. Mais seuls les pays démocratiques tolèrent la liberté d'expression et le pluralisme idéologique, à l'intérieur. Le système de l'URSS ne pratique pas la tolérance pour les adversaires du parti communiste. Il vient de modifier la ligne politique du Politbureau en conséquence.

Les observateurs kremlinologues affirment qu'il n'y a pas eu de remaniement dans la direction collégiale aussi important à Moscou depuis la chute de Nikita Khrouchtchev en 1964. La raison principale serait, d'après eux, les prochains voyages du leader soviétique Brejnev. S'il se fait voyageur en Occident comme Khrouchtchev, il ne voudrait pas que le sort de M. K. lui arrive. On affirme que ce dernier fut limogé, parce qu'il se préparait à se rendre en visite en Allemagne occidentale. Le leader actuel du parti communiste soviétique s'apprête en effet à rendre visite aux Allemands de l'Ouest et aux Américains. Ces visites peuvent susciter autant de remous politiques en URSS que dans les deux pays occidentaux où l'homme d'Etat doit se rendre.

D'après les analystes, il y avait des adversaires du projet du chef du Kremlin, notamment Chelest. Il a été évincé du Politbureau. La faillite du plan quinquennal agricole avait provoqué le départ du gouvernement du ministre de l'Agriculture, il y a quelques semaines, et un changement de Matskevitch à Polianski. Il y eut aussi l'automne dernier les procès des nationalistes ukrainiens. Tout cela semble indiquer que l'Ukraine compte beaucoup de dissidents, même si souvent Moscou y recrute le chef du parti. Une autre remarque à faire, c'est qu'il y aura bientôt dix ans que la troïka Brejnev - Kossyguine - Podgory est en place.

Le plus révélateur, c'est sans doute l'entrée au Politbureau des chefs de l'armée, de la police secrète et de la diplomatie. On indique que le chef du KGB, Youri Andreopov, est celui qui a discipliné les tchékistes et ramené la Hongrie dans le giron de Moscou en 1956. Le monde entier qui connaît le "fidèle" Gromyko l'a vu aussi accéder à la direction de l'organisme suprême du Parti. Il y a près de vingt ans qu'il est ministre des Affaires étrangères et qu'il est vu partout dans toutes les conférences internationales qui se tiennent à l'échelon des ministres des Affaires étrangères. Depuis le stalinien Molotov, c'est sans doute l'une des figures russes les plus connues actuellement dans le monde des relations internationales.

Il n'est pas aisé de comprendre dans tous ses détours le système soviétique. L'idée de hiérarchie y est prépondérante, selon les états de service, mais il ne faut pas que ça paraisse. Comme dans le système chinois et tous les autres qui s'en sont inspirés, il n'y a cependant qu'un seul meneur, qui commande à toute la pyramide. Les analystes spéculent. La troïka qui conduit depuis dix ans avait vu le rôle du secrétaire Brejnev devenir prépondérant. Ils se demandent maintenant si l'on n'assiste pas à un début de crépuscule et si l'on ne sera pas davantage surveillé de l'intérieur. Il y a des difficultés économiques en URSS et la politique s'en trouve déséquilibrée. S'il y a des menaces latentes, la vigilance augmente, au plus haut échelon. L'essentiel pour eux est de conserver le système, bâti par Lénine et Staline.

Cette modification de l'équilibre à l'intérieur des forces directionnelles en présence s'explique aussi par le réaménagement en cours, l'exclusion des tièdes et la promotion des fidèles, à tous les échelons de la structure soviétique. Le philosophe Maritain a fait dans le temps plusieurs analyses pénétrantes du système soviétique. En le relisant, on s'aperçoit que rien n'a changé pour l'essentiel depuis quarante ou cinquante ans. Il faudra réimprimer Maritain et le relire. Cet homme-là a traité de tous les sujets qui perturbent encore toutes les sociétés actuelles.

A. Tremblay

Surplus de \$29,000,000 à la Régie de l'assurance-maladie

La Régie des rentes a versé \$58,700,000 en prestations

La Régie des rentes du Québec a versé \$58,7 millions à 124,809 bénéficiaires en 1972, soit une augmentation de l'ordre de 35 pour cent sur les prestations versées en 1971.

C'est ce que révèle le septième rapport annuel de la RRQ déposé jeudi à l'Assemblée nationale par le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay.

Les déboursés de 1971 se répartissaient comme suit: \$23,7 millions en rentes de retraite; \$16,5 millions en rentes de veuves; \$8,2 millions en rentes d'orphelins; \$4 millions en prestations de décès; \$5 millions en rentes d'invalides et \$1,2 millions en rentes d'enfant de cotisant invalide.

La régie a versé de plus \$4,253 en rentes de veufs invalides et \$3,044 en rentes de retraite capitalisées.

Le document indique que la Régie a confié un montant de \$398,718,688 à la Caisse de dépôt et de placement en 1972, ce qui donne un total cumulatif de plus de \$2 milliards au 31 décembre dernier.

Par Roger BELLEFEUILLE

Le rapport de la Régie de l'assurance-maladie pour l'année financière 1972-1973 affichera un surplus de l'ordre de \$29 millions, soit un peu plus que ce qui était anticipé au début de l'exercice. Cet excédent des revenus sur les dépenses portera le surplus accumulé depuis l'entrée en vigueur du régime, en novembre 1970, à \$58,8 millions. Augmentation des contributions des employés et des patrons, légère hausse de la contribution du fédéral dans le cadre de la Loi sur les soins médicaux et maintien des coûts des services assurés au niveau prévu, sont les trois principales causes expliquant ce rendement supérieur du régime à ce qui avait été anticipé.

Ces précisions furent données par le président de la Régie de l'assurance-maladie, M. Robert Després, devant la Commission parlementaire des Affaires sociales.

Quant au rapport annuel lui-même, il doit être rendu public d'ici le 30 juin.

Pour ce qui est des honoraires des professionnels de la santé rémunérés à l'acte, la Régie a déboursé au cours de la dernière année environ \$327 millions, soit quelque deux millions de plus que prévu.

M. Després a également fait état d'une étude tendant à établir le profil de la pratique et de la consommation depuis l'avènement du régime.

Il s'agit d'une étude comparative portant sur les trois premiers trimestres de 1971 et les trois premiers trimestres de 1972 et excluant les médecins dont les revenus, dans le cadre du régime, étaient inférieurs à \$20,000 par

année. Ceux-ci sont considérés comme étant hors de la "pratique active".

Les principaux points de ce profil dégagés par le président de la Régie sont les suivants:

- Les honoraires trimestriels moyens au cours de 1972 pour les spécialités chirurgicales qui touchent à des champs anatomiques restreints — oto-rhino-laryngologie, ophtalmologie, obstétrique-gynécologie, obstétrique et gynécologie — se situent entre \$16,000 et \$19,000. Si on multiplie par quatre, cela donne entre \$64,000 et \$76,000. L'obstétrique, cependant, une "spécialité en déclin", se situe en bas de ces moyennes.

- Les honoraires moyens des omnipraticiens, sur une base de trois mois, se situent entre \$10,000 et \$13,000, soit entre \$40,000 et \$52,000 par année.

- Il n'y aurait pas eu, pour l'ensemble des médecins, d'augmentation entre la rémunération moyenne en 1971 et celle de 1972.

- D'une part, le nombre de patients, pour l'ensemble des médecins, accuserait une baisse en 1972 comparativement à 1971, cependant que d'autre part, le nombre d'actes, par patient, affiche une augmentation appréciable.

- Le coût moyen, par acte, diminue pour l'ensemble des spécialités médicales et de

l'anesthésie, cependant qu'il augmente ou demeure stable pour l'ensemble des spécialités chirurgicales.

En d'autres mots, d'une façon générale, les spécialités médicales ont eu tendance à poser plus d'actes à un coût unitaire moins élevé en 1972, cependant que les spécialités chirurgicales ont eu tendance à poser moins d'actes à un coût unitaire plus élevé.

Enfin, la fréquence des visites avec un examen ordinaire au cabinet de médecin ou à l'hôpital diminue, alors que la fréquence des visites avec un examen complet majeur, au cabinet, augmente.

L'honoraire pour la visite ordinaire au cabinet est de \$5,00 et à l'hôpital de \$3,00.

Celui de la visite avec examen complet au cabinet est de \$11,00.

Trois-Rivières refuse le monument

TROIS-RIVIERES (Selon PC) - Le maire de Trois-Rivières, M. Gilles Beaudoin, a déclaré que sa ville n'est pas intéressée à recevoir le monument de bronze de 900 livres, d'une hauteur de 12 pieds, de Maurice Duplessis, parce qu'elle possède déjà une statue de l'ancien premier ministre du Québec.

Interrogé sur les propos de M. Choquette, le maire Beaudoin a répondu: "Nous ne serions pas intéressés. Nous en avons déjà une".

Il s'agit d'une statue présentée à la ville de Trois-Rivières en 1962, par la Fondation des Amis de Maurice Duplessis et commandée au sculpteur trifluvien Jean-Jacques Cuvillier et à l'architecte Pierre Rinfret, de Québec.



MOI, J'FAIS LE TOUR AVANT D'ME DECIDER!

POUR VOS COUVRE-PLANCHERS (tapis-tuiles-prélatés), VOS DRAPERIES, CONSULTEZ UNE MAISON SERIEUSE, EN AFFAIRES DEPUIS AU-DELA DE 28 ANS.

• ESTIME GRATUIT A DOMICILE • SERVICES DE: NETTOYAGE, CONFECTION, • REPARATION ET INSTALLATION

Ouvert les jeudi et vendredi soir et le samedi matin.

Bouchard & Robitaille inc.

579, boul. Wilfrid-Hamel, Québec 8
Tél.: 683-2361

Concessions à la Donohue: Bourassa dit qu'il fallait éviter des congédiements

Il fallait régler des problèmes immédiats afin d'éviter des congédiements qui auraient pu se prolonger durant plusieurs semaines.

C'est du moins le prétexte que M. Robert Bourassa a invoqué, hier, pour expliquer l'attribution de nouvelles concessions forestières à la compagnie Donohue, de Clermont, dans le comté de Charlevoix.

Les nouvelles concessions recouperaient en partie des réserves cantonales qui appartiennent donc au public, d'après la loi, selon le chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale.

M. Gabriel Loubier a d'ailleurs soutenu, hier, comme l'ont déjà fait certains groupes, que le gouvernement du Québec a ainsi agi

carément en contradiction avec les données contenues dans le livre vert du ministère des Terres et Forêts.

Le premier ministre s'est dit dans l'impossibilité de répondre à toutes les questions posées par M. Loubier sur ce sujet, mais a promis de donner des détails supplémentaires, possiblement par le truchement du ministre responsable, M. Kevin Drummond.

Le député créditiste d'Abitibi-Ouest, M. Aurèle Audet, n'a quand même pas voulu attendre pour dire au chef du gouvernement que les privilèges accordés aux grosses compagnies sont refusés aux artisans de la forêt qui ont toujours vécu de cette richesse naturelle.

SOUS-LOCATION

Local (bureau d'affaires) situé Centre d'Achats Laval, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy.

Pour informations Mme Macari, 324-4000 Montréal, frais reversés.

allez-y



spéciaux DU SAMEDI

Un jour seulement Premiers arrivés premiers servis

Pollack

CENTRE-VILLE et SAINTE-FOY

Commandes téléphoniques acceptées seulement

Livraison gratuite pour tout achat de \$4.00 et plus

Composez 529-9292

ONE SIZE

ure
Panty hose
Bas Culotte

BAS CULOTTES LÉGÈREMENT IMPARFAITS

59¢

Pour accompagner vos toilettes d'été, bas culottes en nylon extensible. Taille unique de 90 à 160 lbs. Bas "NU", couleurs cuivre et cannelle.

Centre-Ville, Bas pour dames, rayon 376, rez-de-chaussée, Sainte-Foy, étage supérieur.

ENSEMBLE DE PLAT CORNING WARE

19⁹⁹

Pour compléter votre batterie de cuisine, beaux plats CORNING WARE comprenant les casseroles de 32, 46 et 64 onces, avec couvercles, poillon de 8 pouces avec couvercle et le sous-plat de 7 1/2 x 8 1/2.

Centre-Ville, Articles de cuisine, rayon 700, étage supérieur, Sainte-Foy, étage supérieur.

SECHOIR A CHEVEUX

14⁹⁹

Partez aux vacances qui s'en viennent. Pour être coquette même en voyage, voici un séchoir à cheveux pratique et puissant de marque SUNBEAM, Modèle HD 20. Garantie 1 an. Modèle avec peigne et brosse légèrement incurvée.

Centre-Ville, Appareils électroménagers, rayon 700, étage supérieur, Sainte-Foy, étage supérieur.

CARDIGAN D'ETE

100% ACRYLIC

REG. 15.00 SPECIAL

8⁹⁹

Cardigan 100% acrylic, lavable à la machine. Modèle coquet, coupe droite, boutonnage à l'avant, point de fantaisie. Une création HELEN HAYER. Grandeur 34 à 40, blanc.

SECHOIR A CHEVEUX

14⁹⁹

Partez aux vacances qui s'en viennent. Pour être coquette même en voyage, voici un séchoir à cheveux pratique et puissant de marque SUNBEAM, Modèle HD 20. Garantie 1 an. Modèle avec peigne et brosse légèrement incurvée.

Centre-Ville, Appareils électroménagers, rayon 700, étage supérieur, Sainte-Foy, étage supérieur.

SECHOIR A CHEVEUX

14⁹⁹

Partez aux vacances qui s'en viennent. Pour être coquette même en voyage, voici un séchoir à cheveux pratique et puissant de marque SUNBEAM, Modèle HD 20. Garantie 1 an. Modèle avec peigne et brosse légèrement incurvée.

Centre-Ville, Appareils électroménagers, rayon 700, étage supérieur, Sainte-Foy, étage supérieur.

TOUTE NOUVELLE AU QUÉBEC. LA VODKA GORDON'S DELUXE.



Si douce qu'elle s'accorde avec tout...et tout le monde!

Le ministère de l'Éducation entreprendra une étude sur l'étudiant et l'autorité

Au cours de l'année 1973-1974, le ministère de l'Éducation entreprendra une étude sur l'étudiant et l'autorité ainsi qu'une recherche sur le syndicalisme étudiant.

Comme l'a expliqué le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, à la commission parlementaire de l'éducation qui étudie les crédits du ministère, il s'agit avant tout pour le ministère de recueillir des données et non pas de faire des recommandations quant à l'existence de l'autorité et du syndicalisme.

L'on veut connaître comment est perçue cette notion d'autorité en milieu étudiant et sur le plan du syndicalisme étudiant savoir ce qui se fait en recherchant également l'opinion des intéressés.

Le ministère de l'Éducation consacra pour l'année 1973-1974, une somme de \$40.000, à ces études qui pourront s'échelonner sur une période de quelques années.

Deux autres études seront également entreprises, l'une

sur les relations entre l'économie et l'éducation et l'autre portera sur les contenus de formation. L'on veut préciser les besoins en éducation et évaluer les efforts consentis à partir des objectifs.

Commencée mardi soir, l'étude des crédits du ministère de l'Éducation a suscité au début peu d'intérêt, les parlementaires s'en tenant plutôt à des questions techniques.

C'est ainsi que l'on a appris, que malgré la baisse du taux de la natalité au Québec, la construction des écoles au niveau élémentaire va en augmentant.

La raison en est fort simple, il faut remplacer les édifices qui ne sont plus adéquats. Il a été révélé que sur les quelque 3.000 écoles existantes au niveau élémentaire, 250 étaient désaffectées l'an dernier.

M. Cloutier a soutenu que les architectes ne devront plus, à l'avenir, construire des écoles pour cent ans, mais prévoir qu'elles pourront être remplacées afin de ne pas

figer l'évolution du système d'enseignement.

Quant aux grosses écoles polyvalentes, elles sont toutes remplies à pleine capacité, même dans les régions où la population diminue considérablement comme le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie.

Les écoles polyvalentes ne peuvent d'ailleurs répondre de façon satisfaisante à la clientèle et c'est la raison pour laquelle on a ajouté à une trentaine de ces polyvalentes des locaux préfabriqués.

Le député de Gaspé-Nord, M. François Gagnon (unioniste), a pour sa part soutenu que les commissions scolaires n'ont plus rien à dire dans l'éducation, elles doivent purement et simplement administrer selon les normes administratives du ministère de l'Éducation.

M. Cloutier s'est dit en complet désaccord avec cette affirmation soutenant que les commissions scolaires ont des pouvoirs qui leur permettent vraiment de se pencher sur la qualité de l'enseignement et des services à donner à la clientèle de leur territoire.

Selon François Cloutier

Le dialogue avec les enseignants est impossible pour le moment

par Damien GAGNON

Le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, a admis que malgré les efforts qu'il a tentés, le dialogue avec les enseignants est impossible pour le moment.

Il s'est dit convaincu, qu'une transformation du syndicalisme et un réaménagement des relations de travail sont les conditions préalables à la reprise de contact avec les travailleurs de l'éducation.

On se souvient, que M. Cloutier, en accédant au poste de titulaire du ministère de l'Éducation au début de l'année 1972, avait inscrit dans sa liste des priorités, l'établissement de bonnes relations avec les enseignants.

M. Cloutier a fait ces commentaires à la commission parlementaire de l'éducation où l'on étudie les crédits du ministère pour l'année 1973-1974.

Il répondait ainsi au député péquiste de Saint-Jacques et critique de l'éducation de son parti, Selon M. Claude

Charron, le système d'éducation est sérieusement compromis, parce que l'on assiste depuis quelques années, à un affrontement permanent entre le gouvernement et les syndicats d'enseignants. Il ne sert à rien, dit le député de Saint-Jacques, d'élaborer de belles politiques s'il n'existe pas de climat favorable à leur application.

M. Cloutier s'est dit d'accord avec le député Charron à l'effet que cet affrontement n'est pas uniquement la faute des syndicats et que le gouvernement a sa part de responsabilité. Trop souvent, dit-il, on négocie comme si nous étions des adversaires. Il faut donc réaménager en profondeur toutes les relations de travail.

Par ailleurs, il s'est dit que le droit de grève doit être aussi réaménagé afin d'éviter qu'il soit utilisé de façon sauvage comme au cours du dernier conflit. Cela n'est plus acceptable aujourd'hui. On ne peut faire supporter par les malades ou les étudiants les frais d'une grève.

Il faut aussi tenir compte, a ajouté le ministre Cloutier, que les syndicats traversent une crise. Au lieu de publier des documents révolutionnaires (faisant allusion au manifeste de la classe dominante) les leaders syndicaux devraient plutôt former un parti politique.

Il a cependant dit espérer que le syndicalisme se transforme sans pour autant revenir à la formule du syndicalisme d'affaire. C'est la raison pour laquelle il affirme que la reprise du dialogue avec les enseignants ne peut se faire avant un an ou deux.

Quant au député péquiste Claude Charron, qui a donné au ministre de l'Éducation l'occasion de faire ces commentaires, il a soutenu que c'est en 1967, avec l'adoption du bill 25, que les relations entre le gouvernement et les enseignants se sont gâtées.

Alors, dit-il, que les enseignants avaient été invités à participer à la réforme scolaire au Québec, ils se voyaient classés au rang de professionnels, de simple ouvriers de l'éducation qui n'avaient plus leur mot à dire dans l'élaboration des politiques et des programmes d'enseignement.

Je ne nie pas, a dit M. Charron, que les syndicats autant que le gouvernement sont responsables de la tension qui existe actuellement en milieu scolaire, tension qui a pour effet de diminuer l'efficacité de l'enseignement.

"Si je ne suis qu'un salarié de l'État je vais me comporter comme un simple ouvrier se dit l'enseignant. Sans partager cette nouvelle mentalité, je ne peux que constater qu'elle engendre des griefs et que les enseignants deviennent aigris."

Le député de Saint-Jacques a reproché au ministre de l'Éducation et au gouvernement, de présenter les enseignants comme des individus qui ne veulent pas se rebeller mais qui sont forcés de le faire par les agents syndicaux que le gouvernement appelle à tort, des agitateurs politiques.

M. Charron est plutôt d'avis que la politisation des enseignants a apporté autant de bien que de mal. Cette politisation a contribué à égaliser les chances pour tous les individus et à démocratiser le système.

M. Charron estime que l'affrontement entre le gouvernement et les enseignants est tel, qu'il craint qu'il soit impossible de rétablir un dialogue.

ON VA SEN SORTIR

Bégaiement et dyslexie
METHODE LUCIE DE VIENNE
527-1749
CENTRE AUDIO VOCAL
1517 ouest, boul. St-Cyrille
Québec - Sur rendez-vous.

allez-y

RUBAN BLEU

ON PEUT VISITER TOUS LES JOURS.

AUTOMOBILISTES

NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PEINTURE LORS DU LAVAGE DE VOTRE VOITURE.

LA SALETTE, LE CALCIUM, LE SABLE SONT DES ABRASIFS SURNOSÉS POUR LA PEINTURE DE VOTRE AUTOMOBILE LORSQUE FROTTEE PAR LES BROSSES AUTOMATIQUES. NOUS VOUS SUGGERONS, EN EXCLUSIVITE, NOTRE PRELAVAGE PAR PRESSION SEULEMENT QUI ENLEVE CES ABRASIFS AVANT DE PASSER SOUS LES BROSSES.

• PRELAVAGE, LAVAGE, PNEUS BLANCS, CIRAGE: \$1.00 (gratuit avec l'achat de \$6 d'essence, coupon de 50¢ avec l'achat de \$3 d'essence).

• OUVERT 7 JOURS ET 7 SOIRS PAR SEMAINE

CHARLES DION INC.
8255, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg

L'UQAM a rempli un vide lors de sa création — M. Brossard

Par Lise LACHANCE de notre bureau de Montréal

L'Université du Québec à Montréal a rempli un vide durement ressenti par le public, lors de sa création, en 1969. Elle assouvit des besoins d'éducation de catégories d'usagers que d'autres institutions n'ont pas ou pas pu satisfaire.

C'est ce qu'a affirmé, hier, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'UQAM, M. Maurice Brossard.

Le biochimiste, qui parlait devant le club Richelieu de la métropole, a précisé que la constituante montréalaise de l'Université du Québec se soucie particulièrement d'être accessible, populaire. Ce qui explique que la majorité de ses étudiants (61,4 pour-cent) suivent des cours à temps partiel. "Cela démontre amplement que, par les options qu'elle a prises en faveur de l'ouverture et en faveur de l'éducation permanente, l'UQAM aura permis d'augmenter considérablement en l'espace de quatre ans la proportion de ceux qui, au Québec, tout en travaillant, reçoivent une formation supérieure".

Cette action nous semble hautement significative à une époque où l'on tend à rapprocher davantage études et travail productif, ajoute M. Brossard. Elle indique, en outre, la contribution de l'UQAM à l'accroissement des effectifs étudiants francophones de la province, son effort pour équilibrer les taux de scolarisation des deux communautés linguistiques.

A elle seule, la constituante de Montréal compte 12.200 étudiants. Pour 1980, les prévisions sont de l'ordre de 15.000 inscriptions à temps plein, ce qui correspond à quelque 24.000 étudiants réels.

NOUVEAUX COURS EN SEPTEMBRE

Le vice-recteur à

Comparaison d'enseignants en Mauricie

SHAWINIGAN (PC) — M. Gilles Houde, président de l'Association professionnelle des enseignants de la Mauricie — APEM — et neuf enseignants ont comparu hier en cours des sessions devant le juge René Crochetière, pour l'inculpation d'avoir enfreint le bill 19.

M. Gilles Houde a plaidé non-coupable. Quant aux neuf enseignants, ils devront comparaître le 21 juin, à moins que d'ici là, le procureur chargé de la poursuite, Me R. Goodwin, ne reçoive instruction de retirer les plaintes.

En effet, les enseignants ont rappelé que le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, avait annoncé son intention de retirer les plaintes contre les enseignants et de ne retenir que celles portées contre leur syndicat. Il semble que, pour des raisons administratives, le ministre n'ait pas encore pris de décision.

Si, toutefois, il décidait effectivement de retirer les plaintes contre les neuf enseignants, ceux-ci n'auraient pas à comparaître à la date du 21 juin qui leur a été fixée.

l'enseignement et à la recherche a annoncé que l'éventail de l'UQAM (51 programmes de premier cycle en arts, éducation, lettres, sciences, sciences de l'homme, économique, administration, de même que 11 programmes de maîtrise et un doctorat) sera élargi en septembre prochain. Ainsi, les élèves auront la possibilité de s'inscrire en sciences juridiques et études urbaines (au niveau de 1er cycle), en biologie et écologie (au niveau de la maîtrise). D'autres projets de programmes sont à l'étude en technologie supérieure, sciences de la santé, communications, environnement,

administration publique.

Selon M. Brossard, tout cela indique - si besoin était - que l'UQAM a largement surmonté les nombreux handicaps qui avaient accompagné sa naissance: la dispersion physique des locaux, leur insuffisance, l'absence de structures pédagogiques et de recherche, le manque de planification, etc.

INFLUENCE BENEFIQUE

Il estime qu'aux points de vue social et économique, les idées véhiculées par la communauté universitaire de l'UQAM, notamment sa philosophie d'éducation

permanente et sa volonté d'innover dans les pratiques éducatives (lesquelles se sont déjà traduites par la complète intégration des étudiants à temps partiel aux programmes réguliers) se cristalliseront davantage autour du campus en voie d'implantation au centre-ville, dans un quartier qui dépeint socialement et qui, par l'influence de l'UQAM, est appelé à renaître et à se développer.

Les études effectuées en prévision du futur campus indiquent que les politiques poursuivies par l'université pour assurer la participation de toutes les couches de la société, pour favoriser

l'éducation permanente, le recyclage et les études à temps partiel, pour axer l'enseignement et la recherche sur le milieu urbanisé et la communauté, pour prévoir des activités socio-culturelles et para-académiques rayonnant dans le milieu, pour améliorer l'environnement urbain, auront une influence bénéfique aux points de vue social et économique pour toute la communauté urbaine de Montréal. Le poids économique propre de l'UQAM, dont le budget d'opération courant dépasse aujourd'hui \$20 millions, contribue à cette influence bénéfique.

norman & fils
CENTRE VILLE
PLACE LAURIER
PLACE FLEUR DE LYS

WonderBra®

vosre charme au naturel

P 1303 - DREAM LIFT Muni d'une commode fermeture sur le devant procurant un décolleté profond très attrayant. Bonnets de dentelle de Nylon à motif floral, avec coussinets amovibles. Muni de fils de laiton et doublé de Fiberfill, il galbe parfaitement et confère une silhouette jeune. Dos et côtés en soyeux tricot de Lycra, bretelles échantonnées ajustables à l'arrière. Dos très bas. Blanc, chair, rose. A 32-36, B 32-36, C 34-36. **8.50**

P 1275 — Les luxueux bonnets de dentelle supportent et rajouissent la poitrine plus forte. La souple bordure élastique au sommet des bonnets assure un ajustement parfait. Les coutures des bonnets à trois sections sont aplaties et invisibles. Le dos et les côtés extensibles ainsi que les bretelles semi-extensibles assurent une liberté de mouvement et un confort absolu. Blanc. B 34 - 40, C 34-40 **7.50**
D 34-40 **8.00**

P 1344 — Séduisant soutien-gorge pour les tailles plus fortes. Goussets de dentelle de Nylon irrétrécissable, doublés de marquisette de Nylon 15 deniers. Muni de fils de laiton. Cente du diaphragme rigide empêchant les bonnets de s'écarter. Dos dégragé en Lycra extensible. Bretelles semi-extensibles. Blanc, noir, chair. B 34-36, C 34-38 **8.50**
D 32-40 **9.00**

PAS DE COMMANDES POSTALES
DITES: PORTEZ A MON COMPTE NORMAN

1 POUR 10

POUR LE MÊME PRIX, couvrez de tapis une plus grande surface. C'est notre offre spéciale. Voyez le Minos, un merveilleux tapis nylon, mèches mi-longues à torsade serrée. Choix de 12 coloris. AVANTAGE: chaque achat de 10 v.c. vous donne droit à une verge GRATUITE. Hâtez-vous de faire votre cette bainne qui se veut de courte durée.

\$10.75 v.c.

ÉMILIE ROCHETTE
555 DE LA COURONNE, COIN ST-VALLIER, 529-4164

CANNE A LANCER LEGER "MERMAID IMPERIAL"

1. De bonne qualité, 2 pièces de verre tubulaire à 4 anneaux, poignée liège, longueur 6'. Vert métallique.

7.98

CANNE A PRIX ECONOMIQUE

2. Facile à manier pour les pêcheurs en herbe. 5 pieds de long, d'une pièce, 3 anneaux et embout. Bandelettes rouges, noires et blanches.

2.89

Des aubaines qui aident à capturer les GROS



3. MOULINET RIVIERA

Tambour fixe aluminium satiné. Reprise à anse, levier antiretour, engrenage nylon.

4.98

4. LIGNE MONOFILAMENT

Fabrication Mermaid. 6, 8, 10, 15 ou 20 livres. 100 verges.

.75 à 1.35

5. COFFRET 'OLD PAL' A UN CASIER

Plastique incassable. 12 1/2" x 5 1/2" x 4 1/2"

3.79

COFFRET 'OLD PAL'

5 1/2" de haut.

4.69

6. COUPEAU A LEVER LES FILETS

Lame au carbone plaquée d'acier inoxydable.

2.79



7. BOTTES-PANTALONS

Bottes et pantalons en un seul morceau. Brun clair. Grandeurs 7 à 12.

14.95

10. PESON-MESURE POUR PECHEUR

Mesure et pèse le poisson en même temps. Cap. 8 lb.

1.55

12. PIEGE PLIANT A MENES

Mailles fines en acier galvanisé.

3.59

8. JEU DE GUILLERES "MEPPS"

6 appâts différents. Boite en plastique.

4.98

11. PLOMBES

16 grosseurs différentes. Le paquet.

.37

13. BROCHE A POISSONS

Forte corde 6 pi. Bout et anneau métallique.

.29

9. CUISSARDES POUR LA PECHE

En caoutchouc. Grandeurs 6-12. La paire.

9.95

AVANCONS

Vérification jusqu'à 30 lb - 10 pour

.85

14. EPUISSETTE 11"

A seau de ménés. Mailles 1/2" en corde.

.19

Occasions! CANNES et MOULINETS

'BERKLEY 420'

Moulinet lancer léger

Avec monobrin de 100 verges. Pignons de métal; antiretour; de fonctionnement doux. Finition gris métallique.

7.98

2 PIÈCES - DE VERRE TUBULAIRE

Canne à pêche 6 1/2 pi.

1. En fibre de verre. Avec 4 anneaux. Poignée liège. Portemoulinet en aluminium léger de couleur brun métallique.

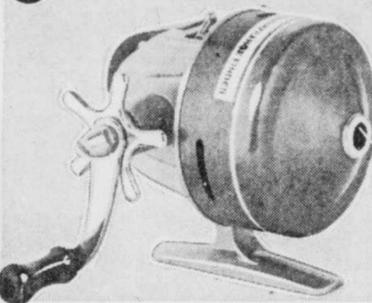
6.98

BON ACHAT pour DEBUTANTS!

Canne à pêche 5 1/2 pi.

2. A bas prix! En fibre de verre solide; 2 pièces. 3 anneaux et tête de scion. Facile à manier.

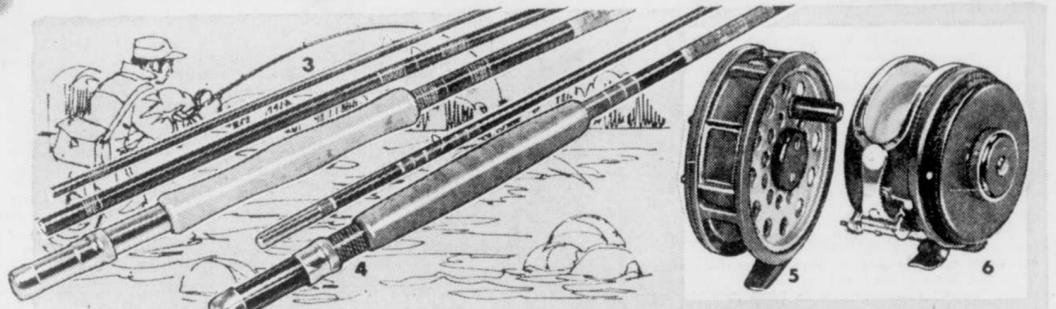
2.98



MOULINET A LANCER LEGER JOHNSON "LAKER"

Dispositif pour un parfait contrôle du lancer. Avec 80 verges de ligne d'une force de 10 livres.

9.89



3. Canne à mouche 8 1/2 pi. - 3 pièces

Construction fibre de verre tubulaire; 5 anneaux. Portemoulinet en aluminium anodisé. Fini vert.

7.98

4. Canne à mouche Mermaid "Major"

Verre creux rouge. 2 pièces avec 6 anneaux acier à ressort, porte-hameçon et poignée de liège. Siège moulé, type anglais.

7.98

5. Moulinet à mouche, modèle 72

Modèles pour gaucher ou droitier. Frein ajustable. Capacité 80 verges de ligne.

3.98

6. Moulinet à mouche automatique

Fonctionnement vertical automatique. Modèle d'une capacité de 125 verges. Fini acier avec aluminium non poli.

5.15

Des aubaines prêtes à saisir!



7. COSTUME IMPERMEABLE VINYLE RESISTANT

Glissière devant; poches plaquées; capuchon détachable à cordons; pantalon. P.M.G.T.G.

2.69

8. PARKA IMPERMEABLE POUR HOMMES

Réversible, longueur 3/4; avec capuchon. P.M.G.T.G.

6.49

9. EPUISSETTE - 15" de PROFONDEUR

Aluminium, cadre 10 x 12"; bretelle élastique.

.98

20" de PROFONDEUR; cadre 12 x 14" **\$1.39**

10. PESON-MESURE DE PECHEUR

Pèse jusqu'à 25 lb. Tout métal.

.59

11. ENS. DE REPARATIONS

Pour le plastique caoutchouc. Colle caoutchouc vinylique; pièces; râpe.

.89

12. PANIER D'OSIER

S'égoutte vite, bonne ventilation. Grandeur 15". Léger.

4.89

13. VESTE A GLISSIERE

Poches à glissière; 8 petites poches, avec portemouches. P.M.G.T.G.

7.95

14. PANIER DE PECHE ALUMINIUM

Grandeur 13 1/2 x 7 x 6 1/2" - avec couvercle. Modèle ventilé.

4.89

15. BOITE A MOUCHES ALUMINIUM

Grandeurs 4 x 3 x 3/8" avec 60 pinces. Ventilée; auto-verrouillante.

.98



CANADIAN TIRE

MAGASIN ASSOCIE

QUEBEC
4 BOUL.
HAMEL

QUEBEC
2575 BOUL.
STE-ANNE

LEVIS
ROND-
POINT

STE-FOY
1170 RTE
DE L'EGUISE

CHICOUTIMI
1257 BOUL.
TALBOT

KENOGAMI
20 RUE
PRICE

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30
Judi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi, 8h.30 à 5h. (excepté les garages, ouverts à 8h.30 tous les jours)

À VENDRE VERS DE PÊCHE
Région de Québec seulement

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CREDIT CANADIAN TIRE
POUR BIEN DEBUTER VOTRE SAISON DE PECHE



3% D'ESCOMPTE EN ARGENT CANADIAN TIRE SUR TOUT ACHAT COMPTANT REGION DE QUEBEC.

claude
larochelle

**Marcoite n'est-il qu'une
simple étape
à franchir pour Chavez!**



J'ai nettement l'impression, après avoir bavardé un moment avec Guerrero Chavez, le formidable pugiliste du Venezuela, qui fera face à Fernand Marcotte, lundi soir prochain, au Colisée, qu'il considère le boxeur québécois comme une simple étape à franchir dans son ascension dans les rangs mi-moyens.

Dans son premier match contre Marcotte, il y a 18 mois, Chavez avait été tout simplement formidable, boxant avec une science certaine, mais affichant surtout une agilité et une mobilité incroyables.

Si Fernand Marcotte n'avait pas fait d'immenses progrès depuis cette dernière bataille, s'il n'avait pas ajouté de la dynamite à cette droite déjà formidable, on ne donnerait pas cher de sa peau. Seulement, depuis un an et demi, Fernand a fait des pas de géant, et il est prêt pour cette étape décisive. Plus question de tourner en rond pour le boxeur de la Vieille Capitale, il lui faut franchir une étape décisive. Lundi sera l'heure de la vérité pour lui. Il n'a pas le choix, il lui faut vaincre Chavez.

"Oui, tout le monde me dit que Marcotte s'est beaucoup amélioré, de dire Chavez, hier soir, mais on oublie de dire que moi aussi j'ai progressé depuis cette dernière bataille. J'ai eu des combats qui m'ont donné la chance de prendre beaucoup d'expérience."

Chavez respecte Marcotte, mais il ne le prend pas pour un terreux. Il vous dira par exemple que Clyde Gray, qu'il a affronté, frappe beaucoup plus fort que Marcotte et que Gray possède tous les atouts d'un puissant boxeur. Le pugiliste du Venezuela est beaucoup plus réservé dans sa louange quand il parle du Québécois.

Chavez présente une cible très mouvante que Marcotte aura de la difficulté à atteindre. En revanche, malgré son style de boxeur parfait rapide et élégant, Chavez a une faiblesse évidente à son armure, une faiblesse que Marcotte cherchera à exploiter à son maximum.

L'amélioration constante chez Fernand Marcotte a été un fait captivant et encourageant jusqu'ici. Mais depuis un an environ, il marque le pas. Le moment est venu de voir sérieusement si ses nouveaux atouts lui permettent d'avancer plus loin. Chavez réunit tous les éléments pour lui faire passer un test décisif.

Si Marcotte bat Chavez, tous les espoirs sont permis. Mais il a du pain sur la planche!

Plante provoque des remous

La signature de Jacques Plante avec les Nordiques de Québec a eu l'effet d'une bombe dans les cercles de la Ligue nationale de hockey. On s'attendait à quelques remous, mais certes pas de l'importance que le choix de Plante, après un long suspense, a provoquée.

On s'attendait à ce que le directeur-gérant des Bruins de Boston, Harry Sinden, un homme fort expérimenté qui a préparé l'équipe Canada à affronter les Russes, en septembre dernier, empêcherait l'homme prestigieux qu'est Plante de joindre les rangs de ce circuit honni et combattu qu'est l'Association mondiale de hockey. Sinden a raté cette mission et son amertume envers Plante est sans limite.

Une fois de plus, cette semaine, le contrat de dix ans décroché par le gardien de but a fait la principale manchette de la plupart des journaux du pays, ce qui n'est pas sans donner de la stature à l'équipe québécoise. Plante est un coup de force. Evidemment, quelques individus avaient la nouvelle de travers, et un certain discrédit est jeté sur Plante pour sa façon de négocier avec Harry Sinden.

On s'est même demandé, dans un quotidien montréalais, et avec comme fond de scène le dénouement de l'affaire Plante, si les choses, dans le sport ou ailleurs, n'avaient pas atteint le point où l'argent corrompt et où l'honneur n'a plus sa place.

A la suite du fiasco Lafleur, on a accusé les Québécois de s'être retranchés dans les pleurs et les gémissements de dents. A l'opposé, les suites des négociations avec Plante peuvent avoir provoqué la même attitude dans certains milieux du circuit Campbell.

Quelques jugements draconiens sur Plante sont présentement basés sur la parole de Harry Sinden. Ce dernier soutient que Plante lui avait promis de retourner à Boston. Plante a répété au moins trois fois, à la conférence de presse de mercredi, qu'il n'avait jamais fait une telle promesse au directeur-gérant des Bruins.

Certes, Plante a longuement hésité avant de s'installer au Colisée. Il n'a pas voulu couper les ponts avec les Bruins de Boston tant qu'il n'a pas été assuré de pouvoir inscrire toutes les clauses qu'il avait en vue dans le contrat des Nordiques. Quant à savoir les propos exacts qu'il a tenus à Sinden?

Il n'en reste pas moins que dans tous ces duels où un homme est convoité par deux organisations, il y a toujours amertume profonde pour le clan qui rate son coup.

Difficultés avec la LNH

L'organisation Pro-Sport, dirigée par Roberto DiGiovanni, commence à éprouver de profondes difficultés avec la LNH parce qu'elle a accepté, dans plusieurs cas, de diriger des joueurs vers l'AMH... De me confier DiGiovanni: "Nous n'affichons aucun parti pris pour une ligue ou une autre. Dans le choix final, nous pensons d'abord et avant tout à l'intérêt du joueur concerné."

Il a été écrit récemment que Dale Hoganson n'avait pas obtenu de garanties des Nordiques de Québec... Roberto DiGiovanni refuse de parler de ce cas en particulier, mais il affirme ceci catégoriquement: "Tous les joueurs qui sont passés à l'Association mondiale sans exception ont obtenu de solides garanties, et nous avons l'intention de procéder de la même façon à l'avenir"... Incidemment, trois joueurs des Remparts sont entre les mains de DiGiovanni: André Deschamps, Richard Latulippe et Peter Folco.

Chicago égale un record des séries

L'incroyable déveine des Mahovlich

CHICAGO (PC) — N'eût été des nombreuses chances ratées par le Canadien, hier soir, les Black Hawks de Chicago n'auraient sans doute pas remporté une victoire aussi décisive.

La recrue Len Frig, qui participait à son premier match dans la Ligue nationale, a réussi un arrêt clef en deuxième période lorsqu'il s'est projeté devant un lancer de Frank Mahovlich. Le Tricolore accusait alors un déficit de 5-1 mais il menait une poussée qui devait lui permettre de réduire la marge à un seul but. Les Hawks se sont assurés la victoire en enfilant deux buts dans un filet désert dans la dernière minute de jeu.

Mahovlich était sur la glace pour écouler le temps d'une pénalisation lorsque Frig s'est laissé glisser devant le filet abandonné par Esposito. Quelques minutes plus tard, alors que les Hawks jouaient encore à court d'un homme, Esposito a

bloqué un lancer de Peter Mahovlich qui s'était échappé.

Enfin, dans la dernière minute de jeu, après que le Canadien eut retiré son gardien dans le but de créer l'égalité, Frank Mahovlich a raté un filet béant.

"Il semblait bien posté", a déclaré Esposito. "Je ne sais pas comment il a pu raté."

Mahovlich ne le savait pas lui-même. "L'angle était mince mis je ne peux voir comment j'ai pu rater mon lancer", a-t-il dit. Il se souvenait également de l'arrêt réalisé par Frig au deuxième vingt. "Je savais que le gardien ne pouvait réintégrer son filet à temps. J'ai donc contourné le but et j'ai lancé. Il (Frig) a plongé et la rondelle a heurté son bâton. Je ne crois pas qu'il ait bloqué mon lancer intentionnellement."

Frig a fait écho aux propos tenus par Mahovlich. "Je pense qu'il ne m'a pas vu. J'ai plongé

vers le filet le disque a dévié sur mon bâton."

Peter Mahovlich, qui a probablement offert sa meilleure performance depuis le début de la finale, a écopé d'une pénalisation de mauvaise conduite après avoir contesté une décision de l'arbitre Art Skov au premier engagement.

Skov avait signalé une pénalisation mineure à Mahovlich mais ce dernier ne croyait pas l'avoir méritée. "J'aurais dû simplement me taire mais j'étais vraiment frustré," Mahovlich avait accroché Ralph Backstrom dans le coin de la patinoire.

LA JOUTE

Les Black Hawks de Chicago ont codté trois buts pendant des jeux de puissance, deux au cours de désavantages numériques et deux autres dans un filet désert hier soir, en triomphant des Canadiens de Montréal 7-4.

Les Hawks ont ainsi réduit à 2-1 l'avance des Canadiens dans cette finale, 4 de 7.

Les Canadiens avaient remplacé leur gardien par un ailier dans la dernière minute de jeu, après avoir réduit le compte à 5-4.

Dennis Hull y est allé de ses 6e et 7e buts des séries en conduisant l'offensive des vainqueurs, dont les autres compteurs ont été Jean-Pierre Bordeleau, Bill White, Stan Mikita, John Marks et Jim Pappin, tandis que Frank Mahovlich, Yvan Cournoyer, Jacques Lemaire et Guy Lapointe répliquaient pour les Canadiens.

BUTS

Les Hawks menaient 4-0 après la première période et 5-1 après la 2e, en plus d'afficher une marge de 37-33 dans les lancers.

Le 4e match de la série aura lieu à Chicago dimanche après-midi.

Le premier but de Hull, au début du match, a résulté d'un avantage numérique, de même que celui de Bordeleau plus tard dans l'engagement.

Les buts, au cours d'infériorité numérique, par Mikita et White, sont également survenus au premier engagement, à une minute d'intervalle, ce qui a égalé un record, dans les séries, établi l'an dernier par les Bruins de Boston.

Hull a réussi son 2e but dans un filet désert, de même que Pappin, 20 secondes plus tard, alors que Dryden avait cédé sa place à un ailier.

Hull n'avait pris que 74 secondes pour profiter de la punition de Larose au début du match.

Bordeleau avait précédé Peter Mahovlich au pénitencier avant de compter son but à son retour sur la glace avec l'aide de Stan Mikita.

7:15 et Lemaire à 8:01 en réduisant l'avance des locaux à 5-4.

Les présences de Mikita et Doug Jarrett ont surpris les amateurs, le premier souffrant d'une blessure à un doigt et le 2e jouant en dépit d'une côte fêlée.

Première période

1. Chicago, Hull 7 Pappin, Stapleton 1:59
2. Chicago, Bordeleau 1 Mikita, Koroll 11:44
3. Chicago, White 1 Stapleton, Backstrom 13:20
4. Chicago, Mikita 5 Koroll, White 14:20
5. Punitons-Larose M 0:45, Bordeau C 9:37, P. Mahovlich M (Mineure, mauvaise conduite) 10:31, Hull C 12:30.

Deuxième période

5. Chicago, Marks 1 (Frig, Mikita) 2:08.
6. Montréal, F. Mahovlich 7 (Robinson, P. Mahovlich) 7:15.
- Pénalités—Savard, M 1:05; Korab, C 2:50; Savard, M 6:12; Stapleton, C 7:38; Lapointe, M 13:42.

Troisième période

- Montréal, Cournoyer 12 (Lemaire, LeFevy) 1:20
- Montréal, Lapointe 6 (F. Mahovlich, Larose) 7:15
- Montréal, Lemaire 7 (Cournoyer, Tardif) 8:01
- Chicago, Hull 7, 19:29
- Chicago, Pappin 6 Hull 19:49.

Aucune pénalité.

Lancers:

- | | |
|---|------------|
| Montréal | 8 14 11-33 |
| Chicago | 16 13 8-37 |
| Gardiens-Dryden, Montréal; Esposito, Chicago. | |
| | A-17,600. |



Et tout le monde tourne! — Tim Sheehy et John French des Whalers de la Nouvelle-Angleterre ont mené cette charge furibonde sur la forteresse des Jets de Winnipeg, protégée par Joe Daley. La

tentative a avorté comme l'indique le mouvement des joueurs. Les Jets l'ont emporté 4-3.

Bobby Hull n'avait pas dit son dernier mot

WINNIPEG (PC) — Bobby Hull a enfilé son deuxième but de la soirée une minute et deux secondes avant la fin de la troisième période, hier soir, procurant aux Jets de Winnipeg une victoire de 4-3 contre les Whalers de la Nouvelle-Angleterre dans le troisième match de la série finale pour le trophée Avco.

Hull a déjoué Al Smith 37 secondes après que Tim Sheehy eut créé l'égalité pour la Nouvelle-Angleterre. Il a capté une passe de la ligne bleue, s'est dirigé dans le coin de la patinoire et a remis le disque au défenseur Bobby Ash. Smith a bloqué le lancer de Ash et un autre de Normand Beaudin. Hull a saisi la rondelle libre et l'a soulevée par-dessus le gardien.

Les Whalers ont tenté de se rallier au dernier engagement mais 12 de leurs 14 lancers ont été repoussés par Joe Daley.

Ab McDonald et Danny Johnston ont également compté pour Winnipeg tandis que les défenseurs Rick Ley et Ted Green ont réussi les autres filets des Whalers.

Les Jets menaient 3-1 au début du dernier tiers mais, après n'avoir pu profiter d'un avantage numérique, ils ont vu s'effacer leur avance. Green a déjoué Daley à 4:23, en faisant dévier un lancer, et Sheehy à 18:19, sur un lancer à bout portant dans le haut du filet.

Première période

1. Winnipeg, Hull 7 Bordeleau, Beaudin 15:23
2. Winnipeg, McDonald 2 Beaudin, Hornung 19:34
- Punitons-Zanuss 2 0:33, Pleau NE 6:16, Boyer 2 12:17, Cudde 2 15:53, Hurley N-A 19:18.

Deuxième période

3. Winnipeg, Johnson 3 (Hornung, Hull) 5:21
4. N.-Ang., Ley 2 (Byers) 14:44
- Pénalités-Byers NA 4:34, Selwood NA 8:15.

Troisième période

5. N.-Angleterre, Green 1 (Ley, Webster) 4:23
6. N.-Angleterre, Sheehy 7 (French, Dokey) 18:19
7. Winnipeg, Hull 8 (Ash, Beaudin) 18:56
- Pénalités: Smith NA servie par Sheehy 6:48, Cudde 6:16.

Lancers:
N.-Angleterre 12 4 14-30
Winnipeg 8 14 5-27
Gardiens: Smith, N.-Angleterre; Daley, Winnipeg.
A: 7,200.

Le repêchage est avancé au 15 mai

CHICAGO (PC) — La Ligue nationale a annoncé, hier, que le repêchage annuel des joueurs amateurs se tiendra à Montréal, le 15 mai.

Le repêchage avait d'abord été prévu pour le 17 mai, mais un porte-parole de la ligue a expliqué qu'il était impossible d'obtenir les facilités de logement pour cette date.

On sait que c'est la première fois que la LNH ne tiendra pas son repêchage amateur en même temps que ses assises annuelles, parce que le repêchage occupait trop les dirigeants des clubs et réduisait ainsi le temps à consacrer aux autres articles. Les assises annuelles auront lieu également à Montréal, du 10 au 14 juin.

Le porte-parole de la ligue a aussi annoncé que si une septième joute était nécessaire dans la série finale entre les Canadiens de Montréal et les Black Hawks de Chicago, elle aurait lieu à Montréal, le dimanche, 13 mai, à compter de 16 h 05.

ON SE SENT CHEZ NOUS.

SOLEIL DÉTENTE

LES PISCINES

OVALINE DE LUXE
Forme rectangulaire, armature 6", toile de cal. 20, garantie de 5 ans.
#80885 - 35' x 18' Rég. \$1,295 SPECIAL **\$995**

#80855 - 30' x 15' Rég. \$990 SPECIAL **\$795**

#80835 - 24' x 15' Rég. \$850 SPECIAL **\$665**

SILVERLINE 500
24 pi. de diamètre, bordure 6", toile cal. 20, 5 ans de garantie.
Comprenant: 1) Filtre Jacuzzi - 2) Echelle de sécurité 9311 - 3) Escamoteur murale 92095 - 4) Sable pour le filtre - 5) Trousse d'entretien 92-926 - 6) Balaiuse de fond - 7) Analyseur d'eau - 8) Distributeur de chlore - 9) Ramasse-feuilles.
GRAND SPECIAL \$768⁰⁰
Prix détail: \$1,099.00 (\$28. par mois - 36 mois)

TENTE CUISINE
Européenne avec armature intérieure. Dim.: 9' x 12'. Poids: 42 lb. Rég. \$135.00
SPECIAL 109⁰⁰

QS
québec sportif inc.

1300 RUE DORCHESTER, TEL.: 525-7790 • 2570 RUE DALTON STE-FOY (PARC COLBERT) 651-5442 • 1050 RUE ST-JEAN 522-4472

Sinden perd confiance en l'athlète moderne

NEW HAVEN, Conn. — Harry Sinden, le directeur-gérant des Bruins de Boston, est vraiment furieux contre Jacques Plante, à la suite de la décision de ce dernier de s'établir à Québec avec les Nordiques. Il n'a pas été très tendre envers celui qu'il croyait être son gardien de but pour la saison 1973-74, du moins jusqu'à mercredi soir.

"Ma première réaction en a été une de surprise", a déclaré Sinden au confrère Joe Concannon, du journal "The Boston Globe", dans la livraison d'hier. "Puis, c'en fut une de tristesse. Ce n'était pas tant à cause de la perte de Plante. C'est tout simplement

patron des Nordiques. Je suis supposé parler aux gens de Québec, demain. Je vais leur dire qu'il n'y a pas de marché.

Lundi, Sinden a parlé avec Plante pour lui dire qu'il n'avait pas encore de contrat, mais l'a assuré de pas s'inquiéter pour la bonne raison que tout était arrangé. C'est là que Sinden a cru qu'il pouvait donner un premier à nos confrères de la LNH.

"Je me suis dit qu'il n'y a personne qui va vous dire une telle chose et ne pas le dire pour vrai, continue-t-il. Il aurait dû être franc avec moi. Il a menti. Il a joué pour moi pour longtemps. Vous ne pouvez regarder la situation d'une autre manière".

Si Sinden avait été à Québec, il aurait entendu parler des "mensonges blancs" de M. Plante. Il est clair qu'il a menti à bien du monde, surtout des journalistes, dans le but de ne pas nuire à ses négociations avec les Nordiques.

roland sabourin



que cette décision a miné ma confiance dans l'athlète d'aujourd'hui. Elle l'a tué. Je ne sais plus si je peux ou non prendre encore la parole de quelqu'un. Il est tout probable que je n'en serai plus capable".

Sinden a dit que pas plus tard que lundi, à Montréal, il avait eu l'impression que Jacques lui avait reconfirmé quelque chose qu'il lui avait dit avant de quitter Boston.

"Il m'avait dit de ne faire aucun plan", précise Sinden. "Il a dit qu'il serait de retour. Il m'a déclaré qu'il respecterait son contrat avec les Bruins.

"Il semble qu'il n'y a plus d'honneur parmi les voleurs", continue Harry, après avoir confirmé que le tout le surprenait et avoir émis l'opinion que Plante savait, lundi, ce qu'il allait faire. "Je suis tout simplement furieux du fait qu'il m'ait menti".

Selon le directeur-gérant du club bostonien, il comptait sur Plante pour seulement 25 joutes, l'hiver prochain.

Un "mensonge blanc" a endormi Sinden

Harry a dit que Plante était allé le voir à son bureau avant de partir pour Montréal et l'avait mis au courant de l'offre des Nordiques.

"Il m'a dit qu'une chose qui le garderait ici (Boston) serait que nous acceptions de lui accorder un an de plus à l'année qui lui restait déjà", explique Sinden.

A ce moment-là, il n'aurait pas dit non à Plante, mais lui aurait demandé une semaine de sursis. Apparemment, tout cela se passait un vendredi et Sinden demanda de lui donner jusqu'à mercredi. Plante lui aurait téléphoné, mardi, pour lui faire savoir qu'il était sur les épinas. Alors, Sinden lui aurait répondu qu'il acceptait sa demande et que tout était correct.

"Très bien, c'est tout ce que je voulais savoir, aurait été la réponse du nouveau

Dans la bouillabaisse du vendredi...

Même s'il était très déçu, voire furieux, de la décision de Plante, le directeur-gérant Sinden en a tout de même profité pour lui rendre un hommage... "Personne n'a mieux joué dans la dernière partie de la saison", a-t-il dit à Harry Beaulieu, du Boston Herald American, dans un autre entretien... "Quarante-quatre ans ou non, il a fait le travail, et je mets de côté les séries. Sa moyenne de deux buts par joute a été la meilleure que Boston avait eue depuis six ou sept ans", a ajouté Sinden...

Mercredi midi, il nous a fait plaisir d'assister au lancement du livre de Raymond Desbiens sur le superbe homme fort qu'a été Victor Delamarre... Pendant que M. Desbiens préparait son livre, il nous a fait grandement plaisir de recevoir de lui plusieurs télégrammes... Ayant bien connu le regretté Victor, nous pouvons affirmer qu'il méritait un tel hommage... Nous profiterons du présent voyage pour lire quelques paragraphes du nouveau bouquin...

Nous ne savons pas si Marius Fortier a lu la dépêche préparée par le bureau de Québec de la United Press International en marge de l'engagement de Plante... La nouvelle publiée dans le journal de New Haven dit que Fortier s'en va travailler en France dans les relations publiques pour le gouvernement du Québec... Les journaux de Miami ont sans doute rapporté la même chose, et Marius doit avoir bien ri...

Le fait qu'il n'y avait pas de baseball hier soir, nous a permis de suivre la troisième joute de la série Canadiens - Chicago... Quelques joueurs des Carnavals qui ont quelques paris avec le soigneur René Lavigne n'ont pas tardé à se rendre à sa chambre, après la première période, pour collecter... Dire que René comptait sur ses gains pour se payer un festin dans le meilleur restaurant de la place...

Tessier revient de sa "mission secrète" Les Remparts peuvent rivaliser avec Peterborough et Toronto

Orval Tessier n'avait pas vu la nécessité de réserver un siège pour le tournoi de la coupe Memorial mais il avait par contre pris toutes les dispositions pour assister à au moins un match de la finale de la Ligue junior majeure de l'Ontario. Spectateur incognito au Maple Leaf Gardens, mercredi — même les éclaireurs n'ont pu le dépister — Tessier se réjouissait d'autant plus de sa mission secrète, disant fièrement: "J'aurais pu être vu, personne ne m'a aperçu".

Au retour d'un voyage qui a été de très fructueux en renseignements, l'instructeur des Remparts y est allé de cette réflexion optimiste: "Notre club peut honorement faire face à l'un ou l'autre des deux de l'Ontario".

Tessier a été témoin du match gagné 5-0 par les Mariboros de Toronto alors que ces derniers égalèrent la série finale à 5-5. Incidemment, cette série risque de se prolonger jusqu'à dimanche, si un huitième match décisif était nécessaire pour briser une égalité. "J'ai reconnu les Petes de l'an dernier dans la série Memorial et quant à Toronto, c'est le même style de jeu que le nôtre", a déduit Tessier sur les deux finalistes de la Ligue junior majeure de l'Ontario.

du côté robustesse, Peterborough s'est fait jouer, comme l'an dernier à Ottawa, et ne pouvait pas rivaliser dans le patinage avec Toronto, a constaté le pilote des Remparts. Et leurs deux policiers, Neely et Brown sont sortis de la patinoire avec des punitions et encore une fois, Brown a agi de la même façon lorsqu'il avait pris Wensink par derrière, à Ottawa, en se mêlant à une bagarre entre deux autres joueurs".

SES CONCLUSIONS

Tout en avouant qu'une seule joute peut fausser des indices sur une équipe, Tessier a néanmoins obtenu d'autres informations pouvant le convaincre de ses conclusions.

"Peterborough ne semblait pas intéressé à jouer au hockey mais il restait bien visible que sa force principale repose sur sa défensive et sa robustesse. Et

les Petes de Roger Neilson comptent encore sur quatre défenseurs de leur formation précédente. "Dans leur but, ils ne sont pas encore trop forts. Neilson a d'ailleurs retiré Salive vers le milieu de la première période", d'ajouter Tessier.

Quant aux Marlies, Tessier a déduit que les champions de la saison régulière pourraient peut-être mieux figurer que mercredi, mais encore là, les Remparts pourraient s'en tirer avec la vitesse.

"Les Mariboros sont très bien balancés sur chacune de leurs lignes; leur style de jeu ressemble au nôtre. Un de ceux qui m'ont le

plus frappé, Paulin Bordeleau, peut être à mon point de vue l'équivalent de Jacques Locas de notre côté et un autre qui figure très bien, est Mark Howe", a analysé Tessier. Dans leur clan défensif, les Marlies ont leur Gilles Lupien au poste de défenseur et Bob Dailey (8 pieds, 4 pouces). "Mais Toronto ne capitalise pas sur la robustesse, plutôt sur l'offensive", de souligner l'instructeur des Remparts.

Ni les Petes, ni les Marlies n'ont réussi à placer un seul des leurs parmi les cinq premiers compteurs de l'Ontario. Le meilleur des Petes, Doug Gibson, finit au huitième rang et complète avec Jim Jones et Ray Chinnick le même trio clé des Petes de l'an dernier. Chez les Marlies, leur deuxième meilleur marqueur, Peter Marris n'a pas participé aux deux dernières joutes à cause d'une blessure.

ET L'OUEST...

S'il a déjà une bonne idée de l'opposition ontarienne pour ouvrir le tournoi Memorial, lundi soir, au Forum, Tessier ne néglige pas pour autant les finalistes de la Ligue de l'Ouest.

West Haven ne veut pas d'un programme double

La pluie poursuit Steve Rodgers et les Carnavals

par Roland SABOURIN

WEST HAVEN, Conn. — Pour la cinquième fois en 12 jours depuis le début du calendrier 1973 de la Ligue Eastern de baseball, les Carnavals n'ont pu jouer, hier. C'est une situation qui ne fait pas du tout plaisir au gérant Karl Kuehl.

Il a fait beau toute la journée dans cette ville du Connecticut, hier, mais la pluie s'est mise à tomber juste au moment où le club visiteur arrivait au Quigley Stadium. Des orages électriques se mirent de la partie, et les dirigeants des Yankees n'eurent d'autre alternative que d'annuler tout le programme.

Devant cette décision, Kuehl s'attendait à ce qu'on lui offre de jouer un programme double dès ce soir. Toutefois, il fut déçu quand on lui fit savoir que la joute ne serait pas reprise immédiatement. "Ils ne veulent pas jouer de programmes doubles avant le mois de juin", nous a expliqué le pilote des Carnavals.

Si Kuehl tient à jouer immédiatement, c'est pour la bonne raison qu'il a plusieurs lanceurs prêts à aller au monticule. Il est en très bonne posture depuis l'arrivée de Tom Sheppard.

Pour une deuxième fois de suite, le droitier Steve Rogers devra attendre au moins une journée de plus pour prendre son tour. Avant l'ouverture de la saison, à Québec, il avait été retardé de deux jours. Steve est toujours à la recherche de sa première victoire.

Sheppard lancera demain après-midi, tandis que Keith LeFevre commencera la série contre Pittsfield, dimanche après-midi.

QUELQUES NOTES: Les Yankees de West Haven, grands champions de 1972, sont maintenant dirigés par l'ancien receveur Doc Edwards... Dès que Sheppard sera prêt à lancer, Kuehl devra placer un nom sur la liste inactive, et il semble que son choix devra tomber sur Jack Damaska, son frappeur suppléant de

luxé qui a une moyenne parfaite avec trois coups sûrs en autant de tentatives... Après huit parties, en 1972, les Carnavals avaient une fiche de 4-4, mais ils avaient perdu deux joutes à West Haven avant de reprendre le chemin de la capitale de la Belle Province... Curt McGregor, 7-3 à Fort Lauderdale l'an dernier, sera le lanceur des Yankees pour le match de ce soir...



ON SE SENT CHEZ NOUS.



LES CHAMPIONS DES ELIMINATOIRES MOSQUITOS INTER-CITIES 1973

"AMEUBLEMENTS TANGUAY STE-FOY" SUR LA PHOTO

Première rangée: Jocelyn Fréchette, Robert Chevalier, Marc Bertrand, Mike Griffin, instructeur, Claude Dravin, Maurice Tanguay, commanditaire, Carl Laflamme, Florent Baily, gérant, Stéphane Archambault, Marc Plamondon, Président du hockey mineur de Ste-Foy, André Lebourdais. Deuxième rangée: Daniel Robitaille, Carl Brochu, Marc Ouellette, Peter Robitaille, Pierre Guay, Jean-René Tapia, Jean Nadeau. Troisième rangée: Réjean Marier, entraîneur, François Morency, Louis Auclair, Guy Lecours, Eric Morency, Jean Pichette, Louis Bernier, entraîneur. (ANN.)

Bataille à coups de millions pour une licence dans la LNH

CINCINNATI (PA) — Une bataille entre groupes sportifs a éclaté entre Cincinnati et Indianapolis en vue de l'obtention d'un club dans la Ligue nationale de hockey.

Le groupe de Cincinnati soutient qu'il a le premier choix, mais éprouve des difficultés à obtenir une nouvelle arène.

La construction de celle d'Indianapolis est déjà avancée et le groupe prétend être plus qualifié pour héberger un nouveau club.

La ville de Cincinnati doit

annoncer ses plans définitifs aujourd'hui pour une construction de \$15 millions.

Brian Heekin, président de Cincinnati Hockey Club Inc., rejette la compétition en vue du nouveau club dans la LNH, car celle-ci lui a promis la concession suivante, après celles de Washington et Kansas City en 1975.

Heekin a été impliqué dans une guerre avec le conseil municipal de Cincinnati au sujet d'une arène pour octobre 1974. La LNH

exige un total de 17,000 sièges.

L'arène d'Indianapolis, comptant 17,000 sièges, serait prêt le premier mars 1974.



NOUS ACHETONS les billots

EPINETTE - SAPIN - BOULEAU MERISIER - ERABLE - TREMBLE Consultez la scierie qui est située le plus près de chez vous: Amnogh, Bellechasse 466-2324 Cobano, Temiscouata 854-2126 St-Romuald, Lévis 839-8813 Ste-Marguerite, Dorchester 935-3727 ou 935-3616

CENTRE DE RENOVATION INC. LE PLUS GRAND CENTRE DE MATERIAUX - ST-ROMUALD 839-8813 - 839-4184

GAGNEZ L'UNE DES 4 PLYMOUTH DUSTER



FAITES FAIRE UNE INSPECTION GRATUITE DE VOS AMORTISSEURS CHEZ PARADIS MUFFLERS!

Une formule d'inscription vous sera remise gratuitement lors de votre visite pour une inspection de sécurité. Profitez de notre essai gratuit de 60 jours.

PARADIS MUFFLERS

MONROE pour la vie

SILENCIEUX ET AMORTISSEURS DE CHOCS GARANTIS A VIE

POSAGE GRATUIT EN 15 MINUTES

OUVERT JEUDI SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.

MAINTENANT 4 SUCCURSALES POUR MIEUX VOUS SERVIR

1250 BOULEVARD CHAREST OUEST au pied de la côte St-Sacrement

175 DE LA COURONNE CENTRE-VILLE voisin du Marché St-Roch

5055 - 1re AVENUE CHARLESBOURG à St-Rodrigue

LA NOUVELLE SUCCURSALE 1150 DE LA CANADIENNE coin av. Industrielle

APPELLE 681-8181 GAGES-TU ON L'A?

Loto-Perfecta

A	B	C	D
1	8	2	9



Choix complet d'accessoires de pêche à votre magasin Canadian Tire.

CALENDRIER DU PECHEUR

Dates	6h.a. 10.a.m.	10.a.m. 2.p.m.	2.p.m. 6.p.m.	6.p.m. 11.p.m.
4				
5				
6				
7				

Doubles, à Montréal

Victoires des duos Emerson-Laver et Smith-Lutz

MONTREAL (PC) — Les Australiens Roy Emerson et Rod Laver ont vaincu leurs compatriotes Terry Addison et Colin Dibley en trois sets consécutifs, hier soir, dans la première ronde du tournoi pour le championnat mondial de tennis en doubles qui se déroule présentement à Montréal.

Laver et Emerson ont remporté des victoires successives de 6-4, 7-5 et 6-1 pour se qualifier pour la ronde demi-finale qui sera disputée demain.

Dans le seul autre match à l'affiche hier, les Américains Bob Lutz et Stan Smith ont battu Alan Stone, d'Australie, et Nikki Pilic, de Yougoslavie, 7-6, 6-3, 3-6, 7-6.

Huit équipes, quatre de chacun des groupes A et B de la WCT (World Championship Tennis), participent à ce tournoi dont l'enjeu est de \$40,000.

Les équipes qui se classeront en deuxième et troisième positions mériteront respectivement des prix de \$16,000 et \$8,000.

Les équipes vaincues en première ronde toucheront \$3,000 chacune.



Les Giants, gîlés 14-5

Berra, échec et mat!

(Selon UPI) — Sparky Anderson a gagné une partie d'échecs contre Yogi Berra, hier soir, avec l'ancien Met Larry Stahl comme pièce-maitresse.

La bataille de stratégies entre Anderson, gérant des Red de Cincinnati et Berra, gérant des Mets de New York, a atteint son paroxysme à la quatrième manche après que les Reds eurent réussi un ralliement de trois points contre John Matlack pour s'approcher à un point des Mets, le pointage étant de 4-3.

Avec deux retraits et aucun coureur sur les sentiers, Richie Scheinblum et Denis Menke cogèrent successivement des simples et Anderson prévint alors les Mets qu'il désignait Bill Plummer, un frappeur droi-

tier, pour aller au bâton à la place du lanceur Jim McGlothlin. Berra riposta en envoyant au monticule Hank Webb, un lanceur droitier récemment gradué des mineurs, pour remplacer Matlack.

Devant le geste de Berra, Anderson renversa sa stratégie et envoya finalement au bâton le frappeur gaucher Larry Stahl à la place de Plummer. Webb effectua un lancer... et Stahl l'expédia par-dessus la clôture du champ droit pour un circuit

de trois points qui couronnait une manche de six points. Les Reds devaient finalement l'emporter 6-5.

"J'avais anticipé le geste de Yogi de désigner Webb, a dit Anderson, après le match. C'est pourquoi j'ai moi-même annoncé Plummer au lieu de Cagliano (le meilleur frappeur de relève droitier des Reds). Je ne voulais pas perdre Cagliano dans un geste somme toute inutile."

Ailleurs dans la Ligue nationale, Chicago a battu Los Angeles 4-1; Saint-Louis a vaincu San Diego 3-1 et Pittsburgh a écrasé San Francisco 14-3. Il n'y avait aucune joute dans la Ligue américaine.

Cinc. 000 600 000-6 12 0
N. Y. 400 100 000-5 7 0
McGlothlin, Hall (2-1) 4 et
Bench; McGraw 7 et Grote. Circuits: Cincinnati-Stahl 1er; New York-Staub 3e.

Pitts. 252 410 000-14 17 3
S. F. 100 100 300-5 11 2
Briles (1-2) et May; Willoughby, McDowell 2, Carrithers 6, Sosa 9 et Rader. Circuits: Pittsburgh-Oliver 2, May 2. San Francisco-McCovey 6.

Chic. 000 000 004-4 11 1
L. A. 100 000 000-1 5 0
Reuschel, Laroche (1-0) 8 et
Rudolph, Hurley 9, Messersmith (1-3), Brewer 9 et Yeager.

St-L. 000 020 100-3 6 0
S. D. 000 000 010-1 9 2
Cleveland (1-3) et McCarver. Grief (1-2), Ross 8 et Kendall.

La Ligue nationale reste sur ses positions

Le frappeur désigné n'enchanté pas tout le monde et son père

NEW YORK (PA) — Le frappeur désigné a été reçu dans les ligues majeures avec beaucoup de joie et quelques hutes. Il adore son rôle au marbre, mais regrette de ne pas évoluer à la défensive. Dans certains cas, il est heureux de poursuivre sa carrière.

L'innovation de la Ligue américaine a été populaire auprès de la majorité des gérants, mais il y a encore quelques dissidents, surtout dans la Ligue nationale.

Certains lanceurs débutants de la Ligue américaine, lesquels n'ont pas encore pris un bâton, se sentent humiliés, mais, au monticule, ressentent un grand défi. Les lanceurs de relève se sentent complètement oubliés. Par ailleurs, les lanceurs de la LN sont fiers de démontrer qu'ils peuvent faire plus que lancer une balle.

"En premier, j'étais sceptique, a-t-il dit Earl Weaver, des Orioles de Baltimore.

"Mais, maintenant, je crois que l'innovation va améliorer le jeu offensivement et défensivement. Il est plus facile de piloter et on possède de meilleurs réservistes."

"Je n'aime pas cela, a répliqué Don Zimmer, dont les Padres de San Diego occupent le dernier rang dans la LN. Au lieu d'améliorer le sport, il en retire quelque chose."

De plus, Zimmer croit que le FD "prive probablement d'un poste certains joueurs dans les mineurs, lesquels tentent de mériter une place dans les majeures et devraient avoir cette chance."

Tandis que Zimmer semble heureux d'envoyer au marbre des lanceurs à la moyenne arithmétique, Weaver préfère utiliser Tommy Davis avec une moyenne de .326 au lieu de lanceurs renommés pour leurs bons coups de bâton.

"Lorsque vous avez une bonne avance, le changement est peu important, a dit Weaver, mais nous avons disputé 10 matches d'un point cette saison et avons pu ainsi garder nos meilleurs lanceurs au monticule."

Certains frappeurs désignés affichent de belles moyennes, mais, dans l'ensemble, ils ne cassent rien.

Avec Davis, on note Ed Kirkpatrick, du Kansas City, avec une fiche de .356; Alex Johnson, du Texas, .364; Mike Andrews, du Chicago, .356; et Orlando Cepeda, du Boston, .338.

Par contre, il y a aussi Rico Carthy, du Texas, .169; Gates Brown, du Detroit, .191; et Kurt Bevacqua, du Kansas City, .217.

Dans l'ensemble les frappeurs désignés représentent une moyenne de .240, en comparaison de .125 par les lanceurs de la LA l'an dernier.

La différence est plus apparente dans la colonne des points produits. En 1972, les lanceurs ont récolté 22 circuits et 231 points produits. Cette saison, après moins de 1-6 du calendrier régulier, les FD ont récolté 20 circuits et 93 points produits.

Même si sa moyenne n'est guère meilleure que celle d'un lanceur moyen, Brown, du Detroit, est heureux dans son nouveau rôle.

"J'aime le nouveau règlement. J'aimerais bien jouer à la défensive, mais, sans être frappeur désigné, je jouerais à peine."

Andrews est du même avis. "Honnêtement, j'aimerais jouer à la défensive, mais aller au bâton trois ou quatre fois par match est beaucoup mieux que ne pas jouer du tout. C'est pas si facile en raison de ces longues attentes entre les manches."

John Ellis, qui a une

moyenne de .250 comme FD du Cleveland, présente un aspect technique de ce rôle qui semble facile.

"Un des problèmes du FD est d'ajuster sa vue aux changements optiques, ce que les joueurs défensifs font naturellement pendant un match."

"Personnellement, j'aime le rôle. Il permet de disputer le match plus rapidement. Chaque manche peut résulter en une explosion.

"Le règlement ne nuit pas aux joueurs qui vieillissent, ni aux joueurs qui n'ont pas de position, ni à ceux qui en ont une et peuvent jouer offensivement et défensivement."

Tandis que Brown, Andrews et d'autres aimeraient jouer également à la défensive, Jim Ray Hart s'en fiche bien.

Le nouveau Yankee de New York, avec une fiche de .385 en huit matches, a déclaré: "J'ai trois gams dans mon vestiaire et je me fiche de les utiliser de nouveau. J'aimerais autant avoir une berceuse dans l'abri des joueurs comme le vieux Sachel Paige."

Si les lanceurs débutants aiment l'idée de demeurer plus longtemps au monticule, ils ne

sont pas tous heureux de ne pas aller au marbre.

"J'aimais frapper, a déclaré Gaylord Perry, du Cleveland. J'étais fier de ma tenue, car, pour un lanceur, j'étais un frappeur moyen."

Ross Grimsley, du Cincinnati, a déclaré: "Je ne suis guère un bon frappeur, 0-15, mais le FD enlève le défi dans ce sport. Les amateurs vont au baseball pour voir un joueur complet. L'an dernier, j'ai frappé deux coups sûrs lors d'une victoire dans les séries éliminatoires de la LN et les amateurs l'ont vraiment apprécié."

hockey

HIER

Association mondiale (Finale 4 de 7)
Nouv.-Angleterre 3, Winnipeg 4 (Nouv.-Angleterre mène 2-1)

Ligue nationale (Finale 4 de 7)
Montréal 4, Chicago 1 (Montréal mène 2-1)

AUJOURD'HUI

Aucune joute

DEMAIN

Association mondiale (Finale 4 de 7)
Winnipeg à Nouv.-Angleterre (Nouv.-Angleterre mène 2-1)

ON NE SE SENT PAS LOCATAIRE

ROULOTTES PMC ET TENTES ROULOTTES CONFORT

PRIX DÉFIANT TOUTES COMPÉTITIONS

SPECIAL DE FIN DE SEMAINE: ROULOTTE 12 PIEDS: \$1,100.

Venez les visiter tous les jours de la semaine chez

JULIEN RADIO TV

326 - 1^{re} AVENUE OUEST
VILLE DE PORTNEUF
CO. PORTNEUF - Tél.: (418) 286-6144

Un esturgeon de 420 livres!

LIVE OAK, Californie (UPI) — Les mordus de la pêche ont toujours des histoires à raconter à propos du "gigantesque poisson" qui a mordu à l'hameçon, mais qui est retombé à l'eau à la dernière seconde.

Arnold Beggett, de Live Oak, en Californie, a une bonne histoire de pêche à raconter. Lui, toutefois, possède toutes les preuves officielles de son exploit...

Avec une ligne "test 25 livres", en se servant de sardines comme appât, il vient de capturer un esturgeon mesurant neuf pieds et quatre pouces, pesant 420 livres.

"En premier, j'ai cru que l'hameçon s'était planté dans un arbre mort flottant à la dérive", raconte-t-il.

"Je n'en croyais pas mes yeux quand je l'ai retiré de l'eau" dit Beggett, qui a livré bataille pendant deux heures contre ce "monstre".

La prise a été homologuée par le garde-pêche Frazier, du Département d'Etat de la Chasse et de la pêche, qui est convaincu d'avoir affaire à un record pour un pêcheur utilisant une canne et un moulinet.

Cours d'équitation reportés

Le début de la série de cours populaires gratuits pour amateurs d'équitation, qui devait commencer demain à la Ferme Cent Acres du rang Sainte-Anne, à l'ancienne-Lorette, a dû être reporté au samedi 19 mai.

L'instigateur de ces cours, Guy Perrault, nous a fait part que les conditions de dégel ont passablement bosselé le terrain à l'intérieur du manège intérieur et il faudra procéder à des réparations générales pour y rétablir des conditions normales.

On sait qu'il s'agit d'une série de cours d'une heure et demie chacun qui seront dispensés pendant quatre samedis consécutifs à partir de 14 heures. Ces cours ont été préparés comme suit: 1 — comment choisir ou changer un cheval; 2 — comment entretenir et soigner cette bête et quel équipement utiliser; 3e et 4e cours: "Comment monter à cheval, le conduire et le faire travailler dans des conditions particulières."

baseball

HIER

Ligue nationale
Pittsburgh 14, San Francisco 5
Cincinnati 6, New York 5
Chicago 4, Los Angeles 1
St-Louis 3, San Diego 1

Ligue américaine
Aucune joute

Ligue Eastern
Québec à West Haven (pluie)
Waterbury à Trois-Rivières (pluie)
Bristol à Reading (pluie)
Sherbrooke à Pittsfield (pluie)

AUJOURD'HUI

Ligue nationale
Cincinnati à Montréal
Atlanta à Philadelphie
Houston à New York
St-Louis à Los Angeles
Pittsburgh à San Diego
Chicago à San Francisco

Ligue américaine
Boston à Minnesota
New York à Chicago
Kansas City à Milwaukee
Texas à Detroit
Oakland à Cleveland
Californie à Baltimore

Ligue Eastern
Québec à West Haven
Waterbury à Trois-Rivières
Bristol à Reading (2)
Sherbrooke à Pittsfield

DEMAIN

Ligue nationale
Cincinnati à Montréal
Houston à New York
Chicago à San Francisco
Atlanta à Philadelphie
Pittsburgh à San Diego
St-Louis à Los Angeles

Ligue américaine
Boston à Minnesota
Texas à Detroit
Kansas City à Milwaukee
Oakland à Cleveland
New York à Chicago
Californie à Baltimore

Ligue Eastern
Québec à West Haven
Waterbury à Trois-Rivières
Sherbrooke à Pittsfield
Bristol à Reading

LIGUE NATIONALE

Division Est

G	P	Moy.	Diff.
Chicago	12	9	591
Pittsburgh	10	7	588
New York	12	10	545
Philadelphie	9	11	450
Montréal	9	11	450
St-Louis	8	10	358

Division Ouest

G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	19	8	704
Cincinnati	15	8	652
Atlanta	16	10	615
Los Angeles	12	13	480
Ran Diego	8	17	320
Atlanta	7	15	318

LIGUE AMERICAINE

Division Est

G	P	Moy.	Diff.
Milwaukee	10	10	500
Baltimore	10	11	476
New York	10	11	476
Cleveland	10	12	453
Detroit	10	12	453
Boston	8	11	421

Division Ouest

G	P	Moy.	Diff.
Chicago	12	9	591
Kansas City	14	9	609
Californie	11	8	579
Minnesota	9	9	500
Oakland	10	12	453
Texas	7	11	389

LIGUE EASTERN

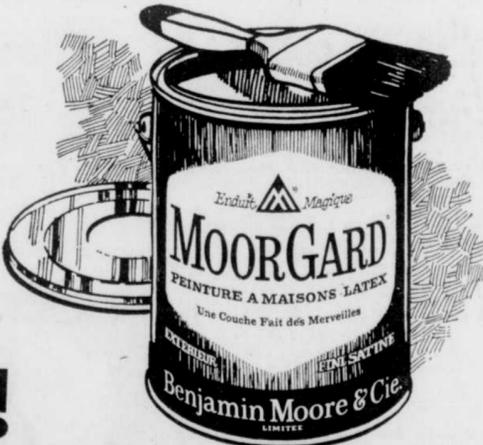
Division nationale

G	P	Moy.	Diff.
Sherbrooke	6	1	827
Québec	3	2	623
Trois-Rivières	3	5	590
Reading	3	5	375

Division américaine

G	P	Moy.	Diff.
West Haven	4	4	300
Pittsfield	5	4	506
Bristol	4	6	490
Waterbury	1	6	143

Vive la Moore! Vive la qualité! Vive la durabilité! Les peintures Benjamin Moore.



Voyez votre marchand de peintures Benjamin Moore et demandez la peinture d'extérieur MoorGard Latex. Acheter Moore, c'est économiser!

LOUIS CANAC-MARQUIS
25, MARIE-DE-L'INCARNATION
QUEBEC
TEL.: 683-3627

CHS-N. PAQUET LTEE
485, FRANKLIN
QUEBEC
TEL.: 683-3418

centre de rénovation!
Jos. Grenier
100, RUE NOTRE-DAME, 100, 101, 102, 103
COUVERT LE JEUDI SOIR JUSQU'À 9 H. P.M. - SANS FÊTE

LES QUINCAILLERIES CORRIVEAU INC.
Sillery - Tél.: 683-1901
Ste-Foy - Tél.: 651-6121
Lauzon - Tél.: 837-8831

FOURNIER & PAPILLON
1533, CONWAY
QUEBEC
TEL.: 524-4668

JEAN-DENIS ROY
8, RUE RICHARD
ST-ROMAULD
TEL.: 839-9094

CHS DESBECQUETS
5882, DES JACYNTHES
ORSAINVILLE
TEL.: 623-1067

DURAND & MERCIER
160, LESSARD
LORETTEVILLE
TEL.: 842-4180

QUINC. ANDRE MARIER
AV. NOTRE-DAME
N.-D.-DES-LAURENTIDES
TEL.: 849-4489

QUINC. ROBERT LEPIRE
1403, PROVENCHER
CAP-ROUGE
TEL.: 653-7446

BECTO ENR.
2018, AV. DION
VILLE DUBERGER
TEL.: 527-5117

GASTON LUSSIER
123, DES ERABLES
DOLBEAU
TEL.: 276-3649

J.C. JULIEN
PORTNEUF-STATION
CITE PORTNEUF
TEL.: 286-3000

Jean-Claude Laprise déborde d'enthousiasme

par François ROY

"Au niveau des loisirs et sports municipaux je pense que la ville de Québec vient pas mal en tête de liste. Je ne sais pas exactement quel est le budget, mais je crois qu'il doit être énorme car maintenant quand on mentionne les Citadelles au water-polo, au badminton, au patinage de vitesse et en natation, on constate qu'il y a eu un progrès surprenant et rapide chez nos athlètes."

En s'expliquant ainsi, Jean-Claude Laprise qui s'occupe des relations extérieures du Service des loisirs et parcs (SLPQ) est également très bien placé pour parler puisqu'il est reconnu comme un instructeur hors-pair en badminton.

"Si on prend l'équipe de water polo par exemple, nous avons huit de nos gars qui font partie de l'équipe du Québec. André Lajeunesse, Denis Poulin, Guy Thivierge, Jean Thivierge, Jean-Luc Dion, Richard Gagné, Marc Arsenault et Gaëtan Turcotte forment un solide noyau. Turcotte en particulier sera probablement sélectionné pour faire partie de l'équipe du Canada lors des concours qui auront lieu à Ottawa du 29 mai au 6 juin et auxquels vont participer quatre pays. L'entraîneur est Gabor Csepregi dont la renommée n'est plus à faire," de poursuivre Laprise.

EN VOLLEY-BALL

En volley-ball, les Citadelles en sont à leur première année d'opérations avec 12 joueurs de catégorie senior. Pourtant ils ont récolté 28 victoires consécutives sans un seul revers cette saison en joutes régulières et éliminatoires. Ils ont gagné le Championnat invitation des Forges récemment à Trois-Rivières et se sont classés en deuxième place à Plessisville au championnat invitation et sont allés jusqu'en demi-finale dans le Concours provincial de la Fédération à Jonquières il y a trois semaines. Ils ont été éliminés par les porte-couleurs de la Paléstre nationale. Leur entraîneur est Georges Blaha.

JEUNES CHAMPIONS

En badminton, Laprise n'est pas peu fier de parler de ses champions en disant:

"Denis Martin n'a que 18 ans mais c'est un joueur étonnant. C'est lui qui a décroché le championnat canadien junior à la fin de mars et c'est la première fois qu'un joueur de Québec mérite un titre national dans ce sport. Mais lui et Jean-Claude Cloutier ont été défaits en demi-finale des doubles à ce même championnat, cependant que Hélène Biloadeu et Linda Lajeunesse ont été éliminées en troisième ronde en simples et en quatrième ronde en doubles.

"Et ça vaut la peine de mentionner qu'en badminton les Citadelles ont mérité depuis octobre 1972, un total de 71 championnats locaux régionaux, provinciaux et nationaux. C'est quand même impressionnant! Et on en a six de 16 ans et moins qui vont faire la catégorie juvénile en finale provinciale des Jeux Optimistes en fin de semaine à Montréal. Ce sont Linda Lajeunesse, Johanne Falandreau, Claire Piché, Michel Beausoleil, Denis Trudel et Benoît Paquet."

EN NATATION

Toujours suivant ses informations, nous avons appris qu'en natation, Denis Dufour avait été

choisi sur l'équipe du Québec pour affronter les nageurs de l'Ontario dans un concours interprovincial en février dernier. Il s'est classé 2e dans le 100 mètres libre et a également pris une 2e place dans la rencontre Québec - Nouvelle - Ecosse dans le 100 mètres en plus d'avoir mérité une médaille d'or dans cette épreuve l'an dernier aux Jeux du Québec. Yves Parisot, à 14 ans, est également un bel espoir ayant établi une marque provinciale dans le 50 mètres aux Jeux de Chicoutimi et a terminé 3e dans un concours de catégorie A à Pointe - Claire en mars, dans l'épreuve 100 mètres - papillon. Benoit Paradis, Richard Watters, Lynne Gagné et André Robitaille sont aussi sérieux espoirs chez les 10, 11 et 12 ans. L'équipe de natation a fini quatrième au championnat provincial à Tracy sous la direction de Barbara Roy.

"En athlétisme, de nous apprendre Laprise, "nous avons avec Jacques Poirier un champion canadien juvénile en lancer du disque et il est reconnu comme espoir au lancer du poids et il n'a que 16 ans! Claire Massicotte, 16 ans également, est une spécialiste de la course 50 mètres. Elle a réalisé un temps de 6,06 secondes en catégorie cadet, à 1-10e de seconde du record provincial. Sylvie Laramee, très forte au saut en hauteur, a fini 4e au championnat provincial toutes catégories et elle est d'âge cadet seulement. Yves Fortin est un rude compétiteur dans la course de 1,500 mètres et au lancer du disque Estelle Moffette commence à faire parler d'elle. L'entraîneur en athlétisme est Michel Verville."

JUDO ET PATINAGE

En judo les Citadelles comptent d'excellents porte-couleurs avec Jacques Voyer, 205 livres, ceinture orange qui a gagné le championnat régional la semaine passée; Michel Potvin, à 18 ans, a une ceinture orange aussi et est champion provincial junior. Quant à Michel Robitaille, il vient de recevoir sa ceinture noire. L'entraîneur est Lucien Dionne.

En patinage de vitesse, l'entraîneur Michel Verrault a formé plusieurs excellents athlètes. Sur piste intérieure le palmarès est le suivant: à Yonkers, New York en février, Dany Malenfant, pee wee et Alain Roy, midget ont décroché deux championnats de catégorie. A Riverdale, N.Y., le jeune Malenfant a répété son exploit cependant que Denis Dumont a mérité le titre de la catégorie bantam. Au championnat provincial à Sainte - Foy, Luc Martin a été couronné champion de catégorie sénior. A Lake Placid, N.Y., trois titres de catégorie sont revenus à des Citadelles: Malenfant chez les pee wee; Louis Baril, juvénile et Claude Rivard, intermédiaire. Au championnat canadien intérieur de Saskatoon, Jacques Thibault a décroché le titre junior et Daniel Rouleau, la couronne sénior. Sur piste extérieure Chantal Audin a mérité le championnat de catégorie midget et Malenfant le titre pee wee.

En nage synchronisée, Lynne Labrecque et Suzanne Guay feront partie de l'équipe du Québec qui ira concourir à Halifax du 8 au 13 mai. Leur entraîneur est Christine Ethier. Enfin, au plongeon, l'entraîneur Jean Plamondon commence à récolter les fruits de ses efforts.



Bonne chance les gars! -

Le mi-moyen local Fernand Marcotte junior souhaite bonne chance à deux boxeurs de couleur de Miami qui sont inscrits sur la carte professionnelle de lundi soir, au Colisée.

Au centre, Roscoe Bell qui affrontera Gérald Bouchard et l'autre, "Smoky" Joe Cartwright, rival de Paul Tape chez les légers.

- Le Soleil, Raymond Lavote

Marcotte n'est pas fâché de ralentir son entraînement

par François ROY

Tandis que le Vénézuélien Guerrero Chavez paraissait de bonne humeur et plein d'entrain, de "l'autre côté", Fernand Marcotte junior semblait également enjoué mais plus fatigué. Il l'a d'ailleurs admis brièvement peu avant une réunion d'informations, hier soir, au Vatel, laissant entendre qu'il était un peu fatigué mais que maintenant il pourrait se détendre et dormir plus longtemps tout en achevant par un entraînement léger.

Ca fait plusieurs semaines que Junior s'exerce royalement et sans ménagement pour cette finale de 10 rondes qu'il disputera, lundi soir prochain, au Colisée, contre Chavez, un jeune de 23 ans qui a déjà fait match nul contre le champion mi-moyen canadien Clyde Gray et mérité une décision unanime sur Donato Paduano.

Le gérant de Marcotte, Robert "Bob" Desfossés tout autant que Bertrand Proulx des Promotions FB n'ont cependant pas voulu se prononcer sur les adversaires qui feront les frais de 6 rondes en deuxième préliminaire au programme professionnel. Actuellement, personne n'est signé et on son-

né à Marc Gervais (mais très peu), de Québec, contre peut-être Marshall Butler, de Montréal (très douteux)... Marcotte senior de dire: "C'est presque impossible que Gervais se batte car il doit disputer une finale le 18 mai".

Rien ne sera définitivement réglé avant ce soir semble-t-il!

Quant au programme complet, en outre du combat Marcotte - Chavez, c'est Gérard Bouchard qui va faire l'autre 10 rondes, en demi-finale, contre le Noir Roscoe Bell, 152 livres, de Miami, Floride, et si le Québécois l'emporte, les portes vont s'ouvrir toutes grandes pour lui. Bouchard persiste à dire qu'il va continuer à boxer... cochon!

Dans une bataille de huit rondes poids léger, Paul Tape aura cette fois comme rival "Smoky" Joe Cartwright de Miami, en remplacement de Ricky Santamaria incapable de venir à il! Même si ce Noir Cartwright paraissait plutôt lourd, nous avons eu la confirmation qu'il a signé pour monter dans l'arène à 136 livres.

Quant au premier combat

de la soirée, Claude Gauthier tentera de sortir vainqueur contre André Desbiens d'Ottawa, dans un quatre rondes.

"Junior va prendre ça en douceur à partir d'aujourd'hui: c'est 18 heures de sommeil par jour qu'il va faire jusqu'à lundi soir et son entraînement va se résumer à un peu de corde à danser, de boxe simulée (shadow boxing) et une ronde ou deux de gros sac! Il est plus que prêt..." de nous informer son père et entraîneur Fernand senior.

Par ailleurs le promoteur Proulx a fait savoir que les boxeurs cesseront leur entraînement samedi après-midi au Vatel, et que dimanche après-midi, à partir de 17 heures, ils seront paradés dans les rues de la ville. Il a également souli-

Ali sait à quoi s'en tenir avec Norton, cette fois

NEW YORK (AFP) — Ken Norton, qui infligea à Cassius Clay une inattendue défaite aux points en lui fracturant la mâchoire, fin mars, à San Diego, accordera une revanche à l'ancien champion du monde des poids lourds, le 19 septembre, au Forum de Los Angeles.

La conclusion du match, qui est prévu en 12 reprises, a été annoncée, hier, à New York, par le promoteur californien Don Fraser, en présence des deux boxeurs.

Une garantie de \$275,000 a été assurée à Mohamed Ali et \$200,000 à son vainqueur. "Cette fois, je serai plus sérieux à l'entraînement", a déclaré Mohammed Ali qui doit encore éviter de remuer la mâchoire, ce qui l'oblige à s'exprimer les dents serrées.

"Je vais m'imposer deux mois de préparation et non plus deux semaines, et je vous garantis que les choses se passeront différemment", a-t-il ajouté avant de reconnaître que sa mésaventure de San Diego lui avait "servi de leçon" et qu'il "remerciait Dieu" de la lui avoir donnée.

"Je m'estime heureux d'avoir pu livrer un tel combat dans de telles conditions et ne m'en être tiré à si bon compte. Il faut bien que je sois le plus grand pour avoir accompli un

tel exploit", a-t-il conclu avec une pointe d'humour.

Clay qui a recommencé à s'entraîner légèrement au gymnase de sa propriété de Deer Park, en Pennsylvanie, sera autorisé à remettre les gants et remonter dans le ring dans six semaines, soit à la mi-juin. Le combat, qu'il devait livrer en juillet à Djakarta contre le Hollandais Rudy Lubbers, a été reporté à la fin de l'année.

NORTON

Ken Norton, plus connu avant son succès sur Clay comme l'un des partenaires de Joe Frazier, est persuadé qu'il rééditera sa performance qui obligea George Foreman à lui accorder une chance pour le titre mondial l'an prochain.

"Je pense positivement. C'est ma grande force", a-t-il expliqué.

Les promoteurs qui espèrent étendre leur réseau de 300 salles aux États-Unis et au Canada, comptent sur une recette de plusieurs millions de dollars. Don Fraser, l'organisateur du Forum, est certain, quant à lui, que les 18,707 places de son arène seront vendues bien à l'avance. Les fauteuils de riant étant à \$100, la recette aux guichets devrait alors s'élever à \$750,000.



J'CONNAISS QUELQU'UN QUI DEMEURE LA

MECANICIEN demandé

Nous requérons les services d'un mécanicien de classe B ou C.

Rémunération au-dessus de la moyenne, excellentes conditions de travail: vacances, régime d'assurance, avantages supplémentaires.

Présentez-vous à M. RAYMOND BRETON, gérant de service.



4, boul. Hamel — Québec 8

Toujours au même prix

La Cortina 1973 2 portes chez Montcalm Auto Inc.

La Cortina '73 est pour vous, la réponse à tous vos problèmes de transport.

\$2,717⁰⁰

Avec la nouvelle augmentation, elle se vend partout chez Montcalm Auto \$2,797⁰⁰ \$2,717⁰⁰

EPARGNEZ PLUS DE \$80⁰⁰



J.-M. Girard J.-M. GIRARD représentant

FINANCEMENT, ASSURANCE ET LICENCES SUR LES LIEUX

La Cortina est économique avec l'augmentation de l'essence vous faites un meilleur achat! LOCATION DE CAMIONS et d'AUTOS à la journée, à la semaine, au mois, à l'année

LA QUALITE DU PRODUIT + SERVICE DU CONCESSIONNAIRE: VOTRE GARAGE DE CONFIANCE.

Capri - Comet - Cortina - Montego - Cougar Camions Ford Meteor Marquis - Continental et Mark IV

Montcalm Automobiles Inc. Votre garage de confiance

"Chez nous, la différence c'est le service après-vente!"

901, 1^{re} AVENUE, QUÉBEC - TEL.: 529-2131 OUVERT TOUTS LES SOIRS

les enseignes de côté enseignes renseignent

QUÉBEC, RIMOUSKI, SHERBROOKE, TROIS-RIVIÈRES,

Killanin accorde sa confiance à Montréal



LORD KILLANIN

NICE (AFP) — "Non, il n'y a aucun problème pour l'organisation des Jeux olympiques de 1976 à Montréal." Le président du Comité international olympique, Lord Killanin, a ainsi déclaré, hier, à Nice, les rumeurs selon lesquelles la ville de Montréal éprouverait des difficultés à organiser les prochains Jeux d'été. "Je me suis rendu à Montréal au mois d'octobre dernier et tout m'a semblé se passer pour le mieux. Bien des obstacles devront, bien entendu, être encore surmontés, mais je suis confiant", de dire Lord Killanin.

HILL EN AVANCE

HOUSTON (PA) — Mike Hill a roulé un 67 bien mérité sur les difficultés vertes du club Quail Valley, hier, en prenant une avance de deux coups à l'ouverture de l'Omniium de Houston, doté de bourses de \$205.000. Il possède une priorité de deux coups sur Steve Melnyk et l'amateur Ben Crenshaw.

LA PAIX !

NEW YORK (AFP) — Les joueurs professionnels masculins et féminins de la Fédération américaine de tennis ont scellé leur accord, hier, à New York, en annonçant la création du Conseil du tennis professionnel, organisme suprême composé de représentants des joueurs, des organisateurs de tournois, des promoteurs et des officiels.

A LA RETRAITE

CHICAGO (UPI) — Gary Cuozzo, quart-arrière numéro

un des Cardinals de Saint-Louis, de la Ligue nationale de football la saison dernière, a avisé la direction de cette équipe qu'il prenait définitivement sa retraite et qu'il ne serait pas de l'équipe la saison prochaine.

MARGARET ELIMINE

HILTON HEAD ISLAND, Caroline du Sud — L'Américaine Nancy Gunter a provoqué une surprise, hier, en éliminant

Bobrov et Karlamov, lors du banquet de la coupe Memorial, mardi prochain.

PROGRAMME OLYMPIQUE

MONTREAL (PC) — L'Association olympique canadienne a lancé, hier, un programme de Jeux olympiques juniors, réservé aux jeunes de 19 ans et moins et comprenant toutes les disciplines olympiques. Le programme comprendra aussi des

record officiel du tour à la vitesse de 261.649 kilomètres-heures.

HAYES DEFIE

SAN DIEGO (UPI) — Bob Hayes, médaille d'or olympique dans le 100 mètres aux Jeux de Tokyo en 1964, relèvera le défi du demi-défensif Willie Buchanon des Packers de Green Bay. Les deux hommes s'affronteront le 19 mai dans une épreuve de 40 verges.

CLARK SE VENGE

ENCINO, Californie (AFP) — L'Australien Dany Clark, médaille d'argent du kilomètre contre la montre à Munich, a remporté l'épreuve de vitesse du Grand Prix des Etats-Unis de cyclisme sur piste, au vélodrome californien d'Encino, en battant, en finale, le Français Daniel Morelon, champion olympique de la spécialité et le Soviétique Vladimir Semenov, médaille d'or en tandem.

DUROCHER SE REMET

HOUSTON (UPI) — Le géant des Astros de Houston de la Ligue nationale de baseball, Leo Durocher, se remet d'une infection intestinale à sa résidence. Il rejoindra son équipe le 11 mai prochain.

SNEAD EST INSCRIT

MONTREAL — Le réputé Samuel Jackson Snead est inscrit à la 63ème édition de l'Omniium de golf canadien du 26 au 29 juillet prochain au club de golf de la Vallée du Richelieu.

le sport en bref

L'Australienne Margaret Court en quart de finale du tournoi de Hilton Head Island, doté de \$95.000 de prix.

TRANSACTION

TORONTO (UPI) — Les Argonautes de Toronto, de la Ligue canadienne de football, ont envoyé Tony Moro aux Eskimos d'Edmonton en retour du quart-arrière Wayne Allison et des considérations futures.

COUPE MEMORIAL

MONTREAL (PC) — Jean Béliveau, vice-président des Canadiens de Montréal, Harry Sinden, directeur-gérant des Bruins de Boston, et Joe Kryzka, président de l'Association canadienne de hockey amateur, prendront place à la table d'honneur, aux côtés des Soviétiques

cliniques pour athlètes, camp d'entraînement et quelques compétitions internationales.

COUPE DAVIS

TEL-AVIV (Reuter) — Au deuxième tour, groupe "A", de la zone européenne de la coupe Davis, les Pays-Bas mènent 2-0 devant Israël. Les vainqueurs du tournoi rencontreront les Roumains au troisième tour. Par ailleurs, aux Etats-Unis, Dennis Ralston, Tom Gorman, Eric Van Dillen, Harold Solomon et Dick Stockton ont été désignés pour constituer l'équipe américaine de la coupe Davis pour 1973.

TENNIS FEMININ

BAD HOMBURG (AFP) — Les joueuses de la République fédérale allemande et de l'Afri-

QUELLE OFFRE !

LEXINGTON, Kentucky (AP) — Une offre d'achat de \$4 millions a été faite pour l'acquisition de Riva Ridge, gagnant du Derby du Kentucky en 1972, mais la propriétaire, Helen Tweedy, a décidé de garder la bête.

TOUR D'ESPAGNE

CASTELLON (Reuter) — Le rapide Néerlandais Gerben Karsten a remporté au sprint sa troisième victoire dans le tour d'Espagne, gagnant la septième étape, mais le maillot jaune reste sur les épaules de l'Espagnol Jose Pesarodona, arrivée comme tout l'énorme peloton, dans le même temps que Karsten.

ICKX TOURNE BIEN

FRANCORCHAMPS (Reuter) — Aux essais pour les 1.000 kilomètres de Francorchamps de dimanche prochain, le Belge Jackie Ickx a établi, hier, un

Un bain de la nature dans un petit paradis

par André-A. BELLEMAIRE

Le seul camp de naturalistes pour adultes au Québec, le camp Marie-Victorin du lac Trois-Saumons, dans le comté de l'Islet, accueillera encore des amateurs de la nature cet été, pour la vingtième année consécutive.

Situé à quelque 70 milles au sud-est de Québec et à 1.500 pieds d'altitude, le camp a déjà fait bénéficier 1.600 stagiaires de ses "classes de forêt", "classes de mer", "classes de soleil" et "classes vertes".

Son enseignement est reconnu par l'Université Laval, depuis 1972, qui accorde des crédits en didactique des sciences naturelles à tout stagiaire inscrit à la

faculté des Sciences de l'éducation dans un programme déterminé de cours pédagogiques.

"On reconnaît donc aujourd'hui que les travaux pratiques, en pleine nature, constituent un complément nécessaire aux leçons académiques de sciences naturelles", nous souligne l'ingénieur G. Oscar Villeneuve, rattaché à la Direction générale des eaux, au ministère des Richesses naturelles du Québec.

M. Villeneuve, qui s'est fait le promoteur du camp Marie-Victorin, admet que ce dernier ne cherche pas à former des spécialistes.

"Notre but est de donner aux stagiaires une connaissance du milieu naturel, de

leur montrer les relations entre ce milieu et l'homme et de les convaincre qu'il faut non seulement protéger la conservation des ressources, mais aussi protéger la qualité de l'environnement", explique-t-il.

DEUX SESSIONS

Depuis 1953, jusqu'à ces dernières années, les sessions du camp s'adressaient aux moniteurs des organisations de jeunesse, des terrains de jeux, des colonies de vacances, des cercles de jeunes naturalistes et des clubs 4-H.

Dorénavant, à la fin de juin, pendant huit ou 10 jours, une première session est préparée à l'intention de tous les adultes intéressés aux "sciences de la nature".

"L'air, l'eau, le sol, la flore et la faune sont des éléments dont les manuels seuls ne livrent pas tous les secrets: il faut procéder à des observations, en plein air", souligne l'ingénieur Villeneuve.

La seconde session, au cours du mois d'août, est plutôt destinée aux personnes qui désirent consacrer deux semaines complètes à l'étude de l'environnement (pour mieux approfondir certaines questions et être en mesure, de retour dans leur milieu, de prêcher la conservation des richesses naturelles).

Le camp Marie-Victorin constitue presque un "petit paradis terrestre" pour les amateurs de la nature, qui voudront y travailler avec une équipe de naturalistes enthousiastes et convaincus.

Curriculum sérieux en éducation physique pour les Québécois

Il est maintenant reconnu universellement que l'éducation physique doit être accessible à tous les enfants d'âge scolaire. Le Québec a d'ailleurs franchi des étapes importantes dans cette direction, au cours des dernières années. Mais il ne suffit pas de réserver quelques périodes par semaine pour les classes d'éducation physique d'avoir des gymnases et des vestiaires et d'engager des maîtres pour l'animation. Il faut un programme-cadre, un curriculum sérieux.

programme d'éducation physique autour de six grands axes majeurs: l'expérimentation motrice, le développement perceptivo-cinétique, l'apprentissage aux sports, le développement des qualités musculaires et organiques, l'expression corporelle et l'apprentissage à la relaxation. Ils énoncent des directives générales permettant d'appuyer sur les bases scientifiques les plus solides possibles le travail de l'enseignant au sein de chacun des six blocs proposés.

MM. Claude Bouchard, Jean Brunelle et Paul Godbout, tous les trois professeurs et chercheurs au département d'éducation physique de l'Université Laval, s'attaquent à ce dernier problème dans une monographie intitulée La valeur physique et le curriculum en éducation physique (Editions du Pélican), qui a été lancée mercredi, au PEPS.

Les auteurs s'intéressent à cette question depuis plusieurs années et ils expriment l'avis que le programme d'éducation physique offert aux enfants du Québec y gagnerait beaucoup à être remis sérieusement en question à l'aide des enseignements de la recherche scientifique contemporaine. Il se dégage nettement de cet ouvrage que l'éducation physique scolaire existe avant tout parce que le développement de la valeur physique et de la motricité de l'enfant doit être appuyé par les expériences vécues dans le cadre de la classe d'éducation physique.

C'est en partant de cette notion de base que les auteurs élaborent sur le fait que le programme scolaire d'éducation physique aurait grand intérêt à assurer en priorité le développement de la valeur physique de l'enfant. Or, dans une telle perspective, il est indispensable que le curriculum en éducation physique tienne rigoureusement compte des conclusions de la recherche dans le secteur de la croissance et du développement de l'enfant.

Après avoir résumé leurs conclusions, suite à une démarche rigoureuse de ce genre, les auteurs proposent d'organiser le

Résultats à Richelieu

PREMIERE COURSE
TROU — \$1.800
1—Mc. Bomb, Guay, \$13.00, 8:10, 3:40;
2—Dandy Lou, Bedard, \$6.00, 3:10; 3—
Hemp Time, Lachance, \$2.20.
Temps: 2:09 4-5.
Ont aussi couru: Two Mountains Fu-
-Dine Roy, Dunhill Hanover, Aqua
Duke, Matthew Hanover.

DEUXIEME COURSE
AMBLE — \$1.800
1—Sterling Skip, Gendron, \$12.20,
6:30, 2:50; 2—Almaburst, Bouvrette,
6:30, 2:50; 3—Royal J., Beaujeu,
\$12.20.
Temps: 2:08 3-5.
Ont aussi couru: Kim's Shoe, Ash
Grave, Whizzer Diner, Valleyfield
Sun, Jol Kent.
Doublet: \$12.

TROISIEME COURSE
AMBLE — \$1.800
1—Golden Brier, Bouvrette, \$6.70,
3:20, 2:50; 2—Rodney Frost, Bedard,
\$3.90, 3:10; 4—Happy Century, Lachan-
ce, \$1.10.
Temps: 2:08 2-5.
Ont aussi couru: Jewell Mir, Efrat
Lobell, Born Free A. Dear Old Pal,
The Goals.

QUATRIEME COURSE
AMBLE — \$1.800
1—Barred, Diner, Bouvrette, \$16.00,
7:10; 2—Roderick Dun, Bouchard, \$8.70,
Temps: 2:10 1-3.
Ont aussi couru: Armbro Mark, David
A. Brook, Lord Gene, Lila Lee,
Highland Camer, Mountain Banker.
Quinella: \$71.10.

CINQUIEME COURSE
AMBLE — \$1.800
1—Indian Head, Gendron, \$17.0, 2:40,
2:20; 2—Bat Time, Gaudier, \$2.00, 2:20;
3—Moule O. Moutier, Lachance, \$2.90,
2:50; 4—Hippo Time, Côté, \$2.20.
Temps: 2:10 1-3.
Ont aussi couru: Joe LeGrand, Keynote
Nobles, Comie Drummond, Jumbo
Buter, Haili retit.

SIXIEME COURSE
AMBLE — \$1.800
1—Emmett Lobell, Gamache, \$12.30,
6:40; 2—Yankee Caveiter, Lachance,
\$4.60.
Temps: 2:08 4-5.
Ont aussi couru: Hi Gold, Bruce
Pick, Sullys Music, Bonny Imp, Archie
Arlow, Good Door.
Quinella: \$29.50.

SEPTIEME COURSE
AMBLE — \$1.800
1—Pay Meadow, Gignas, \$4.50, 2:20,
2:50; 2—Top Dook Lobell, Robillard,
\$3.90, 2:50; 3—Jet Mar Mio, Gignas,
\$4.70.
Temps: 2:06 1-5.
Ont aussi couru: Lord Salaberry, Ca-
rleton Blue, Ohio Kay, Ring Twice, MI
Pepita, Haili retit.

HUITIEME COURSE
TROU — \$1.800
1—Star Record, Côté, \$21.10, 12:30;
2—Risky Chip, Gendron, \$3.60.
Temps: 2:07 4-5.
Ont aussi couru: Winger Lobell, Pro-
-v. Hanover, Camel, N. Superman
Mir, Lovelace Mir et Mabrouk.
Quinella: \$28.20.

NEUVIEME COURSE
AMBLE — \$1.800
1—Cyclone Queen, Gendron, \$18.50,
5:20, 3:30; 2—Dale Irish, Gignas, \$3.40,
2:50; 3—Jay Quik, Bedard, \$3.80.
Temps: 2:04 2-5.
Ont aussi couru: Truck Mir, Moliau,
Paceras Pick, Pastime Old Sheep Wal-
-ta.

DIXIEME COURSE
AMBLE — \$1.800
1—C. A. Drouin, Deglise, \$12.90,
4:40; 2—Sunsetmo Adios, Hanna, \$3.20,
Temps: 2:06.
Exacta: \$51.60.

Espadrilles d'abord, bâton de golf ensuite

Le club de golf Lévis a préparé un programme de cours de conditionnement physique pour ses membres à compter de mardi prochain. Ces cours s'étendant sur une période de quatre semaines ne pourront recevoir que 36 personnes et les intéressés devront s'inscrire par téléphone ou en personne au club, avant lundi. Sur semaine, ces cours donnés à l'extérieur auront lieu les mardi et jeudi, à partir de 17h30 et le samedi à 8h30. Chaque cours sera d'une durée de 30 minutes, sous la surveillance de Viateur Chénard et du professionnel André Gazes. L'équipement requis comprend des espadrilles, des souliers à crampons et des bâtons. Par ailleurs, c'est demain qu'aura lieu l'ouverture du terrain et l'inauguration de la saison est prévue pour le 12 mai.

Au club Alpin, l'ouverture aura lieu le dimanche, 20 mai, marquée d'un tournoi deux balles, meilleure balle. L'inscription et le tirage des équipes pour ce tournoi inaugural de la saison auront lieu le vendredi, 18 mai. Une soirée suivra cette ouverture. Le 25 mai, la direction du club a prévu le dîner annuel des membres. Par ailleurs, les organisateurs du premier tournoi Jean-Claude Tremblay des Nordiques de Québec continuent leurs efforts pour atteindre leur but d'implanter pour de bon ce tournoi. Visant à doter ce tournoi d'un enjeu total de \$10.000 en prix, les organisateurs ont par ailleurs décidé de limi-

résultats à Québec

PREMIERE COURSE
TROU — \$800
1—Green River, Ref. Y. Pelchat, \$6.00, 2:50, 2:30; 2—Lecro Chief, R. Pelchat, \$12.50, 2:40, 2:30; 3—Green Acres, First A. Jean, \$20.
Temps: 2:17 1-3.
Ont aussi couru: Smart Fella, Trinquill, Elise, Parings, Poly, Steam, Mir, Shadyale, Tony.

DEUXIEME COURSE
AMBLE — \$200
1—Shawells Adios, J. Cyrène, \$3.20, 6:30, 3:30; 2—Diana Adios, P. Lachance, 6:30, 3:30; 3—Miracle Sandy, R. Dufour, 2:50.
Temps: 2:14.
Ont aussi couru: Sunrise Gene, To-wie, Tommy Blackstone, Henry Tar, Lincos Champ.
Doublet: \$23.41.

TROISIEME COURSE
TROU — \$800
1—Pompeo Pierre, Y. Pelchat, \$3.30, 2:50, 1:50; 2—Beckwith Prince, A. Jean, 4:40, 2:50; 3—Juliekyb, V. Larose, 4:70.
Temps: 2:14 4.
Ont aussi couru: Rod Wyn Girl, Gerard Mir, Tout Alout D. Katya Bert, Arrest.

QUATRIEME COURSE
AMBLE — \$800
1—Gamu, P. Lachance, \$3.50, 3:30, 2:50; 2—J. G. Dull, J. Cyrène, 7:50, 4:40; 3—Meadow Byrd, L. Desrosiers, 4:50.
Temps: 2:12.
Ont aussi couru: Glowling Mir, Senza Rascal, Twin City Adios, Whippy, Ad O San.

CINQUIEME COURSE
AMBLE — \$1.100
1—Shadyale, Nativo, J. Bruyère, \$3.50, 4:10, 2:50; 2—Sensateur Bunter, J. C. Martineau, 4:30, 4:40; 3—Pason Je-nette, A. Jean, 5:00.
Temps: 2:10 1-3.

SIXIEME COURSE
AMBLE — \$800
1—Skipper Lou, J. Bruyère, \$3.10, 2:50; 2—Thomas Frost, Y. Boly, 3:70, 2:50; 3—Hy Bohemia, A. Trau, 3:40, 2:16.
Temps: 2:12.
Ont aussi couru: Ben Chuck, Cors Ha, Sakata Cor, Lach.

HUITIEME COURSE
TROU — \$700
1—The Prince, J. Cyrène, \$4.50, 4:50, 2:50; 2—Rece Mir, L. Duguelle, 13:10, 4:40; 3—Chang, K. White, 6:50.
Temps: 2:12.
Ont aussi couru: Green Acres De-mon, The Workingsman, Harry Stoker, Chocolate Soldier, Smokey Lauradé (retit).

DIXIEME COURSE
AMBLE — \$700
1—Harold Hanover, Y. Pelchat, \$3.50, 2:40; 2—Rizaud Eden, R. Dufour, 4:50, 3:70; 3—Sneaky Pine, J. P. Girard, 7:0.
Temps: 2:12 1-3.
Ont aussi couru: Nechako Clarke, Armbro Larry, Brer Fox, In Touch, Lo-ve Juchelle (retit).

ONZIEME COURSE
AMBLE — \$800
1—Dorel, Y. Pelchat, \$4.20, 5:30, 2:40; 2—Northwood Edward, A. Jean, 5:50, 2:40; 3—Dowin, J.-M. Savard, 2:60.
Temps: 2:12 1-3.

Hourra! du nouveau à Québec.

Jusqu'à aujourd'hui, personne ne vous offrait un tel choix.



10 MODELES DE MAISONS MOBILES
GLENDALE et ATCO

17 MODELES DE ROULOTTES
(Golden Falcon, Flyte et Apalache)

18 MODELES DE TENTES-ROULOTTES
(Venture, Starcraft et Confort)

Et personne ne vous offrait ces modèles de qualité supérieure à notre prix. Pourquoi ne pas venir nous rencontrer. Vous serez étonné!

Caravan QUEBEC

"On l'occupe de vous avec compétence"

1221, boul. Duplessis - Ancienne-Lorette
(derrière le Château Nancy)

POUR INFORMATIONS: 872-2831

Dépositaire des maisons mobiles Glendale et Valmont, des roulottes de voyages Golden Falcon, Flyte et Apalache et des tentes-roulottes Starcraft, Confort et Venture.

OUVERT TOUS LES JOURS

SERVICE D'APPELS TELEPHONIQUES

Personnalisés

Pour renseignements sans obligation, appelez

522-2024

TAS
communications - services

BROSSARD SPEED SHOP

SPECIAUX D'OUVERTURE
Pour une semaine seulement

PNEUS SUPER CHARGER

G - 60 x 14
G - 60 x 15
Rég. \$69.95
SPECIAL

\$39.95

L - 60 x 14
L - 60 x 15
Rég. \$79.95
SPECIAL

\$49.95

SIDE MOUNTED Chrome pour Corvette Spécial \$199.95

20% D'ESCOMPTE
sur toute la marchandise

POUR LES MEILLEURS PRIX A QUEBEC, C'EST TOUJOURS "BROSSARD SPEED SHOP"

3062
QUATRE-BOURGEAIS
(sortie de Henri-Quatre)
STE-FOY

BROSSARD SPEED SHOP

TEL: 658-4421
658-4422
658-4425

GÉNÉREUX DON POUR L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE L'ARÉNA DE VILLE DE VANIER

Récemment les responsables du Comité de souscription de l'Aréna de Ville de Vanier recevoient de la Quincaillerie P.H. Villeneuve inc. une substantielle souscription pour l'aménagement intérieur de l'Aréna de Ville de Vanier. Dans l'ordre habituel on remarque M. J.-Paul Lafrance, président du Comité de Souscription, M. P.H. Lachance, vice-maire et Messieurs Claude Ratté et André Gignac propriétaires de la Quincaillerie P.H. Villeneuve inc. Comme on le sait la Campagne de souscription populaire dont l'objectif est de \$75.000.00 se poursuit du 6 au 12 mai.

économie et finance

Forte avance de la Bourse de New York

NEW YORK (AFP) — La séance d'hier, à la Bourse de New York, a connu d'intenses fluctuations des cours qui, une demi-heure après son début, avaient entraîné une perte de plus de 12 points de l'indice des valeurs industrielles.

MONTREAL (PC) — Les cours étaient à la hausse, hier, dans tous les compartiments, à la Bourse de Montréal. A la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, 1,28 million d'actions ont changé de main, comparativement à 1,13 million d'actions le jour précédent.

TORONTO (PC) — Une poussée vers la fin de la séance, à la Bourse de Toronto, a permis, hier, d'effacer les pertes enregistrées en début de séance et les cours ont clôturé fortement en hausse après une séance modérément active.

bourse canadienne

Table with columns for 'Cours transmis par la Presse Canadienne' and 'INDUSTRIELLES'. Lists various stocks like Agribis, Alcan, Alcan Pr, Algoma, etc., with their respective prices and changes.

La Brasserie Molson



Yves Bourré La Brasserie Molson annonce la nomination de monsieur Yves Bourré au poste de directeur régional pour la région du Bas du Fleuve.

Toronto et Vancouver à venir

Les Bourses de Montréal approuvent les nouveaux tarifs de courtage

de notre bureau de MONTREAL

Les membres des Bourses Canadienne et de Montréal ont adopté, hier, avec une seule opposition et quelques abstentions, la nouvelle grille de tarifs de courtage qui sera soumise lundi aux membres de la Bourse de Toronto et, plus tard, à ceux de la Bourse de Vancouver.

Tout en abaissant les frais de courtage pour les petits investisseurs, par rapport à l'échelle de tarifs qui avait été rejetée le 23 janvier, la nouvelle tarification permettra aux courtiers d'augmenter leurs revenus de 8%, croit-on.

Il ne s'agit pas uniquement de hausser les tarifs, a fait remarquer M. Michel Bélanger, président des places montrealaises, au cours d'une conférence de presse, mais de refaire toute la structure des tarifs.

Deux autres modifications ont été adoptées hier par les membres des deux Bourses de la Métropole. L'une élimine l'exemption de courtage pour le personnel des courtiers membres, tandis que l'autre réduit de 33% à 20% la commission à être versée aux maisons de courtage qui ne détiennent pas un siège sur les Bourses de Montréal et Canadienne.

NOMINATION EPICIERS UNIS INC.



M. Jacques Nadeau

Monsieur Marc-A. Nadeau, président des Epiciers Unis Inc., annonce la nomination de Monsieur Jacques Nadeau, MSC - CGA, au poste de Directeur Général des Epiciers Unis Inc.

L'Ontario confie à Krauss-Maffie de Munich la construction du premier métro sans roues au monde

MUNICH (AFP) — Le premier métro sans roues du monde, qui glissera silencieusement sur un coussin magnétique, sera construit à Toronto par les usines Krauss-Maffei de Munich.

La direction des usines a en effet annoncé hier, que le gouvernement et le parlement de la province canadienne d'Ontario avaient décidé de leur confier, de préférence à 120 concurrents la construction de cette première installation de démonstration.

Le système n'utilisera aucune pièce en rotation, et sera propulsé par un moteur électrique linéaire à induction. Le système Krauss-Maffei est formé de wagons de six à vingt-quatre places accouplés ou séparés, qui peuvent transporter 20,000 personnes par heure à une vitesse pouvant varier de 30 à 80 milles, il peut être construit en souterrain, en surface ou sur pylônes, et occupera moins de place que n'importe quel moyen de transport conventionnel.

Un prototype d'un autre système de transports, le 'Transrapid 02', destiné à assurer les transports à grande vitesse sur longues distances, sera présenté par la firme Krauss-Maffei du 4 au 9 juin à Paris à l'Exposition internationale des transports. Ce véhicule expérimental, qui atteint déjà la vitesse de 109 milles-heure, sera vraisemblablement présenté en suspension magnétique. Le système 'Transrapid' de Krauss-Maffei prévoit la construction de trains sur coussin magnétique reliant les grandes villes à des vitesses de 300 à 400 milles-heure et remplaçant l'avion pour les liaisons continentales.

Nouvelles brèves des sociétés

Forte hausse des ventes trimestrielles de Price

Le redressement des marchés du papier journal et du bois d'oeuvre s'est poursuivi pendant tout le premier trimestre, mentionne le rapport trimestriel de la Compagnie Price Limitée. Réflétant cette tendance, les ventes de la compagnie pour les trois premiers mois de 1973 se sont élevées à \$55,761,000 soit une amélioration de \$11,575,000 ou 26 pour cent par rapport à la période correspondante de l'an dernier.

Le rapport rappelle que les activités minières à Buchans, à Terre-Neuve, sont interrompues par une grève depuis le 15 mars 1973.

Excellent semestre d'American Motors

DETROIT (PA) — American Motors a rapporté cette semaine que les bénéfices des six mois terminés le 31 mars 1973 ont été les plus élevés pour un semestre depuis 1960.

En effet, AMC a annoncé des bénéfices nets de \$23.6 millions soit 88 cents par action, en comparaison de \$7.6 millions ou 30 cents par action, durant la période correspondante de l'exercice précédent.

Les ventes nettes des six mois ont atteint le chiffre record de \$837 millions, soit une augmentation de 33 pour cent par rapport au chiffre de \$665 millions un an auparavant. Les profits nets, incluant des crédits extraordinaires de \$38.3 millions, ont été de \$61.9 millions ou \$2.31 par action au cours de la première moitié de l'exercice précédent.

Modernisation à l'usine de Dominion Textile à Beauharnois

La direction de l'usine de finition Beauharnois de Dominion Textile Limitée, située à Saint-Timothée, vient d'inaugurer trois nouvelles rames de machines pour la finition des tissus. Ces rames représentent ce qu'il y a d'actuellement de plus moderne au plan technologique.

Monsieur A. R. Tremaine, directeur de l'usine Beauharnois, a mentionné que cet important investissement de quelque \$3 millions faisait partie d'un programme de modernisation tracé par la compagnie Dominion Textile pour, en particulier, maintenir une solide position concurrentielle.

Record de ventes de Volvo Canada

Les ventes de voitures Volvo au Canada ont atteint un nouveau sommet, annonce M. J. M.

Nyzen, président de Volvo Canada Ltd.

Les chiffres fournis démontrent que 3,324 nouvelles voitures Volvo ont été vendues dans les quatre premiers mois de 1973, soit une augmentation de près de 22 pour cent sur la période correspondante de 1972.

"Les ventes du mois d'avril", a commenté M. Nyzen, "ont atteint presque le même nombre que celles de la période correspondante l'an dernier (856 unités contre 881) et le nombre total de voitures vendues jusqu'à ce jour dépasse de 17,500 unités les objectifs que nous avons établis pour cette année."

"Avec de tels résultats", a-t-il ajouté, "nous sommes confiants de pouvoir atteindre notre but de vendre plus de 12,000 voitures en 1973."

Un centre commercial sera érigé à Brantford

La ville de Brantford sera l'emplacement d'un important centre commercial régional qui sera inauguré en avril de l'an prochain. Le projet a été annoncé par les co-propriétaires, Cambridge Leasholds Limited et Simpsons-Sears Properties Limited.

Les boutiques couvriront une superficie de 300,000 pieds carrés et comprendront un grand magasin Simpsons-Sears de 90,000 pieds carrés, un K Mart, un magasin Steinberg et un Miracle Mart.

Saint-Gobain achète des actions d'une firme des E.-U.

NEW YORK (AFP) — La compagnie de Saint-Gobain Pont-a-Mousson a confirmé son offre publique d'achat en espèces d'actions ordinaires et privilégiées convertibles de la firme américaine Certain-Teed Products.

Saint-Gobain précise que cette offre — portant notamment sur l'achat jusqu'à concurrence de 1,750,000 actions ordinaires de la firme au prix de 21 dollars — expirera le 24 mai à 17h00.

La société française précise que les fonds utilisés pour l'achat des actions ont pour origine un prêt contracté auprès de la Morgan Guaranty Trust et de divers autres banques américaines.

Baisse du revenu net de Petrofina Canada Ltd.

MONTREAL (PC) — La compagnie Petrofina Canada Ltd. a annoncé des bénéfices nets de \$5.10 millions, soit \$0.51 l'action, pour le premier trimestre de 1973, en comparaison de \$5.52 millions, ou \$0.58 l'action, pour la même période de l'année dernière.

Cette annonce ne doit pas s'interpréter comme étant une offre publique des valeurs ci-dessous mentionnées dans les provinces du Canada.

Advertisement for Banque Canadienne Impériale de Commerce. Features a logo with a stylized 'B' and 'C' and the text '\$50,000,000' and 'Débiteures 7 1/2%'.

A être datées du 15 mai 1973 Echéant le 15 mai 1993

Option d'échéance anticipée Le détenteur de toute Débiteure peut demander que cette Débiteure arrive à échéance le 15 novembre 1979. Cette demande ne peut être faite qu'après le 15 novembre 1978 et avant le 15 mai 1979. De plus amples détails concernant ce droit sont fournis dans la circulaire d'offre.

Prix: 100 plus les intérêts courus, s'il y a lieu

On peut se procurer un exemplaire de la circulaire d'offre auprès des sousignés et autres courtiers s'ils sont autorisés à offrir ces valeurs dans la province.

Table listing various financial institutions and their names, such as Wood Gundy, Harris & Partners, Nesbitt Thomson, etc.

Cette annonce ne doit pas être interprétée comme une offre publique dans aucune province du Canada des titres mentionnés ci-dessous. Une telle offre sera faite par voie de prospectus seulement dans les provinces où une commission des valeurs mobilières, ou autre autorité similaire dans cette province, aura accepté le dépôt dudit prospectus.

Advertisement for LOGISTEC CORPORATION. Features the company logo and text: '500,000 actions ordinaires sans valeur au pair', 'Prix: \$6.50 par action', and lists of authorized dealers like A. E. Ames & Cie, Pitfield, Mackay, Ross & Compagnie, etc.

bourse de toronto

Table of Toronto stock market data including various stock prices and indices.

bourse de new york

Table of New York stock market data including various stock prices and indices.

bourse américaine

Table of American stock market data including various stock prices and indices.

titres au comptoir

Table of over-the-counter securities prices and indices.

dividendes déclarés

Text providing information about declared dividends for various companies.

Selon un haut fonctionnaire québécois Les Canadiens font les frais de la crise de l'énergie aux Etats-Unis

par Claude TESSIER envoyé du Soleil à MONTREAL Pourquoi les Canadiens doivent-ils faire les frais de la crise de l'énergie aux Etats-Unis en payant plus cher leur pétrole alors qu'il n'y a pas véritablement de crise au pays? C'est la question qu'a posée, hier, le directeur de l'énergie du ministère des Richesses naturelles du Québec, M. Réal Boucher, à quelque 60 scientifiques réunis à Montréal pour étudier l'énergie, ses implications économiques et sociales.

Lundi dans l'Ouest du Canada, le prix du baril de pétrole était de \$3,70; il a ensuite grimpé à \$3,95. M. Boucher, tout en se défendant de prendre une position anti-américaine, a affirmé que la crise de l'énergie aux Etats-Unis est artificielle et qu'enfin elle est le fruit des sociétés multinationales qui, par leur force cherchent et réussissent à abolir les frontières pour fixer un prix mondial. C'est présentement la course aux réserves d'approvisionnement entre les Etats-Unis, le Japon et l'Europe.

Le Canada récolte les effets de ces hausses à la suite des décisions multinationales, en particulier des sociétés américaines qui contrôlent le pétrole au Canada, en payant plus cher pour leur produit pétrolier. M. Boucher s'est demandé pourquoi les Canadiens devraient faire les frais de cette course

de nos voisins? Dans un autre ordre d'idées, M. Boucher a dit constater sans se prononcer, que le gouvernement fédéral prendra de plus en plus le contrôle de l'énergie au pays parce que les sources futures d'approvisionnement se trouvent surtout dans l'Arctique, un territoire sous juridiction fédérale. M. Boucher a dit constater la même tendance fédérale dans le domaine de l'électricité par le biais de la Commission fédérale de l'énergie.

M. Boucher a suggéré qu'on aborde les questions énergétiques, non pas en terme simplement économique mais en fonction des bénéfices sociaux des Canadiens. A son avis, la frontière de l'Outaouais en matière énergétique a assez duré et elle doit disparaître, car le Québec et l'Ontario ont payé le prix de l'unité canadienne. Cette frontière limite le commerce des produits pétroliers entre les deux provinces. Elle fut créée par le gouvernement fédéral il y a une dizaine d'années pour protéger l'Ouest du Canada alors à court de débouchés pétroliers. Maintenant, dit M. Boucher, l'Ouest peut facilement écouler son pétrole vers l'Est du pays et se souvenir du prix payé par les deux provinces pour sauvegarder l'identité canadienne. L'abolition de la frontière de l'Outaouais permettrait aux raffineries de Montréal d'avoir accès au marché de l'Ontario. Les raffineries mont-réalisées pourraient alors prendre de l'expansion grâce à de nouveaux débouchés.

Le sort des actions de huit sociétés suspendues par la Bourse de Montréal est incertain

MONTREAL (PC)—La suspension, la semaine dernière, de huit valeurs à la Bourse de Montréal, laisse planer l'incertitude sur le sort des actions de chacune des sociétés affectées, dont une au moins a déjà fait savoir qu'elle en avait indirectement subi des préjudices.

Depuis que la mesure a été prise, les dirigeants de la Bourse et ceux de la Commission des valeurs mobilières du Québec ont tenu à souligner que la suspension n'affecte en rien la position financière des firmes concernées.

M. Robert Demers, président de la CVMQ, déclare que les suspensions constituent "une mesure malheureuse, mais nécessaire" dans le cadre de l'enquête que mène la commission sur les affaires de la firme de courtage — elle aussi suspendue — L.J. Forget et Co. Ltée.

Dans les milieux officiels on précise que les transactions sur les valeurs suspendues reprendront. La question est surtout de savoir quand, à quel prix et dans quelles conditions.

M. Michel Bélanger, président de la Bourse canadienne et de celle de Montréal, n'est pas exclu qu'une des firmes — Bio-Vita Ltd — soit autorisée, dans des semaines, à reprendre ses activités boursières.

Cependant, dit-il toutes les sociétés ne seront pas rétablies à la Bourse en même temps, mais au fur et à mesure que l'on jugera possible que "les transactions reprennent normalement" dans chaque cas particulier.

Un courtier spécialisé dans les valeurs spéculatives à la Bourse canadienne, déclare qu'il "n'y a pas de doute que les sociétés touchées par la mesure de suspension disposent d'actifs peu négligeables. Il s'agit simplement de savoir comment elles ont pu, dans le passé, atteindre un niveau surélevé".

M. Demers, pour sa part, n'a aucune objection au rétablissement des transactions d'aucune firme, mais, dit-il, "je laisse les sociétés régler la question avec la Bourse".

Les huit sociétés en question sont: Belgium Standard Ltd, Bercam International Industries Ltd, Cinévision Ltd, Fallinger Co Corp., Marvel Hemsley Ltd, S. and L. Diversified Ltd, Bio-Vita Ltd, et Modico Industries Ltd.

Marvel Hey et Modico se vendent hors bourse, tandis que les autres sociétés sont inscrites à la Bourse canadienne.

Cinévision demande la levée de sa suspension

par René HARVEY de notre bureau de MONTREAL

Préoccupé par l'incertitude que la suspension décrétée à son endroit par la Commission des Valeurs mobilières du Québec (CVMQ) et par la Bourse de Montréal a suscité dans le public, particulièrement chez ses clients, fournisseurs et actionnaires, la compagnie Cinévision Ltée, a tenu à faire savoir hier, au cours d'une conférence de presse, que:

— elle est en excellente santé au plan financier; — ses profits atteindront de 19 à 22 cents par action en fin d'exercice; — elle ne fait pas l'objet d'une enquête par la CVMQ;

— elle a demandé la levée des suspensions qui la frappent. M. Melvin Hoppenheim, président, a signalé qu'il venait de s'entretenir avec le président de la CVMQ, M. Robert Demers, et qu'il avait eu confirmation que Cinévision ne fait pas l'objet d'une enquête; il a précisé que la Commission était au courant de la tenue d'une conférence de presse "convoquée pour clarifier certaines choses en matière financière". La CVMQ a corroboré cette information par la suite.

"Cinévision anticipe des revenus nets se chiffrant entre \$175,000 et \$200,000 pour l'exercice devant se terminer le 31 mai 1973, soit de 19 à 22 cents par action, comparativement à \$27,000 ou 3 cents par action pour les onze mois précédents", a annoncé M. Hoppenheim.

Le président de Cinévision, qui était accompagné de quelques administrateurs de la compagnie, avait en outre invité M. Ely Landau, un entrepreneur américain avec lequel Cinévision est entrée en affaires pour la production et la distribution de films devant être montrés dans 500 cinémas aux Etats-Unis et au Canada, selon la formule d'abonnement. Cinévision détient 45,6% des droits sur ces films, en vertu d'un investissement de \$2,75 millions dans l'American Film Theatre Production, et de \$1,5 million dans l'American Film Theatre Distribution.

M. Ely Landau a pour sa part rappelé les termes des ententes avec Cinévision, laquelle "a respecté tous ses engagements financiers", et a décrit avec enthousiasme la production des films et la popularité dont ils devraient jouir auprès des cinéphiles.

Au cours de la conférence de presse, les administrateurs de Cinévision n'ont pas été en mesure de dire combien d'actions certains principaux actionnaires

détiennent. Onyx Investments, dont le propriétaire est le financier montréalais Irving Kott, était le promoteur des titres de Cinévision lorsqu'il furent offerts au public, la première fois le 3 octobre 1972 (600,000 à \$1,10), et le 4 janvier 1973 (500,000 à \$7).

Ils ont cependant rappelé que lors de la deuxième émission d'actions, Onyx détenait alors 15,77% des titres; cette deuxième émission du 4 janvier a permis à Onyx de hausser à 7%, le total de ses intérêts dans Cinévision, par l'exercice d'une option d'achat portant sur 75,000 actions. En conséquence, Onyx était, au début de janvier 1973, le plus important actionnaire; le président Melvin Hoppenheim détenait alors 4,6% des actions, comparativement à 7,6% avant cette dernière émission d'actions.

Tout en manifestant son enthousiasme quant au progrès des affaires de Cinévision et de ses perspectives à moyen terme, le président Hoppenheim a par ailleurs noté que Onyx et M. Irving Kott ont supporté la compagnie en avançant l'argent requis pour bâcler l'entente avec la firme américaine, et ce, sans autres frais que les honoraires annuels de \$12,000 consentis à Onyx Investments au titre de conseiller financier.

Les scientifiques concluent:

La mauvaise gestion des réserves a engendré la crise de l'énergie

L'énergie étant à l'origine du développement et de la croissance, faut-il limiter la croissance comme solution aux problèmes énergétiques de l'heure? Des scientifiques appartenant à une trentaine de sociétés savantes réunies sous l'égide de l'Association des scientifiques, ingénieurs et technologistes du Canada, ont passé plusieurs heures hier à discuter sans chercher néanmoins à réaliser une unanimité des opinions. Il ressort des échanges que:

— la crise de l'énergie n'est pas causée par la faiblesse des réserves d'énergie mais par leur mauvaise gestion; — l'état des connaissances humaines est telle qu'on peut tirer profit des réserves en hydrocarbure dans le monde mais l'ère de l'énergie à bon marché est révolue; — l'exploitation des nouvelles sources d'énergie ne pourra plus se faire sans la consultation des intéressés, des citoyens autochtones, etc.

A travers les débats sur la consommation d'énergie, on a vu surgir beaucoup d'idées. Par exemple, un participant a contesté sur place les petites fenêtres et les bas plafonds de l'édifice Stephen Leacock de l'Université McGill où avait lieu ce colloque. A son avis, cet édifice est mal conçu au plan de l'énergie comme beaucoup d'autres édifices d'ailleurs. Un autre participant a suggéré l'accroissement des transports en commun pour réduire la consommation d'essence par les automobilistes. Un autre a esquissé une suggestion en profondeur: on devrait pousser la recherche pour étudier les mécanismes de quatre pages par les plantes de l'énergie solaire afin d'en tirer des principes pour capter à notre profit cet extraordinaire source d'énergie qu'est le soleil.

Anthropologues, sociologues, biologistes, fonctionnaires, sont allés de leurs opinions et de leurs suggestions. Fait notable: la plupart des participants

ont abordé la crise de l'énergie à partir des données et des problèmes américains.

Pour M. E. C. Sievwright, conseiller à l'Office national de l'énergie, le Canada vit dans l'ombre de la crise américaine de l'énergie. A ses yeux, les Etats-Unis ne pourront pas résoudre leur crise sans des importations massives du Canada.

Pour M. G. M. Paterson, directeur de l'étude des questions des sources d'énergie du Canada (un document qui sera publié par le Conseil des sciences du Canada en 1974), il faut se demander si le Canada et les Etats-Unis peuvent vivre séparément au plan énergétique étant donné les liens multiples et complexes qui lient les deux pays.

L'anthropologue Richard Preston, de Toronto, intéressé au Cris de la Baie James, affirme que les problèmes avec les

autochtones sont loin de diminuer parce que les jeunes générations indiennes sont plus instruites, mieux éveillées et capables de faire face aux problèmes. Les planificateurs d'énergie devraient bien connaître les questions que se posent les Indiens.

Le sociologue Tom Philbrook, de l'Université York, affirme que les hommes politiques et les planificateurs ne savent pas dialoguer avec la population. Misan sur l'état des découvertes et des connaissances, ce sociologue estime que notre société ne sait pas en profiter, planifiant comme si elle vivait encore au XIXème siècle. Enfin, l'ex-président du conseil de recherche pour la défense, le Dr O. M. Solandt, a centré son exposé entre le pessimisme du Club de Rome qui voudrait limiter la croissance et l'optimisme du futurologue Herman Khan qui croit que le génie humain pourra résoudre les problèmes.

"Cinévision anticipe des revenus nets se chiffrant entre \$175,000 et \$200,000 pour l'exercice devant se terminer le 31 mai 1973, soit de 19 à 22 cents par action, comparativement à \$27,000 ou 3 cents par action pour les onze mois précédents", a annoncé M. Hoppenheim.

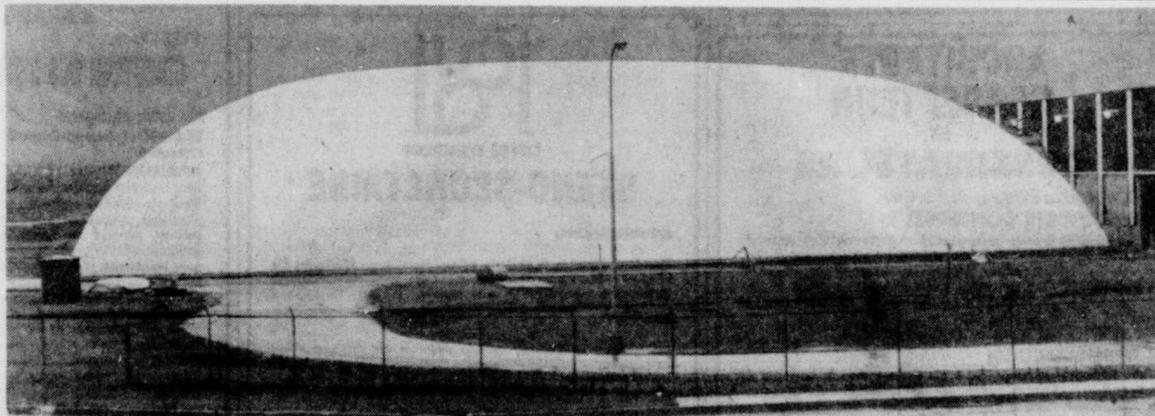
Le président de Cinévision, qui était accompagné de quelques administrateurs de la compagnie, avait en outre invité M. Ely Landau, un entrepreneur américain avec lequel Cinévision est entrée en affaires pour la production et la distribution de films devant être montrés dans 500 cinémas aux Etats-Unis et au Canada, selon la formule d'abonnement. Cinévision détient 45,6% des droits sur ces films, en vertu d'un investissement de \$2,75 millions dans l'American Film Theatre Production, et de \$1,5 million dans l'American Film Theatre Distribution.

M. Ely Landau a pour sa part rappelé les termes des ententes avec Cinévision, laquelle "a respecté tous ses engagements financiers", et a décrit avec enthousiasme la production des films et la popularité dont ils devraient jouir auprès des cinéphiles.

Au cours de la conférence de presse, les administrateurs de Cinévision n'ont pas été en mesure de dire combien d'actions certains principaux actionnaires

Consolidation et planification

Au plan de la recherche et du développement au Canada, la décennie qui s'amorce sera celle de la planification et de la consolidation, a déclaré hier soir, M. Aurèle Beaulne, sous-ministre au ministère d'Etat à la science et à la technologie. Parlant à Montréal devant les membres de Scitec qui groupe 30 associations scientifiques, M. Beaulne a dit que le ministre Jeanne Sauvé soumettra sous peu pour approbation par le cabinet fédéral les éléments de la politique canadienne dans des sciences et la technologie ainsi que les mécanismes envisagés pour la mise en oeuvre de cette politique. Cette politique, selon M. Beaulne, fera en sorte que les trois sollicités dans les universités, celle dans l'industrie, et celle au gouvernement M. Beaulne a indiqué quelques-uns des secteurs qui seront prioritaires dans cette politique: la recherche en océanographie, sur le Grand Nord canadien, l'espace, la santé et le bien-être, l'énergie, le transport, le développement urbain qui, aux yeux de M. Beaulne, a été grossièrement négligé; mais la recherche en agriculture ne figure pas parmi les priorités suggérées au Cabinet. On estime qu'elle va bien et on souhaite qu'elle continue dans le même sentier.



Cette structure n'a rien d'extraterrestre. Il s'agit d'un entrepôt gonflable de la Consolidated Bathurst, à Portage du Fort, long de 195 pieds, large de 110, et de 40 pieds de haut. Il contient l'équivalent de 60 wagons de bois de pulpe. Sa structure de vinyle est formée de panneaux assemblés électriquement; de l'air sous pression la soutient.

Le prix de l'or sur le marché libre

PARIS (Reuter) — Le napoléon valait 100,00 francs hier sur le marché français de l'or libre, au regard de 101,70, mercredi; l'aigle valait encore, comme mercredi, 318,80 francs.

Le Canada face à la stratégie américaine

MONTREAL (PC) — Une étude effectuée au Canada sur les prochaines discussions canado-américaines sur les tarifs, et le commerce conclut que la position américaine pourrait avoir de implications sérieuses pour le Canada et augmenter les frictions entre les deux pays.

L'économiste Carl E. Beigie, du C.D. Home Research Institute prévoit que les deux tiers des exportations canadiennes aux Etats-Unis seront touchées par la stratégie américaine. L'auteur du rapport suggère donc que le Canada doit aussi formuler clairement ses objectifs et ses priorités afin de protéger les intérêts nationaux. Il soupçonne d'autre part que le Canada semble avoir abandonné la recherche d'une nouvelle stratégie industrielle en faveur de politiques adaptées à chaque industrie.

A la Bourse des céréales

WINNIPEG (PC) — Les céréales ont repris de l'élan en fin de séance, hier, au marché de Winnipeg. Les prix des exportations de blé Thunder Bay ont cédé 1-5 de cent. A la fermeture, le lin, les colzas de Vancouver et de Thunder Bay ainsi que le seigle avaient enregistré des gains. L'avoine et l'orge étaient toutes les deux à la baisse. Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Blé	529	524	529	527
Maïs	324	315	324	322 1/2
Orge	303 1/2	295	301 1/2	302 1/2
Seigle	438	467 1/2	496	491 1/2

Graines de Colza (Vancouver):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	413	401 1/2	411 1/2	409 1/2
Grain	400 1/2	401	408 1/2	407
Grain	407 1/2	395	401 1/2	402 1/2
Grain	398	396	399 1/2	399 1/2

Graines de Colza (Thunder Bay):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	July	Sept.	Nov.
Grain	392	384	391 1/2	390 1/2
Grain	391	383	390 1/2	389 1/2
Grain	382	377 1/2	382	380

Graines de Colza (Chicago):

Grain	May	
-------	-----	--

CARRIERES et PROFESSIONS

VENDEUR DEMANDE

Pour visiter salons de coiffure; territoire bien établi. Disponible pour homme de 30 à 40 ans, marié possédant voiture de modèle récent et expérience dans la vente.

Le candidat doit résider à Québec ou en banlieue. Allocation de voiture plus commissions et bénéfices marginaux.

Faire parvenir curriculum vitae à:

DEPT 5662 — LE SOLEIL

REPRESENTANT DES VENTES QUEBEC ET LES MARITIMES

Medical Publisher a un poste d'ouvert dans les régions mentionnées ci-haut pour une personne bilingue. Aucune expérience dans ce domaine n'est requise pour bénéficier de l'excellent revenu que ce territoire peut offrir.

Nous voulons une personne fiable et capable de travailler et de vendre elle-même aux médecins et dentistes sur ce territoire exclusif. Excellente commission, rémunération basée directement sur les ventes. Ecrire à:

W.B. SAUNDERS COMPANY CANADA LIMITED
833 Oxford Street, Toronto, Ontario, M8Z 5T9

WARNER'S

A Division of Warnaco of Canada Ltd.
Manufacture internationale de vêtements de base

GERANT D'USINE

FONCTION: Une importante manufacture de vêtements de base est à la recherche d'un gerant d'usine pour prendre en charge toutes les responsabilités de la production.

LE CANDIDAT: Expérience dans la confection des vêtements de base est nécessaire. Seule une personne avec expérience comme gerant ou assistant gerant sera considérée. Excellents bénéfices. Salaire exécutif ouvert à discussion, selon expérience et qualifications.

LOCATION: OTTAWA, Ontario.

INSCRIPTION: Faire parvenir votre curriculum vitae à

Mr. E. A. Turner,
323 Coventry Road,
OTTAWA, Ontario
K1K 3X6

REPRESENTANTS

Candidats recherchés pour représenter la Compagnie à Québec et environs. Le candidat devra posséder une bonne instruction, avoir une automobile et fournir de bonnes références.

Nous offrons entraînement théorique et pratique, excellents revenus.

Veillez vous présenter au siège social lundi et mardi, les 7 et 8 mai, entre 9.00 A.M. et 5.00 P.M.

L'UNIQUE RESSOURCES HUMAINES

2060 ouest, St-Cyrille
Québec 10

ASSURANCE GENERALE

A la suite de l'expansion soutenue des affaires de sa Succursale de Québec, L'Union Canadienne, Compagnie d'Assurances, requiert les services de personnes ayant de l'expérience dans les domaines suivants:

- SOUSCRIPTION — AUTOMOBILE
- SOUSCRIPTION — INCENDIE COMMERCIAL
- VERIFICATION DE SINISTRES

Les postulants à chacun de ces postes devront avoir une connaissance approfondie du domaine et posséder des aptitudes qui leur permettront de prendre des responsabilités additionnelles. Nous offrons un salaire très intéressant, des bénéfices marginaux particulièrement avantageux et d'excellentes chances d'avancement aux candidats qualifiés. Les demandes seront traitées en toute discrétion.

Faire parvenir son curriculum vitae ou communiquer par téléphone à:

L'Union Canadienne,
Compagnie d'Assurances
a/s Service du Personnel,
2475 boul. Laurier, Sillery, P.Q.
G1V 4E4 - Tél.: 651-3551



office municipal
d'habitation
de Québec

RESPONSABLE DE LA SECTION SOCIALE Office Municipal d'Habitation de Québec

FONCTIONS: Se reportant au Directeur général de l'Office Municipal d'Habitation de Québec, il dirige la section sociale responsable de la location des logements municipaux et des services aux résidents; ces derniers ont pour but d'aider les locataires à s'organiser collectivement et se donner des services.

QUALIFICATIONS: Diplôme universitaire en sciences humaines; expérience de l'organisation communautaire et de l'animation sociale; aptitude manifeste à diriger un personnel qualifié; aptitudes et qualités personnelles appropriées, dont un état physique satisfaisant.

TRAITEMENT: Etabli selon les qualifications et l'expérience du candidat choisi. Le traitement de départ pouvant se situer entre \$10,923 et \$15,991.

PERMANENCE: Il s'agit d'un emploi permanent.

AUTRES AVANTAGES: Régimes d'assurance-vie, d'assurance accidents-maladie, de retraite et de congés de maladie; vacances annuelles et congés sociaux; jours fériés; autres avantages similaires.

INSCRIPTION: Pour obtenir une formule d'inscription ou des renseignements additionnels, prière de s'adresser à la division de l'habitation du Service d'Urbanisme, Hôtel de Ville, Québec, G1R 4S9. La formule d'inscription, dûment remplie, doit être retournée avant quatre heures, vendredi le 25 mai 1973.

TECHNICIEN

contrôle sol, béton, asphalte

Minimum 2 ans d'expérience ou gradué de CEGEP en technique génie civil.

LABORATOIRE D'EXPERTISE DE QUEBEC

1150, BEAUPRE
STE-FOY
663-8758

WARNER'S

A Division of Warnaco of Canada Ltd.
Mécanicien de Machine à Coudre

FONCTION: Prendre en charge toutes les responsabilités de la réparation et du maintien des machines à coudre. Organiser et contrôler l'achat de nouvelles pièces et machines.

LE CANDIDAT: Expérience, d'au moins 5 ans, comme mécanicien serait préférable.

LOCATION: OTTAWA, Ontario - Ville bilingue - 1 mille de Hull, P.Q.

INSCRIPTION: Faire parvenir votre curriculum vitae à

MR. E. A. Turner,
323 Coventry Road,
OTTAWA, Ontario,
K1K 3X6

POLICIER - POMPIER

Le Service de la Protection - Publique de la Ville de Saint-Nicolas, Comté de Lévis, P.Q. requiert les services d'un policier - pompier avec expérience, pour remplir les fonctions de Chef-adjoint.

LES CANDIDATS:

- A) Etre citoyen canadien.
- B) N'avoir aucun antécédent judiciaire.
- C) Parler, lire et écrire le français et posséder une connaissance d'usage de l'anglais.
- D) Posséder un minimum de 10 ans d'expérience dans les domaines policier et de lutte contre les incendies.

Les intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

Monsieur Donald Rodrigue
Chef,
Protection-Publique
Ville de St-Nicolas
1365, Marie-Victorin
St-Nicolas, Comté de Lévis
G0S 2Z0

Les applications seront reçues jusqu'au 12 mai 1973.

SURINTENDANT-TECHNICIEN EN GENIE CIVIL

Construction de routes et pavage

Une importante entreprise en construction de routes, égouts, aqueduc et pavage etc., requiert les services d'un surintendant-technicien en génie civil, avec expérience dans ces domaines, capable de seconder un directeur régional lors de l'élaboration, la mise en chantier et l'exécution de travaux de construction. Le candidat pourra de plus prendre lui-même la gérance de projets spéciaux. Il devra être âgé d'environ 30 à 40 ans.

Salaire selon expérience et possibilités, en plus de bénéfices marginaux tels: fonds de pension, assurance-groupe, assurance-salaire, etc.

Les demandes devront contenir les renseignements utiles en pareil cas et devront être adressées à:

DEPT 5663 — LE SOLEIL

ARCHITECTE CONCEPTEUR ET DESSINATEURS

Bureau d'architectes recherche: ARCHITECTE CONCEPTEUR:

FONCTIONS: Expérience dans toutes les phases de l'élaboration de projets importants: programmation, conception, coordination technique et échanges avec clients.

EXIGENCES: — Minimum de 5 ans d'expérience pertinente. — Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais. — Travail en équipe.

DESSINATEURS: Préparation des plans d'exécution, surveillance de chantiers et préparation de rapports.

EXIGENCES: De 5 à 7 ans d'expérience, travail en équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL: — Avantages marginaux courants. — Traitement selon compétence et expérience.

POSTES DISPONIBLES IMMEDIATEMENT. Pour rendez-vous communiquer à l'adresse suivante:

DEMONTIGNY, DION, METIVIER
1090, LOUIS-RIEL
STE-FOY
TEL.: 651-4535

CORPORATION NOTRE-DAME DE LAVAL

Centre de réadaptation pour adolescentes de 12 à 18 ans, sollicite des candidatures aux postes:

ÉDUCATEURS - ÉDUCATRICES

FONCTIONS: — Travailler auprès d'un groupe d'adolescentes sous la direction d'un chef d'unité et faire exécuter un programme d'activités rééducatives. — Assurer une présence constante et vigilante auprès des jeunes et participer aux activités de façon à apporter un support à l'adolescente. — Collaborer, par une observation adéquate du comportement de chaque jeune à la tenue à jour de dossiers individuels. — Veiller au maintien des politiques du Centre et à l'application de méthodes de réadaptation.

QUALIFICATIONS: — Diplôme de 11e année scientifique minimum ou scolarité exigible par CEGEP ou l'équivalent avec désir de poursuivre des études de perfectionnement. La préférence sera accordée aux candidats possédant D.E.C. en éducation spécialisée. — Maturité, initiative, capacité de travail en équipe. — De préférence, une certaine expérience auprès des jeunes. — Agés de 21 à 35 ans et résider au pays depuis 5 ans. — Travailler à plein temps sur une base rotative incluant soirées et fins de semaine.

TRAITEMENT: — Selon les normes du ministère des Affaires sociales en tenant compte de l'expérience et de la scolarité.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae complet en spécifiant le numéro de concours 17-73 au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
CORPORATION NOTRE-DAME DE LAVAL
310, BOUL. CARTIER
LAVAL, QUE.

CARRIERE DANS LA VENTE

Un important manufacturier de cigarettes requiert les services d'un représentant pour le Bas du Fleuve et la Gaspésie. Salaire intéressant, voiture, bénéfices marginaux.

Faire parvenir curriculum vitae à:

DEPT 5670, LE SOLEIL



LE CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITE LAVAL

recherche un

CHEF DE L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS MATERIELLES

FONCTIONS:

— Sous la responsabilité du directeur des services auxiliaires, coordonner l'activité de différents ateliers: peinture, menuiserie, électricité, plomberie, etc. Il sera responsable de l'entretien préventif des bâtiments et de leurs principaux équipements ainsi que de l'entretien des terrains. De plus, il devra répondre aux différentes demandes de réaménagement des lieux physiques nécessitant par des besoins nouveaux et gérer les ressources tant humaines que financières affectées à ces activités.

QUALIFICATIONS:

— Licence en plomberie et électricité et connaissances approfondies en peinture et menuiserie. Posséder les notions fondamentales en administration des ressources humaines et financières doublées d'une expérience jugée pertinente dans ce secteur d'activités.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

— Avantages sociaux usuels et salaire établi en conformité avec les échelles en vigueur dans le milieu hospitalier pour un tel poste. Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae avant le 16 mai 1973 au:

Directeur du personnel
LE CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITE LAVAL
2705, boul. Laurier, Québec 10, Qué.



LE COLLEGE F.-X.-GARNEAU (CEGEP)

requiert les services D'UN

AIDE PEDAGOGIQUE INDIVIDUEL

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, l'aide pédagogique individuel assiste l'étudiant dans le choix de sa programmation individuelle de cours. Il analyse le dossier de l'étudiant, diagnostique les causes ou les dangers d'échecs, conseille l'étudiant dans son cheminement et en informe les professeurs.

QUALIFICATIONS:

REQUIS: Diplôme universitaire et au moins cinq années d'expérience dans l'enseignement au niveau collégial.

TRAITEMENT:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation, personnel professionnel des CEGEP

ENTREE EN FONCTION:

1er juillet 1973.

CANDIDATURES: Les candidats intéressés doivent faire parvenir un bref curriculum vitae, avant le 14 mai 1973, à:

GILLES DESMARAIS
Secrétaire général
CEGEP F.-X.-Garneau
1660, boul. de l'Entente
Québec 6

INGENIEUR CIVIL DEMANDE

Département de charpente

Travaillera à la conception de la charpente de projets de génie civil et tout particulièrement à ceux reliés aux bâtiments. Surveillera ses propres projets.

Qualifications

Sans être des exigences, les qualifications suivantes influenceront notre choix:

- Expérience dans le génie-conseil
- Maîtrise
- Connaissance en programmation

Traitement

Le salaire variera selon la compétence et l'expérience du candidat. Bénéfices marginaux et fonds de pension.

Inscription

Faire parvenir votre Curriculum Vitae à:

Beaulieu, Poulin et Robitaille
3333, boul. Hamel
Québec 8, P.Q.
G1P 2J7

OFFRE D'EMPLOI

Concours: 5-73-4

POSTE: SECRETAIRE GENERAL.

ENDROIT: Bureau administratif de la CSRS, 36 est, J.-Cartier, Chicoutimi.

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du directeur général, il organise et coordonne des activités de secrétariat pour l'ensemble de la Commission et, en particulier, pour les commissaires réunis en conseil d'administration et pour le Directeur général. Il est responsable des activités d'administration et des relations internes et externes que lui confie le Directeur général.

Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Diplôme universitaire de préférence en droit ou en administration.
- Huit (8) années d'expérience pertinente, en particulier dans des services de secrétariat.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Entrée en fonction: le 1er juillet 1973.

Salaire: Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

L'offre de services doit être accompagnée des preuves de scolarité et d'expérience et parvenir avant le VENDREDI 18 MAI 1973 à:

Comm. Scol. Rég. du Saguenay
a/s Directeur du personnel
36 est, rue J.-Cartier
Chicoutimi

OFFRE D'EMPLOI

Concours: 5-73-16

POSTE:

DIRECTEUR DES SERVICES AUX ETUDIANTS

SERVICE: ETUDIANTS

ENDROIT: Bureau administratif de la CSRS, 36 est, rue J.-Cartier, Chicoutimi.

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du Directeur général, le Directeur des Services aux Etudiants planifie, organise, coordonne et évalue un ensemble d'activités, orientation, psychologie, culte et pastorale, services sociaux, services de santé, services de placement, activités socioculturelles et sportives, aide financière et logement, lesquels, avec les activités d'enseignement, sont orientées vers la formation intégrale de l'étudiant.

Le Directeur des Services aux Etudiants avise le Directeur général et assiste les directeurs d'écoles au sujet des services de consultation à offrir aux étudiants et au sujet des programmes d'activités étudiantes et de leur intégration à la vie scolaire.

Il anime le personnel qui offre ces services.

Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Diplôme universitaire exigeant un minimum de 17 ans de scolarité, dans une ou l'autre des disciplines du champ d'activités des services aux étudiants.
- Huit années d'expérience pertinente, dont 3 ans au niveau 2 ou l'équivalent dans d'autres fonctions.
- Aptitudes à l'animation d'un personnel qui offre des services diversifiés et à l'administration des ressources mises à sa disposition.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Entrée en fonction: le 1er juillet 1973.

Salaire: Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

L'offre de services doit être accompagnée des preuves de scolarité et d'expérience et parvenir avant le VENDREDI 18 MAI 1973 à:

Comm. Scol. Rég. du Saguenay
a/s Directeur du personnel
36 est, rue J.-Cartier
Chicoutimi

AUDITEUR DE NUIT

Hôtel 100 chambres, expérience et références exigées, travail immédiat. Prendre rendez-vous entre 9h a.m. et 4h p.m. en téléphonant à:

651-2440, poste 309

GERANT demandé

Pour magasin de décoration intérieure, succursale Ste-Foy. Expérience indispensable.

Faire parvenir demande à:

DEPT 5661 — LE SOLEIL

COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC

OFFRES D'EMPLOI

COMMISSION D'AMENAGEMENT

La préparation du schéma d'aménagement de la Communauté requiert la constitution d'une équipe de professionnels et de techniciens spécialisés dans les domaines de l'économique, de la statistique et de l'analyse, du transport urbain, de l'habitation, des loisirs, de l'information et des communications.

TRAITEMENT: Les chefs d'équipe, chargés de planification et techniciens seront sous mandat et verront leur traitement et autres conditions de travail établis en fonction de leur expérience et de leurs qualifications.

INSCRIPTION:

Les personnes intéressées doivent transmettre leur offre de service avant **lundi le 14 mai 1973 à 16h00** au responsable de la gestion du personnel, Communauté urbaine de Québec, 930 chemin Ste-Foy, Québec 6 (G1S-2K9). Des formules d'inscription peuvent être obtenues en s'adressant à la réceptionniste au siège social de la Communauté urbaine ou en téléphonant à (418) 681-9611.

MENTIONNER: CONCOURS 19-73

faits divers

Fonds de secours pour les victimes des inondations

FREDERICTON (PC) — Un fonds spécial de secours continuait d'augmenter hier, pendant que certaines familles évacuées des rives de la rivière St Jean retournaient à leur foyer.

Les inondations le long de la rivière la fin de semaine dernière ont amené l'évacuation de certaines personnes. L'évaluation des dégâts, d'autre part, prendra trois semaines.

Les eaux ont inondé plusieurs parties de la ville de St Jean, à 65 milles au sud de Fredericton, mais il semble que les dégâts les plus lourds ont été infligés aux terres agricoles à Maugerville et Sheffield, à environ 20 milles au sud de la capitale.

Il prendra encore environ 10 jours avant que les familles déplacées de ces endroits puissent y retourner, d'après un responsable de l'organisation des mesures d'urgence.

On ne savait pas d'autre part quand la route transcanadienne, qui suit la rivière St-Jean à la hauteur de Maugerville et de Sheffield pourrait être ouverte de nouveau. La route est toujours couverte de boue.

Les autres routes importantes de la région centrale du Nouveau-Brunswick ont été rouvertes cette semaine. Les dégâts subis par les routes, les ponts et les édifices publics atteindront probablement les \$5 millions.

Une infirmière accusée de meurtre est mise en liberté provisoire

TROIS-RIVIERES (PC) — Accusée de meurtre qualifié, l'infirmière Ginette Cloutier de Nicolet, a été mise en liberté provisoire sous caution, hier, par le juge Roger Laroche, du district judiciaire de Trois-Rivières.

Son enquête préliminaire, remise à plusieurs reprises, a été fixée en principe pour le 10 mai. Si elle est traduite devant les Assises, ce ne sera probablement pas avant l'automne prochain.

En attendant, elle séjournera dans un foyer de Montréal, sous la surveillance d'une travailleuse sociale.

Ginette Cloutier est accusée d'avoir causé la mort de son fils Eric — âgé de deux et demi — le 31 janvier dernier. Trouvée criminellement responsable de la mort de son enfant à l'enquête du coroner, elle a été soumise à des examens psychiatriques, mais jugée, en définitive, apte à subir son procès.

L'Académie LaSalle est détruite par les flammes

Une des plus vieilles et des plus importantes maisons d'enseignement de la Mauricie, l'Académie LaSalle de Trois-Rivières, a été détruite presque de fond en comble hier, à la suite d'un violent incendie qui faisait encore rage aux petites heures ce matin.

L'édifice, qui devait être démolie en juin, est une perte quasi totale, à l'exception de la partie neuve où seule la toiture aurait été la proie des flammes.

Au plus fort du sinistre, une cinquantaine de pompiers de

Trois-Rivières étaient sur les lieux. Les 1.200 élèves qui fréquentent l'institution seront en congé pour quelques jours, jusqu'à ce que la Commission scolaire des Forges trouve de nouveaux locaux et prenne les arrangements nécessaires.

Cet incendie était le troisième à survenir dans la région de la Mauricie au cours des cinq dernières semaines. La Wabasso Cotton de Trois-Rivières et l'Institut de police de Nicolet avaient déjà été la proie des flammes, dans ce laps de temps.

Un troisième accusé dans le vol de \$800,000 à la Brinks de St-Jean

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — Un troisième homme de Saint-Jean a été accusé en cour, hier, à Saint-Jean, N.-B., du vol de \$800,000 à la compagnie Brinks.

Ernest Barker, âgé de 41 ans, devra comparaître le 7 mars. La cour a étudié sa demande de cautionnement hier après-midi.

Les autres personnes impliquées dans cette affaire — Melvin Edward Downs et Leslie James Dominey — ont comparu pour leur part mercredi, à Saint-Jean, faisant face aux mêmes accusations.

Dominey a été libéré sous caution tandis que Downs a dû subir un examen mental dans une institution provinciale.

Une quatrième personne a été arrêtée relativement à ce vol. Il s'agit de Katherine Jeannette Craig, qui a été accusée de possession d'argent volé. Elle doit

comparaître en cour au cours de la semaine à Toronto.

Downs et Dominey, qui étaient tous deux à l'emploi de Brinks à Saint-Jean, se sont rendus à la police à Toronto la

semaine dernière. Quelque temps après, Barker et Katherine Craig étaient arrêtés.

Downs et Dominey ont été ramenés à Saint-Jean vendredi, tandis que Barker revenait de Toronto mercredi.

ON VA SEN SORTIR



C'EST UNE CITE-PARC.

Le service après-vente CGE. Voici pourquoi il est efficace.



PARTOUT AU PAYS, CGE VOUS OFFRE LES SERVICES DE TECHNICIENS EN REPARATION FORMES A L'USINE.

Un meilleur service.

Voici une de nos façons d'améliorer notre service après-vente. Lorsque les réparations ont été effectuées, nous appelons au hasard certains de nos clients pour leur demander si le travail a été bien fait. Neuf fois sur dix, la réponse est affirmative. Nous sommes fiers de ces résultats, mais nous n'en continuons pas moins à essayer de nous améliorer.

Nos camions de réparation transportent plus de 700 pièces de rechange. C'est dire que nous pouvons habituellement effectuer tout le travail en une seule visite. En outre, pour accélérer le service, nous avons muni tous nos camions d'un système de télécommunication. Partout où c'est possible,

nous répondons aux appels en moins de 48 heures.

Au cas où vous déménageriez, sachez que nous mettons à votre disposition un excellent service d'après-vente transcanadien. Nous formons à l'usine tous nos techniciens spécialisés. De plus, nous vous offrons un plan spécial de protection grâce auquel vous pouvez vous assurer contre les frais d'entretien, une fois la garantie expirée.

Voilà donc ce que nous faisons au service après-vente pour rester fidèles à notre engagement d'appuyer chacun des produits qui sort de nos usines de garanties honnêtes et d'un bon service après-vente.

De meilleurs produits.

Un bon service après-vente contribue à l'amélioration des produits. Nous prenons note de toutes les demandes de réparation et nous acheminons ces renseignements vers nos ingénieurs et nos directeurs d'usines. En nous signalant les défauts de nos appareils, ces données nous permettent d'en fabriquer de plus efficaces et de plus durables. Ces appareils exigeront donc moins de réparations et vous rendront la vie un peu plus facile.

Chez CGE, nous cherchons toujours, dans toutes les facettes de notre activité, à vous offrir de meilleurs produits, un meilleur service après-vente. Pour répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir sur nos garanties ou notre service après-vente, n'hésitez pas à appeler notre directeur des relations avec le consommateur.

Cet homme, c'est M. Louis Vézina, directeur des Relations-Service avec la clientèle.

Son adresse: COMPAGNIE GENERALE ELECTRIQUE DU CANADA LIMITEE, 2200, BOUL. CHAREST OUEST, QUÉBEC 12, (QUÉ.).



DE MEILLEURS PRODUITS SIGNÉS CGE — APPUYÉS PAR UN MEILLEUR SERVICE APRÈS-VENTE ET DES GARANTIES HONNÊTES.



COMPAGNIE GENERALE ELECTRIQUE DU CANADA LIMITEE

À produit de qualité, service impeccable.

TAPIS
CELANESE
EN SPECIAL

TAPIS TWIST
Propylon, choix de 12 couleurs.
Rég. 10.95
SPECIAL \$8⁹⁵

TAPIS CUISINE PROPYCEL
Endos caoutchouté. Choix de 8 couleurs.
Rég. \$8.95
SPECIAL \$6⁹⁵

TAPIS SHAG 100%
Nylon, endos caoutchouté. Choix de 9 couleurs.
Rég. \$8.95
SPECIAL \$6⁹⁵

LA GRANGE
A TAPIS
"Une maison entièrement québécoise"

728 de Brabant, Ste-Foy, - 656-6375
et 101 rue Principale, St-Anselme, Co. Dorchester - 885-4290

Devant la Commission parlementaire de la Justice

La CSN situe le logement comme un droit

par Louise PICARD

D'une manière générale, la CSN considère que la législation sur le logement n'atteindra son but que si elle situe le logement comme un droit et non comme un bien de consommation.

Tel est l'essentiel du mémoire présenté, hier, par M. Norbert Rodrigue, président par intérim de la CSN, devant la Commission parlementaire de la Justice, relativement aux projets de loi 78 et 79 (Loi du Tribunal des loyers et loi concernant le louage des choses).

Les travailleurs locataires qui constituent plus de la moitié de la population, sont exploités dans le secteur de l'habitation comme dans tous les autres secteurs économiques et la CSN se voit

obligée de reconnaître que l'exploiter est toujours le même, soit l'entreprise privée.

Dans le secteur de l'habitation, précise le mémoire, on le nomme CAPITAL IMMOBILIER (propriétaires, promoteurs d'habitations, spéculateurs fonciers, constructeurs...)

Tout comme les associations de locataires, la CSN estime que le retrait du bill 59 présenté en juin 1972 constitue une politique stratégique de la part du gouvernement et que ce revirement soudain est le résultat de revendications et de protestations de groupes financiers impliqués dans le secteur de l'habitation.

Ainsi, toutes les dispositions nouvelles qui signifiaient une certaine amélioration au sort

des locataires ont été systématiquement démolies par le capital immobilier, précise M. Rodrigue, et les projets de loi 78 et 79, qui remplace en quelque sorte le bill 59, ne sont pour ainsi dire qu'un ramassis des recommandations faites par le capital immobilier en général. Ils répondent à la fois à l'absence de contrôle que désire l'entreprise privée et au "semblant" de contrôle que l'Etat se doit de faire.

La CSN dénonce également la loi 280 dite "loi spéciale pour empêcher les hausses abusives de loyer en 1973", car avec cette loi, le gouvernement se veut le sauveur d'une situation de crise qu'il a lui-même créée en présentant le bill 59 et en le retirant.

Faisant part de ses doutes sur l'authenticité de ces chiffres, le ministre Choquette a souligné que des statistiques plus précises de la Régie des loyers ont démontré que beaucoup plus de locataires avaient eu gain de cause au cours des trois dernières années.

Soulignant le pourcentage de causes gagnées par les propriétaires et par les locataires (une étude statistique sur la Régie des loyers par le Conseil de développement social à Montréal, révèle qu'en 1969, 82,4 pour-cent des causes ont été gagnées par les propriétaires et qu'en 1970, ce pourcentage s'est élevé à 92 pour-cent), M. Rodrigue estime qu'il s'agit là d'une preuve évidente de l'exploitation maintenue officiellement par les décisions rendues à la Régie des loyers à l'égard des locataires.

Il faudrait cesser, dit-il, de dénigrer la Régie des loyers qui, sans être un organisme parfait, a joué un rôle important pour les locataires, même si elle n'avait pas réglé tous les problèmes. De plus, je n'ai jamais eu la prétention de croire que les projets de loi 78 et 79 sont une réponse à tous les problèmes dans le domaine du logement mais un

cheminement vers une législation d'avant-garde.

La CSN insiste particulièrement sur la nécessité d'un contrôle vigoureux des prix des loyers, estimant qu'il est fondamental que chaque travailleur ait droit à un logement à prix modique et que cesse l'exploitation.

Notaires

Dans l'exposé de son mémoire, la Chambre des Notaires remarque pour sa part une tendance accrue de la part du législateur à accorder au Tribunal des loyers une discrétion pleine et entière en matière de louage.

Aussi, cet organisme recommande de restreindre les pouvoirs du Tribunal auquel cette législation accorderait une trop grande discrétion.

La Chambre a cependant approuvé les dispositions générales et particulières concernant le louage de choses dorénavant insérées à l'intérieur du Code civil, évitant l'éparpillement et le fractionnement de la législation.

Elle recommande également la modification de l'article 1664 du bill 78 concernant l'héritier ou le légataire du locataire afin de permettre que la succession du locataire décédé ait le choix de continuer le bail de son auteur ou de donner un avis de 3 mois.

Ce choix permettrait aux héritiers qui n'ont aucun intérêt à poursuivre le bail de pouvoir y mettre fin dans un délai raisonnable.

Deux entreprises financières et commerciales (MEPC Canadian Properties Ltd et The Fairview Corp. Ltd) estiment que des amendements devraient être apportés au projet de loi 78 (louage des choses) et apporter de nettes distinctions entre le bail d'un local d'habitation et d'autres types de baux commerciaux.

La MEPC Canadian Properties Ltd, qui exploite au Canada, et plus particulièrement dans les villes de Montréal et de Québec, des édifices et des centres commerciaux a demandé, dans un mémoire présenté par Me Jean Dupéré, un amendement à l'article 1619 afin qu'on puisse déroger à ses dispositions dans le cas de baux commerciaux. Cet article décreta que le locataire aura droit à une diminution de loyer et qu'il peut demander la résiliation de son bail si le locataire doit subir des réparations urgentes et nécessaires.

Cet article du projet de loi proposé condamne l'existence du bail dit "net net" employé

par tous les promoteurs immobiliers d'Amérique lequel constitue la formule la plus utilisée dans l'exploitation d'un centre commercial.

Cette entreprise estime que l'intention du législateur d'éclaircir certains aspects de la législation actuelle sur le louage de choses devrait tenir compte de cette entité nouvelle que constitue le grand complexe commercial moderne.

A la suggestion du ministre Choquette, des experts en droit commercial et des professeurs en droit seront invités à participer aux prochains débats de cette Commission qui fut ajournée "sine die".

Castonguay a tenu des propos "démagogiques et malhonnêtes"

MONTREAL (PC) — Le régistral du Collège des médecins, le Dr Augustin Roy, a déclaré hier, que les propos du ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, concernant le refus du Collège d'agir contre certains de ses membres qui commettent des abus, sont "démagogiques et malhonnêtes".

Dans une entrevue téléphonique, le Dr Roy affirme que le Collège a déjà proposé, il y a trois ans, au ministre Castonguay, de doter la Régie de l'assurance-maladie d'une commission de révision formée de médecins pour faire échec aux abus dénoncés actuellement. Le ministre a fait la sourde

oreille à notre demande, a dit le Dr Roy. Aujourd'hui, il accuse le Collège de fermer l'oeil sur certains abus.

Selon le Dr Roy, le Collège contrôle la qualité des soins médicaux offerts à la population par ses membres; il ne s'occupe aucunement de problèmes d'ordre économique.

Quant aux abus dénoncés par le ministre, en particulier les injections sclérosantes pour varices — 13 médecins ont réclamé plus de \$90,000 chacun l'an dernier pour ce traitement. Le Dr Roy souligne que les médecins en général utilisent avec discernement ce traitement fort efficace et que les honoraires élevés sont tout simplement le résultat de tarifs trop élevés négociés par

le gouvernement, en ce qui concerne ces injections.

En fait, le Collège des médecins malgré sa mauvaise humeur face aux déclarations du ministre Castonguay, appuie la création d'une commission de révision pour enrayer les abus de certains médecins, a ajouté le Dr Roy. De telles commissions de révision sont greffées à tous les autres régimes d'assurance-maladie au Canada. Seul le Québec faisait exception jusqu'à maintenant.

On sait que le ministre Castonguay a annoncé la présentation imminente d'un projet de loi dotant la Régie de l'assurance-maladie d'une commission de révision pour faire échec aux abus commis par certains médecins.

Il faudrait cesser, dit-il, de dénigrer la Régie des loyers qui, sans être un organisme parfait, a joué un rôle important pour les locataires, même si elle n'avait pas réglé tous les problèmes. De plus, je n'ai jamais eu la prétention de croire que les projets de loi 78 et 79 sont une réponse à tous les problèmes dans le domaine du logement mais un

POUR DES PLANCHERS DE BOIS BRILLANTS c'est

SICORÉTHANE

un vernis plastique super résistant, non transparent 2 fois d'épaisseur qu'un vernis ordinaire



ON VA SEN SORTIR

ON NE SE SENT PAS LOCATAIRE

COURS D'INFORMATION SUR LE CONTROLE DES NAISSANCES

NOTRE BUT:
Donner des renseignements complets sur les moyens contraceptifs et sur l'avortement thérapeutique. Documentation disponible.

NOUS AVONS BESOIN DE BENEVOLES
Venez nous rencontrer, nous vous formerons pour que vous soyez en mesure d'informer et conseiller d'autres gens. "A cet effet, une Session de cours de formation débutera le 7 mai".
Notre service fonctionne le soir de 6h. à 10h.

Pour de plus amples renseignements: 522-3096
182, rue St-Olivier, Québec.

allez-y RUBAN BLEU

la ville de québec

ENLEVEMENT DES ORDURES DANS LES RUELLES

AVIS PUBLIC

Les citoyens sont priés de noter qu'à partir de lundi le 7 mai 1973 et jusqu'à nouvel ordre, l'enlèvement des ordures ménagères se fera par les ruelles comme par les années passées. A compter de cette date, les ordures devront donc être déposées dans leurs réceptacles, le long des ruelles, en arrière des propriétés et aux jours habituels, conformément aux dispositions des règlements concernant l'enlèvement des ordures.

Les citoyens devront aussi prendre les mesures nécessaires pour nettoyer les terrains et parties de ruelles dont ils sont les propriétaires afin de se conformer au règlement municipal no 313 concernant la propreté, la salubrité et l'hygiène dans la ville de Québec. Il n'appartient pas aux employés de la ville d'effectuer ce nettoyage printanier ni d'entretenir les ruelles privées.

LE GREFFIER DE LA VILLE,
Pierre F. Côté, avocat

Choquette commente l'attentat contre Charbonneau

(PC) — N'étant pas au courant de tous les détails entourant l'attentat dont le journaliste Jean-Pierre Charbonneau a été victime, le ministre de la Justice a souligné que la possibilité d'un lien entre le crime organisé et cet incident serait de nature à "démontrer en grande partie la nécessité de cette enquête sur le crime organisé".

Appelé à commenter cette affaire M. Jérôme Choquette a rendu un hommage particulier à ce jeune journaliste pour le travail qu'il effectue.

"Je déplore que cela soit arrivé à un journaliste aussi compétent et qui, à mon sens, travaille très sérieusement surtout à cette enquête sur le crime organisé.

"Si des journalistes travaillant à l'enquête sur le crime organisé devaient devenir des victimes, cela nous montre jusqu'où ces milieux sont prêts à aller", a souligné M. Choquette.

Le ministre a conclu que la police poursuivait son enquête dans cette affaire et qu'il espère que le coupable sera trouvé sous peu.

Mémoire sur la refonte des lois municipales

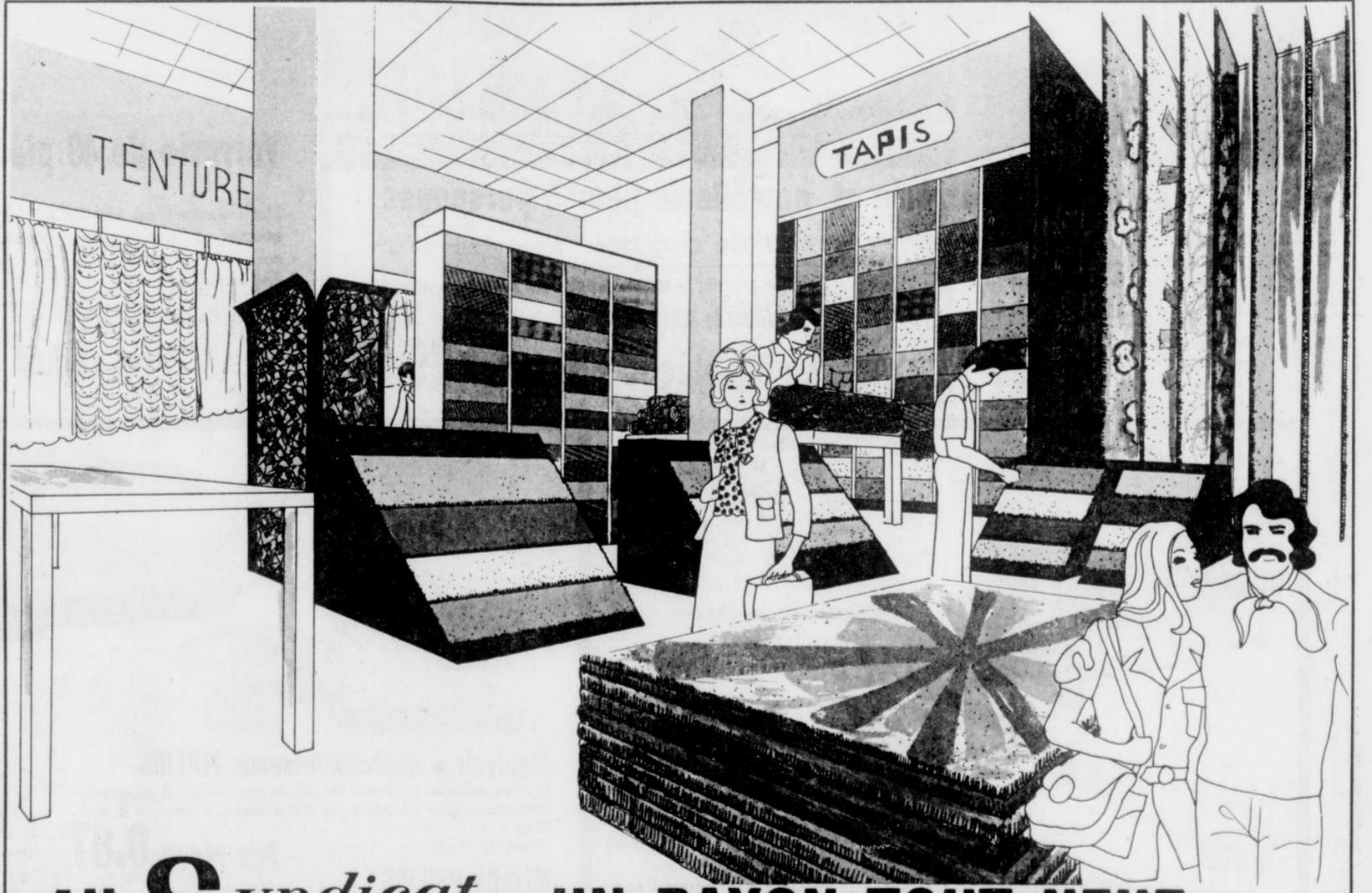
La Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) devait présenter un mémoire à la Commission de refonte des lois municipales ce matin.

La délégation de l'organisme était dirigée par son président, M. André Bois, assistant géant-trésorier de la ville Dde Sept-Iles.

Le mémoire de la COMAQ fait suite à l'invitation adressée par la Commission de refonte aux organismes dont les activités touchent, de près ou de loin, à la chose municipale, pour faire connaître leurs besoins et leurs recommandations face aux problèmes qu'ils rencontrent dans leur secteur respectif.

L'Union des municipalités doit présenter un mémoire elle aussi.

Enfin, soulignons que le congrès de la COMAQ se déroulera les 6, 7 et 8 juin à La Malbaie. A remarquer qu'un atelier se penchera particulièrement sur le ministère des Affaires municipales.



AU SYNDICAT DE QUÉBEC ...UN RAYON TOUT NEUF

Le SYNDICAT vous invite à visiter, dès maintenant, son tout nouveau rayon de tapis et tentures situé au cinquième étage du magasin de Centre-Ville. Vous y trouverez une foule d'idées inédites pour habiller d'originalité fenêtres et parquets.

Si vous rêvez d'un choix au goût du jour, ne manquez pas de visiter ce rayon tout neuf. Vous verrez que pour le SYNDICAT, satisfaire les goûts et le désir de confort de ses clients... c'est primordial.

L'eau submerge les abords du quai de la Traverse

Les grosses marées sont beaucoup plus fortes que prévues cette année, surtout dans le secteur du port de Québec, où elles se manifestent toujours davantage, en envahissant les quais.

Ce matin, les Québécois ont remarqué, vers 8 heures que l'eau avait submergé les abords du quai de la traverse, comme cela se produit deux fois par année, à l'automne et au printemps.

Les grosses marées du printemps prennent plus d'ampleur, ces jours-ci, parce qu'elles sont accompagnées de vents d'est, qui les refoulent vers l'amont du fleuve.

Le centre du contrôle maritime du ministère fédéral des Transports avait prévu une marée de 19,5 pieds pour aujourd'hui, mais le niveau a dépassé largement cette hauteur.

Le plus gros coup d'eau est prévu pour demain, samedi.

Vol à un magasin de la Régie des alcools

Un vol à main armée a eu lieu, hier soir, au magasin de la Régie des Alcools, situé au 350 Ouest, rue St-Vallier, à Québec. Deux individus auraient dérobé environ \$1.500.

Il était 20h50 lorsque la centrale de police a été alertée. Les deux voleurs étaient masqués avec des banylon. L'un avait une carabine 22 dont la crosse avait été coupée.

Trois employés étaient dans le magasin et deux clients. En entrant, le "cagouillard" masqué a dit à tout le monde de se rendre en arrière du magasin. Un autre client est entré pendant le vol et il a dû aller rejoindre les autres.

Le caissier a été forcé d'ouvrir la caisse et le second voleur a rafflé le contenu, soit environ \$1.300. Il a de plus mis la main sur \$200, en monnaie.

Ce n'est pas, tant le glissement lui-même qui est aussi dangereux à ce stade des événements, mais s'il est fallu qu'un incendie se déclarât dans le bas de Boischatel, sur le boulevard Ste-Anne, les pompiers auraient été dans l'obligation de faire quatre milles de plus qu'en suivant la côte directement pour atteindre les lieux du sinistre, soit passer par Courville, la côte St-Grégoire et Montmorency ou aller prendre le chemin de lien entre l'avenue Royale et l'Ange-Gardien et le boulevard Ste-Anne.

Plusieurs voitures de policiers ont répondu à la plainte. Les alentours ont été patrouillés, mais rien de suspect n'a été vu. Le détective J.-M. Deslauriers a ouvert l'enquête.

Evaluations des terrains touchant le déplacement des voies ferrées

La ville de Québec connaîtra le 15 juin prochain la valeur de tous les terrains appartenant aux compagnies de chemin de fer qui sont touchées par le projet de déplacement des voies ferrées entre la rue Marie-de-l'Incarnation et la gare du Palais.

Le maire Gilles Lamontagne a annoncé aujourd'hui que la ville a retenu les services de la firme Faguy Gosselin et Associés pour procéder à l'évaluation de ces terrains.

Le coût de ces travaux sera défrayé par une subvention du ministère de l'Expansion économique régionale en collaboration avec l'Office de planification et de développement du Québec.

Le rapport devra être remis au plus tard le 15 juin au comité formé le 30 janvier dernier en vue d'étudier toutes les implications de l'élimination et la relocalisation des voies ferrées à Québec.



C'EST CREUX, HEIN? Eh! Ouit! En novembre l'affaissement dans la côte de Boischatel était d'une profondeur de 6 à 7 pouces, mais le 15 mars 1973, le trou béant avait une profondeur d'au moins deux pieds, avec des cravasses multiples qui se perdaient sur le pavé de cette côte achalandée. La circulation a été fermée par la Voirie provinciale, mais des hardis automobilistes ne se gênaient pas pour renverser les tréteaux et faire fi des avertissements.

Le lien routier entre le haut et le bas de Boischatel n'a pas encore été établi

Par Georges Bhéret

Un affaissement de terrain d'abord d'une profondeur de 6 à 7 pouces en novembre 1972, puis de deux pieds et demi à la fin du printemps 1973 en plein milieu de la côte de Boischatel a tenu fermée jusqu'ici cette route qui fait le lien entre le haut et le bas de Boischatel. L'érosion provient du fait qu'il n'y a pas de drainage sur la cime de cette municipalité.

Les ingénieurs de la Voirie provinciale, dont relève l'entretien de cette côte ont donné hier au maire M. Roland Lavoie, l'assurance que la route sera ouverte à la circulation d'ici dix jours au plus tard. Mais le trafic lourd sera interdit pour plusieurs mois, car l'étude de la topographie et des sols n'est pas encore complétée, bien qu'elle ait été entreprise dès l'automne dernier.

Ce n'est pas, tant le glissement lui-même qui est aussi dangereux à ce stade des événements, mais s'il est fallu qu'un incendie se déclarât dans le bas de Boischatel, sur le boulevard Ste-Anne, les pompiers auraient été dans l'obligation de faire quatre milles de plus qu'en suivant la côte directement pour atteindre les lieux du sinistre, soit passer par Courville, la côte St-Grégoire et Montmorency ou aller prendre le chemin de lien entre l'avenue Royale et l'Ange-Gardien et le boulevard Ste-Anne.

Le maire Roland Lavoie admet que la partie basse du village constitue près du tiers d'évaluation de toute la municipalité. Quant au choix d'un nouvel emplacement pour une nouvelle côte, peut-être à pente douce, il ne saurait en être question. D'abord, les expropriations pour continuer la côte actuelle vers l'est, à la hauteur du U, endroit où s'est produit à dix pieds près, au milieu de la côte, ne sauraient être envisagées. Ça coûterait trop cher et le ministère de la Voirie n'y songe pas pour le présent du moins. De plus, dit le maire Lavoie, la côte de l'Eglise est une partie importante de notre patrimoine. C'est le seul lien que nous avons à l'est de la paroisse entre le bas et le haut du village lui-même. De plus, c'est presque une route historique quand on sait qu'il y a cinquante ans et plus, avant même que n'existe le boulevard Ste-Anne, c'était la route employée par la Citadelle Brique pour transporter, en banneton puis en camion son produit vers Québec.

Avant le 15 mars de mars 1973, on ne voyait pas de danger immédiat. Mais voici que les ingénieurs de la voirie ont cru nécessaire de faire évacuer une famille, celle de M. Marc Melançon, parce que le trou béant du milieu de la côte se trouvait dans la ligne même de la maison Melançon.

On s'est mis au travail et des études ont été poussées au point que le maire Lavoie prétend que le problème de Boischatel ait été considéré comme prioritaire et que son étude a passé bien avant d'autres. Des piezomètres ont été placés ici et là, à des profondeurs variables, soit de 10, 20, 30 et même 40 pieds. A toutes les semaines on a fait les lectures et ça continue encre, car on arrive à peine à déceler la vraie cause. Tout de même, des soumissions ont été demandées suivant les plans et devis pour procéder le plus tôt possible au drainage des lieux, tout le long de la cime, à partir d'en face du cimetière en allant vers l'est. Pour le moment, il n'y a pas lieu de s'alarmer disent les ingénieurs: on réparera temporairement les fissures et la circulation sera ouverte aux automobilistes, mais non au trafic lourd. Il faudra probablement aussi construire un mur de soutènement sur une longueur de quelque centaines de pieds pour garantir les propriétés sises au bas de la côte. A tout

Une mauvaise transaction, selon M. Guy Charest: Holiday Inn se serait de toute façon établie à Québec

Un expert en finance, M. Guy Charest, a déclaré hier, sur les ondes de Radio-Canada, que la transaction intervenue entre la ville de Québec et la compagnie Home Smith Properties Limited en vue de la construction d'un hôtel de la chaîne Holiday Inn dans le quartier Saint-Roch, lui apparaissait, à priori, mauvaise.

Interrogé à l'émission Présent-Québec, au sujet d'un article paru mardi, le 1er mai, dans "Le Soleil" et intitulé: "Holiday Inn: Québec fait d'importantes concessions à une société ontarienne", M. Charest, qui est professeur adjoint en finance à la faculté d'administration de Laval, a précisé que la raison principale pour laquelle la transaction lui semblait mauvaise, c'est que vraisemblablement la compagnie Holiday Inn se serait de toute façon établie à Québec d'ici quelques années.

"Alors, tout ce que fait la

ville de Québec en lui offrant sur un terrain d'argent un beau terrain dans des conditions très avantageuses, c'est d'avantager certaines rentrées de taxes municipales de quelques années," a-t-il souligné.

Aux yeux du spécialiste de ces matières, la question fondamentale qui se pose dans toute cette opération financière est la suivante: "Est-ce que ça vaut la peine d'accélérer de quelques années des rentrées de taxes de l'ordre de \$200 à \$300.000, et payer immédiatement, en valeurs actuelles, \$800.000?"

A sa propre question, il répond que pour que le projet puisse être considéré rentable du point de vue municipal, il faudrait avoir de bonnes raisons de croire que les rentrées de taxes ont effectivement été avancées de 4 ou 5 ans. Sans quoi, M. Charest estime pouvoir affirmer que l'investissement est extrêmement mauvais avec

des taux de rendement négatifs.

A son avis, les seules circonstances où l'investissement pourrait être considéré rentable seraient si Holiday Inn n'avait pas du tout eu l'intention de s'établir à Québec, pas plus qu'aucune autre compagnie.

"Mais on ne voit pas comment cependant, a enchaîné M. Charest, Holiday Inn voudrait venir ici strictement parce qu'il y a un cadeau de \$800.000," ajoutant que si la compagnie s'installait ici, c'est qu'il existait une demande pour des services d'hôtelier et que, tôt ou tard, elle serait venue.

Si Holiday Inn, ou une autre compagnie, s'était installée à Québec dans des conditions normales, le spécialiste des questions financières a signalé que, juste en fournissant les services d'aqueduc et d'égout, la ville serait rentrée dans des sommes formidables d'argent, sans même verser \$1 de ces \$800.000, qu'elle vient de présenter sur un plateau d'argent à la compagnie Holiday Inn.

Mauvais esprit

Cependant, ce qui apparaît le plus discutable à M. Charest dans l'attitude de la ville de Québec, c'est qu'elle ait consenti ces avantages sans les faire connaître à tout le monde. "Au départ, il y a un esprit qui est mauvais," a-t-il insisté.

En fait, la transaction entre Holiday Inn et Home Smith Properties Ltd lui apparaît plutôt, comme il l'a souligné, une question de tractations ou d'entente entre personnes.

Il a également trouvé un peu étrange l'attitude du gérant de la ville, M. Jacques Perreault, qui veut allègrement endosser toute la responsabilité de cette chose-là.

"Je trouve cela absolument aberrant, a remarqué le professeur en finance, et il est plutôt rare que les gens courent après le blâme." Spéculant sur les motifs qui

Stades couverts de Courcelles et Ste-Justine Les travaux n'ont pas encore repris

Pour la reprise des travaux sur les chantiers de construction des stades couverts de Courcelles et Ste-Justine, on devra attendre que le ministère du Travail et le comité de l'industrie de la construction soient assurés que ces futurs édifices publics offrent toute la sécurité requise par la loi et les règlements.

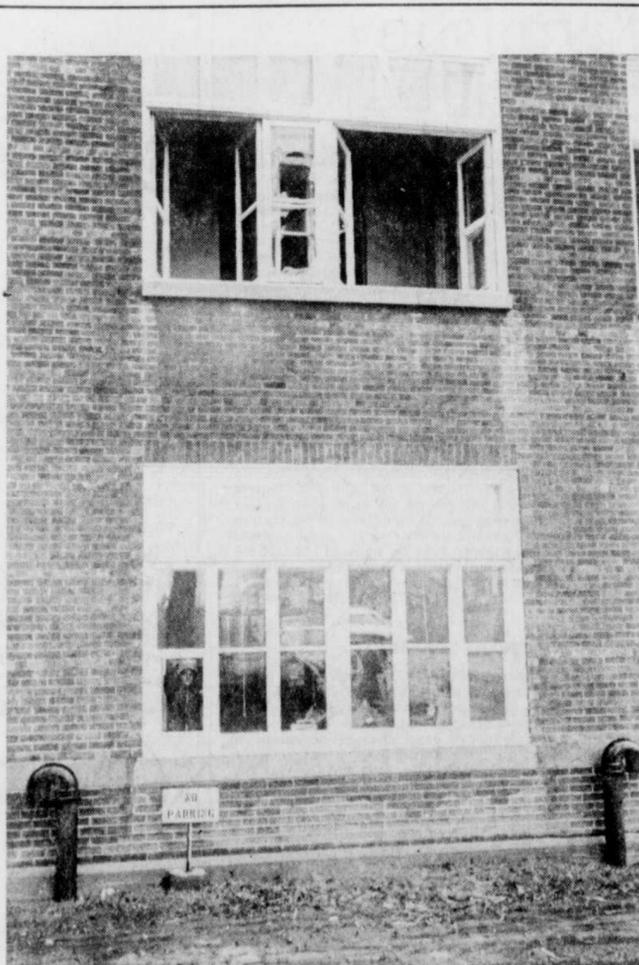
C'est depuis l'effondrement du stade couvert de Saint-Ephrem de Beauce, qui a causé la mort de trois ouvriers de cette localité, que les travaux de construction au stade couvert de Courcelles et Ste-Justine, ont été suspendus temporairement.

Le rapport d'enquête de deux ingénieurs mandatés par la Corporation des ingénieurs du Québec, révèle que "les loisirs de Saint-Ephrem Inc." ont acheté d'une autre municipalité des plans qui n'étaient pas signés et scellés par un ingénieur.

Il est évident que devant cette situation, le ministère du Travail désire se renseigner sur les travaux en cours à Courcelles et à Ste-Justine; ce qui a entraîné temporairement l'arrêt de travail sur chacun de ces deux chantiers de construction, ont fait remarquer hier des citoyens de ces localités.

événement il n'est pas question de changer la côte de place. La Voirie prendra encore charge de la construction et de l'entretien de la prochaine côte de l'Eglise. Quant à l'élargissement de cette côte, c'est impossible, à cause de la toponymie des lieux. Pour ceux qui éroient que peu d'asphalte avait été posé l'an dernier, le maire Lavoie répond qu'il en a eu au moins six pouces bruts; à preuve les fissures qui nous laissent voir qu'il y en a encore quatre pouces, une fois compressée.

Le maire Raymond Lavoie dit que les ingénieurs de la Voirie ont fait l'impossible pour remédier aux difficultés de l'heure. Cependant, il fallait bien attendre des résultats des expertises avant de proposer des solutions. La municipalité garde l'oeil ouvert afin que de choses pareilles ne se renouvelent pas.



EXPLOSION ET PANIQUE — L'explosion et l'incendie qui se sont produits au deuxième étage de l'ancien pensionnat Saint-Vincent-de-Paul, sur le Chemin Sainte-Foy, à Québec, hier après-midi, a causé toute une commotion dans l'immeuble, provoquant la panique chez les dizaines d'handicapés qui y effectuaient des travaux d'artisanat. Les handicapés aidés par des moniteurs et employés et des religieuses, ou même seuls, se sauvaient dans toute les directions. Au premier plan de l'immeuble désaffecté, au moment de l'explosion, il y avait des religieuses de l'institution et un groupe d'enfants immigrants.

JACQUES H. GRAN & J.A. DESJARDINS PODIATRES
571, rue St-Jean, QUEBEC
Pour rendez-vous: 524-8126

A VENDRE
Domaine 20,000,000 pieds carrés, 20 milles au nord de Québec, voisin Stoneham.
Renseignements sur rendez-vous seulement.
Georges Hébert, 656-1778, Fiducie Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751

Spécialistes de l'assurance commerciale
DEPUIS 1904
LES ASSURANCES FEDERATED

Adressez-vous à l'homme bouclier

N'attendez pas la catastrophe pour mettre à l'épreuve votre programme d'assurance. Faites-le vérifier par Federated. Nous avons mis au point un questionnaire de sécurité court mais complet qui vous libérera de vos craintes. Quelques minutes de votre temps aujourd'hui peuvent prévenir une vie de problèmes. Appelez-moi dès aujourd'hui.

ASSURANCE-VIE
AFFAIRES • RÉSIDENCE
AUTOMOBILE
M. Jacques Dubé
1008 Rue de l'Eglise
Suite: 308 Ste-Foy
Tél: (418) 653-4821

VERRES DE CONTACT
Centre d'Application
de Lentille Cornéenne
350 est, boul. Charest, Qué.
suite 202 - 529-3694

POUR TOUT ACHAT ou VENTE DE TERRES
M. HAROLD BERNIER
653-3254
Montreal Trust
Courtiers
529-0981

A VENDRE
Pour magasin, bureaux ou entrepôt, St-Vallier est, 9500 pi. carrés, 3 étages plus demi-sous-sol. Financement possible avec propriétaire.

TERRAIN
194,000 pi. carrés, commercial, boulevard Hamel face boulevard Pierre-Bertrand.

RUE ST-JOSEPH
Ancien cinéma. Toute offre raisonnable considérée.

TERRE
700,000 pi. carrés, non zonée, boulevard Hamel près Henri IV. Prix et conditions à discuter.
Pour détails:
Guy Paré
683-2103 - 653-0771
Marin & Associés
courtiers inc.

BUREAUX et LOCAUX à louer
525 à 4,000 pieds carrés
Stationnement facile
LE CENTRE CHAMPLAIN
265, de la Couronne - Tél.: 523-1818

allez-y
MURBAN BLEU

C'EST LA BELLE VIE

au delà de l'événement

La gare du Palais pourrait rester une gare

par Pierre Sormany

L'automne dernier, en pleine campagne électorale, il a été écidé, suite aux pressions des citoyens du quartier St-Roch, de retirer les trains du Centre-ville de Québec. Depuis ce temps, le débat est ouvert: que fera-t-on de la gare du Palais?

Le fédéral a parlé d'un centre d'accueil touristique; à Québec, on parle d'un marché public; puis, récemment, des voix se sont levées pour qu'on conserve à cet édifice vénérable, son rôle de gare.

Dans cette dernière ligne, l'ingénieur Robert Gravel, qui enseigne présentement à l'École nationale d'Administration publique (ENAP) et qui est chargé d'un cours sur les transports à l'Université Laval, va beaucoup plus loin: "La Gare du Palais pourrait fort bien devenir un centre de transport passager intégré".

Cela signifie que les trains continueraient à y arriver, mais strictement les trains de passagers, et en passant par la voie Nord, afin d'éviter le centre-ville. De plus, la Gare du Palais servirait de terminus pour les autobus interurbains, de point de correspondance-dance pour le transport urbain, et, bien sûr, de point de rencontre pour les taxis.

D'ici une vingtaine d'années, lorsque la population de la Capitale aura atteint quelque 800,000 habitants, la vocation de ce centre de transport intégré pourra comprendre un réseau de trains de banlieue.

En plus de permettre une plus grande souplesse entre les divers modes de transport, cette solution faciliterait l'accès au Centre-ville, au moment même où l'on tente de développer dans cette zone, un important centre de congrès. L'emplacement même de la Gare du

Palais semble privilégié, surtout lorsque l'on songe au système autoroutier en construction (échangeur Dufferin-Montmorency) qui desservira à merveille ce point.

Mais cela, direz-vous, n'enlève pas les trains du Centre-ville. La population, pensera-t-on, s'y opposera... Pourtant, rien de plus faux!

Le problème des voies ferrées dans le Centre-ville tre quoi le curé Lavoie a si longuement lutté, c'est avant tout un problème de passages à niveau encombrants, et de cours de triage qui "mangent" beaucoup trop d'espace.

Or, le développement de la gare du Canadien National à Ste-Foy apparaît comme une solution nécessaire qui correspond d'ailleurs à l'évolution normale: celle d'éloigner les cours de triage et les entrepôts d'entretien vers les aires périphériques.

La valeur d'une gare au centre-ville

Pour ce qui est du problème des passages à niveau, la voie nord, qui passe par Du Berger, le parc de l'exposition, et Limoilou, permettrait aux trains de n'entraver aucunement la circulation (grâce à des viaducs), moyennant certaines modifications, somme toute raisonnables.

"Il est surprenant, affirme l'ingénieur Gravel, que les autorités de la communauté urbaine, et surtout de la ville de Québec, ne soient pas conscients de la valeur d'une gare au Centre-ville, et de ce que ça pourrait représenter comme perte de l'enlever simplement!"

Robert Gravel rappelle alors l'exemple

d'Ottawa, qui a déplacé l'ancienne Gare Union (à proximité du parlement) vers une zone périphérique, à 5 ou 6 milles du Centre-ville. Le résultat, c'est qu'il est nécessaire de prendre le taxi ou un autre transport en commun pour se rendre au train. Ce dernier perd alors un de ses premiers avantages sur les autres modes de transport: celui de la facilité d'accès.

M. Gravel approuve sans réserve l'actuel projet d'une gare plus élaborée à Ste-Foy. D'ailleurs, le nombre élevé des utilisateurs de cette gare prouve son utilité.

"Mais cette nouvelle gare, qui présente un concept très intéressant semble-t-il, ne dessert efficacement que la partie ouest de Québec". L'ingénieur rappelle le coût supplémentaire que devra supporter l'usager du train pour se rendre de Ste-Foy au Centre-ville (au moins \$3 par taxi), ou de Ste-Foy à la côte de Beauport (ce qui peut atteindre \$5 ou \$6).

Quant au transport en commun, il est toujours très lent, et impraticable à certaines heures. L'usager de Beauport qui doit prendre un train à 7 heures du matin acceptera-t-il d'avoir à subir une heure et quart d'autobus auparavant?

Les perdants

Les premiers perdants, affirme M. Gravel, ce seront les gens du Centre-ville eux-mêmes. Pense par exemple à la quantité de gens qui arrivent à Québec chaque année, lors du Carnaval, en utilisant le train.

Au moment où la ville tente de développer ses sites touristiques du Centre-ville, d'y stimuler l'activité commerciale, et où l'on y construit de

nouveaux hôtels, un nouveau mail, etc, il serait très néfaste de diriger une partie du tourisme ou des hommes d'affaires vers les zones extérieures, réservant presque exclusivement à l'automobile, un accès décent au Centre-ville.

Dans le cas d'un centre de transport intégré, on pourrait imaginer de toutes nouvelles conceptions du transport urbain, avec des mini-bus acheminant les usagers des transports interurbains vers les divers quartiers de la ville.

Au début, reconnaît l'ingénieur, il pourrait y avoir une certaine concurrence entre les autobus et les compagnies ferroviaires, ce qui générerait cette intégration. Mais à la longue, en créant un pôle d'attraction plus fort, en coordonnant mieux ces transports interurbains avec les réseaux urbains, en ajustant les horaires, etc, les différentes compagnies impliquées risquent d'y gagner toutes.

L'ingénieur de ENAP affirme que le problème de la Gare du Palais est urgent. "Bien sûr, il ne s'agit nullement de retarder l'actuel projet d'un complexe ferroviaire à Ste-Foy. Cette est importante, voire même nécessaire. Mais si on n'agit pas immédiatement pour "sauver" la Gare du Palais, dans 5 ans, les gens demanderont aux Chemins de fer de revenir dans le Centre-ville! On aura alors sur les bras, un marché public ou un autre aménagement qui rendra difficile ce retour".

Le coût supplémentaire

Quant au coût supplémentaire qu'imposerait ce maintien du service Centre-ville, l'ingénieur est assez mal placé pour en parler. Nous avons donc interrogé la-dessus, une des deux

compagnies impliquées, à savoir le Canadien National, propriétaire de la voie nord qui serait alors utilisée.

Actuellement, cette voie est déjà fortement utilisée par les services ferroviaires à l'industrie (parcs industriels de Ville Vanier, St-Malo, ou des battures de Beauport, ainsi que l'Anglo-Pulp).

Mais les trains circulent à vue, c'est-à-dire, sans système de signalisation, ce qui les force à rouler à très basse vitesse. L'utilisation de la voie pour le transport passager nécessiterait donc l'installation d'un système de signalisation.

L'addition d'une quinzaine de voyages quotidiens (en moyenne, et comprenant les trajets dans les deux sens à la fois pour le CN et le CP), pourrait imposer une perte de service pour l'industrie, mais il semble que cette diminution serait amplement compensée par l'efficacité accrue, grâce à la signalisation.

Bien sûr, ces informations, données sous toutes réserves par divers ingénieurs du Canadien National, restent à vérifier de manière précise. Mais même dans le cas où il serait nécessaire de construire une nouvelle voie de 3,3 milles, parallèle à la voie existante, le coût total n'excéderait pas les quatre à six millions de dollars.

La grande majorité des viaducs construits pour cette voie sont prévus pour pouvoir soutenir dans l'avenir une seconde voie. L'investissement initial serait d'ailleurs partiellement rentabilisé par une augmentation immédiate de l'efficacité du service ferroviaire industriel, surtout dans le cas des battures de Beauport, une zone promise à un développement considérable dès les prochaines années.

Après la guerre du Vietnam

Nixon dit non à l'armistie

par Yvette Laudry

Après la signature de la paix, le retrait des troupes, la fin de la mobilisation, le retour des prisonniers de guerre, on aurait pu croire que la guerre du Viet Nam était finie. On aurait pu croire que le temps était venu - annoncé, il y a environ quinze mois, par Melvin R. Laird, alors secrétaire à la Défense - de parler d'Amnistie. Et, de fait, on en parle. Mais peut-être pas de façon très positive. C'est que la question de l'Amnistie se pose bien différemment qu'elle a pu se poser autrefois, lors d'autres conflits. La guerre du Viet Nam n'est pas une guerre comme les autres. C'est sans doute la guerre la plus contestée de toute l'histoire. Au fur et à mesure de son déroulement, un nombre de plus en plus impressionnant d'américains se sont interrogés sur la validité de leur intervention, la justesse des moyens mis en oeuvre, finalement, la moralité de toute l'histoire.

Ceux qui participaient activement à la guerre et ceux que l'armée y appelait avaient-ils ou non le droit, eux aussi, de s'interroger? De répondre par la négative? De refuser de continuer une guerre qu'ils considéraient illégitime ou de s'y engager? Ont-ils enfreint la loi? Ou bien pouvaient-ils, en citoyens libres, refuser d'obéir à un ordre estimé injuste? La question est importante parce qu'elle concerne non pas "quelques centaines d'hommes" comme le disait le Président Nixon, méprisant, mais peut-être deux cent mille, comme l'affirment les pacifistes outragés. Ou, en tous cas cent mille, suivant l'estimation du "Selective Service" (responsable du recrutement). Officiellement, le F.B.I. recherche 4,500 déserteurs et à peu près autant d'objecteurs de conscience. Mais il y a tous ceux qui se croient recherchés et qui sont en quelque sorte fugitifs par erreur.

UNE QUESTION D'ORGUEIL

En posant la question "A qui demande-t-on de pardonner qui?" Le Wall Street Journal a mis le doigt sur la plaie. La blessure est une blessure d'orgueil. Aucun gouvernement n'est infailible. Mais on n'a jamais vu un pays reconnaître publiquement ses torts en donnant raison à quelques citoyens accusateurs. Dans l'esprit du Président Nixon, refuser l'amnistie, c'est refuser d'avoir eu tort dans la guerre du Viet Nam. Et il n'est pas prêt à perdre la face. A toute occasion, il met en balance la résistance des prisonniers de guerre et la culpabilité de "ceux qui ont déserté et qui devront payer le prix... un prix qui ne sera pas une période passée dans l'un ou l'autre service de paix, mais une véritable condamnation". Encore une fois, chiffres à l'appui, Nixon démontre qu'il a l'approbation de la majorité des américains: en février, 67 pour-cent étaient opposés à l'amnistie (en juin 72, ils étaient 60 pour-cent mais le retour et les récits des prisonniers, ont chargé l'atmosphère d'un renouveau d'émotion patriotique). L'Amérique, pourtant célèbre pour ses pardons (l'Allemagne, le Japon et maintenant, mais avec plus de réticences, le Nord Viet Nam) ne pardonnerait-elle qu'à ses ennemis? La encore, c'est l'orgueil qui joue. L'Amérique supporte mal qu'on mette en doute la valeur morale du pays, un pays qu'elle veut "de héros". Elle ne veut pas donner son pardon. Elle accepterait éventuellement de le négocier, à ses conditions. Elle veut punir. Elle veut faire courber la tête à ceux qui se sont rebellés sous ses ordres. Elle veut leur repentir.

PAS SEULEMENT LA GUERRE...

Mais la majorité des objecteurs de conscience ne sont qu'agacés par cette attitude répressive. Ceux qui ont préféré la prison à la guerre, pour la paix de leur conscience, estiment avoir été eux aussi, d'une certaine manière, prisonniers de guerre. Ou en tous cas, prisonniers "pour cause de guerre". Ils ont eu le courage de leurs opinions, ils n'ont que faire du pardon puisqu'ils ne se sentent pas coupables. Ceux qui ont fui vont parfois encore plus loin. Comme les autres, pas plus aujourd'hui qu'hier, ils ne sont prêts à admettre que cette

guerre était juste, qu'ils auraient dû la faire, que le pays a le droit de les punir et de disposer d'eux. Eux aussi, ont leur orgueil. Et leurs convictions. Et même leurs héros: Abraham Lincoln et Henry David Thoreau qui ont blâmé la guerre contre le Mexique en 1840. Mais de plus, bon nombre d'entre eux déclarent avoir fui le pays, le système, toute la structure sociale américaine... et pas seulement la guerre. Ceux-là ne souhaitent même pas revenir - surtout tant que Nixon est au pouvoir. Ils ont trouvé au Canada surtout et parfois en Europe, un autre "way of life" plus satisfaisant. Ils ont travaillé, étudié, fondé famille même, bref, pris racine dans un pays accueillant. S'ils songent à l'amnistie, c'est pour pouvoir librement rendre visite à leur famille aux USA. Les autres, ceux qui souffrent de leur exil, qui ont la nostalgie de l'Amérique, attendent avec impatience qu'on reconnaisse leurs droits. Ils ont même des arguments légaux. Le 13e amendement prohibe "la servitude involontaire". Mais y a-t-il sur la balance de la Justice, le service militaire obligatoire et la servitude involontaire, ou, en d'autres termes, l'esclavage?

Pourtant, en dépit des déclarations incendiaires de Nixon, la justice est plutôt tendre avec les déserteurs. Depuis 1964, 15,777 jeunes qui ont refusé de faire leur service militaire sont passés devant la "US District Court" (alors que ceux qui désertent au cours de leur service sont traduits devant des Cours martiales). Près de neuf mille ont été acquittés ou ont bénéficié d'un non-lieu, ur 6,956 condamnés (sentence moyenne: 22 mois), 3,206 ont été mis immédiatement en liberté surveillée. Actuellement, il n'en reste plus qu'environ 295 en prison.

L'AMNISTIE "DE FACTO"

Pour éviter l'injustice, il faudrait l'amnistie totale, parce que ceux qui ont les moyens de payer entre 350 et 2,000 dollars de frais légaux, peuvent pratiquement "acheter" l'amnistie. Il reste un risque, mais les chances sont grandes: actuellement 90 pour-cent des objecteurs de conscience qui acceptent de joindre un service d'intérêt public, peuvent compter obtenir la liberté surveillée s'ils sont condamnés. Or, beaucoup ne vont même pas jusqu'à tribunal. Le "United States Attorney's office" a reçu instructions d'accorder un non-lieu dans certains cas précis: Par exemple, ceux qui ne réussiraient pas l'examen médical, bénéficieraient d'une "réforme honorable" même si l'incident médical est intervenu pendant les années d'exil. Ou encore, ceux qui accepteraient de rejoindre l'armée. Ou encore, ceux pour lesquels l'armée - au cours du recrutement - n'aurait pas suivi la lettre toutes les instructions légales (délais pour changement d'adresse, etc). Les déserteurs aussi trouvent les cours martiales plus clémentes que prévu. L'armée de terre et la Navy sont les plus promptes à accorder des non-lieux inconditionnels. La Marine, par contre, est la plus dure et distribue encore des condamnations de trois ans. Les avocats américains sont persuadés que la majorité des fugitifs pourraient rentrer sans aucun risque. Certains avancent un chiffre ahurissant: 80 pour-cent des exilés ne le seraient que par erreurs ou par méconnaissance de leurs droits et de leur situation. S'ils pouvaient prendre contact, directement ou par l'intermédiaire de leur famille, avec un avocat de leur ville, bon nombre de fugitifs se retrouveraient bientôt dans leur foyer.

En attendant, des propositions pour une amnistie légale ont été présentées au Congrès. La presse et l'opinion publique se sont emparées de la controverse. Un texte de Jean-Paul Sartre, réclamant l'amnistie inconditionnelle et totale, a été largement diffusé. Pendant que les exilés - et leurs familles - sûrs de la justesse de leur cause, espèrent que la guerre du Viet Nam sera, pour eux aussi, bientôt finie. Collaboration spéciale

LA PLAQUE CAUSE LA CARIE ET LA PERTE DES DENTS

LE MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
vous informe sur
LES SOINS
DENTAIRES

Place Fleur de Lys
Québec
du 3 mai au 12 mai

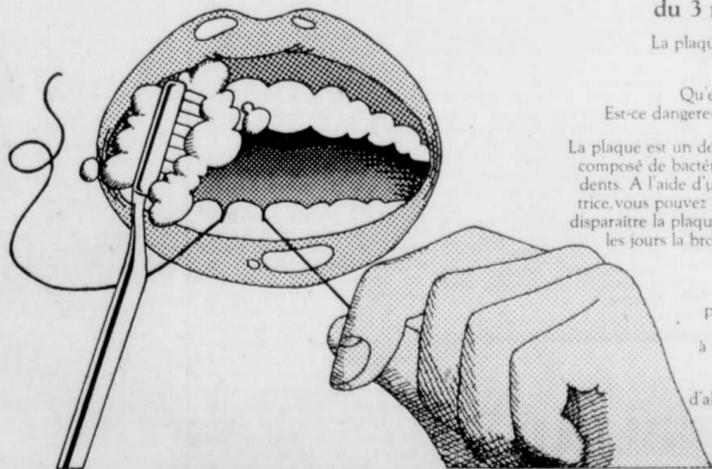
La plaque cause la carie et la perte des dents!

Qu'est-ce que la plaque?
Est-ce dangereux? Peut-on l'éviter?

La plaque est un dépôt presque invisible, composé de bactéries qui attaquent les dents. À l'aide d'une substance révélatrice, vous pouvez la déceler. Pour faire disparaître la plaque, il faut utiliser tous les jours la brosse à dents et la soie dentaire.

Informatour est
présentement en ville
pour vous aider
à conserver vos dents.

Ne manquez pas
d'aller y faire votre tour



INFORMATOUR
COMMUNICATION QUÉBEC
Tour à tour, 5 ministères vous informent



les bruits de la ville

PAR PIERRE CHAMPAGNE

FRANGLAIS

Lu dans une publication du gouvernement fédéral: "afin d'éviter que des erreurs coûteuses ne se produisent lors de la présentation des demandes d'enregistrement de antiparasitaires produits, veuillez prendre note..."

PLEIN AIR

Depuis quelques semaines, le Soleil a affecté, en permanence, l'un de ses journalistes à la "couverture" de la vie en plein air (chasse, pêche, camping, canot, motoneige, ski de fond, etc.). Si vous croyez que les projets et les réalisations de l'organisme que vous dirigez pourraient intéresser les quelque 350.000 lecteurs du Soleil, communiquez vos renseignements à M. André-A. Bellemare, Le Soleil, 390 Saint-Vallier est.

BOULEVARD SAINTE-ANNE

Au cas où vous ne vous en seriez pas aperçu, la limite de vitesse, sur le boulevard Sainte-Anne, dans la cité de Giffard, a été diminuée de 15 milles à l'heure pour passer de 45 milles à l'heure à 30 milles à l'heure. Le directeur du service de la Protection publique me demandait, dans une lettre datée du 19 avril, d'en glisser un mot dans ma rubrique, mais la Tunisie m'ayant accaparé ces derniers temps, je ne peux vous en avertir qu'aujourd'hui.

LANGOUSTINE

M. Jacques Chaillon, tout en me qualifiant de "journaliste un tantinet puriste" me souligne qu'il m'aurait fallu écrire, dans une de mes chroniques, le mot "langoustine" plutôt que l'anglicisme "scampis". Il a raison. Je ne savais vraiment pas que "langoustine" était la traduction de "scampis". Plusieurs restaurateurs semblent également l'ignorer.

ECHANGES D'ETUDIANTS

Avis à tous les étudiants de la Rive-Sud âgés de 13 à 18 ans, intéressés à participer aux échanges d'étudiants avec les anglophones du Canada; les inscriptions doivent se faire avant le 10 mai. Vous pouvez vous procurer les formules d'inscription chez les directeurs d'études des écoles ou en communiquant avec Guy Lemieux au Centre culturel et récréatif de la Rive-Sud à 837-2428.

LA BIÈRE

Les statistiques nous apprennent qu'en 1971, les Canadiens ont ingurgité 365.172.025 gallons de bière. En estimant la population canadienne à 20 millions d'habitants, on en arrive à une consommation annuelle de plus de 18 gallons par habitant.

RICHELIEU LEVIS

La campagne annuelle du Club Richelieu Lévis, organisme dévoué à l'enfance défavorisée, battra son plein, dimanche, le 6 mai, dans les paroisses de Notre-Dame de Lévis, de Lauzon, de Sainte-Bernadette et de Sainte-Jeanne d'Arc. L'objectif, cette année, a été fixé à \$10.000.

LES ELECTIONS



Un fonctionnaire-photographe vient de m'expédier cette photographie d'un tout nouveau petit camion peint aux couleurs du Parti libéral. Ce n'est pas que je veuille insinuer que les élections s'en viennent, mais je crois pouvoir vous assurer que le prochain slogan de la campagne électorale sera, pour les libéraux: "Québec C'est toi! Is you!"

LA STATUE

Le ministre de la Justice "ne savait pas" où était la fameuse statue de Duplessis. Mon oeil Curieux cependant qu'un de nos journalistes ait téléphoné, la semaine dernière, au ministère de la Justice, pour obtenir la permission de photographier la dite statue, cachée dans un entrepôt de la rue Dorchester, Est-ce parce que les journalistes avaient découvert le pot - aux - roses (passez-moi l'expression) que le ministère a décidé de lever le voile? Ça, on ne le vous dira jamais.

A Québec et dans la région

Nombreux blessés dans des accidents de la route

Les accidents de la circulation ont fait de nombreux blessés, hier, à Québec et dans la région.

Le plus gravement blessé serait Daniel Lepage, 21 ans, du 1930 rue

de l'Espérance, à Giffard. Son auto est entrée en collision avec celle de M. Ernest Fortier, 71 ans, du 782 Est rue des Frères, à Québec, au croisement des rues Trinité et de Lery. Deux jeunes gens

voyageant sur une moto sont entrés en collision avec une auto sur le boulevard du Jardin, à Orsainville. Ce sont Ephrem Cartier, 19 ans, du 3119 rue des Verdiers et Paul Paquet, 21 ans, fils de

Raoul, de la même adresse.

Une collision a fait un autre blessé sur le boulevard St-Joseph, à Neufchâtel. Comme les blessés des autres accidents, Mme Louis Tremblay, 68 ans, du 1843 rue Désilets, a été transportée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les ambulanciers J. Bouchard et fils.

Jean Guay, 9 ans, du Lac-Beauport, aurait subi

la fracture d'une jambe. Il a été heurté par une auto à Notre-Dame des Laurentides.

Un homme et une femme ont aussi été blessés au cours de l'embarquée d'une auto à deux milles au nord de St-Adolphe de Stoneham. Ce sont M. Bertrand Guillemette, 34 ans, du 955 rue Richelieu, et Mme Elise Morissette, 46 ans, du 1975 Est rue Christophe-Colomb.

Un automobiliste trouvé mort dans sa voiture après une embardée; corps d'un noyé découvert

Un automobiliste a été trouvé sans vie dans son auto près de Montmagny, hier matin, et le corps d'un noyé a été découvert sur l'île - aux - Ruoux, en face de l'île d'Orléans, hier après-midi.

Deux personnes se sont de plus noyées en Gaspésie. L'automobiliste a été identifié comme étant François Després, 30 ans, de Montmagny. Il a succombé à un hémorragie, selon l'autopsie pratiquée à la morgue provinciale par le Dr R. Authier, médecin légiste.

La tragédie a été découverte vers 7.20, mais il semble qu'elle remontait déjà à quelques heures. L'auto a quitté la chaussée et elle a capoté en bordure de la route 2, entre Montmagny et Berthier. La police de Montmagny fait enquête.

Le corps du noyé a été transporté, hier soir, à la morgue provinciale pour fin d'autopsie. Il aurait séjourné longtemps à

l'eau et il n'a plus de bras. Le cadavre ne porte aucun vêtement et ainsi sera-t-il des plus difficiles de l'identifier.

La macabre découverte a été faite par le gardien du phare. Une chaloupe a transporté le noyé sur l'île d'Orléans et le poste Québec-Métro de la Sûreté du Québec a ouvert une enquête.

DEUX NOYÉS

Deux Gaspésiens se sont noyés à Rivière - au - Renard hier. La Sûreté du Québec rapporte que le corps de M. Ephrem Couillard, 59 ans, de Rivière - au - Renard, avait été repêché. Les recherches se poursuivent

pour trouver celui de M. English Owen, 26 ans, gendre de M. Couillard.

Les deux victimes étaient parties en chaloupe pour essayer le moteur. Il était environ 17.50 et l'embarcation a chaviré.

M. Owen portait de longues bottes et l'on craint qu'il n'ait été entraîné loin. Le poste de la SQ de Gaspé mène l'enquête d'usage.

ON VA SEN SORTIR

allez-y

RUBAN BLEU

ATTENTION



grande quantité de FENETRES et PORTES extérieures

A PRIX D'AUBAINE

Exemple: PORTES 4 SAISONS

\$3500

Plus de 1,500 fenêtres et 1,000 portes extérieures toutes à prix d'aubaine.

MODERN PLYWOOD LTD.

1205, Courcellette - Ville de Bélair - Tél.: 842-1911

• Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir

Un incendie d'origine suspecte cause de gros dommages

Un incendie d'origine suspecte a causé des dommages importants, hier, à l'école l'Annonciation, située sur l'avenue Royale, à Ste-

Anne-de-Beaupré. Depuis un an, le bâtiment de deux étages et demi, dont la construction remonte à 7 ou 8 ans, ne remplissait plus son rôle. Les

autorités de la ville avaient des projets à son sujet.

Le feu a été aperçu vers minuit, mercredi soir, et il a été combattu par les pompiers de Ste-Anne que dirigeait M. André Beaumont. La lutte a duré quelques heures.

L'enquête a révélé que l'incendie avait éclaté à deux endroits à la fois, soit dans une classe du demi-sous - sol et sous un escalier. Toute cette partie de l'édifice a été calcinée. Il y avait deux classes, la chaufferie et les toilettes. L'étage supérieur a subi les méfaits de l'eau et de la fumée.

Des enquêteurs de l'escouade des incendies criminels de la Sûreté du Québec se sont rendus sur place, hier. Le chimiste J.-J. Ravary, revenant de La Malbaie, devait les rejoindre.

Deux jeunes gens disparus retrouvés sains et saufs

Deux jeunes hommes de Hauterive, portés disparus mardi soir, ont été trouvés sains et saufs, hier, par des membres de la Sûreté du Québec et de la Protection civile.

Pierre Trudel et Guy Leconte ont laissé Hauterive, lundi matin, pour se rendre à la pêche au Lac Savard, à 55 milles au nord de Baie-Comeau sur le chemin de l'Hydro-Québec. Ils devaient revenir mardi soir.

La Sûreté du Québec a été avertie de leur retard, vers 1.00 heure, mercredi matin. Au lever du jour, des recherches ont été organisées, ce qui a permis de trouver une petite auto européenne, à environ 45 milles de Baie-Comeau.

Le véhicule était abandonné à l'entrée d'un chemin conduisant au Lac Savard. Il y avait encore deux pieds de neige dans

le bois. Les chercheurs ont tenté de se rendre à destination, mais ont décidé de rebrousser chemin.

Les recherches ont repris, hier matin. Cette fois, les chercheurs étaient munis de véhicules pouvant rouler sur la neige et ainsi, sont-ils parvenus au Lac Savard où se trouvaient les deux présumés disparus. Les deux jeunes pêcheurs avaient trouvé refuge dans un camp. Ils ne pouvaient revenir, leur motoneige ayant manqué d'essence.



AVEC LE CENTRE RECREATIF EN PLUS!

...des pneus sûrs?

Facile!

Voyez Firestone

1. Facile: 172 magasins et 8.905 marchands Firestone à votre disposition.
2. Facile: Firestone vous offre un choix complet de pneus.
3. Facile: nos vendeurs sont des spécialistes du pneu.
4. Facile: nos prix sont étonnamment bas.
5. Facile: l'entretien Firestone du train de roulement prolonge la durée des pneus.
6. Facile: notre garantie est claire et nette.

MAGASINS Firestone

Le coupé sport Le Mans.



A tous points de vue, la Pontiac Le Mans c'est "un peu plus" que les autres voitures moyennes.

Voyez le sensationnel nouveau coupé sport Le Mans représenté ci-dessus. Ses caractéristiques comprennent des glaces latérales arrière à persiennes et, au choix (sans supplément de prix!), des sièges-baquets entièrement rembourrés de mousse ou une banquette avant à dossiers individuels avec un pratique accoudoir central escamotable.

Le coupé sport Le Mans n'est qu'un des nombreux modèles Pontiac de dimensions pratiques.

Quel que soit le modèle Le Mans que vous choisirez, vous pouvez être certain qu'il sera doté de tous les avantages, depuis les freins à disque à l'avant et le pavillon à double paroi insonorisante jusqu'à une suspension de

"grosse voiture" aux éléments assortis et des performances dignes de Pontiac—le tout au plus juste prix.

La Le Mans est entièrement redessinée et repensée pour 1973 par les ingénieurs qui ont inventé les essuie-glaces escamotables, l'antenne radio dissimulée dans le pare-brise et un avant amortissant GTO. (Le plus récent exemple d'innovation de Pontiac: la sensationnelle Grand Am.)

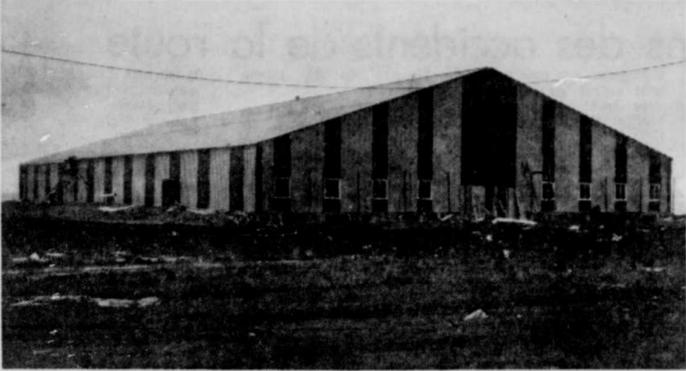
Vous savez aussi qui a inventé la voie large! Pontiac à l'habitude d'être en tête de file, c'est pour cela qu'une voiture Pontiac c'est "un peu plus".

Ainsi, vous serez certain de faire une bonne affaire en achetant une Pontiac Le Mans de dimensions pratiques. Pourquoi ne pas vous rendre dès maintenant chez le concessionnaire Pontiac?

Ne l'oubliez pas... Une bonne voiture c'est d'abord une bonne affaire.

Certains des équipements représentés ici sont fournis en option, moyennant supplément.

Pour votre sécurité, boucliez ceinture et baudrier.



Le ministre V. Goldbloom ordonnerait la fin des travaux du stade de Ste-Anne des Monts

Le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, est sur le point de prendre les dispositions légales pour faire cesser les travaux de construction du stade ouvert de Sainte-Anne des Monts.

C'est ce que nous a précisé hier un proche collaborateur du ministre.

Cette intervention du ministre est dictée par l'indifférence des autorités de Sainte-Anne des Monts aux propos tenus par le ministre à l'Assemblée nationale le 21 mars dernier.

M. Goldbloom demandait en effet que la municipalité renonce à son projet d'arena à cause de sa situation financière précaire, même si la Commission municipale avait antérieurement autorisé le projet de construction et le règlement d'emprunt par obligation.

Le maire de Sainte-Anne, M. Louis Philippe Langelier, a accusé une fin de non recevoir aux propos du ministre, puisque les travaux n'ont jamais été complètement interrompus.

Le porte-parole gouvernemental n'a pas précisé cependant de quelle nature sera cette intervention.

Il s'est contenté de signaler que le règlement d'emprunt provisoire de \$215,000 demandé par Sainte-Anne des Monts, en attendant de pouvoir aller sur le marché des obligations, avait été refusé.

Certains spécialistes en matière municipale évoquent même l'hypothèse d'une mise en tutelle de cette municipalité de l'Est du Québec.

Pour expliquer son indifférence aux vœux du ministre, M. Langelier a évoqué les autorisations de la Commission municipale de construire son arena et de contracter un emprunt à long terme.

Pourquoi le ministre Goldbloom désavoue-t-il un projet autorisé par son ministère et la commission municipale?

Il y a d'abord, selon certains commentateurs locaux, le changement de titulaire du ministère intervenu entre-temps.

Lorsque le MAM était dirigé par M. Maurice Tessier, celui-ci aurait eu tendance, selon ces commentateurs, à être relativement "libéral" en matière d'autorisation et de recommandation de projets municipaux.

Mais ce n'est pas là le motif essentiel.

Si l'on en croit le ministre Goldbloom, la construction d'un autre arena, à Cap-Chat, municipalité située à environ une dizaine de milles à l'Ouest de Sainte-Anne, rendait inutile la construction d'un autre stade, alors que la situation financière de Cap-Chat est plus saine que celle de Sainte-Anne.

Cette mauvaise situation financière de Sainte-Anne des Monts a été mise à la connaissance du ministre après l'autorisation par la Commission municipale du projet de construction de l'arena et du règlement d'emprunt de \$215,000.

Sainte-Anne avait procédé à des travaux

A VENDRE
Le terrain de l'Hôtel Matane Ltée, incendié est à vendre.
• Centre-Ville.
• Grand stationnement.
• S'adresser à:
144 St-Christophe
Matane
Tél.: 562-1712

d'aqueduc et d'égout sans le feu vert préalable de la Commission municipale.

LOGEMENT DE LUXE à louer
736, Pere Marquette, 7 1/2 pièces, face église Sts-Martyrs. 4e et dernier étage. Service d'ascenseur, concierge, buanderie, stationnement intérieur. Très grandes pièces, tapis mur à mur, salle à dîner avec terrasse, salle de séjour, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, 2 balcons. Prix: \$425 incluant chauffage et électricité.
Pour rendez-vous:
681-7749
681-6564

Un violent orage crée une nouvelle alerte dans la région de La Malbaie

La Malbaie — Un violent orage survenu vers 6 heures hier soir à La Malbaie et la région a gonflé les rivières et ruisseaux à peine calmés de la fin de semaine dernière, et remis en action des sections de falaises sensibles aux éboulis.

Devant les appels venant de toutes parts, le maire de La Malbaie, M. Lucien Harvey, a décidé de remettre sur pied les effectifs d'urgence à l'hôtel de ville, avec l'aide de la Protection civile.

Les points qui furent les plus touchés sont la route 138 à peu de distance du garage Frontenac, à Rivière Malbaie, où des éboulis menaçaient de couper la route La Malbaie - Québec. L'intervention rapide de la Voirie a réussi à maintenir la circulation. Sur la même route, dans la même municipalité, à la hauteur du motel Chez Pierre, l'eau après avoir envahi cet établissement a recouvert la route rendant la circulation automobile dangereuse. A Saint-Aimé-des-Lacs, l'eau a aussi recouvert la route: à Saint-Irénée, même situation au Gros-Ruisseau. A chaque endroit, la Voirie a corrigé la situation et la Sûreté du Québec était sur les lieux.

A La Malbaie, on a entrepris des craintes de voir s'écrouler le mur de la promenade du Plateau joyeux, mais l'intervention du contremaître municipal, M. Alfred Savard avec l'équipement approprié, a rétabli une situation normale.

Les motels Murray Bay situés près de la rivière Mailloux à La Malbaie ont été menacés à un certain moment, la rivière ayant quitté son lit. A quelques autres endroits, les responsables de la sécurité ont dû intervenir. Les services de police de La Malbaie, sous la direction du chef Rosaire de Brisson, ont surveillé l'ensemble de la situation une partie de la nuit, puisque la pluie continuait.

Concernant le transport ferroviaire du Canadien national entre Québec et La Malbaie, le service de passagers n'a pas repris depuis samedi dernier. Quant au train de fret, il circule depuis mardi. Les équipes d'entretien de la voie ferrée continuent à réparer les dégâts causés par les éboulis et les inondations de la fin de semaine dernière.

Il est tombé près de deux pouces de pluie pendant les derniers jours dans la région de Québec. Dans la seule journée d'hier, la précipitation a été de 1,26 pouce, selon le bureau de la météo de l'aéroport de Ste-Foy.

Un orage s'est abattu sur la région vers 13.27. Le ciel était sillonné d'éclairs et le tonnerre roula.

Il ne faut pas s'alarmer d'un tel temps. C'est assez normal pour la saison, précise un porte-parole de la météo.

Malgré le mauvais temps, le thermomètre s'est hissé à 61 degrés. Les vents ont atteint en rafales jusqu'à 27 milles à l'heure.

Le ciel doit demeurer nuageux aujourd'hui et demain, mais le soleil doit se montrer un peu plus. Dimanche, le soleil doit être plus généreux et il fera plus chaud.

Ouverture du Zoo de Québec

Le Jardin zoologique de Québec ouvrira ses portes dès samedi le 12 mai.

Jusqu'au 22 juin, il sera ouvert au public de 10h à 19h et par la suite jusqu'à la fête du Travail il fermera ses portes une heure plus tard.

Les autorités du zoo, qui est situé à Orsainville, à une dizaine de milles de Québec, notent que l'on pourra y voir 900 oiseaux représentant 250 espèces et 250 mammifères de 70 espèces différentes.

ON VA SEN SORTIR



J'SUIS ALLE JUSTE POUR VOIR...

SPECIALS VEDETTES

EN VENTE SAMEDI A 9.00 A.M.
S.V.P. AUCUNE COMMANDE POSTALE ET TELEPHONIQUE

<p>SPECIALS VEDETTES</p> <p>Bouteille de 26 onces Coca-Cola</p> <p>Le breuvage qui rafraîchit.</p> <p>Prix spécial K mart: 6 pour .99 Dépôt 10¢ par bouteille 30¢ la caisse</p> <p>Samedi seulement</p>	<p>SPECIALS VEDETTES</p> <p>Désodorisant Noxzéma</p> <p>Cont. 10 onces. Protège toute la journée.</p> <p>Prix rég. K mart: .99 Spécial .89</p> <p>Samedi seulement</p>	<p>SPECIALS VEDETTES</p> <p>Matelas pneumatique</p> <p>Pratique pour ceux qui font du camping.</p> <p>Prix rég. K mart: 8.88 Spécial 5.57</p> <p>Samedi seulement</p>
<p>SPECIALS VEDETTES</p> <p>Pour votre jardinage</p> <p>Terre mélangée "Top Soil"</p> <p>5 gallons Terre noire - 25 lb Sable tamisé - 50 lb</p> <p>Prix spécial K mart: .77 à votre choix</p> <p>Quantités limitées tant qu'il y en aura.</p>		
<p>SPECIALS VEDETTES</p> <p>Cardigan</p> <p>Modèle blazer, 100% acrylique, teintes assorties, grandeurs: P.M.G.</p> <p>Prix rég. K mart: 9.76 Spécial 5.99</p> <p>Samedi seulement</p>	<p>SPECIALS VEDETTES</p> <p>Pour hommes Pantalon G.W.G.</p> <p>Jambes évasées, grandeurs et couleurs ass.</p> <p>Prix rég. K mart: 18.00 Spécial 5.99</p> <p>Samedi seulement</p>	
<p>SPECIALS VEDETTES</p> <p>Plafonnier</p> <p>En verre de couleur rose, bleu, vert ou blanc.</p> <p>Prix rég. K mart: 1.97 Spécial 1.07</p> <p>Samedi seulement</p>		

Kmart PLACE FLEUR DE LYS - 550 BOUL. HAMEL, QUEBEC

Ouvert Lundi - Mardi - Mercredi de 9h. A.M. à 6h. P.M.
Jeudi - Vendredi de 9h. A.M. à 9h. P.M.
Samedi de 8h.30 A.M. à 5h. P.M.

ÉNUMÉRATION

7 AU 12 MAI



ON COMPTE SUR VOUS!

La loi électorale du Québec concernant la liste électorale permanente prévoit que l'énumération des électeurs a lieu au début de mai, chaque année.

Dans les localités urbaines, deux énumérateurs doivent visiter chaque foyer, du lundi 7 mai au samedi 12 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir.

Dans les localités rurales, un seul énumérateur doit confectionner la liste électorale en visitant les foyers du 7 au 12 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir ou il peut aussi utiliser tout autre moyen.

Si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale permanente pour quelque raison que ce soit (absence de votre domicile lors de la visite des énumérateurs, etc.), vous devrez donc, durant les élections générales, effectuer vous-même les démarches nécessaires pour faire inscrire votre nom lors de la révision.

On compte sur vous!

Le Président général des élections du Québec.



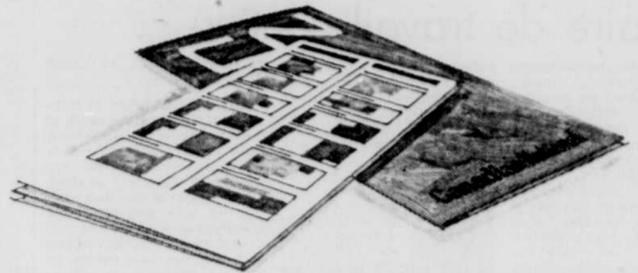


Si non, vous ne savez pas à quel point une voiture coach est confortable!

Si vous connaissiez le confort des voitures coach, vous voyageriez probablement beaucoup plus souvent par le CN. Dans une voiture coach, les fauteuils sont larges, moelleux. Les allées sont spacieuses. Et les fenêtres panoramiques permettent de contempler des paysages qui sont pour l'oeil une fête perpétuelle. Et la voiture coach apporte la preuve que confort et économie peuvent aller de pair: les différents tarifs du CN mettent la voiture coach à la portée de toutes les bourses!

Vous partez en voyage? Pour une fois, laissez votre automobile à la maison. Et prenez la voiture coach. Vous et votre famille oublierez ainsi toutes fatigues de la route.

Il y a des voitures coach sur tous les trains du CN.



Vous ne savez pas à quel point c'est économique!

Avez-vous déjà entendu parler des jours Rouge, Blanc et Bleu? Non? Dommage, car vous sauriez à quel point voyager par le CN est économique. Les jours Rouge, ce sont les jours aubaine. Un jour Rouge, un billet coûte encore moins cher que vous ne le croyez. Les jours Blanc, ce sont les jours économie. Voyager un jour Blanc est aussi fort intéressant. Quant aux jours Bleu, ce sont les jours où le tarif régulier, toujours extrêmement avantageux, s'applique.

Faites comme bien des gens: voyagez par le CN. Vous obtiendrez confort et détente. Et profitez des jours Rouge. Vous réaliserez ainsi des économies substantielles!

Avez-vous voyagé par le CN récemment?



Vous ne connaissez pas les fauteuils Superconfort!

Pour un voyage de tout repos, détendez-vous dans un moelleux fauteuil Superconfort. Le fauteuil Superconfort possède un dossier inclinable. Un appuie-jambes rembourré. Un plateau escamotable pour la nourriture. Et il offre assez d'espace pour que même un voyageur de très grande taille puisse s'allonger. Ou dormir! Et c'est presque trop beau pour être vrai: le fauteuil Superconfort ne coûte que quelques dollars de plus que le fauteuil coach ordinaire.

Vous trouverez des fauteuils coach Superconfort dans le Supercontinental Montréal-Vancouver. Dans le Cavalier assurant la liaison de nuit entre Montréal et Toronto. Cet été, vous pourrez en profiter dans les trains du CN en direction des Maritimes. Et dans le Supercontinental Toronto-Vancouver.

Le fauteuil coach Superconfort du CN: un luxe que l'on peut se payer!



Vous ne savez rien des tarifs Famille. Des tarifs Groupe. Des tarifs Jeunesse. Ou des tarifs Sagesse.

Voici de bonnes nouvelles: tous les jours, les personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que les jeunes de 12 à 21 ans, bénéficient de tarifs réduits. Et savez-vous que les groupes ou les familles profitent aussi de tarifs spéciaux? Encore mieux: le prix minimum requis pour jouir des réductions a été abaissé de \$9. à \$5., sur un billet coach pour adulte, un jour Rouge. À partir de maintenant, même les voyages sur de courtes distances seront plus économiques.

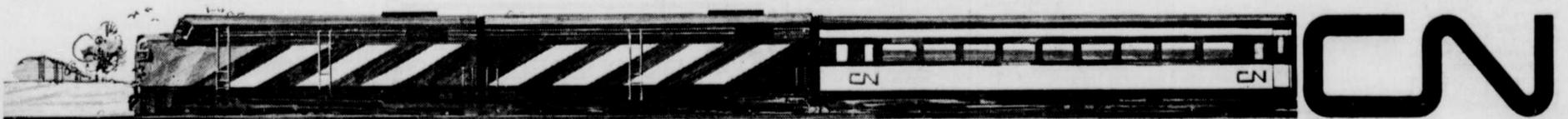
Et un plus grand nombre de voyageurs pourront profiter de réductions.

Vivez moderne, voyagez CN

Avez-vous encore des préjugés contre les voyages par chemin de fer? Il ne reste qu'un seul moyen de les détruire complètement: la prochaine fois que vous effectuerez un voyage d'affaires ou d'agrément, prenez le CN. Vous voyagerez dans le confort absolu. Vous arriverez à destination frais, dispos et parfaitement détendu. Et vous serez surpris à quel point un voyage par le CN est rapide et économique.

Pour plus de renseignements, consultez votre agent de voyages ou le bureau des Ventes Voyageurs du CN.

Confort, détente et économie!



Les travailleurs du textile s'opposent énergiquement à l'horaire de travail continu

La Fédération canadienne des travailleurs du textile, dont le congrès se termine aujourd'hui à Saint-Georges de Beauce, s'engage à lutter énergiquement contre le principe de l'horaire de travail continu dans l'industrie. Hier, les quelque 125 participants au congrès ont littéralement condamné ce système et ont décidé d'appuyer financièrement les 220 membres de 2 syndicats en lock-out ou en grève depuis un mois pour défendre ce principe aux usines de Consolidated Textile à Y Joliette et à Saint-Hacinthe.

"Sous prétexte d'accroître la productivité en gardant continuellement les machines en marche, des compagnies veulent exploiter abusivement les humains en es attachant au travail 12 heures d'affilée. Dans l'industrie du textile, pour plusieurs raisons, il est inhumain, impossible sur le plan de la santé, de faire faire à l'employé la semaine de travail de 3 jours ou de 4 jours".

Ces explications apportées hier par le président, M. Paul-Emile Dalpé, et par des permanents de la Fédération (affiliée à la CSD), ont été suivies d'une résolution qui a été acceptée unanimement, au moyen d'un vote secret, par les participants au trente-sixième congrès de la Fédération. L'assemblée s'est catégoriquement prononcée contre le système de la semaine de travail de 7 jours dans les usines de textile.

Une résolution encore plus complète fut acceptée aussi unanimement par la suite concernant ce problème qui accable de plus en plus les travailleurs du textile: La Fédération canadienne des travailleurs du textile

entreprend une campagne visant à dénoncer le problème publiquement et à sensibiliser les travailleurs sur les désavantages du système de l'horaire de travail continu, étant donné que le gouvernement semble de connivence avec les compagnies pour établir ce système particulièrement lorsqu'il octroie des subventions par l'entremise du ministère de l'Expansion économique régionale, la lutte engagée par la Fédération sera effectuée à tous les paliers auxquels la fédération pourra avoir accès.

Le cas des grévistes de la Consolidated Textile a été cité comme étant un cas type du système "inhumain" et antisocial imposé par des compagnies assoiffées de profits. Des employeurs utilisent toutes sortes de procédés pour y arriver, par exemple, fermer des usines et les rouvrir un an plus tard, pour casser le syndicat et obliger enfin les travailleurs à accepter la formule, a déclaré un agent négociateur de la Fédération des travailleurs du textile, M. Jean-Guy Gadohis.

Pour les 220 travailleurs du textile à Y Joliette et à Saint-Hacinthe, la Fédération contactera les 8.900 membres de ses 42 syndicats affiliés, en invitant ceux-ci à contribuer volontairement pour un fonds spécial qui sera réparti et ajouté à l'allocation hebdomadaire qui est déjà versée aux grévistes qui défendent précisément le principe que vient de dénoncer la Fédération. A Joliette, il s'agit plutôt d'un lock-out qui affecte 81 travailleurs depuis le 29 mars dernier, tandis qu'à Saint-Hacinthe, il y a 127 employés

en grève depuis le début d'avril.

Aux deux endroits, la lutte se poursuit solidairement et dans le calme, a signalé hier, M. Jean-Guy Gadohis. Celui-ci a aussi remarqué que les syndicats affectés savaient, avant même le vote de grève, que la lutte pouvait durer plusieurs mois. La moyenne du taux de salaire horaire est de 2,47 dans ces deux usines, ce qui est inférieur au salaire moyen payé dans l'industrie du textile au Québec. Brandissant la menace de la fermeture, la compagnie Consolidated Textile tente à tout prix d'imposer un rythme de production réparti sur sept jours de travail.

D'après l'agent négociateur du syndicat, les négociations sont au point mort, la Consolidated Textile ayant exigé d'abord l'accord du syndicat quant à la formule des sept jours de travail, avant même de discuter des clauses monétaires. Juste avant Pâques, la compagnie a communiqué personnellement avec les employés, mais mais tous ont refusé de discuter individuellement.

Pour les syndicats, a précisé M. Gadohis, la semaine de travail continu dans l'usine est inacceptable parce que cela équivaut pour eux à ne jouir que d'un congé de fin de semaine sur trois, et cette formule réduirait aussi leurs revenus car les gains de surtemps se trouveraient diminués automatiquement. Le syndicat soutient en plus, que cette requête de l'employeur va à l'encontre de la loi de l'observance du dimanche, qui interdit à une firme d'effectuer du travail pour le seul motif d'augmenter ses gains.

En acceptant la proposition de Consolidated Textile, les ouvriers devraient travailler vingt-quatre heures pendant deux jours, et ensuite travailler trente-six heures en trois jours. "C'est une charge qui, en plus d'être très lourde particulièrement pour les employés plus âgés, bouleverse les habitudes de vie, et soustrait ces employés au rythme normal de la société, a signalé l'agent négociateur Jean-Guy Gadohis, en ajoutant: "Il serait plutôt préférable que l'usine ferme ses portes, au lieu d'essayer de la rendre rentable avec un procédé aussi inhumain".

APPEL D'OFFRES

COMMISSION REGIONALE LOUIS-FRÉCHETTE AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE A ST-HENRI

AVIS

Veillez s.v.p. prendre note que l'ouverture des soumissions pour l'agrandissement du Centre de Formation Professionnelle à St-Henri, compte Lévis est reportée au 28 mai 1973 à 14 heures, heure en vigueur localement.

Les soumissions seront reçues au même endroit, soit à la Commission Régionale Louis-Fréchette, 30 ouest, Champlain, Lévis, pour être ouvertes publiquement ce même jour et cette même heure.

Les autres conditions demeurent les mêmes.

Cette ouverture avait d'abord été fixée au 25 mai 1973 à 14 heures d'après l'appel d'offres paru précédemment dans les journaux.

GILLES RAIL, Directeur général.

Lévis, 30 avril 1973.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC CITE DE LORETTEVILLE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville lors de l'assemblée tenue le 30 avril 1973 a adopté le règlement numéro 790 décrétant l'achat d'un radar pour la Sécurité municipale.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes majeures inscrites dans le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable et possédant la citoyenneté canadienne de la Cité de Loretteville, sera tenue le jeudi 10 mai 1973 à 19 heures à l'Hôtel de Ville, 236 rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 759.

Ce dont les intéressés sont tenus de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné à Loretteville, ce 1er mai 1973.

Gilles Martel Greffier

La Ville de Sainte-Foy recevra jusqu'à 15 heures, jusqu'au 28 mai 1973, des offres pour la vente des lots 13-3-5 et 13-3-12, cadastrés, de la paroisse de Sainte-Foy, division d'enregistrement de Québec, ces lots ont une superficie globale de 50.025 pieds carrés, mesure anglaise, les deux ont un plan de cadastre numéro 5-782 préparé par Jocelyn Fortin, arpenteur géomètre, en date du 20 avril 1973 et sont situés dans la zone industrielle IB-10 en bordure de la rue de la Chaudière et à l'ouest du boulevard de la Capitale. La mise à prix initiale est de \$0.30 le pied carré, soit \$17.100.

L'acquéreur doit consentir gratuitement à la ville toute servitude d'utilité publique que cette dernière peut lui demander, mais sur une emprise ne devant pas excéder CINQ PIEDS (5) de largeur, mesure anglaise, dans les lignes séparatives des lots de chaque voisin, pour la pose des services d'aqueduc et d'égoût, étant en outre convenu que si des poteaux doivent être posés, ils le soient tout fait dans les lignes de division des lots.

L'acquéreur doit construire sur l'immeuble vendu par la ville, et ce, dans les deux ans de la date de signature de l'acte notarié, un édifice dont les plans, devis et localisation doivent recevoir l'approbation préalable de la ville, à défaut de quoi l'acquéreur doit, à ses frais, rétrocéder l'immeuble pour le prix en vigueur au jour de la vente, et ce, sans préjudice de la somme de \$10.000 en argent, construction et améliorations demeurant acquies à la ville à titre de dommages liquidés.

L'acquéreur s'engage en outre à prendre lesdits lots dans leur état actuel; ces offres d'achat devront être placées dans des enveloppes cachetées et marquées "OFFRE D'ACHAT D'ACHAT LOTS 13-3-5, 13-3-12" et être adressées au bureau du sousigné, elles devront être accompagnées d'un chèque certifié à l'ordre de la Ville de Sainte-Foy, pour un montant représentant au moins six pour cent (6%) de l'offre d'achat. Les modalités de vente devant être déterminées par résolutions du conseil et spécifiées dans le contrat à intervenir, ledit contrat étant aux frais de l'acheteur.

Pour de plus amples informations on peut se rendre au bureau du sousigné, 1000 Route de l'Église, Sainte-Foy. Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus haute soumission, ni aucune sorte de soumission, ni aucune sorte de soumission, ni aucune sorte de soumission.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 21ème jour de mai 1973.

Noël Perron, avocat, greffier de la ville.

Le soumissionnaire devra être accompagné d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne en charte et payable à la Ville de Loretteville, pour un montant égal à 10% du montant de la soumission. La Ville de Loretteville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni à encourir aucune sorte de responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

GILBERT MOFFATT, Sec.-Trés. Lafleche, Loretteville, P.Q.

HAUTERIVE, Québec, Le 25 avril 1973.

Le soumissionnaire devra être accompagné d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne en charte et payable à la Ville de Loretteville, pour un montant égal à 10% du montant de la soumission. La Ville de Loretteville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni à encourir aucune sorte de responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

GILBERT MOFFATT, Sec.-Trés. Lafleche, Loretteville, P.Q.

HAUTERIVE, Québec, Le 25 avril 1973.

COMMISSION REGIONALE LOUIS-FRÉCHETTE AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE A ST-HENRI

AVIS

Veillez s.v.p. prendre note que l'ouverture des soumissions pour l'agrandissement du Centre de Formation Professionnelle à St-Henri, compte Lévis est reportée au 28 mai 1973 à 14 heures, heure en vigueur localement.

Les soumissions seront reçues au même endroit, soit à la Commission Régionale Louis-Fréchette, 30 ouest, Champlain, Lévis, pour être ouvertes publiquement ce même jour et cette même heure.

Les autres conditions demeurent les mêmes.

Cette ouverture avait d'abord été fixée au 25 mai 1973 à 14 heures d'après l'appel d'offres paru précédemment dans les journaux.

GILLES RAIL, Directeur général.

Lévis, 30 avril 1973.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC CITE DE LORETTEVILLE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville lors de l'assemblée tenue le 30 avril 1973 a adopté le règlement numéro 790 décrétant l'achat d'un radar pour la Sécurité municipale.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes majeures inscrites dans le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable et possédant la citoyenneté canadienne de la Cité de Loretteville, sera tenue le jeudi 10 mai 1973 à 19 heures à l'Hôtel de Ville, 236 rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 759.

Ce dont les intéressés sont tenus de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné à Loretteville, ce 1er mai 1973.

Gilles Martel Greffier

Le soumissionnaire devra être accompagné d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne en charte et payable à la Ville de Loretteville, pour un montant égal à 10% du montant de la soumission. La Ville de Loretteville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni à encourir aucune sorte de responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

GILBERT MOFFATT, Sec.-Trés. Lafleche, Loretteville, P.Q.

HAUTERIVE, Québec, Le 25 avril 1973.

Le soumissionnaire devra être accompagné d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne en charte et payable à la Ville de Loretteville, pour un montant égal à 10% du montant de la soumission. La Ville de Loretteville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni à encourir aucune sorte de responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

GILBERT MOFFATT, Sec.-Trés. Lafleche, Loretteville, P.Q.

HAUTERIVE, Québec, Le 25 avril 1973.

Le soumissionnaire devra être accompagné d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne en charte et payable à la Ville de Loretteville, pour un montant égal à 10% du montant de la soumission. La Ville de Loretteville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni à encourir aucune sorte de responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

GILBERT MOFFATT, Sec.-Trés. Lafleche, Loretteville, P.Q.

HAUTERIVE, Québec, Le 25 avril 1973.

COMMISSION REGIONALE LOUIS-FRÉCHETTE AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE A ST-HENRI

AVIS

Veillez s.v.p. prendre note que l'ouverture des soumissions pour l'agrandissement du Centre de Formation Professionnelle à St-Henri, compte Lévis est reportée au 28 mai 1973 à 14 heures, heure en vigueur localement.

Les soumissions seront reçues au même endroit, soit à la Commission Régionale Louis-Fréchette, 30 ouest, Champlain, Lévis, pour être ouvertes publiquement ce même jour et cette même heure.

Les autres conditions demeurent les mêmes.

Cette ouverture avait d'abord été fixée au 25 mai 1973 à 14 heures d'après l'appel d'offres paru précédemment dans les journaux.

GILLES RAIL, Directeur général.

Lévis, 30 avril 1973.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC CITE DE LORETTEVILLE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville lors de l'assemblée tenue le 30 avril 1973 a adopté le règlement numéro 790 décrétant l'achat d'un radar pour la Sécurité municipale.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes majeures inscrites dans le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable et possédant la citoyenneté canadienne de la Cité de Loretteville, sera tenue le jeudi 10 mai 1973 à 19 heures à l'Hôtel de Ville, 236 rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 759.

Ce dont les intéressés sont tenus de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné à Loretteville, ce 1er mai 1973.

Gilles Martel Greffier

Le soumissionnaire devra être accompagné d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne en charte et payable à la Ville de Loretteville, pour un montant égal à 10% du montant de la soumission. La Ville de Loretteville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni à encourir aucune sorte de responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

GILBERT MOFFATT, Sec.-Trés. Lafleche, Loretteville, P.Q.

HAUTERIVE, Québec, Le 25 avril 1973.

Le soumissionnaire devra être accompagné d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne en charte et payable à la Ville de Loretteville, pour un montant égal à 10% du montant de la soumission. La Ville de Loretteville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni à encourir aucune sorte de responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

GILBERT MOFFATT, Sec.-Trés. Lafleche, Loretteville, P.Q.

HAUTERIVE, Québec, Le 25 avril 1973.

Le soumissionnaire devra être accompagné d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne en charte et payable à la Ville de Loretteville, pour un montant égal à 10% du montant de la soumission. La Ville de Loretteville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni à encourir aucune sorte de responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

GILBERT MOFFATT, Sec.-Trés. Lafleche, Loretteville, P.Q.

HAUTERIVE, Québec, Le 25 avril 1973.

COMMISSION REGIONALE LOUIS-FRÉCHETTE AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE A ST-HENRI

AVIS

Veillez s.v.p. prendre note que l'ouverture des soumissions pour l'agrandissement du Centre de Formation Professionnelle à St-Henri, compte Lévis est reportée au 28 mai 1973 à 14 heures, heure en vigueur localement.

Les soumissions seront reçues au même endroit, soit à la Commission Régionale Louis-Fréchette, 30 ouest, Champlain, Lévis, pour être ouvertes publiquement ce même jour et cette même heure.

Les autres conditions demeurent les mêmes.

Cette ouverture avait d'abord été fixée au 25 mai 1973 à 14 heures d'après l'appel d'offres paru précédemment dans les journaux.

GILLES RAIL, Directeur général.

Lévis, 30 avril 1973.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC CITE DE LORETTEVILLE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville lors de l'assemblée tenue le 30 avril 1973 a adopté le règlement numéro 790 décrétant l'achat d'un radar pour la Sécurité municipale.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes majeures inscrites dans le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable et possédant la citoyenneté canadienne de la Cité de Loretteville, sera tenue le jeudi 10 mai 1973 à 19 heures à l'Hôtel de Ville, 236 rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 759.

Ce dont les intéressés sont tenus de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné à Loretteville, ce 1er mai 1973.

Gilles Martel Greffier

Le soumissionnaire devra être accompagné d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne en charte et payable à la Ville de Loretteville, pour un montant égal à 10% du montant de la soumission. La Ville de Loretteville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni à encourir aucune sorte de responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

GILBERT MOFFATT, Sec.-Trés. Lafleche, Loretteville, P.Q.

HAUTERIVE, Québec, Le 25 avril 1973.

Le soumissionnaire devra être accompagné d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne en charte et payable à la Ville de Loretteville, pour un montant égal à 10% du montant de la soumission. La Ville de Loretteville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni à encourir aucune sorte de responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

GILBERT MOFFATT, Sec.-Trés. Lafleche, Loretteville, P.Q.

HAUTERIVE, Québec, Le 25 avril 1973.

Le soumissionnaire devra être accompagné d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne en charte et payable à la Ville de Loretteville, pour un montant égal à 10% du montant de la soumission. La Ville de Loretteville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni à encourir aucune sorte de responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

GILBERT MOFFATT, Sec.-Trés. Lafleche, Loretteville, P.Q.

HAUTERIVE, Québec, Le 25 avril 1973.

COMMISSION REGIONALE LOUIS-FRÉCHETTE AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE A ST-HENRI

AVIS

Veillez s.v.p. prendre note que l'ouverture des soumissions pour l'agrandissement du Centre de Formation Professionnelle à St-Henri, compte Lévis est reportée au 28 mai 1973 à 14 heures, heure en vigueur localement.

Les soumissions seront reçues au même endroit, soit à la Commission Régionale Louis-Fréchette, 30 ouest, Champlain, Lévis, pour être ouvertes publiquement ce même jour et cette même heure.

Les autres conditions demeurent les mêmes.

Cette ouverture avait d'abord été fixée au 25 mai 1973 à 14 heures d'après l'appel d'offres paru précédemment dans les journaux.

GILLES RAIL, Directeur général.

Lévis, 30 avril 1973.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC CITE DE LORETTEVILLE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville lors de l'assemblée tenue le 30 avril 1973 a adopté le règlement numéro 790 décrétant l'achat d'un radar pour la Sécurité municipale.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes majeures inscrites dans le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable et possédant la citoyenneté canadienne de la Cité de Loretteville, sera tenue le jeudi 10 mai 1973 à 19 heures à l'Hôtel de Ville, 236 rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 759.

Ce dont les intéressés sont tenus de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné à Loretteville, ce 1er mai 1973.

Gilles Martel Greffier

Le soumissionnaire devra être accompagné d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne en charte et payable à la Ville de Loretteville, pour un montant égal à 10% du montant de la soumission. La Ville de Loretteville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni à encourir aucune sorte de responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

GILBERT MOFFATT, Sec.-Trés. Lafleche, Loretteville, P.Q.

HAUTERIVE, Québec, Le 25 avril 1973.

Le soumissionnaire devra être accompagné d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne en charte et payable à la Ville de Loretteville, pour un montant égal à 10% du montant de la soumission. La Ville de Loretteville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni à encourir aucune sorte de responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

GILBERT MOFFATT, Sec.-Trés. Lafleche, Loretteville, P.Q.

HAUTERIVE, Québec, Le 25 avril 1973.

Le soumissionnaire devra être accompagné d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne en charte et payable à la Ville de Loretteville, pour un montant égal à 10% du montant de la soumission. La Ville de Loretteville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni à encourir aucune sorte de responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

GILBERT MOFFATT, Sec.-Trés. Lafleche, Loretteville, P.Q.

HAUTERIVE, Québec, Le 25 avril 1973.

Paul-Emile Dalpé dénonce les centrales syndicales qui négligent les minorités

Le président de la Centrale des syndicats démocratiques, M. Paul-Emile Dalpé, a fait une vigoureuse sortie, hier, contre les autres centrales syndicales qui continuent de bafouer les minorités, a-t-il affirmé.

Parlant devant les quelque 125 délégués participant au congrès de la Fédération canadienne des travailleurs du textile, à Saint-Georges de Beauce, a déclaré que la CSD par sa façon franche de travailler et surtout par le respect qu'elle a envers tous les travailleurs, a déjà conquis une place importante qui lui permet d'entrevoir le jour où elle deviendra une force avec laquelle tous devront composer.

M. Dalpé, alors qu'il était accompagné des autres membres de l'exécutif de sa centrale, a déclaré que les dirigeants de la CSD avaient la constante préoccupation de connaître les problèmes des membres. "Ceux qui ont pu croire que la CSD devait être un club social ou une centrale de compromission avec le patronat, se trouvent bouche bée aujourd'hui et ils auront à ravalier leurs paroles".

C'est cette idéologie basée sur le respect des petits qui fait la force de la CSD et la différence de celle-ci avec les autres centrales, a ajouté le président Dalpé. "On n'a jamais eu l'intention de composer avec le patronat, bien au contraire. Depuis la fondation de la nouvelle centrale, nous avons négocié des contrats de travail plus avantageux que ceux qui autrement auraient été négociés par d'autres centrales. Les travailleurs concernés ont été pleinement satisfaits et ils ne se sont pas sentis pressés par des gens qui, comme c'est la coutume ailleurs, leur auraient fait accepter des conditions ne

Des syndiqués solidaires dans la lutte

Les travailleurs du textile veulent continuer à demeurer solidaires et lutter contre des employeurs assoiffés de profits, qui ne se préoccupent nullement de la santé, du bien-être et de la vie sociale de leurs employés.

Dans un rapport soumis au congrès de cet organisme, on cite notamment le cas de Chemcell, à Montmagny. "La compagnie qui s'est portée acquéreur de cette usine, a exploité la situation, alors que les travailleurs n'avaient plus d'emploi et avaient le choix entre travailler pour ce nouvel employeur ou l'en aller sur le Bien-être social".

répondant pas nécessairement aux désirs des travailleurs".

Dénonçant certains procédés utilisés dans d'autres centrales syndicales, comme les rapports moraux ou les grandes théories, venant de pays lointains, M. Paul-Emile Dalpé a aussi parlé de la liberté qui règne à la CSD et qui est bien différente de celle qui est ailleurs préchée par des gens qui ne sont autres que les plus grands tenants de l'esclavage syndical ou des agitateurs.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville lors de l'assemblée tenue le 30 avril 1973 a adopté le règlement numéro 761 amendant le règlement 286 créant une nouvelle zone CA au Nord du Boul. de la Rivière à l'angle du Boul. de la Colline.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes majeures inscrites dans le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable et possédant la citoyenneté canadienne de la Cité de Loretteville, sera tenue le lundi 14 mai 1973 à 19 heures à l'Hôtel de Ville, 236 rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 761.

Ce dont les intéressés sont tenus de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné à Loretteville, ce 1er mai 1973.

Gilles Martel Greffier

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville lors de l'assemblée tenue le 30 avril 1973 a adopté le règlement numéro 761 amendant le règlement 286 créant une nouvelle zone CA au Nord du Boul. de la Rivière à l'angle du Boul. de la Colline.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes majeures inscrites dans le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable et possédant la citoyenneté canadienne de la Cité de Loretteville, sera tenue le lundi 14 mai 1973 à 19 heures à l'Hôtel de Ville, 236 rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 761.

Ce dont les intéressés sont tenus de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné à Loretteville, ce 1er mai 1973.

Gilles Martel Greffier

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville lors de l'assemblée tenue le 30 avril 1973 a adopté le règlement numéro 761 amendant le règlement 286 créant une nouvelle zone CA au Nord du Boul. de la Rivière à l'angle du Boul. de la Colline.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes majeures inscrites dans le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable et possédant la citoyenneté canadienne de la Cité de Loretteville, sera tenue le lundi 14 mai 1973 à 19 heures à l'Hôtel de Ville, 236 rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 761.

Ce dont les intéressés sont tenus de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné à Loretteville, ce 1er mai 1973.

Gilles Martel Greffier

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville lors de l'assemblée tenue le 30 avril 1973 a adopté le règlement numéro 761 amendant le règlement 286 créant une nouvelle zone CA au Nord du Boul. de la Rivière à l'angle du Boul. de la Colline.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes majeures inscrites dans le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable et possédant la citoyenneté canadienne de la Cité de Loretteville, sera tenue le lundi 14 mai 1973 à 19 heures à l'Hôtel de Ville, 236 rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 761.

Ce dont les intéressés sont tenus de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné à Loretteville, ce 1er mai 1973.

Gilles Martel Greffier

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville lors de l'assemblée tenue le 30 avril 1973 a adopté le règlement numéro 761 amendant le règlement 286 créant une nouvelle zone CA au Nord du Boul. de la Rivière à l'angle du Boul. de la Colline.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes majeures inscrites dans le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable et possédant la citoyenneté canadienne de la Cité de Loretteville, sera tenue le lundi 14 mai 1973 à 19 heures à l'Hôtel de Ville, 236 rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 761.

Ce dont les intéressés sont tenus de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné à Loretteville, ce 1er mai 1973.

Gilles Martel Greffier

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville lors de l'assemblée tenue le 30 avril 1973 a adopté le règlement numéro 761 amendant le règlement 286 créant une nouvelle zone CA au Nord du Boul. de la Rivière à l'angle du Boul. de la Colline.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes majeures inscrites dans le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable et possédant la citoyenneté canadienne de la Cité de Loretteville, sera tenue le lundi 14 mai 1973 à 19 heures à l'Hôtel de Ville, 236 rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 761.

Ce dont les intéressés sont tenus de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné à Loretteville, ce 1er mai 1973.

Gilles Martel Greffier

CANADA PROVINCE DE QUEBEC CITE DE LORETTEVILLE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville lors de l'assemblée tenue le 30 avril 1973 a adopté le règlement numéro 761 amendant le règlement 286 créant une nouvelle zone CA au Nord du Boul. de la Rivière à l'angle du Boul. de la Colline.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes majeures inscrites dans le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable et possédant la citoyenneté canadienne de la Cité de Loretteville, sera tenue le lundi 14 mai 1973 à 19 heures à l'Hôtel de Ville, 236 rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 761.

Ce dont les intéressés sont tenus de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné à Loretteville, ce 1er mai 1973.

Gilles Martel Greffier

CANADA PROVINCE DE QUEBEC CITE DE LORETTEVILLE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville lors de l'assemblée tenue le 30 avril 1973 a adopté le règlement numéro 761 amendant le règlement 286 créant une nouvelle zone CA au Nord du Boul. de la Rivière à l'angle du Boul. de la Colline.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes majeures inscrites dans le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable et possédant la citoyenneté canadienne de la Cité de Loretteville, sera tenue le lundi 14 mai 1973 à 19 heures à l'Hôtel de Ville, 236 rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 761.

Ce dont les intéressés sont tenus de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné à Loretteville, ce 1er mai 1973.

Gilles Martel Greffier

CANADA PROVINCE DE QUEBEC CITE DE LORETTEVILLE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville lors de l'assemblée tenue le 30 avril 1973 a adopté le règlement numéro 761 amendant le règlement 286 créant une nouvelle zone CA au Nord du Boul. de la Rivière à l'angle du Boul. de la Colline.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes majeures inscrites dans le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable et possédant la citoyenneté canadienne de la Cité de Loretteville, sera tenue le lundi 14 mai 1973 à 19 heures à l'Hôtel de Ville, 236 rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 761.

Ce dont les intéressés sont tenus de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné à Loretteville, ce 1er mai 1973.

Gilles Martel Greffier

CANADA PROVINCE DE QUEBEC CITE DE LORETTEVILLE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville lors de l'assemblée tenue le 30 avril 1973 a adopté le règlement numéro 761 amendant le règlement 286 créant une nouvelle zone CA au Nord du Boul. de la Rivière à l'angle du Boul. de la Colline.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes majeures inscrites dans le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable et possédant la citoyenneté canadienne de la Cité de Loretteville, sera tenue le lundi 14 mai 1973 à 19 heures à l'Hôtel de Ville, 236 rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 761.

Ce dont les intéressés sont tenus de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné à Loretteville, ce 1er mai 1973.

Gilles Martel Greffier

CANADA PROVINCE DE QUEBEC CITE DE LORETTEVILLE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville lors de l'assemblée tenue le 30 avril 1973 a adopté le règlement numéro 761 amendant le règlement 286 créant une nouvelle zone CA au Nord du Boul. de la Rivière à l'angle du Boul. de la Colline.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une assemblée publique des personnes majeures inscrites dans le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable et possédant la citoyenneté canadienne de la Cité de Loretteville, sera tenue le lundi 14 mai 1973 à 19 heures à l'Hôtel de Ville, 236 rue Racine, Loretteville, pour approuver s'il y a lieu le règlement municipal numéro 761.

Ce dont les intéressés sont tenus de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné à Loretteville, ce 1er mai 1973.

Gilles Martel Greffier

CANADA PROVINCE DE QUEBEC CITE DE LORETTEVILLE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil municipal de la Cité de Loretteville lors de l'assemblée tenue le 30 avril 1973 a adopté le règlement numéro 761 amendant le règlement 286 créant une nouvelle zone CA au Nord du Boul. de la Rivière à l'angle du Boul. de la Colline.

Cinq membres de la FTQ condamnés à l'amende

SEPT-ÎLES — Le juge André Dubé de la Cour du Banc de la Reine a prononcé hier ses sentences au Palais de justice de Sept-Îles, dans les causes relatives aux troubles intersyndicaux survenus le 22 mars 1972 au chantier de la Canadian Bechtel, au mille-3 à Sept-Îles.

Cinq membres de la FTQ ont été condamnés à des amendes variant de \$200, à \$300, après avoir été reconnus ou s'être reconnus coupables aux diverses accusations qui pesaient contre eux.

Il s'agit de Serge Nadeau et d'Émeric Ringuette qui agissaient alors comme agents d'affaires. Ils étaient accusés de port d'armes illégal et

d'avoir causé des lésions corporelles à d'autres syndiqués de la CSN.

Les autres sont MM. André Forbes et Robert Cummings, délégués de chantier, accusés de port d'armes illégal et de M. Roland Grenier qui faisait face à la même accusation.

Quant à M. Joseph Parent, accusé d'avoir causé des lésions corporelles, il a choisi de subir son procès devant un juge seul et la date en a été fixée au 4 juin.

Les armes en question étaient des bâtons de baseball, des chaînes et des bouteilles enflammées (cocktails molotov maison).

Un deuxième lock-out au chantier de la Davie Shipbuilding à Lauzon

LAUZON (PC) — Le Syndicat des Employés des Chantiers Maritimes de Lauzon accuse la compagnie Davie Shipbuilding, à Lauzon, d'avoir décrété un lock-out illégal hier en fermant les portes du chantier alors que le lock-out n'expire que le 12 mai 1973.

Dans un communiqué publié hier, la partie syndicale explique que la compagnie motive son geste en accusant les syndiqués de menacer et de harceler les autres maîtres, et de les empêcher d'exercer leurs fonctions dans le chantier.

C'est la deuxième fois en autant de semaines que la compagnie ferme les portes du chantier. Elle les avait fermées la première fois le 19 avril, date à laquelle les 2.300 employés avaient débrayé pour protester contre la lenteur des négociations.

De son côté, la partie patronale a déclaré qu'elle n'avait d'autre alternative que celle de fermer son usine devant l'escalade démesurée des actes de violence. Un porte-parole de la compagnie, M. Michel Blais, nous a appris que des syndiqués avaient expulsé du chantier hier matin sept ou

huit contremaitres et que d'autres leur avaient lancé des oeufs.

Les négociations ont débuté le 15 janvier dernier, et actuellement, elles se poursuivent en présence du conciliateur du ministère québécois du travail M. Roger Pilote. La plupart des clauses normatives ont été paraphées, et le litige porte maintenant sur la question salariale. Le syndicat demande une augmentation de 36,6 pour cent répartie sur trois ans, alors que la compagnie offre 23,6 pour cent pour la même période.

Suite au lock-out, jugé illégal par le syndicat, celui-ci a convoqué une assemblée générale de ses membres pour aujourd'hui à 13.30 heures au collège de Lévis.

A Sorel

Au chantier maritime de Sorel, où le délai de grève est fixé au 3 juin prochain, une offre de la compagnie Marine Industries, xant a \$0.75 de l'heure les augmentations de salaire pour un contrat de trois ans, ont déjà été rejetées par

les travailleurs dans une proportion de 95 pour-cent.

Depuis ce refus, l'équipe syndicale de négociation a été renouvelée et un nouveau projet de contrat de travail a été présenté à la compagnie à la mi-mars.

Le syndicat a par la suite demandé l'intervention d'un conciliateur du ministère du Travail. Mardi dernier, les syndiqués de cette entreprise ont débrayé durant quelques heures et ont manifesté dans les rues de Sorel.



LE PROPRIETAIRE EST SUR PLACE, C'EST COMMODE POUR CRITIQUER!

250 mineurs en grève veulent une hausse de 0.75 l'heure

Par Fortunat MARCOUX de notre bureau de THETFORD MINES

Un faible écart de \$0.10 l'heure au chapitre des salaires entre les demandes syndicales et les offres patronales est la cause d'un conflit qui oppose le groupe minier Sullivan Ltée et les 250 employés en grève de ses deux subsidiaries, Société minière Cupra Ltée et Société minière d'Estrie Ltée, qui exploitent deux mines de cuivre à Stratford, dans le comté de Wolfe.

Les mineurs ont débrayé lundi matin dernier pour appuyer leurs revendications en vue de la conclusion d'un nouveau contrat de travail. La dernière convention collective a pris fin le 5 décembre dernier.

Dimanche soir dernier, les travailleurs qui sont membres d'un syndicat affilié aux Métallurgistes unis d'Amérique, ont rejeté les dernières offres patronales par un vote de 73 pour-cent, en dépit d'une recommandation contraire de leurs négociateurs.

Entente dans les pâtes et papier à Pont-Rouge

Le Syndicat national des travailleurs des pâtes et papiers de Pont-Rouge, affilié à la C.S.D.1 en est venu à une entente en vue de la signature d'une convention collective avec Building Products of Canada Ltd, à Pont-Rouge.

Dans un communiqué remis à la presse hier, la centrale précise que la convention, acceptée mercredi soir par l'assemblée générale du syndicat, accorde une augmentation salariale de \$0.30 l'heure le 16 mai, 1973, et de \$0.29, le 16 mai, 1974. Ces hausses porteront le salaire du manoeuvre, échelon inférieur dans l'échelle de classification, de \$3.01 l'heure à \$3.31, la première année et à \$3.60, la deuxième année.

D'autres avantages à incidence monétaire ont été gagnés par le syndicat. La prime du soir et de nuit est passée de \$0.12 à \$0.24 et la prime d'équipe continue, de \$0.15 à \$0.20.

D'autres améliorations ont été enregistrées en ce qui touche les vacances et la période de repos, selon le communiqué. Ainsi, à 65 ans, après 25 années de service, un employé aurait droit à 5 semaines de vacances, plus 5 semaines additionnelles.

Réunion stratégique de la FTQ à Québec

Une centaine de syndiqués de la FTQ se réuniront en fin de semaine pour étudier le projet de loi 89 et pour élaborer une stratégie de "libération du président Louis Laberge, des travailleurs et du mouvement ouvrier".

Organisée à l'intention des syndiqués membres du Conseil du travail de Québec, la rencontre veut sensibiliser la base aux problèmes qui confrontent actuellement le mouvement syndical québécois.

ON VA SEN SORTIR

allez-y RUBAN BLEU

Des séances ultimes de négociations avaient eu lieu jeudi et vendredi derniers en présence du conciliateur, M. Antoine Hubert.

Selon des informations qui ont été confirmées par le président du syndicat, M. Roland Lisée, les négociations achoppent uniquement sur la clause salariale.

L'employeur offre une augmentation globale de \$0.65 l'heure (\$0.25, \$0.20, \$0.20) échelonnée sur une période de trois ans. Les travailleurs réclament une hausse horaire de \$0.75 (\$0.30, \$0.25, \$0.20) pour la même période. Initialement, la demande syndicale était une augmentation de \$0.95 l'heure.

Les négociateurs syndicaux ont recommandé aux employés d'accepter les dernières offres patronales, mais ces derniers ont refusé en affirmant qu'ils ne se contenteront que d'un minimum de \$0.75.

Actuellement, l'échelle de salaires de ces travailleurs varie entre \$2.63 et \$3.25 l'heure.

TROISIEME GREVE

Dans la région, les mineurs du cuivre ont toujours éprouvé des difficultés à conclure des contrats de travail avec la compagnie Sullivan Ltée. Ils ont dû recourir à la grève en 1963 et en 1967. L'arrêt de travail fut évité de justesse en 1970, ce qui n'est pas le cas en 1973.

FERMETURE D'UNE MINE

Par ailleurs, ce conflit ne touche pas les employés d'une autre mine que le groupe Sullivan exploite à Fontainebleau, dans le même comté, par l'entremise de sa filiale "Société minière Weedon Ltée".

Annoncée depuis plusieurs mois déjà, la fermeture de la mine est prévue pour ce mois-ci à cause de l'épuisement des réserves de minerai. Actuellement, une quarantaine d'hommes y travaillent encore, en regard de 75 en décembre dernier.

Les mineurs bénéficieront d'une paye de séparation équivalant à \$1.75 par année de service, multipliés par leur âge. Par exemple, un employé âgé de 45 ans et comptant 10 années de service recevra \$780.70.

COMMENT AIDER LES ADOLESCENTS

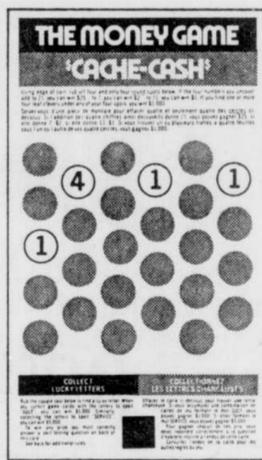
Bien des parents, dès que leurs enfants franchissent le cap de l'adolescence, démissionnent et se laissent mener, faute de comprendre les réactions normales de cet âge. Ils se sentent alors dépassés et craignent de donner leur opinion. Dans Sélection du Reader's Digest de mai, un professeur de psychiatrie vous révèle pourquoi les adolescents ont un comportement agressif et analyse la cause principale des difficultés entre parents et adolescents. Il vous explique aussi la meilleure attitude à observer pour gagner le respect de vos enfants et résoudre un différend. Achetez Sélection de mai aujourd'hui même. (ANN.)

\$CACHE-CASH\$

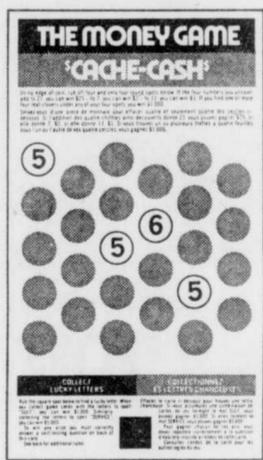
Faites un coup d'argent chez Gulf, dès maintenant. Chaque carte peut avoir une combinaison gagnante.



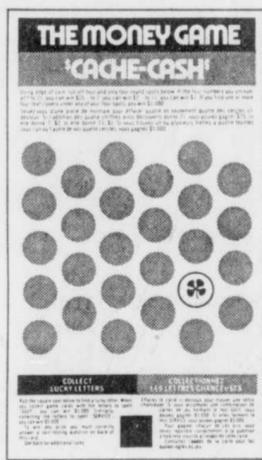
Vous pouvez gagner \$1.00
N'effacez que quatre des cercles et si l'addition des chiffres ainsi découverts donne 11, vous pouvez gagner \$1.00. (Servez-vous d'une pièce de monnaie.)



Vous pouvez gagner \$2.00
N'effacez que quatre des cercles et si l'addition des chiffres ainsi découverts donne 7, vous pouvez gagner \$2.00.



Vous pouvez gagner \$25.00
N'effacez que quatre des cercles et si l'addition des chiffres ainsi découverts donne 21, vous pouvez gagner \$25.00.



Vous pouvez gagner \$1,000.00
Effacez un des cercles qui cachent un trèfle à quatre feuilles.



Vous pouvez gagner \$1,000.00
Collectionnez quatre lettres chanceuses au bas des cartes de jeu pour en accumuler une combinaison formant le mot "GULF".



Vous pouvez gagner \$5,000.00
Collectionnez sept lettres chanceuses au bas des cartes de jeu pour en accumuler une combinaison formant le mot "SERVICE".

Un jeu facile... ou l'on gagne facilement. Si vous êtes muni d'un permis de conduire et que vous vous arrêtez à une station-service Gulf participante cet été, vous avez de bonnes chances de faire un coup d'argent. On vous donnera gratuitement une carte de jeu "Cache-Cash". Effacez quatre (et seulement quatre) des cercles et si l'addition des chiffres ainsi découverts donne 7, 11, ou 21, vous pouvez gagner de \$1.00 à \$25.00. La meilleure façon d'effacer les cercles, c'est de les froter avec le bord d'une pièce de monnaie. Si vous effacez un des cercles qui cachent un trèfle à quatre feuilles, vous pouvez gagner \$1,000.00. Et si vous n'avez encore rien gagné, ne perdez pas courage. Conservez vos cartes de jeu. Chacune d'entre elles porte une lettre chanceuse dissimulée sous le carré du talon détachable. Effacez ce carré et conservez les lettres. Si vous accumulez les lettres formant le mot GULF, vous pouvez gagner \$1,000.00. Si vous accumulez les lettres formant le mot SERVICE, vous pouvez gagner un des grands prix de \$5,000.00. Ça vous en fait des chances de gagner! Passez donc chez Gulf dès aujourd'hui. Ça rapporte!



Jouez à "Cache-Cash" là où vous verrez cette affiche.

Pour gagner des prix, les concurrents doivent répondre correctement à l'une des questions d'habileté imprimées à l'endos de la carte de jeu. Les prix de \$1.00 et de \$2.00 seront payés sur place par le détaillant participant. Dans le cas des prix de \$25.00 et plus, le détaillant remettra aux concurrents une enveloppe adressée dans laquelle ils soumettront leur carte et leur réponse. Les gagnants recevront un chèque par la poste.

aubaines éclair

SIMPSONS
Sears

• Fleur de Lys
• Place Laurier

DEMAIN...

DEMAIN DES 9h a.m. QUANTITES LIMITEES. PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES, S.V.P.



Ensemble "Aloha"

Grand parasol 6' avec frange de luxe 4". Table 32" de diamètre en acier émaillé blanc, plus grille de fixations. Imprimé floral orange.

47⁹⁹ ens.

Meubles — Rayon 1



Meubles robustes et légers

Chaise. Rég. 4.99 ch. Limite de 100 par magasin. Chaise longue. Rég. 9.99 Limite de 50 par magasin.

6⁶⁶ ch.



Coffre de pêche

En métal émaillé vert. 2 plateaux en plastique, 16 compartiments. Dimensions: 13 3/8" x 6 1/2" x 6 3/4".

Rég. 5.99 **4⁴⁹** ch.

Canne pour la pêche au lancer

Canne à lancer moyen. Longueur 6 pieds, 2 sections. Ton vert, 3 guides chromés. Modèle Blanchard par Algonquin.

Rég. 8.98 **6⁴⁹** ch.

Articles de Sport — Rayon 6



Cèdre en boule

Hauteurs de 15 à 18 pouces.

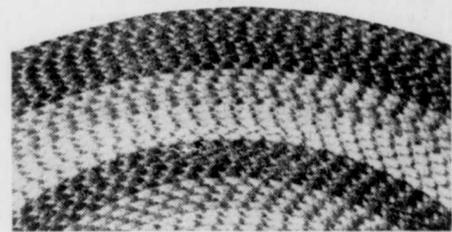
Rég. 7.49 **5⁹⁹** ch.

Cèdre pyramidal

Hauteurs de 2 1/2' à 3'.

Rég. 10.99 **8⁹⁹** ch.

Boutique du Jardinier — Rayon 71

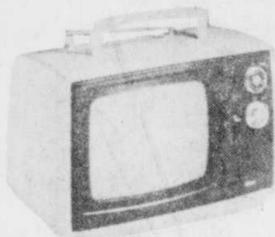


Tapis tressé réversible

Confection 100% nylon. Couleurs variées. Dimensions: 8'6" x 11'6".

Rég. 69.98 **59⁹⁹** ch.

Tapis — Rayon 37

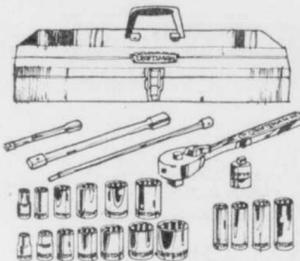


TV noir et blanc 10"

Ecran de 44 po. ca. Syntonisateurs VHF et UHF séparés. Modèle avant-gardiste. Pèse 10 livres.

Rég. 109.98 **99⁹⁹** ch.

Radios-Téléviseurs — Rayon 57

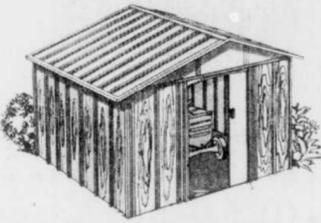


Ens. de douilles

"Craftsman". Prise 3/8". Ensemble de 23 pièces avec coffret en métal.

29⁹⁹ ens.

Quincaillerie — Rayon 9



Remise de jardin

Construction acier robuste. Dimensions: 6 x 7 pieds. Porte 62 1/2" de haut x 35 1/2" de large. Capacité 230 pi. cu.

Rég. 99.98 **89⁹⁹** ch.

Matériaux de Construction — Rayon 64



Rég. \$55 **19⁹⁹** ch.

Choix de complets
Couleurs et tailles variées.

Vêtements pour Hommes — Rayon 45



Ens. de piscine ronde 15' x 48"

Comprend: piscine à paroi en acier, toile traitée Sani-Gard, filtre à cartouche, échelle en acier 48".

Piscine **169⁹⁸**
Filtre à cartouche **99⁹⁸**
Echelle 48" **22⁹⁸**
Séparément coût **292⁹⁴**
249⁹⁹ ens.

Piombérie — Chauffage — Rayon 42

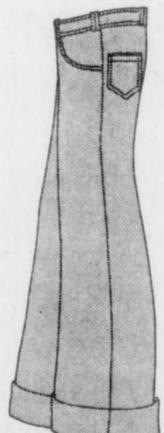


Cardigans pour dames

Groupe de cardigans en acrylique. Couleurs et tailles désassorties.

Rég. \$8 à \$13 **4⁹⁹** ch.

Articles de Sport pour Dames — Rayon 7



Pantalons pour garçons

En coton broissé. Piqûres contrastantes. 2 poches plaquées devant. Revers 2". Passants pour ceinture. Bleu, vert ou antilope. 8 à 16 ans.

Rég. 4.99 **3⁹⁹** ch.

Vêtement pour Garçons — Rayon 40



Maillots-T

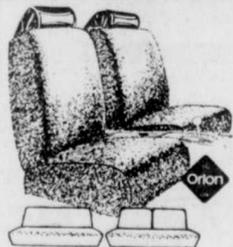
Modèles variés pour enfants de 4 à 6X ans.

99^c

Pantalon de coton. Couleurs variées. Pour enfants de 4 à 6X ans.

Rég. 3.98 **1⁹⁹** ch.

Vêtements pour Enfants — Rayon 29

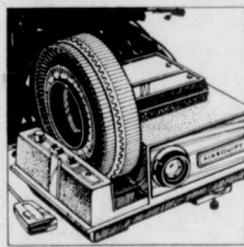


Housses pour sièges d'auto

Confection Orlon 14 oz. Installation facile. Convient à toutes les autos. Tons de noir, avoat, chameau, rouge ou bleu.

Rég. 9.99 **7⁹⁹** ch.

Accessoires d'auto — Rayon 28



Projecteur de diapositives

Projecteur 35 mm avec focus automatique, contrôle à distance, éditeur pour passer les diapositives une à une, minuterie automatique.

Rég. 129.98 **109⁹⁹** ch.

Photographie — Rayon 39



Pantalon 100% Fortrel

Rég. 19.98 à 22.98 **14⁹⁹** ch.

Taille standard, passants 2" pour ceinture, 4 poches, jambes semi-évasées. Couleurs et tailles variées.

Vêtements Sport pour Hommes Rayon 41

Souliers athlétiques pour dames

4⁹⁹ pai.

Empeigne de vinyle suédé; bandes latérales. Semelle de crêpe. Tons de bleu, jaune or ou beige. Pointures 5 à 9.

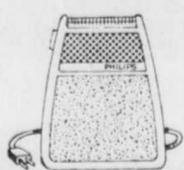
Chaussures pour Dames — Rayon 54



Gagnez une bague de \$700.00 pour la FÊTE DES MÈRES

Reine D'UN JOUR!

INDICIEZ LE NOM DE VOTRE MAMAN PRÉFÉRÉ SUR LES COUPONS DE PARTICIPATION QUE VOUS TROUVEREZ DANS PLUSIEURS MAGASINS TRAVAILLEURS LE MAGASIN LA GARANTE PRÉCISÉ SUR LE MAGASIN QUE VOUS VOUS TROUVEREZ DANS VOTRE QUARTIER. LE CONCOURS SE TERMINE LE 12 MAI À 16 H 00. LE TIRAGE AURA LIEU VERS 16 H 30 LA MEME JOURNÉE.



Rasoir "Philips" pour dames

Modèle pour le voyage. 2 têtes de rasage en acier inoxydable. Avec cordon. Etui en cuir.

Rég. 4.99 **8⁹⁹** ch.

Cosmétiques — Rayon 8



Pinceaux

En nylon de très bonne qualité. Pour tout genre de peinture.

Rég. 3.99 **2⁹⁹** ch. Rég. 2.39 **1⁸⁹** ch. Modèle 3" Modèle 2"

Peinture — Rayon 30

Gilets d'été en ratine

2²⁹⁹ pour

Pour Hommes. Manches courtes. Choix de couleurs et de tailles.

Accessoires pour Hommes — Rayon 33

Ens. pour chaise bercante

Rég. 4.98 **3⁹⁹** ens.

En mousse 1" d'épaisseur. Recouvrement coton imprimé colonial. Bleu/rouge.

Tentures et Rideaux — Rayon 24

Soutien-gorge en dentelle

Rég. \$7 **3⁷⁵** ch.

Bretelles réglables. Modèle de marque réputée. Couleurs et tailles variées.

Boutique Intime — Rayon 18

Un troisième accord de cessez-le-feu au Liban

BEYROUTH (d'après PA, Reuter et AFP) — Le gouvernement libanais a annoncé ce matin à l'aube qu'un cessez-le-feu définitif était intervenu entre les forces armées libanaises et les

commandos palestiniens, dont les affrontements s'étaient poursuivis encore hier dans la journée avec une rare violence, faisant au moins une soixantaine de morts. C'est en fait le troisième

cessez-le-feu qui vient d'être annoncé depuis le début des combats mercredi à midi. Pour le moment, tout indique que la nouvelle trêve va être respectée. Les accrochages à Beyrouth

semblent avoir cessé à minuit et, en dehors de quelques coups de feu sporadiques et d'une explosion entendus à 4h00 locales, ce matin, tout est calme.

Selon la radio libanaise, le nouvel accord stipule le retour à leurs positions antérieures des forces de l'armée et de la résistance palestinienne. Les deux parties ont convenu, a précisé la radio, d'éliminer toutes les causes qui ont mené ou peuvent mener à l'avenir à tout malentendu "entre frères".

Radio-Liban a indiqué que le cessez-le-feu est intervenu au cours de la nuit "à la suite de contacts entre le premier ministre Amine El-Hafez et les dirigeants palestiniens qui ont facilité la rencontre de deux représentants des forces en présence.

De nombreux chefs d'Etat arabes avaient lancé hier des appels pour un cessez-le-feu, alors que se confirmaient les rumeurs faisant état d'un mouvement de nouvelles forces palestiniennes de la Syrie vers le territoire libanais.

L'intervention de l'armée de l'air libanaise - fait sans précédent dans le conflit qui oppose de façon intermittente le Liban à la résistance palestinienne depuis 1969 - a été suivie dans la soirée par toute la population de Beyrouth.

Le chancelier a même obtenu que la "co-responsabilité" mondiale de l'Europe soit mentionnée dans la déclaration commune. Il est vrai qu'il est précisé immédiatement dans la foulée que cette co-responsabilité doit "se manifester dans la fidélité aux amitiés et alliances traditionnelles".

Les concessions faites par le président Nixon comportent évidemment une contrepartie: l'Europe doit prouver qu'elle est effectivement tout près de parler avec une seule voix.

M. Richard Nixon viendra en automne prochain à Bruxelles, après ses visites à Paris, Londres, Bonn et Rome. Il rendra visite à l'Otan, mais aussi aux institutions de la C.E.E. Devant le "National press club" de Washington, le chancelier, en termes voiles, a plus ou moins proposé une conférence à l'antique au "Sommet". Après l'arrivée du chancelier à Bonn, son porte-parole, M. Ruediger Von Wechmar, a imprudemment montré le dessous des cartes. Il a confirmé qu'un "Sommet" atlantique était prévu à l'automne. Il reste à savoir ce qu'en pensent les partenaires de la R.F.A. dans la C.E.E. et au sein de l'Alliance atlantique, notamment la France.

La Charte atlantique de Kissinger est mort-née

BONN (par Roger BOOSZ) de l'AFP — Le chancelier Brandt est rentré à Bonn la nuit dernière très satisfait de ses deux jours d'entretiens avec le président Nixon.

Il était parti dimanche dernier pour Washington, avec la nette impression que les Américains l'attendaient pour lui présenter de dures exigences. Le plan Kissinger sur une nouvelle "Charte de l'Atlantique" l'avait plus ou moins ouvertement annoncé. La Maison blanche entendait lier les problèmes de sécurité avec les questions commerciales et monétaires dans une "Charte" globale. Celle-ci aurait permis aux Etats-Unis de jouer sur tous les tableaux et d'assumer d'une manière incontestable la direction du monde libre, en réduisant l'Europe occidentale et le Japon au rang de groupements régionaux de caractère économique sans responsabilités mondiales.

Sans le dire ouvertement on estime à Bonn, après le retour de M. Willy Brandt, que le plan Kissinger est mort-né. Dans la déclaration germano-américaine publiée à la fin de la rencontre Nixon-Brandt, il n'y a aucune référence à une nouvelle "Charte de l'Atlantique". Le chancelier s'y est refusé. Dans ses déclarations publiques et privées, il a souligné que la sécurité, les problèmes commerciaux et les questions monétaires sont des domaines distincts.

La sécurité est du ressort de l'Otan, la négociation commerciale doit avoir lieu au G.A.T.T. et la réforme du système monétaire international doit se faire au sein du Fonds monétaire international. (F.M.I.)

Cela dit, M. Brandt n'a pas nié qu'il existe une certaine interdépendance entre tous ces domaines, mais les Etats-Unis ne doivent pas, à son avis, utiliser les problèmes de sécurité pour obtenir des avantages sur le plan commercial.

Le grand souci du chancelier à Washington, a été de mettre en garde ses interlocuteurs contre la tentation d'agir selon le principe de la Rome antique: "Divide et Impera" (Divise et Règne). Il leur a vivement conseillé de traiter d'ores et déjà les pays de la C.E.E., comme le partenaire européen uni de demain.

On a des raisons de penser que ces avertissements ont été entendus. Mardi soir, dans le toast qu'il avait porté au grand dîner de la Maison blanche, le président Nixon avait encore exclusivement célébré les vertus de l'alliance bilatérale germano-américaine, sans faire la moindre allusion au Marché commun, tandis que M. Brandt, soulignant, dans sa réponse, la nécessité d'établir entre les Etats-Unis et l'Europe, des relations de partenaires égaux en droit, les "neuf" ayant de toute évidence une co-responsabilité dans les grandes affaires mondiales.

Le lendemain, ce sont les idées de M. Brandt et non celles de M. Nixon qui apparaissent en filigrane dans la déclaration commune. Il faut dire d'ailleurs, que le chancelier, en l'occurrence, a été servi par les circonstances. Son arrivée aux Etats-Unis était passée presque inaperçue en raison des cascades de démissions provoquées par le scandale de Watergate. Le chef du

POUR DES PLANCHERS DE BOIS BRILLANTS c'est

SIGORÉTHANE



un vernis protecteur, résistant, brillant, facile à appliquer. 7 ans de garantie de durée.

gouvernement de Bonn en avait été un peu irrité. Mais cette crise à la Maison blanche a eu aussi du bon.

SOUPLESSE ET COMPREHENSION NIXON

Elle a rendu le chef de l'exécutif américain plus compréhensif et plus souple. Aussi la déclaration commune porte-t-elle presque entièrement la signature du chancelier.

Non seulement il n'y est pas question de la nouvelle "Charte de l'Atlantique" de M. Henry Kissinger, mais encore la déclaration se réfère expressément à deux reprises aux décisions du "sommet" européen des "neuf" de Paris, en octobre dernier.

Dans les passages relatifs aux futurs rapports entre les Etats-Unis et l'Europe, la formule des "Partenaires égaux en droits" n'a pas été tout à fait reprise. Elle apparaît cependant sous une forme atténuée dans l'engagement pris par le chancelier de "participer avec les autres membres de la C.E.E. à une discussion approfondie sur l'établissement de rapports équilibrés entre les Etats-Unis et l'Europe sur la voie de son union".

Le terme de "partenaires égaux" est néanmoins employé dans la déclaration commune, mais dans un autre contexte, celui des futures négociations multilatérales sur le système monétaire international et le commerce mondial. La déclaration

FIANCÉS

FOYER DU MEUBLE INC. 144 QUESST, ST-VALLIER 529-9648

COTE GRATUITE.

AMEUBLEMENTS. TERMES SI DESIRE. MISE DE VU NOTRE FAMEUX SPECIAL SUR LES

ACHETEZ PAS VOS MEUBLES AVANT D'AVOIR

SPECIALS 2 JOURS SEULEMENT

REFRIGERATEURS Légèrement égratignés NEUFS AVEC GARANTIE

2 REFRIGERATEURS 13' cu. sans glace à partir de \$239	3 LAVE-VAISSELLE à cycles à partir de \$249
1 REFRIGERATEUR 19' cu. 2 portes côté-à-côté à partir de \$399	
1 REFRIGERATEUR 16' cu. 2 portes côté-à-côté à partir de \$299	
1 REFRIGERATEUR 17' cu. sans glace à partir de \$279	
1 REFRIGERATEUR 15' cu. sans glace à partir de \$249	

ENTREPOT ROBERT ENR.

626, av. Royale Beauport - Tél. 1 861-2123

LIQUIDATION DE MAGASIN

Pour les marchands seulement.

\$60,000.00 de marchandise à liquider: complets pour hommes, sport-jackets, coupe-vent, pantalons, jeans, etc., etc.

Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Nous avons besoin d'espace puisque, à l'avenir, notre département du gros sera consacré exclusivement à la vente de chaussures pour hommes, dames et enfants.

Donc il nous faut liquider la confection, soit en bloc, soit en lots. Conditions avantageuses si désirées.

DEPARTEMENT DU GROS

L. Lamontagne & Frères Inc.

724 est, rue St-Joseph Québec G1K 3C3 Tél.: 529-6625

Entrepôt 725 est, rue St-François, Québec

N.B. Notre boutique de détail située au 724 est, rue St-Joseph, dans le Mail St-Roch, est toujours ouverte au public.

ARGENTINE

Campora refuse de céder

BUENOS-AIRES (AFP) — Le président élu Hector Campora a brusquement frustré hier les espoirs d'hégémonie dans le futur gouvernement que pouvaient caresser les militaires en déclarant que les forces armées devront être subordonnées aux autorités constitutionnelles. D'autre part, le fait que M. Campora l'ait reçu seulement en tant que commandant en chef de l'armée et membre de la Junte - et non comme président de la République - a visiblement déçu au général Lanusse. Ce dernier, ainsi que le général Carlos Coda et le général d'aviation Carlos Rey, n'ont fait aucune déclaration en quittant le domicile du président élu.

Mais on indiquait dans les milieux informés que durant les conversations, le chef de l'Etat, soutenu par le commandant en chef de la marine, avait insisté sur le désir des forces armées de ne pas accorder une amnistie "sans discrimination" aux condamnés pour actes de terrorisme et subversion. Il aurait également réaffirmé l'espoir des forces armées de

conserver dans le futur gouvernement le contrôle de la lutte antiterroriste et d'avoir un droit de regard très large sur les secteurs qu'elles estiment étroitement liés à la défense nationale, comme par exemple les industries de base.

Le président élu aurait repoussé catégoriquement ces prétentions. Un des principaux arguments utilisés par M. Campora dans sa campagne électorale avait été en effet de promettre une amnistie totale pour les prisonniers politiques en tant que contribution à la pacification nationale.

Les observateurs estimaient hier soir à Buenos-Aires que loin de contribuer à un relâchement de la tension, la réunion de M. Campora avec les chefs des forces armées pourrait conduire à un affrontement virtuel aux conséquences désagréables. Selon des rumeurs circulant dans les couloirs du palais du gouvernement, on se demanderait à présent dans certains milieux militaires - et plus spécialement de la marine - s'il conviendrait

vraiment de remettre le pouvoir au gouvernement justicialiste sans de larges garanties préalables.

L'assassinat lundi dernier du contre-amiral Hermes Quijada par un terroriste trotskiste a créé une atmosphère des plus tendues dans les milieux de la marine, devenue la cible principale de la subversion. Au contraire, l'aviation, qui s'est maintenue dans une attitude réservée, serait en faveur de l'accomplissement de la promesse faite par le régime militaire: transmettre le pouvoir aux justicialistes le 25 mai. Le quotidien péroniste

"Democracia" a annoncé hier, sous de gros titres, que les forces armées retarderaient la remise du pouvoir jusqu'à l'"écrasement" définitif de la subversion. On annonçait d'autre part mercredi soir de source informée que les dirigeants de l'armée et de la marine se proposeraient de déclencher une offensive totale contre les groupes terroristes, en appliquant implacablement la peine de mort prévue par la loi martiale qui règne dans la capitale fédérale et dans cinq provinces depuis l'assassinat du contre-amiral Quijada.

Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 9 p.m.



À LA CONQUÊTE DE LA NATURE!

De France. Pour leur premier été dans la nature. Vêtements de jeux en ratine extensible (coton et nylon). Orange et or: chandail et short, \$14; barboteuse, \$12. Robe-soleil orange avec bordure rayée, \$10; salopettes, \$12. Tous pour 12 à 18 mois. De notre collection exclusive. Les Bébé, au troisième. Emballage-cadeau sans frais supplémentaires!

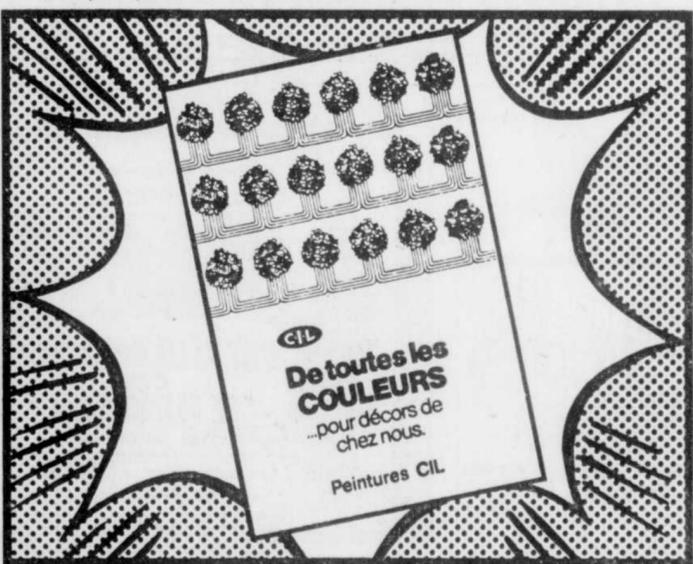
HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville. Place Ste-Foy. 2 hrs station, gratuit Parc-Autos, Place de l'Hôtel de Ville.

CIL veut que vous obteniez cette belle brochure sur la décoration.

Changer de décor est très facile avec la Peinture CIL. Une nouvelle brochure illustrée en couleurs, préparée par le Studio des Couleurs CIL, vous donne tous les principes de base pour utiliser la couleur. Cette offre intéressante n'est disponible que chez votre Marchand CIL participant. Allez le voir sans tarder.

Remarquez dans la vitrine la bannière qui identifie votre Marchand de Peintures CIL participant.



Peintures CIL

JEAN CROTEAU ENR.

Maintenant un seul magasin situé à Charlesbourg...

Nous devons donc vendre des appareils de marques réputées telles que:

ADMIRAL - WESTINGHOUSE - INGLIS - ELECTROHOME - TOSHIBA etc...

Ainsi qu'un choix complet de

MOBILIERS

de tous styles à tous les prix!

JEAN CROTEAU ENR.

8929 BOUL. HENRI-BOURASSA - CHARLESBOURG (en face du Vatel) TEL.: 628-5610

- Entreposage gratuit
- Conditions faciles de paiement
- STATIONNEMENT FACILE EN FACE ET À L'ARRIÈRE DU MAGASIN.

Neuf jours de fête pour saluer le retour du printemps

Expositions, représentations théâtrales, galas folkloriques, rallye de chansonniers, spectacles d'expression corporelle, chant choral, ateliers libres, récitals divers et fêtes populaires sont au programme d'une semaine de célébrations qui se dérouleront dans la région du Grand Québec, entre le 3 et le 13 mai, pour souligner le retour du printemps.

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil régional des loisirs de Québec organise sur l'ensemble de son territoire, des manifestations de caractère socio-culturel qui permettront à ceux qui ont "travaillé" à des productions artistiques au cours des derniers mois, de présenter au public le résultat de leurs travaux.

L'an dernier, la manifestation qui couvrait les divers secteurs du Québec métropolitain, comprenait une quarantaine de manifestations réparties en plus de 80 périodes d'activités différentes. Cette année, en étendant au territoire environnant l'organisme des célébrations, on offrira pas moins de 135 manifestations dans près de 400 périodes différentes.

Les organismes de loisirs de toute la région participent à l'événement et le Conseil régional en assume la promotion et la coordination. Dans le Québec métropolitain seulement, plus d'une cinquantaine d'activités sont prévues, mais c'est de Lévis à La Pocatière, de Portneuf à Charlevoix en passant par les secteurs Tardivel, Louis-Frédéric, Pascal-Taché et Orléans, que l'on célébrera.

Dans le Québec métropolitain, on relève des expositions, du 5 au 13 mai, à la Bibliothèque municipale de Ste-Foy (peintres amateurs), à l'Institut St-Louis-de-France et à la Polyvalente Duberger (jeunes artistes) et à la Solidarité (les Quatz-arts); des expositions de travaux d'enfants sont prévues, du 7 au 9 mai, à l'église St-Martyrs, et du 7 au 11 mai, à la Caisse Populaire St-Thomas d'Aquin. A l'école Perreault, chemin Ste-Foy, du 8 au 10 mai, on offrira une représentation théâtrale, à 20h30 (Le retour des oies blanches). Du 9 au 13 mai, au Club des employés civils, ce sera le Salon des métiers d'art du printemps et, à l'atelier de céramique Julien, une exposition des travaux des élèves.

A Orsainville, du 11 mai au 13 mai, "Expo-loisirs" à l'école St-Pierre.

Au cours de la fin de semaine, par exemple, on remarque les événements suivants:

Au Centre Durocher, à 10h00 et à 13h30, samedi le 3 mai théâtre pour enfants; inauguration, entre 13h30 et 17h00, de l'exposition des peintres amateurs à la bibliothèque de Ste-Foy; expositions "jeunes mains d'artistes", entre 14h00 et 21h00, à l'Institut St-Louis-de-France à Loretteville et à la Polyvalente de Duberger; exposition, entre 14h00 et 21h00, à la Solidarité des "Quatz-arts"; à 19h00, à l'école Jacques-Cartier, boul. Charest, théâtre marionnettes; à 20h00 à l'école Marguerite-Bourgeois, gala Mille Printemps; à 20h00 aussi, à la Polyvalente de Neufchâtel, représentation théâtrale, "Quatre à trois pour..."; à l'école St-Denis, à Ste-Foy, entre 13h30 et 17h00, gala folklorique; à la salle Mont-Joie de l'église St-Denis, bal de mai à 20h00, et à l'école St-Denis, soirée populaire. A 20h00 à l'école Parc Orléans, soirée dansante et à 21h00 également au Club actif de Québec, Fiesta mexicaine.

Dans la région
Samedi matin, à 9h00, inauguration d'une exposition d'arts plastiques au Centre culturel de Lévis; à 10h00, même type d'événement au Patro de Lévis; à 20h00, au Centre culturel de la Rive-Sud,

Naples n'oublie pas Caruso

NAPLES (Reuter) — Plusieurs témoins de renommée mondiale ont chanté récemment à Naples, lors d'une soirée de gala commémorant le centenaire d'Enrico Caruso.

Il ne s'était produit qu'une fois, en octobre 1901, sur la scène du théâtre San Carlo, où eut lieu le récent concert pour rendre hommage à sa mémoire.

Au début du siècle, le critique musical le mieux connu à Naples, Saverio Procida, avait qualifié Caruso de "ténor ayant une voix de baryton".

Enrico Caruso, en colère, fit alors le serment de ne jamais plus chanter en public dans sa ville natale.

"Variétés-jeunesse"; à 20h30 à la Polyvalente de Charny, Festival des personnes âgées de la Rive-Sud; à 20h30 à la Polyvalente Caseault, à Montmagny, concert annuel du chœur Hallelou et, entre 20h00 et 1h00, au gymnase de l'école centrale de Tourville, dans le comté de L'Islet, soirée récréative de l'âge d'or.

A l'Île d'Orléans, samedi matin à 10h00, inauguration d'une exposition d'artisanat par l'Association féminine d'action sociale, dans la sacristie de la vieille église de St-Pierre et, en soirée, à 20h00, à St-Pierre, toujours, rallye des chansonniers au restaurant "Les Ancêtres".

Dans Portneuf, au vieux presbytère de Deschambault, à 14h00, inauguration d'une exposition itinérante par le groupe Education des adultes. Au couvent de St-Alban, à 17h00 et 20h00, Age d'or, messe et soirée folklorique et, à St-Casimir, à 20h30, à l'école Notre-Dame de la Providence, bal de la mariée.

Dimanche, à Québec, ce sera la journée de St-Roch. Diverses manifestations allant de dessins à la craie sur le pavé (Centre récréatif St-Roch) au spectacle pour enfants, en passant par la

Boîte à Chansons, l'exposition de travaux artistiques jusqu'à la soirée dansante.

A 20h00, on remarque au Pavillon de la Jeunesse, parc de l'exposition, le rallye-chorale de l'alliance chorale canadienne qui s'insère dans le cadre des manifestations.

Dimanche après-midi, à 14h00, à l'Institut Ste-Marie, à St-Anselme, spectacle de gymnastique rythmique et, à 21h00, au même endroit, théâtre. A Montmagny, au Centre communautaire Normandie, sessions de bricolage artisanal à 14h00 et à 19h00 et, au Centre culturel de La Pocatière, à 20h00, gala des jours de la musique.

A la Polyvalente de Courville, à 20h00 dimanche soir, Fiesta avec les Rayons d'or, les Tourbillons, l'Harmonie de Beauport et les Arpégistes. A Donnacona, à la Polyvalente, à 14h00, spectacle violon et ballet.

Ce programme sommaire donne une petite idée du genre de manifestations qui se dérouleront à travail la région au cours des prochains jours. Un programme plus élaboré et plus détaillé peut être obtenu au Conseil régional des loisirs, au numéro 658-1454 à Québec.

18 ANS Adultes

Ne vous croyez pas sur parole... il faut voir le film!

SENTA BERGER une égérie décadente!

QUAND LES FEMMES AVAIENT UNE QUEUE

EN PRIMEUR 2e SEMAINE!

14 ANS

6e semaine

KAMOURASKA

UN FILM DE CLAUDE JUTRA

D'APRÈS LE ROMAN D'ANNE HÉBERT PUBLIÉ AUX ÉDITIONS DU SEUL

CINÉMA 522-7418 HORAIRE 1.30 - 4.00 - 6.30 - 9.00 Etudiants \$1.50

14 ANS

6e semaine

KAMOURASKA

UN FILM DE CLAUDE JUTRA

D'APRÈS LE ROMAN D'ANNE HÉBERT PUBLIÉ AUX ÉDITIONS DU SEUL

CINÉMA 522-7418 HORAIRE 1.30 - 4.00 - 6.30 - 9.00 Etudiants \$1.50

14 ANS

6e semaine

KAMOURASKA

UN FILM DE CLAUDE JUTRA

D'APRÈS LE ROMAN D'ANNE HÉBERT PUBLIÉ AUX ÉDITIONS DU SEUL

CINÉMA 522-7418 HORAIRE 1.30 - 4.00 - 6.30 - 9.00 Etudiants \$1.50

14 ANS

6e semaine

KAMOURASKA

UN FILM DE CLAUDE JUTRA

D'APRÈS LE ROMAN D'ANNE HÉBERT PUBLIÉ AUX ÉDITIONS DU SEUL

CINÉMA 522-7418 HORAIRE 1.30 - 4.00 - 6.30 - 9.00 Etudiants \$1.50

14 ANS

6e semaine

KAMOURASKA

UN FILM DE CLAUDE JUTRA

D'APRÈS LE ROMAN D'ANNE HÉBERT PUBLIÉ AUX ÉDITIONS DU SEUL

CINÉMA 522-7418 HORAIRE 1.30 - 4.00 - 6.30 - 9.00 Etudiants \$1.50



"Renaissance" — Le sculpteur québécois Charles-Eugène Gagnon que l'on voit ici avec son oeuvre "Renaissance Homme et Femme", dans l'atelier des fondateurs Modern Art, de Long Island, dans la banlieue de New York, travaille depuis deux ans sur cette pièce qui ira au Kenyon College de Gambier, en Ohio. La pièce, qui pèse plus d'une demi-tonne, est un hommage à l'humanisme qui prévaut aujourd'hui sur les campus de nombreux collèges. (Photo PA)

L'exposition "Canada-trajectoires 73" sera présentée à Paris au cours de l'été

OTTAWA (PC) — Une importante exposition d'art canadien sera présentée à Paris du 14 juin au 19 août, par le Conseil des Arts du Canada et le ministère des Affaires extérieures, dans le cadre des échanges culturels France-Canada.

ceramique, cinéma, création collective et magnétoscopie.

Une place de choix sera réservée à cette dernière forme d'expression et des bandes vidéo produites par des artistes canadiens seront présentées sur grand écran.

ORGANISATION

Canada-Trajectoires 73 illustrera, par des oeuvres d'artistes représentant chacune des grandes régions du Canada, les tendances et les recherches les plus récentes de l'art canadien.

Conçue par la section "Animation, Recherche et Confrontation" du Musée d'art moderne de la ville de Paris, l'exposition est rendue possible grâce au concours du ministère des Affaires extérieures du Canada, du ministère des Affaires étrangères de France, de

l'Association française d'action artistique et de la Direction de l'action culturelle de la ville de Paris.

Parallèlement à cette manifestation, une exposition de peintures et d'oeuvres graphiques canadiennes s'ouvrira le 19 juin au Centre culturel canadien de Paris. Elle offrira en premier au public parisien un choix de pièces empruntées à la Banque d'oeuvres d'art, créée l'an dernier par le Conseil des Arts pour encourager les artistes canadiens en acquérant leurs oeuvres et en les exposant dans les édifices gouvernementaux au Canada et à l'étranger.

Pour tous

RIVE-SUD 18 ANS adultes

Cinéma **LIDO** 37 rue de l'Église, 1 St-Romuald, tel. 837-2272

CÉSAR ET ROSALIE 2e film couleur LA DESCENTE INFERNALE adultes: 1.75 moins de 14 ans: .75

Cinéma **ST-ROMUALD** 37 rue de l'Église, 1 St-Romuald, tel. 839-6553

"JEUNES FILLES CHEZ LE GYNECOLOGUE" 2e film couleur "L'AMOUR PAR LA PORTE DE SERVICE"

18 ANS Adultes

Ne vous croyez pas sur parole... il faut voir le film!

SENTA BERGER une égérie décadente!

QUAND LES FEMMES AVAIENT UNE QUEUE

EN PRIMEUR 2e SEMAINE!

14 ANS

6e semaine

KAMOURASKA

UN FILM DE CLAUDE JUTRA

D'APRÈS LE ROMAN D'ANNE HÉBERT PUBLIÉ AUX ÉDITIONS DU SEUL

CINÉMA 522-7418 HORAIRE 1.30 - 4.00 - 6.30 - 9.00 Etudiants \$1.50

MIDI-MINUIT 252 ST-JOSEPH EST 522-2828

SEX SHOP Berri vous fera PLEURER de RIRE!

ALOUETTE 2500 LAURIER 508 ST-FRANÇOIS 658-0592

CARTIER 1019 CARTIER 525-9340

LAIRET 1044 3e AVE LIMOULOU 523-5050

FEMMES EN PRISON 2e SEMAINE

LES AMANTS DE L'ILE DU DIABLE Les Amazones du Désir

LES CINEMAS ODEON

11 à 100 manières d'assassiner... et toutes sont efficaces!

CHARLES BRONSON c'est "LE FLINGUEUR" "THE MECHANIC"

LE DAUPHIN LA CHEVAUCHEE DES 7 MERCENAIRES LEE VAN CLEEF

3e SEMAINE A mourir de rire! Emballant! ... et on y court!

FRONTENAC BARBARA STREISAND * RYAN O'NEAL On s'fait la valise Docteur... "What's Up, Doc?"

POUR TOUS

MOI Y'EN A VOULOIR DES SOUS

UN FILM DE JEAN YANNE

la grève la plus drôle en ville

LE PAQUET DIA GROSSE ARGENT du ton la galante

DES DOLLARS

DES PIRISSIS

DES PIPES

DES SOUS!

Moins de 14 ans \$1.00

GANARDIERE HORAIRE: 12h40, 2h50, 5h, 7h10 et 9h20 p.m.

LES GALERIES CANARDIERE — 661-8578 — STATIONNEMENT GRATUIT

à Québec aujourd'hui

Le Front commun des créateurs du Québec à Laval ce soir pour rencontrer les Québécois

Marcel Marceau pourrait créer un théâtre international du mime

Les arts

CAISSE POPULAIRE LAURIER, Magasin Pollack: Exposition de céramique des élèves du Centre Terre & Feu.

CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR DE QUEBEC: Exposition des oeuvres de l'artiste-peintre, Anne Belanger-Dorval, 69, rue d'Auteuil de 12:00 à 21:00.

MUSEE DU QUEBEC: Claude Jirar.

PAVILLON LEMIEUX: V. Smirnoff. Porte 1532, de 8:30 à 17:00.

cinéma

CINE-MUSEE: Rouault, Georges-Bozarts-au Musée du Québec à 14:30

concert

THEATRE DE LA CITE UNIVERSITAIRE: Récital de flûte par J.-L. Gaudreau à 6:00

THEATRE DE LA CITE

UNIVERSITAIRE: Récital de piano par Louise Goulet, à 20:00.

THEATRE DE LA CITE UNIVERSITAIRE: Récital de clavecin par Anne Dugas, à 21:15.

spectacle

GRAND THEATRE DE QUEBEC: Le Club musical de Québec présente John Ogdon, pianiste à 20:30.

cabarets

Auberge de la Colline — Les Baronets.

De l'Auberge Laurier — Groupe mexicain "Los-Aztecas" au El Chica Bar.

Bal Tabarin — Ce soir Lorita Lopez - France - Suzy. De 1h30 à 7h GoGo Topless.

Club Vieux Bardeau — Ce soir Charlotte et Hervé.

Les artistes créateurs québécois, le grand public et tous ceux qu'intéresse la vie culturelle et artistique tant au niveau local que national auront ce soir, à 20h30, à la salle 1-C du pavillon de Koninck, sur le campus de l'université Laval, l'occasion de rencontrer l'exécutif du Front commun des créateurs du Québec et d'obtenir des explications sur les buts et objectifs poursuivis par l'organisme que l'on a l'intention de constituer lors d'une réunion prévue à la Cité des Jeunes, à Vaudreuil, les 15, 16 et 17 juin prochain.

La réunion de ce soir se veut une session d'information, mais aussi une confrontation avec le public québécois dans le g de fournir aux gens de la région des détails sur ce qui a amené la formation du comité provisoire et la constitution du nouveau groupe. L'équipe itinérante voudrait aussi assurer d'une représentation réaliste et prévoir des mécanismes qui pourraient conduire à de meilleures communications entre les gens exerçant des activités culturelles ou artistiques hors de Montréal.

Le comité qui s'intéresse également au recrutement de tous ceux qui touchent la création, la conservation et la préservation de nos valeurs artistiques, souhaite également apprendre des Québécois en général, ce

qu'ils attendent de l'organisme qui se donnerait comme mandat de les représenter.

A Québec ce soir, pour répondre aux questions et recevoir des suggestions, on trouvera, d'un côté de la table, face au grand public, le président (contesté puisqu'il oeuvre aussi au sein de la Conférence canadienne des arts) de l'exécutif du comité provisoire, Guy Montpetit, Gilles Marsolais, Armand Vaillancourt, Laurent Bouchard, Jacqueline Morency, Michel Lacombe, Francine Marion et Pierre Gauvin.

Ce sont les ateliers de travail, à la conférence canadienne des arts de février dernier, qui ont élu les 24 membres que comprend le

comité provisoire. Ces ateliers représentaient alors toutes les disciplines artistiques. Le mandat d'organiser des assises au cours desquelles sera constitué un organisme de pression et de représentation auprès du gouvernement et de l'opinion publique, a été confié à ce comité provisoire, etc'est pour cette raison qu'un groupe de membres de l'exécutif de ce comité est à Québec ce soir.

NEW-YORK (AFP) - Marcel Marceau a reçu des propositions intéressantes visant à la création d'un théâtre de mimes aux Etats-Unis, sous sa direction.

Dans une conversation avec le représentant de l'AFP, le célèbre mime français a déclaré: "La proposition est très tentante, d'autant plus qu'elle coïncide avec mes projets et avec l'immense intérêt que j'ai décelé parmi les jeunes pour ce genre d'expression artistique. Moi-

même, je voudrais ouvrir un nouveau chapitre dans mon art et passer de la formule du spectacle solo à celle d'un spectacle de mimes. Mais j'hésite encore: théâtre international de mimes en Amérique ou en France? Cela dépend de beaucoup de choses. Et peut-être, après tout lancerai-je une idée de coopération franco-américaine pour la réalisation élargie d'un tel projet? Pourquoi pas? Pendant tout mon séjour aux Etats-Unis, j'ai

pu constater qu'environ quatre cents universités s'y intéressent et que nous pourrions d'emblée avoir quelque deux mille étudiants".

La tournée de Marcel Marceau aux Etats-Unis - où il est déjà très connu - touchera à sa fin le 10 juin. Cette semaine, il termine son Festival à New-York et part pour Los Angeles et la côte du Pacifique. Ensuite, il donnera des représentations à Dublin (Irlande) et de là, ira à Moscou.

Ciné-Parc Bel-Air Inc. VILLE BELAIR TEL.: 842-5228

CE SOIR, SAMEDI et DIMANCHE!
OUVERTURE: 7h. P.M. — PROJECTION: 8h. P.M.
Admission gratuite aux moins de 14 ans

2e FILM FLECHES BRULEES EN COULEUR

LEE MARVIN CLINT EASTWOOD JEAN SEBERG
DANS **LA KERMESSSE DE L'OUEST**

SCOPE-COULEURS

CE SOIR AU CREPUSCULE

CINE-PARC DE LA COLLINE ST-NICOLAS, RTE 20, SORTIE 192

DE DIMANCHE A MARDI les 6 - 7 - 8 mai TIENS-TOI BIEN APRES LES OREILLES A PAPA SALE TEMPS POUR LES MOUCHES

FAUT QUE CA SAUTE SUR LA COTE D'AZUR en couleurs avec ROSELLA COMO et FRANK WOLF

COULEURS EN FRANCAIS

JULIE ANDREWS MICHAEL CRAIG - DANIEL MASSEY SAUL CHAPLIN ROBERT WISE WILLIAM FAHCHILD

STAR!

Enfants moins de 14 ans gratuit en tout temps.

832-0165

LE CINEMA A QUEBEC

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud:

- Quand il y a lieu la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants, (A) adolescents.
- Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.
- Les appréciations des films sont établis sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: "Sensation" (-) coul. à 7:00 et 9:00.

CANARDIERE: "Moi, y'en a vouloir des sous" (-) coul. à 12:40, 2:50, 5:00, 7:10 et 9:20.

CAPITOL: "La Conquête de la Planète des Singes" (5) coul. à 2:50, 6:05 et 9:40. "Sans mobile apparent" (4) coul. à 12:55, 4:20 et 7:45.

CARTIER: "Les amants de l'île du diable" (7) coul. à 2:45, 6:00 et 9:15. "Les amazones du désir" (7) coul. à 1:15, 4:30 et 7:45.

CINEMA DE PARIS: "Kamouraska" (3) coul. à 1:30, 4:00, 6:30 et 9:00.

CINE-42: La fin de semaine seulement.

EMPIRE: "Le grand blond avec une chaussure noire" (4) coul. 1:00, 3:00, 5:00, 7:00 et 9:00.

LAIRET: "Les amants de l'île du diable" (7) coul. à 6:15 et 9:30. "Les amazones du désir" (7) coul. à 8:00.

LE BIJOU: "John MacCabe" (-) coul. à 6:30 et 8:50.

LIDO: "La descente infernale" (-) coul. à 7:30. "César et Rosalie" (-) coul. à 9:25.

MIDI-MINUIT: "Sex Shop" (5) coul. à 12:30, 3:30, 6:40 et 9:45. "La peur et l'amour" (7) coul. à 2:15, 5:20 et 8:25.

ODEON: DAUPHIN: "Les chevauchées des mercenaires" (-) coul. à 12:15, 3:55 et 7:35. "Le flingueur" (-) coul. à 2:05, 5:45 et 9:25.

ODEON: FRONTENAC: "L'homme qui sortait du baignon" (4) coul. à 12:35, 4:20 et 8:05. "On se fait la valise, Docteur?" (4) coul. à 2:35, 6:20 et 10:00.

PIGALLE: "Echange de partenaires" (-) coul. à 1:15, 4:40 et 8:10. "Quand les femmes avaient une queue" (6) coul. à 3:00, 6:10 et 9:30.

STE-FOY: ALOUETTE: "Sex Shop" (5) coul. à 6:05 et 9:20. "La peur et l'amour" (7) coul. à 7:45.

STE-FOY: CHAMPLAIN: "Folies sur glace" (5) coul. à 7:50. "La grande Mafia" (6) coul. à 6:20 et 9:35.

ST-ROMUALD: "Jeunes filles chez le gynécologue" (5) coul. à 9:10. "L'amour par la porte de service" (6) coul. à 7:30.

CINE-PARCS

DE LA COLLINE: "Star" et "Faut que ça saute sur la Côte d'Azur".



La Rose d'or de Montreux à la télé suédoise

MONTREUX, Suisse (Reuter) — La "rose d'or" du concours des émissions de variétés de télévision a été attribuée à "N.S.V.I.P.'S" (abréviation de "Not So Very Important People" — des gens pas tellement importants) de la Sveriges Radio (radio suédoise) de Stockholm.

Le deuxième prix (rose d'argent) est revenu à la "Julie Andrews Hour" de l'American Broadcasting Company (ABC) de New York.

La rose de bronze a été attribuée à "Carla Fracel", de la radiotélévision italienne (Rome).

Le prix spécial de la ville de Montreux, récompensant le programme le plus amusant, a été remporté par "International Wall To Wall Shaw", de la Norsk Rikskringkasting d'Oslo.

"N.S.V.I.P.'S" a également remporté le prix de la presse internationale, attribué par un jury de journalistes.

Au total 27 programmes de 24 pays étaient en lice.

EN VEDETTE LES RUBIS

LE CERCLE 27, Côte du Palais

DANSE MARDI AU DIMANCHE

GJR 1060

DEMAIN, DIMANCHE LUNDI et MARDI à 20h.30

Le saut du lit! (ou le rire fou, fou, fou)

Comédie de Roy Cooney et John Chapman

En vedette: JEAN DUCEPPE, GUY HOFFMAN, FRANCOISE FAUCHER, CATHERINE BEGIN, Louise Turcol, Jacques Laurin, Monique Chantrier, Roger Lebel, Roselyne Hoffman.

Mise en scène: GUY HOFFMAN

Billets: \$2.50 à \$5.00

En vente au guichet du Grand Théâtre et à la Caisse populaire Laurier.

GRAND THEATRE DE QUEBEC 3015, RUE D'ARCADE, TEL. 842-1111

Maintenant OUVERTE!

LA Plus grande piste de danse à Québec (30' x 60')

la nouvelle **Salle de danse LA DANZA CASA** 6 SOIRS PAR SEMAINE

"LA MAISON DE LA DANSE"

545, 1re av. - Tél.: 522-2995 (en haut de Céramique Décor, entrée sur la côte)

En vedette L'ORCHESTRE HAITIEN

★ **Les COMBO TROPICAL** (6 MUSICIENS)

"MUSIQUE INTERNATIONALE DE CHOIX"

400 PLACES

"ouverte du mardi au dimanche inclus à partir de 2h. de l'après-midi."

(Le veston et la cravate sont de rigueur)

CLUB MUSICAL de QUEBEC

JOHN OGDON pianiste

vendredi 4 mai 1973 à 8.30 hres

Billets en vente au guichet du GRAND THEATRE et CAISSE POPULAIRE LAURIER (\$4.50 - adultes - \$3 - étudiants)

GRAND THEATRE DE QUEBEC 3015, RUE D'ARCADE, TEL. 842-1111

Le Barillet 333 est, BOUL. CHAREST 523-4054 (au coin de la Casse et de Bonheur)

MICHEL BELLEAU vous invite à la DANSE

du mardi au dimanche soir de 8h. p.m. à 2h. a.m.

10 rue PLAMONDON 818 BISSOLLETTI STEAKS ET POULETS BRANDI

EDITH BUTTLER

CE SOIR (SAMEDI) et (DEMAIN) DIMANCHE

Ven., sam., 21h.00 et 23h.00

Dim., 21h.00

Admission: \$2.00 (sièges limités)

POUR RESERVATIONS APRES 19 HEURES: 523-9618

LA BOITE POUR RESERVATIONS APRES 19 HEURES: 523-9618

1008, 3e av.

AUTOROUTE 40 BOULEVARD DE LA CAPITALE

Spencer TRACY Sidney POITIER Katharine HEPBURN

DEVINE QUI VIENT DINER...

JEAN-PAUL BELMONDO OMAR SHARIF DYAN CANNON

"LE CASSE"

EGALEMENT A L'AFFICHE AU **CINE PARC MONTMAGNY** TRANSCANADIENNE 20 - SORTIE 228

BEAUPORT 1 Tel.: 667-5362

LA VIE du CELEBRE PIANISTE "EDDY DUCHIN"

Kim Novak "TU SERAS UN HOMME MON FILS" en couleurs Eddy Duchin Story

Tyrone Power

DEUXIEME SUCCES "BOURVIL LOUIS de FUNES"

le corniaud

MOINS DE 14 ANS GRATUIT Ouvert dès 6.30 La projection débute au crépuscule

BEAUPORT 2

411 LIMOILLOU
2441 VITRE, 4 pièces chauffées, 8115, mois.
5 PIÈCES, meublé, 885 par mois, meublé,
meublé, 650-650, 650-2700.

411 LIMOILLOU
FLAT, meublé, chauffé, éclairé, réfr.,
bain à neuf, libre immédiatement.

412 MONTCALM
D'AVIGNON, immeuble 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1040-1041-1042-1043-1044-1045-1046-1047-1048-1049-1050-1051-1052-1053-1054-1055-1056-1057-1058-1059-1060-1061-1062-1063-1064-1065-1066-1067-1068-1069-1070-1071-1072-1073-1074-1075-1076-1077-1078-1079-1080-1081-1082-1083-1084-1085-1086-1087-1088-1089-1090-1091-1092-1093-1094-1095-1096-1097-1098-1099-1100-1101-1102-1103-1104-1105-1106-1107-1108-1109-1110-1111-1112-1113-1114-1115-1116-1117-1118-1119-1120-1121-1122-1123-1124-1125-1126-1127-1128-1129-1130-1131-1132-1133-1134-1135-1136-1137-1138-1139-1140-1141-1142-1143-1144-1145-1146-1147-1148-1149-1150-1151-1152-1153-1154-1155-1156-1157-1158-1159-1160-1161-1162-1163-1164-1165-1166-1167-1168-1169-1170-1171-1172-1173-1174-1175-1176-1177-1178-1179-1180-1181-1182-1183-1184-1185-1186-1187-1188-1189-1190-1191-1192-1193-1194-1195-1196-1197-1198-1199-1200-1201-1202-1203-1204-1205-1206-1207-1208-1209-1210-1211-1212-1213-1214-1215-1216-1217-1218-1219-1220-1221-1222-1223-1224-1225-1226-1227-1228-1229-1230-1231-1232-1233-1234-1235-1236-1237-1238-1239-1240-1241-1242-1243-1244-1245-1246-1247-1248-1249-1250-1251-1252-1253-1254-1255-1256-1257-1258-1259-1260-1261-1262-1263-1264-1265-1266-1267-1268-1269-1270-1271-1272-1273-1274-1275-1276-1277-1278-1279-1280-1281-1282-1283-1284-1285-1286-1287-1288-1289-1290-1291-1292-1293-1294-1295-1296-1297-1298-1299-1300-1301-1302-1303-1304-1305-1306-1307-1308-1309-1310-1311-1312-1313-1314-1315-1316-1317-1318-1319-1320-1321-1322-1323-1324-1325-1326-1327-1328-1329-1330-1331-1332-1333-1334-1335-1336-1337-1338-1339-1340-1341-1342-1343-1344-1345-1346-1347-1348-1349-1350-1351-1352-1353-1354-1355-1356-1357-1358-1359-1360-1361-1362-1363-1364-1365-1366-1367-1368-1369-1370-1371-1372-1373-1374-1375-1376-1377-1378-1379-1380-1381-1382-1383-1384-1385-1386-1387-1388-1389-1390-1391-1392-1393-1394-1395-1396-1397-1398-1399-1400-1401-1402-1403-1404-1405-1406-1407-1408-1409-1410-1411-1412-1413-1414-1415-1416-1417-1418-1419-1420-1421-1422-1423-1424-1425-1426-1427-1428-1429-1430-1431-1432-1433-1434-1435-1436-1437-1438-1439-1440-1441-1442-1443-1444-1445-1446-1447-1448-1449-1450-1451-1452-1453-1454-1455-1456-1457-1458-1459-1460-1461-1462-1463-1464-1465-1466-1467-1468-1469-1470-1471-1472-1473-1474-1475-1476-1477-1478-1479-1480-1481-1482-1483-1484-1485-1486-1487-1488-1489-1490-1491-1492-1493-1494-1495-1496-1497-1498-1499-1500-1501-1502-1503-1504-1505-1506-1507-1508-1509-1510-1511-1512-1513-1514-1515-1516-1517-1518-1519-1520-1521-1522-1523-1524-1525-1526-1527-1528-1529-1530-1531-1532-1533-1534-1535-1536-1537-1538-1539-1540-1541-1542-1543-1544-1545-1546-1547-1548-1549-1550-1551-1552-1553-1554-1555-1556-1557-1558-1559-1560-1561-1562-1563-1564-1565-1566-1567-1568-1569-1570-1571-1572-1573-1574-1575-1576-1577-1578-1579-1580-1581-1582-1583-1584-1585-1586-1587-1588-1589-1590-1591-1592-1593-1594-1595-1596-1597-1598-1599-1600-1601-1602-1603-1604-1605-1606-1607-1608-1609-1610-1611-1612-1613-1614-1615-1616-1617-1618-1619-1620-1621-1622-1623-1624-1625-1626-1627-1628-1629-1630-1631-1632-1633-1634-1635-1636-1637-1638-1639-1640-1641-1642-1643-1644-1645-1646-1647-1648-1649-1650-1651-1652-1653-1654-1655-1656-1657-1658-1659-1660-1661-1662-1663-1664-1665-1666-1667-1668-1669-1670-1671-1672-1673-1674-1675-1676-1677-1678-1679-1680-1681-1682-1683-1684-1685-1686-1687-1688-1689-1690-1691-1692-1693-1694-1695-1696-1697-1698-1699-1700-1701-1702-1703-1704-1705-1706-1707-1708-1709-1710-1711-1712-1713-1714-1715-1716-1717-1718-1719-1720-1721-1722-1723-1724-1725-1726-1727-1728-1729-1730-1731-1732-1733-1734-1735-1736-1737-1738-1739-1740-1741-1742-1743-1744-1745-1746-1747-1748-1749-1750-1751-1752-1753-1754-1755-1756-1757-1758-1759-1760-1761-1762-1763-1764-1765-1766-1767-1768-1769-1770-1771-1772-1773-1774-1775-1776-1777-1778-1779-1780-1781-1782-1783-1784-1785-1786-1787-1788-1789-1790-1791-1792-1793-1794-1795-1796-1797-1798-1799-1800-1801-1802-1803-1804-1805-1806-1807-1808-1809-1810-1811-1812-1813-1814-1815-1816-1817-1818-1819-1820-1821-1822-1823-1824-1825-1826-1827-1828-1829-1830-1831-1832-1833-1834-1835-1836-1837-1838-1839-1840-1841-1842-1843-1844-1845-1846-1847-1848-1849-1850-1851-1852-1853-1854-1855-1856-1857-1858-1859-1860-1861-1862-1863-1864-1865-1866-1867-1868-1869-1870-1871-1872-1873-1874-1875-1876-1877-1878-1879-1880-1881-1882-1883-1884-1885-1886-1887-1888-1889-1890-1891-1892-1893-1894-1895-1896-1897-1898-1899-1900-1901-1902-1903-1904-1905-1906-1907-1908-1909-1910-1911-1912-1913-1914-1915-1916-1917-1918-1919-1920-1921-1922-1923-1924-1925-1926-1927-1928-1929-1930-1931-1932-1933-1934-1935-1936-1937-1938-1939-1940-1941-1942-1943-1944-1945-1946-1947-1948-1949-1950-1951-1952-1953-1954-1955-1956-1957-1958-1959-1960-1961-1962-1963-1964-1965-1966-1967-1968-1969-1970-1971-1972-1973-1974-1975-1976-1977-1978-1979-1980-1981-1982-1983-1984-1985-1986-1987-1988-1989-1990-1991-1992-1993-1994-1995-1996-1997-1998-1999-2000-2001-2002-2003-2004-2005-2006-2007-2008-2009-2010-2011-2012-2013-2014-2015-2016-2017-2018-2019-2020-2021-2022-2023-2024-2025-2026-2027-2028-2029-2030-2031-2032-2033-2034-2035-2036-2037-2038-2039-2040-2041-2042-2043-2044-2045-2046-2047-2048-2049-2050-2051-2052-2053-2054-2055-2056-2057-2058-2059-2060-2061-2062-2063-2064-2065-2066-2067-2068-2069-2070-2071-2072-2073-2074-2075-2076-2077-2078-2079-2080-2081-2082-2083-2084-2085-2086-2087-2088-2089-2090-2091-2092-2093-2094-2095-2096-2097-2098-2099-2100-2101-2102-2103-2104-2105-2106-2107-2108-2109-2110-2111-2112-2113-2114-2115-2116-2117-2118-2119-2120-2121-2122-2123-2124-2125-2126-2127-2128-2129-2130-2131-2132-2133-2134-2135-2136-2137-2138-2139-2140-2141-2142-2143-2144-2145-2146-2147-2148-2149-2150-2151-2152-2153-2154-2155-2156-2157-2158-2159-2160-2161-2162-2163-2164-2165-2166-2167-2168-2169-2170-2171-2172-2173-2174-2175-2176-2177-2178-2179-2180-2181-2182-2183-2184-2185-2186-2187-2188-2189-2190-2191-2192-2193-2194-2195-2196-2197-2198-2199-2200-2201-2202-2203-2204-2205-2206-2207-2208-2209-2210-2211-2212-2213-2214-2215-2216-2217-2218-2219-2220-2221-2222-2223-2224-2225-2226-2227-2228-2229-2230-2231-2232-2233-2234-2235-2236-2237-2238-2239-2240-2241-2242-2243-2244-2245-2246-2247-2248-2249-2250-2251-2252-2253-2254-2255-2256-2257-2258-2259-2260-2261-2262-2263-2264-2265-2266-2267-2268-2269-2270-2271-2272-2273-2274-2275-2276-2277-2278-2279-2280-2281-2282-2283-2284-2285-2286-2287-2288-2289-2290-2291-2292-2293-2294-2295-2296-2297-2298-2299-2300-2301-2302-2303-2304-2305-2306-2307-2308-2309-2310-2311-2312-2313-2314-2315-2316-2317-2318-2319-2320-2321-2322-2323-2324-2325-2326-2327-2328-2329-2330-2331-2332-2333-2334-2335-2336-2337-2338-2339-2340-2341-2342-2343-2344-2345-2346-2347-2348-2349-2350-2351-2352-2353-2354-2355-2356-2357-2358-2359-2360-2361-2362-2363-2364-2365-2366-2367-2368-2369-2370-2371-2372-2373-2374-2375-2376-2377-2378-2379-2380-2381-2382-2383-2384-2385-2386-2387-2388-2389-2390-2391-2392-2393-2394-2395-2396-2397-2398-2399-2400-2401-2402-2403-2404-2405-2406-2407-2408-2409-2410-2411-2412-2413-2414-2415-2416-2417-2418-2419-2420-2421-2422-2423-2424-2425-2426-2427-2428-2429-2430-2431-2432-2433-2434-2435-2436-2437-2438-2439-2440-2441-2442-2443-2444-2445-2446-2447-2448-2449-2450-2451-2452-2453-2454-2455-2456-2457-2458-2459-2460-2461-2462-2463-2464-2465-2466-2467-2468-2469-2470-2471-2472-2473-2474-2475-2476-2477-2478-2479-2480-2481-2482-2483-2484-2485-2486-2487-2488-2489-2490-2491-2492-2493-2494-2495-2496-2497-2498-2499-2500-2501-2502-2503-2504-2505-2506-2507-2508-2509-2510-2511-2512-2513-2514-2515-2516-2517-2518-2519-2520-2521-2522-2523-2524-2525-2526-2527-2528-2529-2530-2531-2532-2533-2534-2535-2536-2537-2538-2539-2540-2541-2542-2543-2544-2545-2546-2547-2548-2549-2550-2551-2552-2553-2554-2555-2556-2557-2558-2559-2560-2561-2562-2563-2564-2565-2566-2567-2568-2569-2570-2571-2572-2573-2574-2575-2576-2577-2578-2579-2580-2581-2582-2583-2584-2585-2586-2587-2588-2589-2590-2591-2592-2593-2594-2595-2596-2597-2598-2599-2600-2601-2602-2603-2604-2605-2606-2607-2608-2609-2610-2611-2612-2613-2614-2615-2616-2617-2618-2619-2620-2621-2622-2623-2624-2625-2626-2627-2628-2629-2630-2631-2632-2633-2634-2635-2636-2637-2638-2639-2640-2641-2642-2643-264

LES ANNONCES CLASSEES

SERVICE TELEPHONIQUE DE 12 HEURES PAR JOUR DE 8H30 A 20H30 DU LUNDI AU VENDREDI

Les annonces classées du SOLEIL

529-9231

PLACE LAVERDURE

COIN LAVERDURE A D'ENTREMONT STE-FOY 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 DE \$110 à \$165

- Meuble ou non
- Stationnement
- Concierge
- Piscine
- Eau chaude
- Chauffage
- Electricité

TOUT EST INCLUS DANS LE PRIX DU LOYER

653-5291

799 ROUGEMONT

COIN CHEMIN STE-FOY

PISCINE meuble, chauffage, stationnement, téléviseur, concierge, 658-2299

BOUL. NEILSON

1-2, 2 1/2, 3, 4 PIECES, chauffés, eau chaude, buanderie, stationnement, concierge, 658-1222

1320 LAVIGERIE

1-2 à 3 pièces, modernes, poêle, réfrigérateur, tapis, 652-6271

778, 780 ROUGEMONT

778 CHANOINE Grand, près chemin Ste-Foy, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffage électrique, stationnement, piscine extérieure, 658-0298

3 PIECES CHAUFFEES

PISCINE intérieure, sauna, buanderie, Facilité d'accès 631-2216

DEMENAGEMENT GRATUIT

PLACE L'HEUREUX, ancien Duplessis et Quatre-Bourgeois, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, meuble à désirer, 2 pièces, téléviseur, 1 badminton, un seul paiement mensuel incluant chauffage, électricité, etc. A partir de \$120 par mois, 652-5291

3450 CHEMIN ST-LOUIS

FACE immeuble, 2 pièces, chauffage, eau chaude, buanderie, stationnement, 2 étages, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 12 m de mur, 653-7268, app. 10-10

2829 CHEMIN ST-LOUIS

LIBRE ter mal, 2 1/2 meuble, 3 et 4 1/2 non meuble, chauffés, buanderie, stationnement, 2 étages, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 12 m de mur, 651-8570, app. 10-11

RUE MYRAND

1-2, 3-2, ter mal, eau chaude, chauffage, poêle, réfrigérateur, 652-7068

3025 CHEMIN STE-FOY

LIBRE ter mal, 1 1/2, 2, 3, 3 1/2, 4 meuble, chauffés, électricité, stationnement, buanderie, 2 étages, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 12 m de mur, 651-8570, app. 10-11

859 MGR GRANDIN

1-2, 4 1/2 MEUBLES à désirer, téléviseur, stationnement, concierge, 652-7268

LIBRE 4 PIECES

900 NORVEGE, COIN STE-FOY - DUPLESSIS, VASTE, luxueux, moderne, téléviseur, concierge, Meuble à désirer, 314, 651-0118, 658-4232, app. 10-11

LOGEMENTS NEUFS

625 NORVEGE, 3, 4, modernes, insonorisés, chauffage, 652-3060

PLACE L'HEUREUX

1-2 MEUBLES ou non, chauffés, électricité, stationnement, concierge, piscine, tennis, Location 2294, rue l'Heureux, app. 6, TEL. 658-2484 ou 651-7180, app. 10-12

2800 LAMBERTVILLE

4 et 5 pièces, meubles à désirer, entrée lavée, sècheuse, 651-3793, app. 10-10

A LOUER

2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, DE \$100 à \$170, conciergerie, électricité, chauffage, eau chaude, piscine, buanderie, stationnement, tout est inclus dans le prix du loyer, TEL. 653-3291, Le soir, 651-0005

2 1-2, 4, 5 PIECES

MEUBLES à désirer, stationnement, concierge, téléviseur, 652-7123, app. 10-23

CHEMIN ST-LOUIS

DANS jumelle, logement chauffé, 7 pièces, libre ter mal, 653-4524, app. 10-25

2110 CHAPDLAINE

4, 3 1/2, 1 1/2, 2 pièces, chauffés, électricité, stationnement, concierge, piscine, chauffage, piscine, buanderie, stationnement, 2 étages, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 12 m de mur, 653-7862, 207-2092, app. 6-16

PLACE DU CHATELET

3008 CHEMIN STE-FOY, coin et meuble, chauffés, eau chaude, buanderie, stationnement, 2 étages, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 12 m de mur, 652-3388, 667-0223, app. 10-29

3365 MARICOURT

1-2, 3 1/2, 4 1/2 PIECES, chauffés, électricité, stationnement, concierge, piscine, chauffage, piscine, buanderie, stationnement, 2 étages, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 12 m de mur, 651-8570, app. 10-25

3475 MARICOURT

1-2, 3 1/2, 4 1/2 PIECES, chauffés, eau chaude, buanderie, stationnement, libres immédiatement, 658-1550, app. 10-29

place vieilles capitales inc

2815, BOULEVARD LAURIER TEL.: 658-2793 - 694-1144

BUREAUX BOUTIQUES 205 LOGEMENTS: SEMI-MEUBLES à STUDIO UNE CHAMBRE à DEUX CHAMBRES à PARTIR DE \$140 MOIS.

- SERVICES
- PISCINE INTERIEURE
- BAIN SAUNA
- STATIONNEMENT
- INTERIEUR ☆ TOIT TERRASSE ☆ BAR-SALON, RESTAURANT, BOUTIQUES ☆ TELESCAIE ☆ BUANDERIE ☆ TAPIS MUR A MUR ☆ VUE MAGNIFIQUE SUR LE FLEUVE ET LES LAURENTIDES. OCCUPATION MAI 1973.

place vieilles capitales inc

2815, BOULEVARD LAURIER TEL.: 658-2793 - 694-1144

CHEMIN ST-LOUIS

1-2, 2 1/2, 3, 4 PIECES, chauffés, électricité, stationnement, face au centre d'échanges, St-Louis de France, coin rue de l'Église, renseignements, 658-1570, Mme Dorval, app. 10-25

IMMEUBLES JOANNE

CONSTRUCTION récente, 645 de Norvege, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffage électrique, stationnement, une habitation, concierge, 653-9891 ou 652-1274

PLACEMENTS VILLARY

APARTTEMENTS à louer, 3, 4 1/2 pièces, construction récente, chauffés, électricité, poêle, CHU, 1255 Villary, 656-0910, app. 10-20

PLACE PHILIPPE

GRAND 3-2 chauffé, entrée lavée, sècheuse, 8175, 658-0530, 652-0252, app. 10-29

LE LONGCHAMP

PLACE PREVEL, STE-FOY PRES de l'université, 2 pièces meuble, non meuble, non meuble, 651-9005, 651-9088, app. 10-20

LE BAKOUA

1er JUILLET, 4 1/2 et 4 1/2 pièces, vaste garage chauffé, piscine, concierge, entrée lavée sècheuse, concierge, 651-7485, app. 10-29

PLACE MACKAY

1-2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, poêle et réfrigérateur, piscine, 651-7173, app. 10-21

MANOIR DES SEIGNEURS

1-2, 4 1/2, 3 1/2, 2 1/2, 1 1/2, ANGLE rue St-Georges et Côte du Passage, Levis, piscine, badminton, électricité, Chauffage, dans le prix du loyer, 833-2448 - 837-4407, app. 10-16

3470, PLAISANCE

COIN PIE XII 1-2, 3 1/2, 4 1/2, MEUBLES, chauffés, électricité, buanderie, câble, près autobus, 651-4011, app. 10-29

3260 DE LA GARE

PRES pont Laporte, 4 1/2 pièces, tout équipé, chauffage, électricité, réfrigérateur, poêle, 651-2000, app. 10-24

4 1/2 PIECES

CHAUFFÉ, éclairé, près autobus, 653-Norvege, 658-5011, app. 10-29

PARC NEILSON

ET 4 pièces, chauffage, près Agincourt, centre d'échanges, arrêt autobus, concierge, piscine, 653-8282, 653-9891, app. 10-25

3417 QUATRE-BORGEIS

1-2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, électricité, stationnement, meuble, non meuble, non meuble, 651-8292, app. 10-29

RUE DUCHESNEAU

4, 3 1/2, 3 PIECES, électricité, piscine, sauna, ascenseur, 652-0680, 652-8131, app. 10-29

AVEC FOYER

LOGEMENT 1-2, chauffage, téléviseur, stationnement, concierge, 3171 boulevard Neilson, app. 5, 651-1885, 651-2044, app. 10-29

LOCATION AU MOIS

2-2 MEUBLE ou non, Carrefour Quatre-Bourgeois, Bègon, tous services, chauffage, électricité, piscine, concierge, 900 Bègon, app. 4, 653-8000, app. 10-20

RUE LE CHASSEUR

LIBRE ter mal, 1-2, chauffés, buanderie, stationnement, concierge, 656-6213, app. 10-25

PRES CHEMIN STE-FOY

1-2, 3 1/2, MEUBLES, 4 1/2 non meuble, 2 pièces, meuble, non meuble, 651-8292, app. 10-29

792 ROUGEMONT

1-2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, DE \$100 à \$170, conciergerie, électricité, chauffage, eau chaude, piscine, buanderie, stationnement, tout est inclus dans le prix du loyer, TEL. 653-3291, Le soir, 651-0005

1 1/2 MEUBLE à désirer, stationnement, concierge, 652-7268

419 STE-FOY

1-2 PIECES, meuble, entrée privée, chauffé, électricité, stationnement, 653-2994

FRUX, 2 pièces, 5 grandes, livres, chauffage, stationnement, 2909, Lambertville, 652-8282, app. 10-25

1-2 PIECES, chauffé, libre immédiatement, 485, Jacques-Berthelme, 652-8282, app. 10-25

CHEMIN Ste-Foy 2509, grand 3 1/2 pièces, chauffé, libre immédiatement, 485, Jacques-Berthelme, 652-8282, app. 10-25

MARICOURT, 1-2, 4 1/2, 3 1/2, 2 1/2, meuble, à désirer, chauffage électrique, buanderie, piscine, extérieure, stationnement, 658-4062, app. 10-21

BOULEVARD Nelson, 3-2, meuble, chauffage, électricité, stationnement, 830, 651-4706, 652-8282, app. 10-21

341 CARIER Nevers, sous-sol, 1 1/2, meuble, chauffé, électricité, 658-2281, app. 10-21

ROUGEMONT 4 1/2 pièces, libre plancher, poêle, chauffage, libre immédiatement, 656-9449, app. 10-23

1-2 MEUBLE, neuf, tranquille, vue sur fleuve, poêle, 652-7268, app. 10-23

SPACIEUX 3, 4 pièces, neuf, face pont, chauffage, électricité, stationnement, 652-8282, app. 10-23

63 NORVEGE, 4 pièces, propre, immédiatement, près autobus, 658-9166, app. 10-21

POUR conciergerie sans enfant, 3-2 1/2 meuble ou non, téléviseur, 651-7047, app. 10-21

DR NORVEGE, 4 pièces, chauffé, libre immédiatement, 651-7047, app. 10-21

GRANDIN, 1-2, 3 pièces, cuisine, réfrigérateur, chauffage, électricité, stationnement, 652-8282, app. 10-21

4 GRANDES pièces, chauffés, stationnement, 652-8282, app. 10-21

GRAND 3 pièces, eau chaude, libre juillet, 3184, 4 pièces eau chaude, libre juin, 3184, 652-8282, app. 10-21

901 MYRAND, 4 pièces, chauffé, stationnement, 652-7268, app. 10-21

3 PIECES, meuble ou non, rue Terrasse, Maricourt, près pont, Duplessis, mal, 652-8282, app. 10-21

5 PIECES, à sous-sol, 830, libre juin, 652-8282, app. 10-21

1-2 PIECES, 1 mois gratuit, libre juin, 652-8282, app. 10-21

PIECE chauffée, eau chaude, chauffage, entrée lavée, sècheuse, libre juillet, 652-8282, app. 10-21

GRAND 3 1/2 meuble, vue sur fleuve, libre juillet, 652-8282, app. 10-21

QUATRE-BORGEIS, grand 4 1/2 pièces, trois pièces, chauffés, électricité, eau chaude, stationnement, 652-8282, app. 10-21

CHANOINE-SCOTT, 4 pièces, chauffés, stationnement, service buanderie, 652-8282, app. 10-21

1-2 PIECES, meuble, éclairé, chauffé, 3189, 379, chemin Ste-Louis, 652-8282, app. 10-21

DES QUATRE-BORGEIS, 1-2 pièces, stationnement, concierge, 651-3310, app. 10-23

4 GRANDES pièces, chauffés, stationnement, meuble à désirer, 652-8282, app. 10-23

1-2 GRANDES pièces, chauffés, eau chaude, remise, stationnement, 652-8282, app. 10-23

SADRESSEUR à 3900 d'Entremont, app. 1-2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, insonorisés, chauffage, électricité, stationnement, avec pré de courant, piscine, stationnement, 652-8282, app. 10-23

NORVEGE, 3 grandes, meuble, immédiatement, libre, juillet, 652-8282, app. 10-23

RUE CHAPLAIN, 4 pièces, stationnement, chauffé, meuble, stationnement, mal, septembre, 652-8282, app. 10-23

1-2, rue Richer, libre fin juin, 658-9718, app. 10-23

LOGEMENT, 338 Chanoine-Scott, 1-2 pièces, premier plan, chauffé, 652-8282, app. 10-23

BACHELOR, meuble, éclairé, lumineux, 3189, 379, chemin Ste-Louis, 652-8282, app. 10-23

8015-8013, 3 pièces, palois, piscine, Genève, à Ste-Foy, 651, 653-7778, app. 10-23

LAVERDURE, 4 1/2, très clair, ter étage, balcon, piscine extérieure, verdissement, 652-8282, app. 10-23

FACE université, 1er juin, très bon, 652-8282, app. 10-23

1-2, rue Richer, libre fin juin, 658-9718, app. 10-23

LOGEMENT, 338 Chanoine-Scott, 1-2 pièces, premier plan, chauffé, 652-8282, app. 10-23

BACHELOR, meuble, éclairé, lumineux, 3189, 379, chemin Ste-Louis, 652-8282, app. 10-23

8015-8013, 3 pièces, palois, piscine, Genève, à Ste-Foy, 651, 653-7778, app. 10-23

LAVERDURE, 4 1/2, très clair, ter étage, balcon, piscine extérieure, verdissement, 652-8282, app. 10-23

FACE université, 1er juin, très bon, 652-8282, app. 10-23

1-2, rue Richer, libre fin juin, 658-9718, app. 10-23

458 LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS SEULES
NEUFCHATEL, près du golf de Lorette, bungalow 11/2 pièces, foyer, salle à manger, cuisine, 2 salles de bain, terrasse, piscine, garage, 2 voitures, 200-071.

459 LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL MAISONS A REVENUS
ANCIENNE - Lorette, deux logements chauffés, 3 pièces grand terrain, 4000 m. J.A. Turmel Inc., Couriers 522-812.

460 CHAMPLAIN MAISONS SEULES
QUARTIER Latin, rue Christie, 9 pièces, 2 salles de bain, cuisine moderne, terrasse, piscine, garage, 200-071.

461 CHAMPLAIN MAISONS A REVENUS
REVENUS, \$3,800, prix \$21,500, comptant, \$3,000, du propriétaire, 600-114.

462 LIMOLOU MAISONS SEULES
CENTAINES propriétés 170 agents, voir MLS pages blanches annuaire téléphonique, 628-0720.

463 LIMOLOU MAISONS A REVENUS CAUSE DECES
PROPRIETE 2 logements, LIMOLOU, TEL : 651-4720, 523-3772.

464 MONTCALM MAISONS SEULES PRES CENTRE
ACHATS BELVEDERE
ATTAYANT 2 pièces, 1 1/2 salles de bain, garage, piscine, 2 voitures, 200-071.

465 ST-JEAN-BAPTISTE MAISONS A REVENUS
RUE St-Jean, 2 logements et 2 commerces, 10 pièces, 200-071.

466 ST-ROCH MAISONS A REVENUS
RUE DU ROI
10 LOGEMENTS, près de la St-Roch, Raymond Gagnon, 522-5515, Montréal, Couriers 522-812.

467 ST-SAUVEUR MAISONS SEULES 9 PIÈCES, \$15,000.
ST-MALO, trois logements, comptant, 10 pièces, 200-071.

468 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS LOCAL EPICERIE
COIN BAYARD, 4 logements, épicerie, 10 pièces, 200-071.

469 CHARLESBURG MAISONS SEULES CONSTRUCTION EXCEPTIONNELLE
PLAIN-FIELD, 4 pièces plus un sous-sol, terrain 9,000 pieds carrés, 600-114.

470 CHARLESBURG MAISONS SEULES PRES BOULEVARD CLOUTIER
STYLE Canadien et Colonial, neuf, deux pièces, 200-071.

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS LOCAL EPICERIE
COIN BAYARD, 4 logements, épicerie, 10 pièces, 200-071.

472 CHARLESBURG MAISONS SEULES CONSTRUCTION EXCEPTIONNELLE
PLAIN-FIELD, 4 pièces plus un sous-sol, terrain 9,000 pieds carrés, 600-114.

473 CHARLESBURG MAISONS A REVENUS LOCAL EPICERIE
COIN BAYARD, 4 logements, épicerie, 10 pièces, 200-071.

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES FACE AU FLEUVE
ST-ROUALD, grand cottage 9 pièces, piscine, 200-071.

475 RIVE-SUD MAISONS A REVENUS LOCAL EPICERIE
COIN BAYARD, 4 logements, épicerie, 10 pièces, 200-071.

476 SILLERY MAISONS SEULES INCROYABLE
NOUS sommes les seuls courtiers en immobilier à vous remettre un certificat de propriété, 600-114.

472 CHARLESBURG MAISONS SEULES
1800 AVE. BRIE
TRES bel bungalow pierre et brique, garage, piscine, 200-071.

473 CHARLESBURG MAISONS A REVENUS BRIQUE - TAPIS - TENTURE
ST-ROUALD, grand cottage 9 pièces, piscine, 200-071.

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES FACE AU FLEUVE
ST-ROUALD, grand cottage 9 pièces, piscine, 200-071.

475 RIVE-SUD MAISONS A REVENUS LOCAL EPICERIE
COIN BAYARD, 4 logements, épicerie, 10 pièces, 200-071.

476 SILLERY MAISONS SEULES INCROYABLE
NOUS sommes les seuls courtiers en immobilier à vous remettre un certificat de propriété, 600-114.

477 SILLERY MAISONS A REVENUS LOCAL EPICERIE
COIN BAYARD, 4 logements, épicerie, 10 pièces, 200-071.

478 STE-FOY MAISONS SEULES MAISON NEUVE
MAISON neuve, directement construite, 200-071.

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS PRES CEGEP GARNEAU
CHATELAIN, 2 logements, 10 pièces, 200-071.

480 BANLIEUE MAISONS SEULES MAISON SEULE
3 PIÈCES, 2 chambres à coucher, grand terrain, 200-071.

481 BANLIEUE MAISONS A REVENUS MAISON NEUVE
MAISON neuve, directement construite, 200-071.

482 NON CLASSIFIES MAISONS SEULES
BOULEVARD, 10 logements, 10 pièces, 200-071.

483 NON CLASSIFIES MAISONS A REVENUS MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

484 MAISONS MOBILES OU PREFABRIQUES SPECIAL \$7,995
60 x 12, 3 chambres, meublé, BOISE CASCADE

485 CHALETS A LOUER VACANCES FAMILIALES
CAMP meublé, 6 personnes pour famille, 200-071.

486 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

487 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

488 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

489 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

490 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

472 CHARLESBURG MAISONS SEULES
1800 AVE. BRIE
TRES bel bungalow pierre et brique, garage, piscine, 200-071.

473 CHARLESBURG MAISONS A REVENUS BRIQUE - TAPIS - TENTURE
ST-ROUALD, grand cottage 9 pièces, piscine, 200-071.

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES FACE AU FLEUVE
ST-ROUALD, grand cottage 9 pièces, piscine, 200-071.

475 RIVE-SUD MAISONS A REVENUS LOCAL EPICERIE
COIN BAYARD, 4 logements, épicerie, 10 pièces, 200-071.

476 SILLERY MAISONS SEULES INCROYABLE
NOUS sommes les seuls courtiers en immobilier à vous remettre un certificat de propriété, 600-114.

477 SILLERY MAISONS A REVENUS LOCAL EPICERIE
COIN BAYARD, 4 logements, épicerie, 10 pièces, 200-071.

478 STE-FOY MAISONS SEULES MAISON NEUVE
MAISON neuve, directement construite, 200-071.

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS PRES CEGEP GARNEAU
CHATELAIN, 2 logements, 10 pièces, 200-071.

480 BANLIEUE MAISONS SEULES MAISON SEULE
3 PIÈCES, 2 chambres à coucher, grand terrain, 200-071.

481 BANLIEUE MAISONS A REVENUS MAISON NEUVE
MAISON neuve, directement construite, 200-071.

482 NON CLASSIFIES MAISONS SEULES
BOULEVARD, 10 logements, 10 pièces, 200-071.

483 NON CLASSIFIES MAISONS A REVENUS MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

484 MAISONS MOBILES OU PREFABRIQUES SPECIAL \$7,995
60 x 12, 3 chambres, meublé, BOISE CASCADE

485 CHALETS A LOUER VACANCES FAMILIALES
CAMP meublé, 6 personnes pour famille, 200-071.

486 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

487 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

488 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

489 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

490 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

480 BANLIEUE MAISONS SEULES
LORETTEVILLE
JOLI bungalow, très propre, terrain 100 x 100, piscine, 200-071.

481 BANLIEUE MAISONS A REVENUS MAISON NEUVE
MAISON neuve, directement construite, 200-071.

482 NON CLASSIFIES MAISONS SEULES
BOULEVARD, 10 logements, 10 pièces, 200-071.

483 NON CLASSIFIES MAISONS A REVENUS MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

484 MAISONS MOBILES OU PREFABRIQUES SPECIAL \$7,995
60 x 12, 3 chambres, meublé, BOISE CASCADE

485 CHALETS A LOUER VACANCES FAMILIALES
CAMP meublé, 6 personnes pour famille, 200-071.

486 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

487 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

488 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

489 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

490 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

491 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

492 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

493 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

494 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

495 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

496 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

497 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

498 MAISON MOBILE
MAISON mobile, 10 pièces, 200-071.

LES ANNONCES CLASSÉES DU SOLEIL 529-9231

619 AUTOS A VENDRE 640 ACCESSOIRES D'AUTOS ET CAMIONS

ACHETEURS DE VOITURES USEGÉS! Venez visiter avec nous! Chaque \$100 d'achat vous donne une chance de gagner un télécoleur dont le tirage aura lieu tous les 15 jours. Tous les coupons ayant servi aux tirages de TV seront valables pour le tirage de la Vega 1973, le 22 juin.

à gagner une VEGA '73 6 TELECOLEURS ROULETTES AUTOS 1095, De la Canardière, Tél: 529-3331

1972 CORTINA 4 vitesses, 2150 1971 TORONADO 4 vitesses, 4095 1970 MAVERICK 6 cyl. automatique, 1795 1971 PONTIAC Grandville, hard-top, 4 portes, air cond, 3450

TOYOTA Mark II, 1971, parfaite condition, prix très avantageux, 628-0088. PINTO 1969, 4 vitesses, 37.000 milles, cause départ, 628-4178. VOLKSWAGEN 1964, de luxe, très propre, 6 portes, prix à discuter, 729-1492.

TOYOTA 1972, tout équipé, 1600, 4 vitesses, 14.000 milles, 962-1534. FIAT coupe sport 1971, tout équipé, direction propriétaire, peu mileage, avant 8 heures, 681-3671. DREMLIN 1970, très propre, transmission auto manuelle, 6 cylindres, 11.000, 928-8100.

1969 METROUR Rideau 500, hard-top, un propriétaire, échange, 628-7172. PONTIAC 1961, 8 automatique, 2300, Pontiac 1963, 6, 1970, 628-3986. VOLKSWAGEN 1972, très propre, moteur, 2000, 820-2196.

1972 DATSUN 1972, modèle 1200 fastback, 4 vitesses, 11.000, 627-3460. PINTO 1969, 4 vitesses, 37.000 milles, cause départ, 628-4178. VOLKSWAGEN 1968, très bonne condition, 6 portes, 628-3986.

1972 DATSUN 1972, modèle 1200 fastback, 4 vitesses, 11.000, 627-3460. PINTO 1969, 4 vitesses, 37.000 milles, cause départ, 628-4178. VOLKSWAGEN 1968, très bonne condition, 6 portes, 628-3986.

1972 DATSUN 1972, modèle 1200 fastback, 4 vitesses, 11.000, 627-3460. PINTO 1969, 4 vitesses, 37.000 milles, cause départ, 628-4178. VOLKSWAGEN 1968, très bonne condition, 6 portes, 628-3986.

1972 DATSUN 1972, modèle 1200 fastback, 4 vitesses, 11.000, 627-3460. PINTO 1969, 4 vitesses, 37.000 milles, cause départ, 628-4178. VOLKSWAGEN 1968, très bonne condition, 6 portes, 628-3986.

1972 DATSUN 1972, modèle 1200 fastback, 4 vitesses, 11.000, 627-3460. PINTO 1969, 4 vitesses, 37.000 milles, cause départ, 628-4178. VOLKSWAGEN 1968, très bonne condition, 6 portes, 628-3986.

1972 DATSUN 1972, modèle 1200 fastback, 4 vitesses, 11.000, 627-3460. PINTO 1969, 4 vitesses, 37.000 milles, cause départ, 628-4178. VOLKSWAGEN 1968, très bonne condition, 6 portes, 628-3986.

640 ACCESSOIRES D'AUTOS ET CAMIONS PIECES Austin, MG., 843-2316. MATRICE Pontiac pièces neuves, 500-1010.

644 SERVICE AUTOMOBILE RECONDITIONNEMENT de moteur avec garantie, 832-6711. 656 GARAGES-STATIONNEMENT A LOUER CREMAIS, près Cartier, stationnement 6 mois, petite voiture, 600-8590.

663 MACHINERIE A VENDRE LOADER 1972, Massey-Ferguson 35, arroseur, 400 heures d'usage, 842-7772.

663 MACHINERIE A VENDRE LOADER AC-46, Oliver, Tel. 848-8344. PELLE Linkbelt LS-98 avec backhoe, bon état, 848-8344.

663 MACHINERIE A VENDRE LOADER AC-46, Oliver, Tel. 848-8344. PELLE Linkbelt LS-98 avec backhoe, bon état, 848-8344.

663 MACHINERIE A VENDRE LOADER AC-46, Oliver, Tel. 848-8344. PELLE Linkbelt LS-98 avec backhoe, bon état, 848-8344.

663 MACHINERIE A VENDRE LOADER AC-46, Oliver, Tel. 848-8344. PELLE Linkbelt LS-98 avec backhoe, bon état, 848-8344.

663 MACHINERIE A VENDRE LOADER AC-46, Oliver, Tel. 848-8344. PELLE Linkbelt LS-98 avec backhoe, bon état, 848-8344.

663 MACHINERIE A VENDRE LOADER AC-46, Oliver, Tel. 848-8344. PELLE Linkbelt LS-98 avec backhoe, bon état, 848-8344.

663 MACHINERIE A VENDRE LOADER AC-46, Oliver, Tel. 848-8344. PELLE Linkbelt LS-98 avec backhoe, bon état, 848-8344.

663 MACHINERIE A VENDRE LOADER AC-46, Oliver, Tel. 848-8344. PELLE Linkbelt LS-98 avec backhoe, bon état, 848-8344.

663 MACHINERIE A VENDRE LOADER AC-46, Oliver, Tel. 848-8344. PELLE Linkbelt LS-98 avec backhoe, bon état, 848-8344.

663 MACHINERIE A VENDRE LOADER AC-46, Oliver, Tel. 848-8344. PELLE Linkbelt LS-98 avec backhoe, bon état, 848-8344.

663 MACHINERIE A VENDRE LOADER AC-46, Oliver, Tel. 848-8344. PELLE Linkbelt LS-98 avec backhoe, bon état, 848-8344.

663 MACHINERIE A VENDRE LOADER AC-46, Oliver, Tel. 848-8344. PELLE Linkbelt LS-98 avec backhoe, bon état, 848-8344.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

619 AUTOS A VENDRE 1971 TOYOTA Corolla, 1600, 4 portes, 27.000 milles, 827-8200.

MOTO CHALET Pour information demandez: M. ROLLAND MONTGRAIN 872-4721 - 872-4888 839-6987

620 AUTOS A LOUER REMBARS Autos à louer Inc. Prix à partir de \$12.000 par mois.

621 AUTOS DEMANDÉES AUTOS 1965 à 1973 POTS modèles parons état parfait.

SUNSET & HOLIDAY GARAGE ANDRE BELANGER ROULETTES neuves, usagées, petites, moyennes, grandes.

622 AUTOS A LOUER REMBARS Autos à louer Inc. Prix à partir de \$12.000 par mois.

AIRSTREAM 31' - 1972 - neuve - "Safety Group De Luxe" - Thermassan - Air conditionné - Stéréo - Tout équipé - Valeur \$18,500.00

686 ROULETTES TENTE-roulotte, tout mou, équipé, avec ses accessoires, 322-4313. MAISON mobile 3 pièces, à louer, 1 place, Champlain, 616-7800.

689 YACHTS-MOTEURS

LE VOILIER SPORT

VOILIER, canots, kayaks, et accessoires de voile, ouvert jeudi et vendredi soir. 4117, Marconi, Ste-Foy, Téléphone 675-5041. Temps, 442-7191. quo-9

MAINTENANT OUVERT

La seule et unique boutique de l'est de la province en équipement pour yachts à voile ou à moteur. Nous distribuons accastillage, gréement, instruments nautiques, cordage, peinture, vêtements, boîtes, livres, posters, décoration, etc. vente-échange financement, yacht-voile ou moteur, neufs, usagés, 8 à 65 pieds, acier, fibre bois, pneumatiques, catalogues disponibles. Yachting Sport, 1201 avenue Maguire, Sillery, 327-5533. quo-4

INBORI, 1970, moteur Volvo, radio, décapotable, finance, comme neuf, 622-2865. quo-4

BATEAU de pêche, 49 pieds (Le Beau), 821, diesel, accommodations, équipement complet, voiles, état neuf, 626-6293. quo-8

BATEAU 15 pieds, moteur 40 forces, te marque et toile, 827-1429. quo-8

15', fibre de verre, 75 forces, \$800. 622-2417. quo-10

VOILIER, sport, compétition, neufs, usagés, vente, réparation, entretien, décoration, FI-40-Canton, FI-Optimist, plan construction amateur, fibre verre, 8 à 60 pieds, 525-8961, soir, 631-8078. quo-17

CRUISER 35 pieds, en bon état, équipement, chaudière, traineau pour mise à l'eau, \$2000, ou meilleur offre, 628-3962. quo-24

BATEAU 16', à jets, 1972, moteur in-bord, toile, remorque, téléphone, 827-5478 ou 685-0597. quo-16

VOILIER, 35 pieds, en acier, équipé pour la compétition, la croisière, 628-508, soir 631-2412. quo-25

BATEAU, 41 pieds, moteur Diesel, accommodations, 41, 631-0441. quo-26

BATEAU 30 pieds, moteur intérieur, Gray Marin, visible, Marina Neuville, \$1,500. Après 6 heures, 876-0268, 878-2104. quo-5

VOILIER, Ketch Catamaran, 49', construction 1972, échange accepté, voiles ou moteur, 688-0604. quo-29

BATEAU, fibre de verre, 11 pieds, avec moteur 15 hp, tout visible, 687 du Château Ste-Foy, 631-9148. quo-7

YACHT Facemaster, neuf, 32 pieds, 2 moteurs Chrysler, Flybridge, tout équipé, prix d'automne, 683-2900, entre 8 et 20 heures. quo-7

VOILIER à vendre, Aqua-Cat, 19', 1972, Catamaran, \$700, 631-1528. quo-7

YACHT Traveler, 17 pieds, avec moteur à 45 forces, Evinrude, prix de déballage, avec remorque, 628-4137. quo-19

REBOAT, Glaspar, fibre de verre, Evinrude 90 hp, 1971, remorque, \$1,500, 106-0448, 875-2656. quo-9

HORS-BORD McCulloch 4 hp, \$125, Mercury 9.5 \$330, 842-7149. quo-5

YACHT 14 pieds, Cadorette, Mercury 45 forces, remorque, \$1200, 681-6288 ou 849-2272. quo-20

SUNRAY 72, 15 1/2 pieds, moteur Evinrude, de 115 forces, tout équipé, après 3 heures, 827-0622, 827-0482. quo-5

YACHT 15 1/2 pieds, avec moteur 90 C.V. #adressez, 7777 boul. Henri-Bourassa. quo-20

MOTEUR hors-bord, Mercury, 35 forces, prix à discuter, 849-2629. quo-21

BATEAU Evinrude, 18', fibre verre, moteur 75 forces, équipé, 849-2629. quo-5

YACHT 22 pieds, 125 forces, moteur, vendre ou échanger, 329-5317. quo-9

GOLLETTE, tout équipé, 97 pieds, prix à discuter, transaction 4 ans, après 1-737-4383. quo-10

A LOUER, chaouques aluminium, 12', bouées, semaine, saison, 622-5688. quo-3

MOTEUR outboard, Evinrude 7 1/2 forces, avec chaouque Peterborough, acier, \$300, 842-3795. quo-5

YACHT fibre de verre Glaspar avec remorque, moteur Mercury 50 H.P., démarreur électrique, très bon état, tél. 841-4217. quo-5

CHALOUPE Verchère, 30 pieds, neuve, tél. 872-2339 le soir. quo-5

PRINCECRAFT, 37', fibre verre, pare-brise, volant, toile, \$374, 872-2332. quo-3

MOTEUR hors-bord, Sears, 1972, 7.5 forces, 10 heures de marche, après 3-9 hres 626-7068. quo-9

BATEAU 18 1/2', fibre verre, moteur neuf 180 forces, équipé complet, finance si désirée, 822-1842. quo-3

BATEAU Chriscraft, 30 pieds, équipement complet, très bonne condition, moteur neuf, Jour: 844-2274. Soir: 544-3442. quo-10

VOILIER 24 pieds, Sloop Marconi, équipement complet, 621 St-Ignace, Québec, 622-4475; Chicoutimi: 549-6842. quo-10

BATEAU fibre de verre, 31 pieds, moteur Evinrude, 60 H.P. 1971, avec remorque, \$1,600, 633-9775. quo-10

BATEAU Cruiser 33 pieds, tout équipé, 633-4275. quo-7

CRUISER 35 pieds, 1969, moteur Chrysler, 210 hp, équipé complet, \$6,000, avec action \$7,200, 628-4062. quo-3

CRUISER Owens, Aruba, 1966, tri-cabine, 42', tout équipé, engine, exécuté GEMET, 500 heures, nouvelles décorations intérieures, générateur 4.5 KW, tein-tabs, deep-sea-ender, CO-2, automatique, radio 150 watts, soit rigide, soke et réfrigérateur, pompes de fond, etc., \$45,000. Tél. 697-6307. quo-3

YACHT 15', Evinrude, 90 forces, prix discutables, 627-9040. quo-7

YACHT à vendre, 45 forces, Princecraft, prix à discuter, 523-4941. quo-7

YACHT 15 pieds, moteur Johnson, 35 forces, remorque, \$450, 667-7752. quo-7

\$500 YACHT Peterborough, moteur 30 forces, électrique, remorque, accessoires, 683-4893. quo-7

CRUISER 1970, 200 heures, acier, intérieur, 34 pieds, 2 moteurs gazoline, 250 HP chacun, radio HF, indicateur profondeur, sonde, équipement complet, accommodations pour 6 personnes, 827-2322, 827-7274. quo-9

YACHT 17', fibre verre, moteur 75 forces, \$750, 225, 476 Rue ouest, Charlesbourg, 626-8478, 622-2962. quo-7

MOTEUR Evinrude, 50, 1959, très bon état, \$350, conduite et encrage de vent, 826-2806. quo-7

YACHT 1971, hors-bord, fibre de verre, Glaspar 19 avec remorque, moteur Mercury, 65 forces, #adressez à 21 Fortias, Loretteville, 842-7726. quo-7

CHRIS-CRAFT 31 pieds, \$7,000, aubaine pour connaissance, après 6 heures, 628-9738. quo-7

REMOQUE de bateau Tee-Nee, après 6 heures 627-9738. quo-7

CRUISER Owens 1962, cabine double hard-top 28 pieds, avec moteur GM 327 hp, cubes, neuf et transmission hydraulique Wagner-Velvet neuve, équipement complet, accommodations pour 4 à 6 personnes, à l'état de neuf, pour \$8,000, après 6 heures à La Motte, 1415-626-6189. quo-5

BATEAU 15 pieds, décapotable, 50 hp, remorque, très bon état, 601-2200. quo-1

EMBARCATION pour pêche ou plage, ne renverse pas, ne s'immerge pas, fabrication exclusive, venez nous voir, pour 3 adultes, 626-8823. quo-3

HORS-BORD, électrique, commandes, \$375, 626-8665, après 6 heures. quo-7

NOUVEAU sur le marché, canot Abénakis 152, Tél. 626-1733. quo-3

mémoire aux annonceurs



VOIR, C'EST CROIRE!

Comment pouvez-vous croire une chose que vous ne pouvez voir comme, par exemple, la pénétration de vos messages publicitaires chez les consommateurs?

Vous savez que les gens achètent et lisent des journaux. Mais quels journaux achètent-ils et jusqu'à quel point font-ils cas des messages publicitaires qu'ils contiennent?

Si vous voulez être obligés de croire après avoir vu, et avoir la certitude que vos messages ont une portée raisonnable, demandez à voir notre plus récent rapport de l'Audit Bureau of Circulations sur le tirage de notre publication.

Rien de soufflé, rien de camouflé!

LE SOLEIL

membre ABC



L'Audit Bureau of Circulations groupe plus de 4,000 annonceurs, agences de publicité et éditeurs de journaux. L'organisme est reconnu par ses standards d'efficacité dans le monde de la publication.

Nouvel échec spatial russe

WASHINGTON, (D'après AFP, Reuter) — Une sonde automatique soviétique, chargée, semble-t-il, de déposer un nouvel engin Lunokhod sur la Lune, s'est abîmée la semaine dernière dans le Pacifique, annonce-t-on de source informée à Washington. Ce serait le second échec spatial soviétique en l'espace d'un mois.

Le Washington Post annonce également cet échec aujourd'hui, mais il ne cite aucune source, déclarant que l'échec de la mise en orbite de cette sonde est dû au mauvais fonctionnement du deuxième étage de la fusée Proton. Cette fusée est également employée pour lancer les vaisseaux spatiaux "Soyouz" et les stations orbitales Salyout.

Cette perte s'est produite quelques jours après l'accident qui a causé la perte de la station spatiale Salyout mise sur orbite récemment par l'URSS, précise-t-on.

Hausse du taux d'escompte ouest-allemand pour combattre l'inflation

BONN, (Reuter) — L'Allemagne fédérale a relevé hier, son taux d'escompte de cinq à six pour cent, avec l'intention avouée de réduire la hausse des prix qui est actuellement de l'ordre de 7.5 pour-cent l'an.

La Banque fédérale a également relevé d'un pour-cent son taux Lombard (avances sur titres) qui passe à huit pour-cent, et le ministre de l'Économie, M. Hans Friedrichs, a laissé entendre que le gouvernement annoncerait prochainement un nouveau "train" de mesures destinées à lutter contre l'inflation qui augmente dans le pays.

M. Friedrichs a cependant refusé de donner le moindre détail sur ces mesures, pour éviter que certaines personnes ne puissent prendre les mesures propres à tourner celles-ci.

Le président de la Banque fédérale, M. Karl Klagen, en annonçant la hausse du taux d'escompte, hier matin à Berlin-Ouest, a clairement déclaré que cette mesure avait pour but de ralentir la hausse des prix.

L'indice du coût de la vie pour le mois d'avril, qui doit être publié dans les prochains jours, révélera, pense-t-on, une hausse de 7.5 pour-cent par rapport à l'année dernière. Elle n'était que de 6.9 pour-cent en mars.

La hausse du taux d'escompte a été rendue possible par la fluctuation concertée des monnaies européennes, qui protège

l'économie ouest-allemande contre une nouvelle "poussée de fièvre" monétaire. Les capitaux flottants ne manqueraient pas en effet d'être attirés par cette hausse du taux d'intérêt qui en découle automatiquement.

Le Dr Klagen a déclaré que si l'inflation continuait à s'aggraver, il faudrait en arriver à envisager un blocage des prix et des salaires. Mais pour le moment, a-t-il ajouté, "Nous devons utiliser tous les autres moyens disponibles". La RFA n'a jamais connu un tel blocage depuis sa création.

Le Dr Friedrichs, pour sa part, a présidé hier, une réunion du Conseil de l'économie publique, un organisme consultatif qui représente les états fédéraux et les autorités locales. C'est la première d'une série de consultations que doit avoir le ministre, et à l'issue desquelles il devra décider des mesures supplémentaires pour enrayer l'inflation.

D'autre part, la fédération des syndicats ouest-allemands a publié hier, une déclaration dans laquelle elle demande que le gouvernement prenne immédiatement les mesures nécessaires pour stabiliser les prix.

Les syndicats affirment qu'en échange de leur modération dans les revendications salariales, le patronat a procédé à des augmentations de prix très importantes, et que ce serait à lui de supporter le poids d'un programme de stabilité.

L'Europe s'attend à une crise énergétique

BRUXELLES (Reuter) — De sérieux problèmes d'approvisionnement en matières premières pourraient se poser à l'Europe dans les années qui viennent. En 1980, le Marché commun devra importer un milliard de tonnes par an de pétrole. En 1985, au moins 65 pour cent de sa consommation énergétique viendra de l'étranger.

Dans le même temps, les États-Unis devront faire face à un déficit pétrolier de quelque 600 millions de tonnes en 1980, et le Japon se trouvera dans une situation semblable, avec 500 millions de tonnes de déficit. Ces avertissements figurent

dans une réponse écrite de la Commission du Marché commun à une question d'un membre du Parlement européen.

"Il est évident que de graves problèmes se posent, lit-on dans cette réponse. Mais la commission considère qu'en terme quantitatifs, l'approvisionnement de la communauté ne devrait pas être menacé et ne devrait pas être compromis, à condition que tout soit mis en oeuvre pour s'assurer que les investissements nécessaires à cet accroissement de production, au Moyen-Orient notamment, seront effectués."

La commission souligne qu'en matière de coke et de charbon, l'approvisionnement par de nouvelles sources d'énergie se développe. C'est le cas de l'Australie qui a ravitaillé, l'année dernière, en petites quantités, des entreprises du Marché commun et devrait exporter massivement vers l'Europe cette année et en 1974.

Pendant ce temps, les réserves de gaz de Groningen, en Hollande, devraient suffire à couvrir les contrats déjà signés pour ravitailler les nouvelles industries, ajoute la commission. Mais il semble peu probable que les producteurs hollandais de gaz puissent signer d'autres contrats du même genre.

La commission a par ailleurs révélé qu'une société américaine, la "Placid Oil Ltd.", avait officiellement porté plainte contre la décision du gouvernement hollandais de ne pas permettre la livraison à l'Allemagne de l'Ouest de 6,5 milliards de mètres cubes de gaz provenant d'un gisement exploité au large des côtes hollandaises.

Selon un médecin canadien

Les Chinois ont échoué en ce qui concerne la médecine

SHANGHAI (PC) — Les efforts chinois visant à former des médecins pendant de courtes périodes de scolarité ont pratiquement échoué, a déclaré hier un membre de la délégation de médecins canadiens actuellement en visite en Chine.

Ces efforts, entrepris au lendemain de la révolution culturelle vers la fin des années soixante, avaient pour objectif de réduire de cinq à deux ans ou même moins, le nombre d'années requises pour la formation complète d'un médecin.

D'après le médecin canadien, cet objectif a été abandonné il y a quelque temps maintenant, et la période de deux ans a été remplacée par des cours s'étalant sur au moins trois ans et demi.

La révolution culturelle avait été déclenchée en 1965 en vue de briser le développement d'une élite culturelle et de redonner toute sa valeur au travail pratique par rapport à la théorie.



LA SAINTE PAIX!

VOTRE LIGNE DIRECTE AVEC LES ACHETEURS

Les Annonces

Classées

du Soleil

529-9231

Heures d'affaires

8h30 à 20h30 du

lundi au vendredi

Rhodésie Niesewand déporté à Londres

SALISBURY (Reuter-AFP)—Le journaliste rhodésien Peter Niesewand a été libéré hier soir par les autorités rhodésiennes et a quitté Salisbury pour Londres à bord d'un avion portugais.

M. Niesewand, 28 ans, semblait avoir bon moral lorsqu'il s'est embarqué à bord de l'avion de ligne. Répondant à quelques questions posées par ses collègues depuis la terrasse de l'aéroport, le journaliste a déclaré qu'il n'avait pas dû renoncer à sa nationalité rhodésienne pour pouvoir quitter le pays.

Comme on l'interrogeait sur ses conditions de détention, il a déclaré: "Eh bien, ce n'était pas très agréable." Peter Niesewand avait été condamné le mois dernier à deux ans de prison, dont un avec sursis, pour violation de la loi sur les secrets d'Etat.

La Cour d'appel avait cependant cassé ce jugement et rejeté la condamnation mardi, mais Niesewand restait détenu en vertu d'un ordre de détention pris selon des pouvoirs spéciaux. Il était en prison depuis le 20 février dernier.

Cet ordre d'arrestation n'était pas lié, affirmait les autorités, à son inculpation, qui était motivée par trois informations qu'il avait publiées en novembre dernier sur les opérations anti-guérillas de l'armée rhodésienne. M. Niesewand travaillait notamment pour la BBC Reuter, "The Guardian", l'AFP et d'autres publications.

Son épouse, Nonie, avait déclaré mercredi qu'après ce qu'elle venait de vivre en Rhodésie, elle ne désirait pas élever ses enfants. Les Niesewand ont un fils, Oliver, un second enfant est attendu pour le mois de juillet.

Le gouvernement rhodésien a publié hier soir un communiqué dans lequel il déclare que l'ordre de détention du journaliste n'a pas été levé. Le ministre de la Justice M. Desmond Lardner-Burke considérant qu'il convenait, pour l'intérêt de l'ordre et de la sécurité publiques, de ne pas le libérer en Rhodésie. Toutefois, le ministre a estimé que "la présence de M. Niesewand hors de Rhodésie" ne pouvait pas nuire au pays, et lui a permis de quitter le territoire.

A Londres, où Peter Niesewand est attendu cet après-midi, un porte-parole du Foreign Office a déclaré hier soir que la libération du jeune journaliste "était accueillie avec joie". Le mois dernier, Sir Alec Douglas-Home, secrétaire au Foreign Office, avait manifesté auprès du gouvernement rhodésien après l'arrestation de M. Niesewand et lui avait fait part de la "profonde inquiétude" que suscitait en Grande-Bretagne le sort du journaliste.

Plusieurs directeurs d'organismes de presse dont M. Niesewand était le correspondant à Salisbury ont également exprimé leur satisfaction devant sa libération. Un porte-parole de la BBC a ajouté que le journaliste n'aurait aucune difficulté à trouver du travail en Grande-Bretagne. Il a précisé que la BBC lui avait offert un poste à Londres.

Selon l'OPEP,

Propositions sérieuses des compagnies pétrolières

LAOS (AFP)—Le président de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), M. Ali Monguno (Nigéria), a annoncé hier à Lagos, que les compagnies occidentales avaient fait de nouvelles propositions qui "pourraient constituer la base d'une discussion sérieuse" dans les négociations sur l'augmentation du prix du pétrole brut.

Il a d'autre part, indiqué qu'une réunion extraordinaire de l'OPEP, prévue à Tripoli lundi prochain, pourrait être "renvoyée". Il n'a indiqué aucune date pour permettre aux négociateurs de l'OPEP d'étudier les propositions des compagnies occidentales.

L'OPEP avait écidé la réunion de Tripoli dans le but de définir une action au cas où les compagnies occidentales n'auraient pas, à l'expiration du délai fixé par l'Organisation, soumis des "propositions constructives" susceptibles de fournir de nouvelles bases de discussion. L'OPEP avait lancé cet "ultimatum" après l'échec des précédentes négociations avec les compagnies occidentales, à Beyrouth, au Caire et à Vienne, négociations au cours desquelles, croit-on savoir, les producteurs avaient exigé une augmentation de 13,66 pour cent du prix du pétrole brut.

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

- (4) Québec CFCM-TV
- (5) Québec CKMI-TV
- (11) Québec CBVT
- (3) Burlington WCAX-TV
- (7) Sherbrooke CHU-TV
- (8) Mt. Washington WMTW-TV
- (10) Montréal CFTM-TV
- (12) Montréal CCF-TV
- (13) Trois-Rivières CKTM-TV

De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain.
(1) Émission couleur

LE VENDREDI 4 MAI 1973

- 6.00 P.M.
 - (3) Channel 3 news hour c
 - (4) Panorama c
 - (5) Québec today c
 - (7) Madame est servie c
 - (10) Madame est servie c
 - (11) Actualités 24 c
 - (12) Pulse c
 - (TCQ) La pêche sportive au Québec
- 6.15
 - (5) News
- 6.30
 - (4) De toutes les couleurs c
 - (5) Hour glass c
 - (8) The Wild West c
 - (TCQ) "Atelier Musical" Animateurs, Marce, Charland et Denis Huot.
- 6.50
 - (5) Film
- 7.00
 - (3) News c
 - (5) Audubon Wildlife theatre (7) Télécinéma: "Le bois des amants"
- 7.15
 - (10) Le 10 vous informe c
 - (11) Les Pierrafeu c
 - (12) The Brady bunch c
 - (TCQ) Le 13 vous informe c
 - (TCQ) Un Québécois en URSS, Animateur: Camille Rousseau.
- 7.30
 - (3) The New Price is right c
 - (4) En première: "Vertes demeures"
 - (5) The New Dick Van Dyke show c
 - (8) Winners circle (première) c
 - (10) En première: "L'île des dauphins bleus" c
 - (11) Les règles du jeu c
 - (12) The Sonny & Cher comedy hour c
- 7.45
 - (R-Q.) Courbe 13. "Hors des sentiers battus" c
- 8.00
 - (3) Mission Impossible c
 - (3) M — A — S — H c
 - (8) The Brady bunch c
- 8.15
 - (R-Q.) Poste Frontière — Chaleur et soleil de la Martinique et de la Guadeloupe. c
- 8.30
 - (5) All in the family c
 - (8) The Partridge family c
 - (12) Friday Movie: "That certain summer" c
- 9.00
 - (3) Friday Movie: "Do not disturb" c
 - (5) The Tommy Banks show (7) (11) (13) A propos... — Musique c
 - (8) Room 222 c
- 9.15
 - (R-Q.) Mains habiles, mains agiles — Rencontre avec Pierre Ouvrard, artisan relieur. c
- 9.30
 - (4) Mannix c
 - (7) (11) (13) Le 60 - Information c
 - (8) The odd couple c
 - (10) Toute la ville en parle c
 - (TCQ) A. P. A. Automobile
- 10.00
 - (5) Program X c
 - (8) Love, American Style c
 - (10) Le temps d'aimer c
 - (12) The F.S.I.C
- 10.30
 - (13) Cinéma Kraft: "Bye Bye Barbara" c
- 10.40
 - (10) Les nouvelles TVA c
 - (5) The Tommy Banks show (7) (11) (13) Le téléjournal c
- 10.55
 - (7) Informa 7c
 - (11) Nouvelles du sport et météo c
 - (13) Le 13 vous informe c
- 11.00
 - (3) Channel 3 night beat c
 - (4) Altitude 755 c
 - (5) (8) News c
 - (7) (11) (13) Appelez-moi Lise c
 - (10) Altitude 755 c
 - (12) News c
- 11.30
 - (12) Pulse c
- 11.45
 - (5) Viewpoint
- 11.50
 - (3) Late Movie: "Speedway" c
 - (5) After eleven: "Cavalry scout" c
 - (8) ABC Wide World of Entertainment c
- 12.00 A.M.
 - (4) Heure Exquise: "La chevauchée du retour" c
 - (7) Cinéma 7: "Haute infidélité" c
 - (10) En pantoufles: "Le trésor de la Sierra Madre" c
 - (11) Cinéma: "La ville dont le prince est un enfant" c
 - (12) Friday Movie: "Life at the top" c
 - (13) Ciné-Soir: "Les inséparables" c
- 2.05
 - (10) "Le 10 vous informe" c

LE SAMEDI 5 MAI 1973

- 6.00 A.M.
 - (12) University of the air c
- 6.30
 - (12) The Community c
- 6.50
 - (12) Community Calendar
- 7.00
 - (8) Across the fence c
 - (12) Hercules
- 7.30
 - (8) Rusty Wellington c
- 8.00
 - (3) The Bugs Bunny show c
 - (4) Les 10 vous informe c
 - (8) H. R. Pufnstuf c
 - (12) Magic Tom's Road show
- 8.25
 - (10) Bienvenue CFTM c
- 8.30
 - (3) In the news c
- 8.30
 - (3) Sabrina, the teenage witch c
 - (4) La Pastorale c
 - (8) Jackson Five c
 - (10) Les p'tits bonhommes c
 - (12) George of the jungle c
- 8.56
 - (3) In the news c
- 9.00
 - (3) The Amazing change and the Chan Clan c
 - (7) L'agriculture de demain c
 - (8) The Osmonds c
 - (10) Vers 76 c
 - (11) Yogi et Popotame c
 - (12) Jackson Five c
- 9.26
 - (3) In the news c
- 9.30
 - (3) The New Scooby-Doo Movies c
 - (4) Les aventures: "Les conquérants du Pacifique" c
 - (7) Grangallo et petiro c
 - (8) The Saturday Superstar Movie c
 - (11) (13) Grangallo et petiro
 - (12) The Flintstones
 - (10) Cool McColl c
 - (7) (11) (13) Mon ami Ben c
- 10.00
 - (3) In the news c
- 10.30
 - (10) Route des pionniers c
 - (11) (13) In the news c
 - (12) P.M.
 - (4) De tout, de tous (c)
 - (5) Grand Prix Wrestling c
 - (7) Le cirque à Tonton c
 - (8) Funky Phantom c
 - (10) Bon Week-end c
 - (11) Les héros du samedi c
 - (12) Star Trek c
 - (13) Les petites annonces c
- 10.55
 - (10) Route des pionniers c
 - (11) (13) In the news c
 - (12) P.M.
 - (4) De tout, de tous (c)
 - (5) Grand Prix Wrestling c
 - (7) Le cirque à Tonton c
 - (8) Funky Phantom c
 - (10) Bon Week-end c
 - (11) Les héros du samedi c
 - (12) Star Trek c
 - (13) Les petites annonces c
- 11.30
 - (3) Fat Albert and the cosy kids c
 - (8) Lassie c
 - (13) C'est pas sorcier c
- 12.00
 - (3) In the news c
 - (4) Children's film festival c
 - (5) Alfred Hitchcock Movie c
 - (8) Children's cinema c
 - (7) Match sur roulettes c
 - (8) The Monkees c
 - (11) L'heure des quilles c
 - (12) Saturday Movie: "Batman" c
- 12.30
 - (3) Fat Albert and the cosy kids c
 - (8) Lassie c
 - (13) C'est pas sorcier c
- 12.56
 - (3) In the news c
 - (4) Children's film festival c
 - (5) Alfred Hitchcock Movie c
 - (8) Children's cinema c
 - (7) Match sur roulettes c
 - (8) The Monkees c
 - (11) L'heure des quilles c
 - (12) Saturday Movie: "Batman" c
- 1.00
 - (3) In the news c
 - (4) Children's film festival c
 - (5) Alfred Hitchcock Movie c
 - (8) Children's cinema c
 - (7) Match sur roulettes c
 - (8) The Monkees c
 - (11) L'heure des quilles c
 - (12) Saturday Movie: "Batman" c

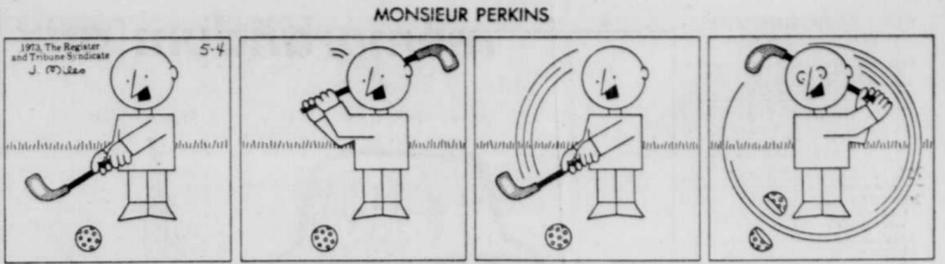
HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS!

TCQ: Signifie "TELECABLE de QUEBEC", réseau communautaire à circuit fermé.

R-Q.: Signifie "Radio-Québec" synthonisé au 11 sur le câble

petite histoire des longs-métrages

- VENDREDI, 4 MAI 1973 P.M.
 - (7) Télécinéma: "Le bois des amants". Fr. Drame de guerre réalisé en 1960 par C. Autant-Lara avec Laurent Terzieff, Erika Remberg et Francoise Rosay. — Un agent français tombe amoureux de l'épouse d'un officier nazi.
 - 7.30
 - (10) En Première: "L'île des dauphins bleus". E-U. 1964. Aventures de J. B. Clark avec Celia Kaye, Larry Domasin et Ann Daniel. — Une jeune Indienne vit solitaire sur une île durant quelques années. c
 - 7.30
 - (13) Cinéma Kraft: "Bye Bye Barbara". Fr. Comédie policière. Réalisation de M. Deville en 1969 avec Philippe Avron, Ewa Swan et Bruno Cremer. — Un reporter sportif veut hériter la fille adoptive d'un directeur théâtral de "influence néfaste de cet homme".
 - 8.30
 - (12) Friday Movie: "That certain summer". E-U. Drame psychologique. Réalisation de L. Johnson en 1972 avec Hal Holbrook, Hope Lange et Scott Jacoby. — Un jeune garçon vient à savoir que son père est un homosexuel. c
 - 9.00
 - (3) Friday Movie: "Do not disturb". E-U. Comédie réalisée en 1965 par R. Levy avec Doris Day et Rod Taylor. — Se sentant délaissée par son époux, une jeune femme essaie de le rendre jaloux. c
 - 11.30
 - (4) Late Movie: "Speedy". E-U. Comédie musicale. Réalisation de N. Tauroz en 1968 avec Elvis Presley, Nancy Sinatra et Bill Bixby. — Un coureur automobile doit donner son salaire à l'impôt à cause de retard. c
 - 11.30
 - (5) After Eleven: "Cavalry scout". E-U. Western réalisé en 1951 par L. Selander avec Rod Cameron, Audrey Long et Jim Davis. — Vers 1860, dans l'Ouest, un éclaireur ci-
- SAMEDI, 5 MAI 1973 A.M.
 - 9.30
 - (4) Ciné - Aventures: "Les conquérants du Pacifique". Esp. 1965. Aventures de J. de Lacy avec Frank Latimore, Pilar Casnino et George Martin. — Les péripéties de Balboa qui découvre l'Océan Pacifique. c
 - 10.00
 - (10) Ciné-Jeunes: "David et Betsabée". E-U. Drame biblique réalisé en 1951 H. King avec Gregory Peck, Susan Hayward, Kieron Moore et Raymond Massey. — Pour pouvoir épouser celle qu'il aime, David fait assassiner le mari de celle-ci, mais voit tomber sur lui le châtiment de Dieu. c
 - 10.30
 - (7) Cinéma 7: "Haute infidélité". It. Film à sketches. Réalisation de R. Rossini, E. Petri, L. Salce et M. Monticelli en 1964 avec Nino Manfredi, Charles Aznavour et Monica Vitti. — Quatre sketches racontant des aventures de femmes mariées.
 - 12.00
 - (10) En Pantoufles: "Le trésor de la Sierra Madre". E-U. Drame réalisé en 1948 par J. Huston avec Humphrey Bogart, Walter Huston et Tim Holt. — Trois aventuriers tentent de trouver de l'or au Mexique.
 - 12.00
 - (12) Friday Movie: "Life at the top". G-B. Drame psychologique réalisé en 1965 par T. Kitchell avec Laurence Harvey, Jean Simmons et Honor Blackman. — Les aventures cocasses d'un homme d'origine simple qui se marie à une riche dans la haute société.
 - 12.00
 - (13) Ciné-Soir: "Les inséparables". E-U. Comédie. Réalisation de J. Donohue en 1965 avec Frank Sinatra, Deborah Kerr et Dean Martin. — Un couple divorcé se réunit après bien des aventures comiques. c



Richard Nixon sert un ultimatum à Hanoi

WASHINGTON (Reuter) — Dans son quatrième rapport annuel de politique étrangère, soumis hier au Congrès, le président Nixon déclare que les États-Unis ne sont pas disposés à demeurer inactifs face aux violations du cessez-le-feu par le Nord-Vietnam. Ils continueront aussi à aider le gouvernement cambodgien face aux assauts communistes.

En ce qui concerne le Moyen-Orient, les menaces que fait peser le conflit israélo-arabe s'aggravent. Une solution ne peut être imposée de l'extérieur et il importe que les parties reprennent leurs négociations sans préalables, mais sans renoncement sur les principes d'honneur et de justice.

L'Indochine et le Moyen-Orient sont les deux foyers d'inquiétude mentionnés dans le rapport, qui présente par ailleurs une image en général assez optimiste de la conjoncture mondiale.

Le président Nixon se félicite des rapports établis avec les dirigeants du Kremlin, des "gens sérieux", fait état des "progrès historiques" réalisés dans les relations avec la Chine et, à l'égard de l'Europe, reprend le thème d'une nouvelle charte atlantique, et promet qu'il n'y aura pas de retrait unilatéral des troupes américaines en Europe.

Le président Nixon se félicite des rapports établis avec les dirigeants du Kremlin, des "gens sérieux", fait état des "progrès historiques" réalisés dans les relations avec la Chine et, à l'égard de l'Europe, reprend le thème d'une nouvelle charte atlantique, et promet qu'il n'y aura pas de retrait unilatéral des troupes américaines en Europe.

Le problème est de savoir, déclare le président, si le principe de l'unité atlantique en matière de défense et de sécurité peut être réconcilié avec la politique économique régionale de la communauté européenne. On ne peut sortir de l'impasse, ajoute M. Nixon, que si chaque allié consent à subordonner une certaine mesure d'autonomie individuelle ou régionale à la poursuite d'objectifs communs.

Le président réaffirme avec fermeté que les États-Unis ne retireront pas unilatéralement leurs troupes d'Europe. Par ailleurs, les alliés de l'OTAN n'ont pas à se faire de craintes pour leurs intérêts alors que les États-Unis cherchent à aboutir à divers accords avec l'URSS, dont des pactes sur la limitation des armements nucléaires. "Les États-Unis ne compromettent jamais la sécurité de l'Europe ou les intérêts de nos alliés," proclame M. Nixon. Cependant, le président invite les pays de l'OTAN à assumer une plus grande partie des charges de la défense, et demande à l'alliance dans son ensemble, et non pas seulement à l'Allemagne, de faire face à cette amorce au problème des compensations financières pour la présence de troupes américaines en Europe.

Le président Nixon tend un nouveau d'olive à l'Inde, contre laquelle les États-Unis avaient pris position lors de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Il déclare que Washington désire entretenir avec elle de bonnes relations basées sur le réalisme, la maturité et le respect, de même que la détermination de ne pas laisser les divergences envenimer les choses. M. Nixon insiste cependant sur le fait que la cohésion et la stabilité du Pakistan sont d'une importance cruciale pour la paix au sud-est asiatique.

Le président Nixon tend un nouveau d'olive à l'Inde, contre laquelle les États-Unis avaient pris position lors de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Il déclare que Washington désire entretenir avec elle de bonnes relations basées sur le réalisme, la maturité et le respect, de même que la détermination de ne pas laisser les divergences envenimer les choses. M. Nixon insiste cependant sur le fait que la cohésion et la stabilité du Pakistan sont d'une importance cruciale pour la paix au sud-est asiatique.

Le président Nixon tend un nouveau d'olive à l'Inde, contre laquelle les États-Unis avaient pris position lors de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Il déclare que Washington désire entretenir avec elle de bonnes relations basées sur le réalisme, la maturité et le respect, de même que la détermination de ne pas laisser les divergences envenimer les choses. M. Nixon insiste cependant sur le fait que la cohésion et la stabilité du Pakistan sont d'une importance cruciale pour la paix au sud-est asiatique.

Le président Nixon tend un nouveau d'olive à l'Inde, contre laquelle les États-Unis avaient pris position lors de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Il déclare que Washington désire entretenir avec elle de bonnes relations basées sur le réalisme, la maturité et le respect, de même que la détermination de ne pas laisser les divergences envenimer les choses. M. Nixon insiste cependant sur le fait que la cohésion et la stabilité du Pakistan sont d'une importance cruciale pour la paix au sud-est asiatique.

Le président Nixon tend un nouveau d'olive à l'Inde, contre laquelle les États-Unis avaient pris position lors de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Il déclare que Washington désire entretenir avec elle de bonnes relations basées sur le réalisme, la maturité et le respect, de même que la détermination de ne pas laisser les divergences envenimer les choses. M. Nixon insiste cependant sur le fait que la cohésion et la stabilité du Pakistan sont d'une importance cruciale pour la paix au sud-est asiatique.

Le président Nixon tend un nouveau d'olive à l'Inde, contre laquelle les États-Unis avaient pris position lors de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Il déclare que Washington désire entretenir avec elle de bonnes relations basées sur le réalisme, la maturité et le respect, de même que la détermination de ne pas laisser les divergences envenimer les choses. M. Nixon insiste cependant sur le fait que la cohésion et la stabilité du Pakistan sont d'une importance cruciale pour la paix au sud-est asiatique.

Le président Nixon tend un nouveau d'olive à l'Inde, contre laquelle les États-Unis avaient pris position lors de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Il déclare que Washington désire entretenir avec elle de bonnes relations basées sur le réalisme, la maturité et le respect, de même que la détermination de ne pas laisser les divergences envenimer les choses. M. Nixon insiste cependant sur le fait que la cohésion et la stabilité du Pakistan sont d'une importance cruciale pour la paix au sud-est asiatique.

Le président Nixon tend un nouveau d'olive à l'Inde, contre laquelle les États-Unis avaient pris position lors de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Il déclare que Washington désire entretenir avec elle de bonnes relations basées sur le réalisme, la maturité et le respect, de même que la détermination de ne pas laisser les divergences envenimer les choses. M. Nixon insiste cependant sur le fait que la cohésion et la stabilité du Pakistan sont d'une importance cruciale pour la paix au sud-est asiatique.

Le président Nixon tend un nouveau d'olive à l'Inde, contre laquelle les États-Unis avaient pris position lors de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Il déclare que Washington désire entretenir avec elle de bonnes relations basées sur le réalisme, la maturité et le respect, de même que la détermination de ne pas laisser les divergences envenimer les choses. M. Nixon insiste cependant sur le fait que la cohésion et la stabilité du Pakistan sont d'une importance cruciale pour la paix au sud-est asiatique.

Le président Nixon tend un nouveau d'olive à l'Inde, contre laquelle les États-Unis avaient pris position lors de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Il déclare que Washington désire entretenir avec elle de bonnes relations basées sur le réalisme, la maturité et le respect, de même que la détermination de ne pas laisser les divergences envenimer les choses. M. Nixon insiste cependant sur le fait que la cohésion et la stabilité du Pakistan sont d'une importance cruciale pour la paix au sud-est asiatique.

Le président Nixon tend un nouveau d'olive à l'Inde, contre laquelle les États-Unis avaient pris position lors de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Il déclare que Washington désire entretenir avec elle de bonnes relations basées sur le réalisme, la maturité et le respect, de même que la détermination de ne pas laisser les divergences envenimer les choses. M. Nixon insiste cependant sur le fait que la cohésion et la stabilité du Pakistan sont d'une importance cruciale pour la paix au sud-est asiatique.

Le président Nixon tend un nouveau d'olive à l'Inde, contre laquelle les États-Unis avaient pris position lors de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Il déclare que Washington désire entretenir avec elle de bonnes relations basées sur le réalisme, la maturité et le respect, de même que la détermination de ne pas laisser les divergences envenimer les choses. M. Nixon insiste cependant sur le fait que la cohésion et la stabilité du Pakistan sont d'une importance cruciale pour la paix au sud-est asiatique.

Le président Nixon tend un nouveau d'olive à l'Inde, contre laquelle les États-Unis avaient pris position lors de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Il déclare que Washington désire entretenir avec elle de bonnes relations basées sur le réalisme, la maturité et le respect, de même que la détermination de ne pas laisser les divergences envenimer les choses. M. Nixon insiste cependant sur le fait que la cohésion et la stabilité du Pakistan sont d'une importance cruciale pour la paix au sud-est asiatique.

Le président Nixon tend un nouveau d'olive à l'Inde, contre laquelle les États-Unis avaient pris position lors de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Il déclare que Washington désire entretenir avec elle de bonnes relations basées sur le réalisme, la maturité et le respect, de même que la détermination de ne pas laisser les divergences envenimer les choses. M. Nixon insiste cependant sur le fait que la cohésion et la stabilité du Pakistan sont d'une importance cruciale pour la paix au sud-est asiatique.

Le président Nixon tend un nouveau d'olive à l'Inde, contre laquelle les États-Unis avaient pris position lors de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Il déclare que Washington désire entretenir avec elle de bonnes relations basées sur le réalisme, la maturité et le respect, de même que la détermination de ne pas laisser les divergences envenimer les choses. M. Nixon insiste cependant sur le fait que la cohésion et la stabilité du Pakistan sont d'une importance cruciale pour la paix au sud-est asiatique.

Le président Nixon tend un nouveau d'olive à l'Inde, contre laquelle les États-Unis avaient pris position lors de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Il déclare que Washington désire entretenir avec elle de bonnes relations basées sur le réalisme, la maturité et le respect, de même que la détermination de ne pas laisser les divergences envenimer les choses. M. Nixon insiste cependant sur le fait que la cohésion et la stabilité du Pakistan sont d'une importance cruciale pour la paix au sud-est asiatique.

Le président Nixon tend un nouveau d'olive à l'Inde, contre laquelle les États-Unis avaient pris position lors de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Il déclare que Washington désire entretenir avec elle de bonnes relations basées sur le réalisme, la maturité et le respect, de même que la détermination de ne pas laisser les divergences envenimer les choses. M. Nixon insiste cependant sur le fait que la cohésion et la stabilité du Pakistan sont d'une importance cruciale pour la paix au sud-est asiatique.

Le président Nixon tend un nouveau d'olive à l'Inde, contre laquelle les États-Unis avaient pris position lors de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Il déclare que Washington désire entretenir avec elle de bonnes relations basées sur le réalisme, la maturité et le respect, de même que la détermination de ne pas laisser les divergences envenimer les choses. M. Nixon insiste cependant sur le fait que la cohésion et la stabilité du Pakistan sont d'une importance cruciale pour la paix au sud-est asiatique.

Le président Nixon tend un nouveau d'olive à l'Inde, contre laquelle les États-Unis avaient pris position lors de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Il déclare que Washington désire entretenir avec elle de bonnes relations basées sur le réalisme, la maturité et le respect, de même que la détermination de ne pas laisser les divergences envenimer les choses. M. Nixon insiste cependant sur le fait que la cohésion et la stabilité du Pakistan sont d'une importance cruciale pour la paix au sud-est asiatique.

Le président Nixon tend un nouveau d'olive à l'Inde, contre laquelle les États-Unis avaient pris position lors de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Il déclare que Washington désire entretenir avec elle de bonnes relations basées sur le réalisme, la maturité et le respect, de même que la détermination de ne pas laisser les divergences envenimer les choses. M. Nixon insiste cependant sur le fait que la cohésion et la stabilité du Pakistan sont d'une importance cruciale pour la paix au sud-est asiatique.

Le président Nixon tend un nouveau d'olive à l'Inde, contre laquelle les États-Unis avaient pris position lors de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Il déclare que Washington désire entretenir avec elle de bonnes relations basées sur le réalisme, la maturité et le respect, de même que la détermination de ne pas laisser les divergences envenimer les choses. M. Nixon insiste cependant sur le fait que la cohésion et la stabilité du Pakistan sont d'une importance cruciale pour la paix au sud-est asiatique.

Le président Nixon tend un nouveau d'olive à l'Inde, contre laquelle les États-Unis avaient pris position lors de la guerre indo-pakistanaise de 1971. Il déclare que Washington désire entretenir avec elle de bonnes relations basées sur le réalisme, la maturité et le respect, de même que la détermination de ne pas laisser les divergences envenimer les choses. M. Nixon insiste cependant sur le fait que la cohésion et la stabilité du Pakistan sont d'une importance cruciale pour la paix au sud-est asiatique.

SERVICES ANNIVERSAIRES



DION (Alphonse) — Samedi, le 5 mai 1973, à 9 h. a.m. en l'église de Ste-Claire d'Assise, sera chanté le service anniversaire de M. Alphonse Dion, époux de Germaine Gagnon. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. qu-4

ASSELIN (Léo) — Samedi, le 5 mai 1973, à 10 heures, à l'église de Ste-Claire d'Assise, sera chanté le service anniversaire de monsieur Léo Asselin. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. qu-4

BLOUIN (Marie - Anne) — Samedi, le 5 mai 1973, à 4 h. p.m., en l'église St-Jean, le service anniversaire de Mme Omer Blouin (Marie - Anne Lafamme). Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. qu-4

BOUCHARD (Corinne) — Samedi, le 5 mai 1973, à cinq heures p.m., en l'église Ste - Anne de Beauré, sera célébré le service anniversaire de madame Corinne Tremblay, épouse de monsieur Joseph Bouchard. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. qu-4

720 CARTES DE REMERCIEMENTS
DUR (Elzéar) — Mme Elzéar Dur, Walter Dubé, M. Roger Dubé, M. Maurice Dubé, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Elzéar Dur, de Couville, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. qu-5

JACK (Helen) — Les membres de la famille Mme James Jack remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mme James Jack (Helen McEan), soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. qu-5

MERCIER (Pamélie) — M. Jean Mercier, du 385 Evangéline, à Sept-Îles, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mme Pamélie Mercier, survenue le 19 avril 1973, soit par offrande de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, tributs ou assistance aux funérailles. qu-4

RIEN IMPOSER AU MOYEN-ORIENT
La menace posée par le conflit israélo-arabe s'est aggravée en raison de "l'ambiguïté engendrée par la spirale montante du terrorisme et des représailles".
La paix sur le champ au Moyen-Orient est un rêve illusoire, déclare le président, qui invite toutefois Israéliens et Arabes à aboutir à un compromis dans leurs divergences, dans l'intérêt de la paix, et à reprendre les négociations bloquées, "sans préalables et sans rien concéder sur les principes de l'honneur ou de la justice".
Il reconnaît cependant que "les dilemmes sont évidents". "Le désir de l'Égypte de faire de nouveaux pas en avant est gêné par la crainte que des concessions supplémentaires n'érodent le principe de la souveraineté, sans garantir qu'Israël ne soit intéressé à aboutir à un accord, ou ne fasse les concessions appropriées en échange."
"La proposition d'Israël à se montrer malléable dépend d'un choix fondamental difficile, celui de savoir si le fait de renouer matériellement à des territoires saurait être compensé par des assurances moins tangibles quant à sa sécurité."
M. Nixon réaffirme que les États-Unis ne chercheront pas à imposer un règlement

En 1972, \$62 millions ont été dépensés en travaux à la Baie James

(PC) — Le premier ministre Robert Bourassa a remis en Chambre, les états financiers de la Société de développement de la baie James (SDBJ) pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1972.
Selon le rapport, sur un budget de \$75.055.462, soit \$15 millions proviennent du ministère des Finances, sous forme d'acquisition d'actions — la SDBJ a consacré près de \$62 millions à des travaux de construction en cours à la fin de 1972.
L'actif à court terme totalisait alors \$22,6 millions, et les immobilisations, un peu plus de \$2 millions, sur des actifs totaux de \$31,4 millions.
Au chapitre des salaires, avantages sociaux, frais des administrateurs et autres honoraires, les montants versés en 1972 ont atteint \$88.436, contre environ \$82.000 pour les quatre mois d'activité de 1971.
Au chapitre des infrastructures, la SDBJ a signé une convention avec sa filiale, la Société d'énergie de la baie James (SEBJ) en vertu de laquelle cette dernière assumait 99 p.c. des coûts nets de construction et la totalité des frais d'entretien et autres aménagements mis en place sous la direction de la SDBJ, aussi longtemps que la Société d'énergie en demeure l'utilisateur.
Cette convention a permis à la Société de développement de sauver \$60.038.577 défrayés par la Société d'énergie, qui est aussi filiale de l'Hydro-Québec.
Quant au bilan financier de la Société d'énergie, il avait été présenté il y a quelques semaines par le président de l'Hydro-Québec, devant la commission parlementaire des richesses naturelles.

SAIGON (PC) — Le Nord-Vietnam a réitéré ses critiques contre la délégation canadienne de la force de contrôle au Vietnam, aujourd'hui, soulignant que le refus du Canada de signer le rapport sur l'écrasement de l'hélicoptère "avait été décidé à l'encontre de la vérité objective contenue dans le rapport".
Le 29 avril, une équipe de 12 hommes, qui comprenait des membres de la Commission internationale de contrôle et de surveillance (CICS) et des survivants du deuxième hélicoptère qui avait été attaqué le 7 avril, avait été envoyée sur les lieux de l'accident pour ré-enquêter à savoir si les appareils de la CICS avaient dévié de leur course lorsque l'un d'eux avait été abattu. Neuf personnes avaient perdu la vie à cette occasion. Le deuxième appareil avait réussi cependant à se poser en toute sécurité.
Après l'accident, des sources américaines avaient prétendu que le Vietcong avait déplacé des débris de l'appareil pour appuyer sa thèse que les hélicoptères se trouvaient à l'extérieur du couloir aérien qu'on leur avait assigné lorsqu'ils survolaient l'accident.
RAPPORT
Après l'enquête, l'équipe a préparé un rapport affirmant que l'appareil qui avait atterri sans dommage n'avait pas été

Le Nord-Vietnam réitère ses critiques contre la délégation canadienne à la CICS

déplacé. Les membres polonais, hongrois et indonésiens de l'équipe d'enquête ont signé le rapport, tandis que les Canadiens refusaient de faire de même.
Le major général Duncan McAlpine, chef militaire de la délégation canadienne de la CICS, a soutenu que les Vietnamiens communistes tentaient "de s'exonérer de tout blâme dans cette affaire".
Le colonel W. B. MacLeod, chef de l'équipe canadienne de l'enquête, a refusé de signer le rapport, mais a déclaré que l'équipe avait constaté que les lieux de l'accident qu'ils considéraient étaient compatibles avec la telle prise de position "totale-ment inacceptable".
Les Nord-Vietnamiens, par la voix de Radio-Hanoi, ont répliqué en affirmant: "L'attitude des représentants canadiens est digne de blâme puisqu'elle va à l'encontre de la réalité objective contenue dans le rapport et elle ne sert pas le rôle de la délégation canadienne dans le cadre de la CICS."

RHETORIQUES AMICALES FUNERAIRES REMERCIEMENTS SERVICES ANNIVERSAIRES IN MEMORIAM FAVEURS

705 AVIS DE DECES

BEAUDET (Roger) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 3 mai 1973, à l'âge de 53 ans, est décédé subitement M. Roger Boudet, époux de dame Bernadette Toussaint. Il demeurait à Leclercville. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la salle municipale de Leclercville, sous la direction de Jean-Marc Boucher de Leclercville.
A 245 heures pour l'église de Sainte-Émilie de Lotbinière et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Gérard Côté (Jacqueline), M. et Mme Gilles Germain (Lisette), M. et Mme Jacques Lemieux (Gilberte), M. et Mme Roger Gagnon (Dorise), M. et Mme Gaston Michel (Ghislaine) et de nombreux petits-enfants. qu-5

BOUCHARD (Réginald) — En France, le 1er mai 1973, à l'âge de 44 ans, est décédé Monsieur Réginald Bouchard, Ing. P. attaché au Ministère des Affaires Sociales du Québec, époux de Mme Mariette Laporte, et demeurant au 678 Le Limousin, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 mai 1973 à 14:30 heures. Départ de la Résidence Funéraire Cloutier Limitée, 1025 Route de l'Église Ste-Foy.
A 14:15 heures pour l'église de Ste-Genève et de là au cimetière de Henriville. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Denise et Renée; son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Bouchard, Mlle Gilberte Bouchard, Mlle Léonée Bouchard, M. et Mme Jacques Laperrière; sa belle-mère, Mlle Lucien Laperrière. Le salon sera fermé entre 17:00 heures et 19:00 heures. qu-5

CHABOT (Alphonse) — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 2 mai 1973, à l'âge de 76 ans et 8 mois, est décédé M. Alphonse Chabot époux de dame Justine Tanquay. Il demeurait au 857, boul. des Chutes, Beauport. Les funérailles auront lieu samedi à 2:00 heures. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 738, rue Royale, Beauport à 1:45 heures pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Aline; son frère et sa sœur, M. et Mme docteur Emilien Chabot, Yvonne (Mme Napoléon Labbé), ainsi que de nombreux beaux-frères et belles-sœurs. Le salon sera fermé de 5:00 heures à 7:00 heures. qu-4

CHAREST (Lucien) — A Ville Portneuf, le 3 mai 1973, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Lucien Charest, époux de Mme Delrida Dussault. Il demeurait au 98 rue Notre-Dame, Ville Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi le 5 à 2h.30. Départ des salons funéraires L. Leclerc & Fils Ltée, 199, 1ère Avenue, Ville Portneuf.
A 2h.20 pour l'église de Ville Portneuf et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses sœurs: Claire (Sœur Stanislas de Marie), Jeanne (Sœur Alfred Deniger); ses beaux-frères et belles-sœurs; ainsi que plusieurs neveux et nièces. qu-5

COTE (Georges) — Au CHUL, le 3 mai 1973, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Georges Côté, vétérinaire, époux de Mme Ouellet, 2èmes noces, dame Rose Ouellet, 2èmes noces, dame Rachèle Lévesque. Il demeurait au 1480, St-Eugène. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 h. 30. Départ Foyer Funéraire J. Bouchard et Fils Ltée, 1740, St-Basile.
A 8:45 heures, pour l'église St-Pascal Maizerets, Inhumation au cimetière St-Charles, boulevard Hamel. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. Jean-Louis Côté, M. Marcel Côté, M. Marc Côté, M. Georges Côté, M. et Mme Clovis Côté, M. et Mme Marc Levesque (Lise), Denis, Paul; sa belle-mère, Mme Renou D'Amours; plusieurs beaux-frères, belles-sœurs. qu-4

DESPRES (François-C.) — A Montmagny, le 3 mai 1973, à l'âge de 30 ans, est décédé accidentellement François-C. Després, époux de Carmen Blais. Les funérailles auront lieu samedi à 2h.30. Départ des salons funéraires L. Leclerc & Fils Ltée, 115 St-Louis, Montmagny.
A 2h.15 pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Isabelle, sa mère Mme Pierre-C. Després, ses frères et sœurs, Pierre (Cécile Montigny), Jean-Luc (Cécelyne Boucher), Jacques (Françoise Vézin), Gilles (Nicole Routhier), Gaëtan (Claude Gagné), Rollande, Gisèle, Marie-Jeanne. qu-5

DULAC (Jean-Thomas) — A Québec, le 4 mai 1973, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Jean-Thomas Dulac, Président des Huiles Penco Ltée, époux de dame Bernadette Villeneuve. Il demeurait au 851, Cardinal Villeneuve. Les funérailles auront lieu lundi le 7 mai à 14:00 heures. Départ du Funéraire Lépine Ltée, 2815, chemin des Quatre-Bourgeois.
A 13:40 heures pour l'église des Saints Martyrs Canadiens et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Alfred Grigore (Maria), M. et Mme Benoît Huot (Yvonne), Mme Philo Dulac (Albina Bolduc), d'Amos, Mme Albert Villeneuve (Rose Carrier), M. et Mme J. B. Martel (Alice Villeneuve) de La Tuque, ainsi que plusieurs neveux et nièces. qu-5

DUSSAULT (Eva) — A Québec, le 1er mai 1973, à l'âge de 63 ans est décédée dame Eva

Ménard épouse de feu M. Louis-Philippe Dussault. Elle demeurait au 695, 13ème Rue. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 mai à 9:00 heures. Départ du Foyer Funéraire J. Bouchard et Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue.
A 8:45 heures pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière de L'Islet sur Mer, Cte L'Islet. Elle laisse dans le deuil ses enfants, ses gendres, et sa belle-fille: M. et Mme Claude Dussault (Micheline Caouette), M. et Mme Michel Petitclerc (Jacqueline), M. et Mme Denis Fortier (Pierrette), ses frères, sa sœur, et belles-sœurs: M. et Mme Michel Ménard (Géraldine), M. et Mme Adrien Ménard (Lydia), M. et Mme Armand Ménard (Monique), Mlle Gemma Ménard, ainsi que ses petits-enfants: Michel, Pierre et José. Le Foyer funéraire sera ouvert de 14:00 à 17:00 heures et de 19:00 à 22:00 heures. qu-4

FRENCH (Wilmer) — A St-Romuald, le 2 mai 1973, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Wilmer French, époux de Marie - Rose Gosselin. Il demeurait au 28, rue de l'Église, St-Romuald. Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures. Départ de la résidence funéraire Claude Marceux Ltée, 96 de la Fabrique, St-Romuald.
A 1h.45, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses sœurs, ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Duquet (Mable), Mme Léonard Cadorette (Maud), M. et Mme Louis Gosselin (Lucienne Gosselin), M. et Mme Alphonse Couture (Palma Gosselin), Mlle Alberte Gosselin, Mme Albert French (Géraldine Groleau). qu-4

FERLAND (André) — A Beauport, le 2 mai 1973, à l'âge de 46 ans est décédé Monsieur André Ferland époux de dame Thérèse Côté. Il demeurait au 501 rue des Nordiques, Beauport. Les funérailles auront lieu samedi à 10:00 heures. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 3221 ave Royale, Giffard.
A 9:45 heures pour l'église de Notre-Dame de l'Espérance et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa mère Mme Odoline Ferland, ses frères et sœurs: M. et Mme Roger Côté, M. et Mme Gérard Patry, M. et Mme Paul-René Côté, M. Lucien Côté. Le salon sera fermé de 5:00 heures à 7:00 heures. qu-4

GAGNON (Pierre) — Au Foyer Thérèse Martin, le 2 mai 1973, à l'âge de 85 ans et 9 mois, est décédé M. Pierre Gagnon, époux de dame Aimée Gagnon. Il demeurait à Rivière-Ouelle. Les funérailles auront lieu samedi le 5, à 3 heures. Départ de la salle paroissiale de Rivière-Ouelle, sous la direction de la Maison Marius Pelletier à 2:55 heures pour l'église de Rivière-Ouelle et de là au cimetière paroissial. Il était ex-adjoint provincial du comté de Kamouraska pendant 9 ans et ex-maire de Rivière-Ouelle pendant 12 ans. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 mai, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire J.-Léo Bédard, 1547 Notre-Dame, Ancienne-Lorette.
A 9h.50, pour l'église de l'Assommoir - Lorette et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants et Mme Maurice Myrand (Rita), M. et Mme Joseph Boly (Aline), M. et Mme Adrien Giroux (Marguerite), M. et Mme Maurice Marois (Marie - Paule), M. et Mme Adrien Mailloux (Yolande); ses sœurs: Mme Napoléon Drolet (Géraldine), Mme Charles Martel (Emilienne); ses beaux-frères: M. et Mme Adjuitor Roy, Mme Emilie Gauvin, plusieurs petits - enfants, neveux et nièces. qu-4

GOSSELIN (Cécile) — A Québec, le 2 mai 1973, à l'âge de 50 ans, est décédée Madame Cécile Simard, épouse de feu Robert Gosse. Elle demeurait au 219, rue St-Luc. Les funérailles auront lieu samedi le 5 mai à 9 heures. Départ des salons de L. Leclerc & Fils Ltée, 253, Est, St-Joseph.
A 8h.50 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Maurice Simard (Thérèse), M. et Mme Léopold Marcotte (Gemma), M. et Mme Gérard Simard (Jacqueline), M. et Mme Marcel Dubé (Irène), M. et Mme Jacques Caron (Micheline), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.
N.B. — Le salon sera fermé de 5 à 7 heures. qu-4

GRENIER (Raymond) — A Charlesbourg, le 2 mai 1973, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Raymond Grenier, employé de Vibrek Inc., époux de da-

me Jeanne Guenetie. Il demeurait au 230, 47e Rue Ouest. Les funérailles auront lieu lundi le 7 mai à 10 heures. Départ du funéraire Lépine Ltée, 2815, chemin des Quatre-Bourgeois.
A 9h.45 pour l'église St-Eugène et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa belle-mère: Mme Jeannette Guenetie, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Marius Grenier, M. et Mme Marcel Bédard (Françoise), M. et Mme Rosalie Morissette (Emérentienne), M. et Mme Clément Morissette (Jeannine), M. et Mme Alphonse Desroches (Rita), M. et Mme Enjol Martin (Aline Martin), M. et Mme Florian Pola (Monique). qu-5

GUMONT (Martine) — A Québec, le 2 mai 1973, est décédée dame Martine Gagnon, épouse de M. Armand Guimont, directeur du bureau de Québec à la vérification au ministère du Revenu. Elle demeurait au 1250, Fréchetbourg, Silery. Les funérailles auront lieu le samedi 5 mai, à 10 hres. Départ du Funéraire Lépine Ltée, 1884, Chemin St-Louis-Lévesque, à 9:50 hres, pour l'église St-Charles-Garnier et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Françoise, Hélène et Suzanne Guimont; sa belle-mère: Mme Napoléon Guimont; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Paul-Henri Guimont, M. et Mme Célestin Guimont, Mme Maurice Guimont, Mme Lucien Gravel (Augustine), Mlle Marguerite Guimont, M. et Mme Jean-Marie Guimont, M. et Mme André Turgeon (Thérèse), M. et Mme André Guimont, M. et Mme Wilfrid Raymond (Cécilia), ainsi que plusieurs neveux et nièces. qu-4

HURENS (Julien) — A Neufchâtel, le 2 mai 1973, à l'âge de 51 ans, est décédé Julien Hurens époux de dame Simone Blouin. Il demeurait au 48, rue Miramont, Neufchâtel. Les funérailles auront lieu samedi à 11 hres. Départ de la résidence funéraire Falard Inc., 50 rue St-Joseph.
A 10:45 heures pour l'église Loretteville et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Marc, André (Cécile Savard), Yvonne (Gisèle Demers), Serge, Fernand. Deux petits enfants, Stéphane et Claudine. qu-4

LACOMBE (Maria) — A Québec, le 2 mai 1973, est décédée dame Maria Barrette, épouse de feu M. Edmond Lacombe. Elle demeurait au 140, rue Churchill. Les funérailles auront lieu samedi, 5 mai à 10:00 heures. Départ de la Coopérative Funéraire St-Roch.
A 9:30 heures pour l'église Notre-Dame de la Pitié et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Yvan Lacombe (Madeleine), M. et Mme Jean-Louis Garnau (Denise), ses frères et sœurs: M. et Mme Léo Lacombe (Léonide), M. et Mme Roger Barrette (Marie-Laure), M. et Mme Antoine Piché (Réjeanne), M. et Mme J.-H. Lacombe (Juliette), ses sœurs: Mme veuve Maria Barrette, Mme veuve Lise Lacombe; ses quatre petits-enfants ainsi que plusieurs neveux et nièces. qu-4

LANGLOIS (Aurélien "Auréli") — A Québec, le 2 mai 1973, à l'âge de 67 ans, est décédé monsieur Aurélien (Auréli) Langlois, employé civil à sa retraite, époux de dame Fernande Gallichand. Il demeurait au 47, rue Lavigne. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 mai, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 46, St-Cyrille ouest, rue à 5h.45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille et son gendre: M. et Mme Réjean Langlois (Irène Carrier), M. et Mme René Gagnon (Carole); ses frères, sa sœur, ses beaux - frères et ses belles - sœurs: M. et Mme Roméo Langlois, M. et Mme Gérard Langlois, Mme Jules Bilodeau (Barrette), M. et Mme Léopold Langlois, Mme Georges - Henri Desrosiers, M. et Mme Albert Gallichand. qu-4

LA RE (Mère Juliette) — Au Monastère des Ursulines, le 2 mai 1973, à l'âge de 79 ans, est décédée Mère Marie Juliette La Re, née Juliette La Rue, fille de feu le notaire et Mme Emilie La Rue. Elle comptait 61 ans de vie religieuse. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 mai, à 4:30 heures. Départ du Vieux Monastère des Ursulines de Québec, Rue du Psaïr.
A 4h.25, pour la chapelle du Monastère et de là au cimetière de la communauté (crypte), sous la direction de la maison Lépine Ltée. qu-4

LESSARD (Georges) — A Montmagny, le 2 mai 1973, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Georges Lessard époux de dame Marie-Blanche Cochrane. Il demeurait au 560, 11ème Rue, Montmagny.

WATERGATE

Les ex-lieutenants de Nixon diront tout ce qu'ils savent

WASHINGTON, (D'après UPI et Reuter) - Les anciens lieutenants du président Nixon, MM. H.R. Haldeman et John Ehrlichman, tous les deux menacés de possibles poursuites criminelles, ont promis hier, de dire tout ce qu'ils savaient du scandale Watergate et d'une présumée conspiration pour étouffer l'affaire. Pendant ce temps, M. Nixon partait inopinément pour la Floride où il va, semble-t-il, se retirer pour faire le point à nouveau sur l'affaire qui ne cesse d'aller de rebondissement en rebondissement.

Selon des sources informées à Washington, le président Nixon, cédant aux pressions constantes dont il est l'objet depuis son discours de lundi, a finalement décidé de nommer une personnalité indépendante du pouvoir pour diriger l'enquête sur le scandale Watergate.

De source proche du Département de la Justice, on apprend aujourd'hui que le président désignera un enquêteur dans vingt-quatre ou quarante-huit heures et qu'il pourrait bien s'agir de M. William Coleman, un avocat noir qui passe pour être l'un des défenseurs les plus ardents des droits civiques. M. Coleman, 52 ans, est le président du fonds légal de défense de l'Association nationale pour le progrès des personnes de couleur.

L'ancien avocat personnel du président Nixon, M. Herbert W. Kalmbach, a par ailleurs, déclaré à des enquêteurs du gouvernement qu'il avait détruit tous ses dossiers de financement de la campagne électorale avant que la nouvelle loi fédérale sur le financement de la campagne électorale ne prenne effet le 7 avril 1972, déclaraient hier des sources proches de cette affaire.

Le "New York Times" qui fait cette déclaration, ajoute que cette action de Kalmbach avait pour but d'empêcher toute révélation publique du nom des donateurs. Mais la destruction de tels dossiers peut violer la loi fédérale de 1922, sur les pratiques corruptrices, loi qui vint à échéance lorsque la nouvelle loi fut ptée l'an dernier, adoptée l'an dernier.

De source informée, on indique d'autre part, que les procureurs du gouvernement sont actuellement en pourparlers avec les avocats de M. John Dean, conseiller juridique de la Maison blanche renvoyé lundi dernier par le président.

M. Dean, qui aurait fait obstacle à l'enquête du FBI sur l'affaire, a déclaré à plusieurs reprises qu'il ne voulait pas être le "bouc émissaire" de cette affaire, et l'on pense qu'il pourrait mettre en cause des personnalités haut-placées s'il était traduit en justice.

Nixon à Kissinger: "Bonne chance à Moscou..."

WASHINGTON, (AFP) - "Bonne chance à Moscou...", a lancé hier, le président Richard Nixon en prenant congé de Henry Kissinger, son éminence grise en politique étrangère, qui partait le soir même pour l'URSS, où il va préparer, pendant quatre jours, la prochaine rencontre américano-soviétique au sommet.

C'est vers la fin du mois de juin que M. Leonid Brejnev, premier secrétaire du Parti communiste de l'URSS doit venir rendre au président la visite que ce dernier fit à Moscou, en mai dernier. La date exacte de la rencontre et son agenda seront fixés au cours des conversations que M. Kissinger va avoir avec les dirigeants soviétiques.

Juste avant son départ, le conseiller du président Nixon a donné une conférence de presse à l'occasion de la publication du rapport annuel de la Maison blanche sur "l'état du monde". Il a pu ainsi donner quelques précisions sur les principales questions dont il va discuter à Moscou.

Rétablissement de la paix au Vietnam "Vous pouvez être certains que la situation en Indochine va être soulevée dans tous ses aspects", a dit M. Kissinger aux journalistes.

Dans son rapport, le président Nixon a clairement lié l'amélioration des relations entre les grandes puissances à leur attitude sur le problème indochinois. Plus précisément, les Etats-Unis espèrent que Moscou, comme Pékin, ne vont pas compromettre les chances d'un règlement pacifique en continuant à fournir de larges quantités d'armements au Nord-Vietnam.

Le ministère public offrirait à M. Dean l'immunité, en échange de son témoignage. Celui-ci serait en effet particulièrement précieux si MM. Haldeman et Ehrlichman, qui ont démissionné lundi de leurs hautes fonctions à la Maison blanche étaient inculpés dans cette affaire.

L'affaire du Watergate et en tout cas définitivement rejoint celle des dossiers du Pentagone. Deux des sept personnes arrêtées pour avoir organisé l'espionnage électronique du quartier général démocrate, avaient en effet participé à une enquête secrète sur les fuites du Pentagone, qui aurait également utilisé des dispositifs d'écoute.

Au procès de Daniel Ellsberg et Anthony R...., les responsables des "fuites" du Pentagone, la défense a déclaré hier, que le département de la Justice avait délibérément fait obstacle aux efforts des enquêteurs qui s'efforçaient d'éclaircir les circonstances du cambriolage du psychiatre de Daniel Ellsberg.

Au cours de l'audience d'hier, le procureur, M. David Niessen, a révélé que Howard Hunt avait comparu mercredi

devant le grand jury, sur son rôle dans cette affaire.

Le procureur a également révélé que parmi les dossiers saisis dans le bureau de Hunt à la Maison blanche, après son inculpation dans l'affaire Watergate, avaient été trouvées six enveloppes marquées "fuites du Pentagone" et une marquée "Daniel Ellsberg". Le contenu de celle-ci sera transmis au tribunal chargé de l'affaire du Pentagone.

Un avocat de la défense, M. David Nesson, a ensuite lu au tribunal, un article du "Washington Post", qui affirme que l'équipe de "vigilances" dirigée par Hune et Liddy, avait également placé des tables d'écoute sur les téléphones de deux journalistes du "New-York Times" et de dix membres du personnel de la Maison blanche, toujours dans le cadre de leur enquête sur les fuites du Pentagone et sur les entretiens Salt.

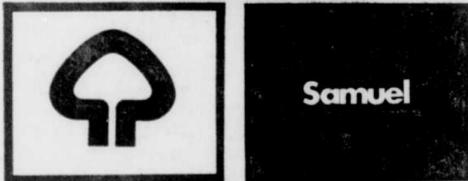
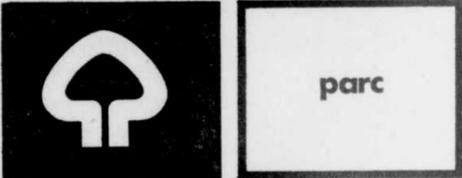
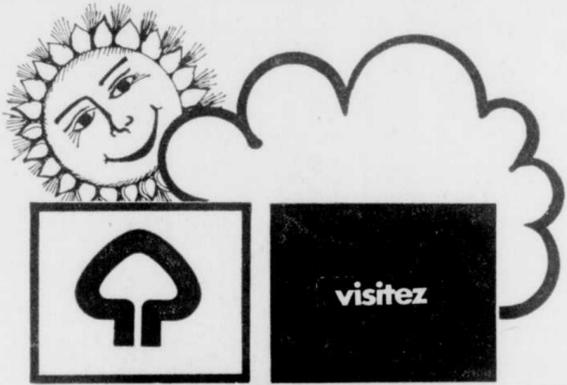
M. Nesson a également souligné que le FBI s'était abstenu d'interroger les quatre responsables de cette enquête clandestine sur Daniel Ellsberg: Hunt, Liddy, mais aussi Egil Krogh, un conseiller de la Maison blanche qui a démissionné

mercredi et M. David Young, également lié à la Maison blanche, qui a démissionné hier. "Le fait qu'ils n'aient pas été interrogés me semble inexplicable", a déclaré M. Nesson.

D'autre part, un collaborateur du sénateur Edmund Muskie, qui fut candidat à l'investiture démocrate pour les élections présidentielles de 1972, a déclaré qu'il y avait eu, au cours de sa campagne électorale, une série de sabotages qui ne s'expliquent pas par de simples erreurs.

Le collaborateur a déclaré qu'il y avait bien des soupçons sur l'origine de ces incidents, mais pas de preuves. Le "New-York Times", pour sa part, écrit à ce sujet que M. Haldeman avait approuvé un réseau d'espionnage politique qui, au plus fort de son action, comportait réseaux d'agents contrôlés par la Maison blanche et le comité pour la réélection du président Nixon.

Les enquêteurs officiels estiment que les activités déployées par ces réseaux avaient pour but de favoriser la candidature du sénateur George McGovern, qui était considéré comme l'adversaire le moins dangereux pour M. Nixon, écrit le journal.



Parc Samuel Holland

LE "4" PARC SAMUEL HOLLAND - VILLE DE QUÉBEC - (418) 681-4801

Paquet

CENTRE - VILLE PLACE LAURIER

Aux intrépides sportifs, les modes à assembler

Pour les excursions, le camping, les jeux d'extérieur, les modes se font de couleurs contrastantes dans les styles favorisant l'aisance et liberté de mouvements.

A. Gilet en 100% polyester lavable avec col arrondi, manches courtes. Piqûre contrastante. Blanc, rouge, marine, poudre, bourgogne, brun. Tailles: 8 à 16 4.50
Pantalon sport en coton bleu, brun, bourgogne, dans les quadrillés très attrayants. Passants à la taille pour la ceinture, jambes évasées avec revers. Tailles: 8 à 18 8.00

B. Un gilet avec court boutonnage. Une allure débardeur mais fait d'une seule pièce. Manches courtes. Bleu, beige, gris, brun, marine. Tailles: 8 à 18. 4.79
Pantalon en 100% coton denim bleu ou brun avec jambes évasées avec revers. Tailles: 8 à 18. 7.00

Collection et mercerie pour garçons, rayons 35 et 50, rez-de-chaussée, Centre-Ville, tél.: 524-5121 et rayon 835, 830, niveau 1, Place Laurier, tél.: 651-7070.



A tous les nouveaux adeptes que le cyclisme peut intéresser, optez pour le TARGA à 10 vitesses. Voici les caractéristiques:

- CADRE de compétition en acier et soudure à l'argent.
- FOURCHES de 27" pouces avec soudure au laiton.
- PNEUS de 27" x 1 1/4" avec flancs ombre.
- MOYEU modèle bas bride de course.
- DERAILLEUR CCM à l'avant et à l'arrière.
- MANIVELLES en acier et pignons 52/40.
- FREINS en acier à tirage central.
- SELLE de course très confortable.
- COULEUR bleu opalescent.

Signé C.C.M. modèle TARGA à 10 vitesses

pour hommes et femmes

93⁸⁸
(mens. 10.)

Articles sport, rayon 48, 3e étage, Centre-Ville et 848, niveau 1, Place Laurier.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Soleil

**Section comiques
Page(s) manquante(s)**